

RAPPORT GÉNÉRAL

DU

COMMISSAIRE DE L'AGRICULTURE

ET DES

TRAVAUX PUBLICS

POUR LA

PROVINCE DE QUÉBEC

POUR L'ANNÉE FINISSANT LE 30 JUIN 1873.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.



MONTREAL
DES PRESSES A VAPEUR DE "LA MINERVE."

1873.

A SON EXCELLENCE
LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR

DE LA

PROVINCE DE QUEBEC.

Le soussigné a l'honneur de soumettre ci-joint le Rapport du Département de l'Agriculture et des Travaux Publics pour l'année fiscale finissant le 30 Juin 1873.

AGRICULTURE.

Le rapport de M. Leclère, Secrétaire du Conseil d'Agriculture, qui se trouve inséré en tête de l'appendice contient les délibérations du Conseil d'Agriculture et les rapports et états de comptes que les sociétés d'agriculture sont tenues de produire sur leurs opérations de chaque année, j'ai l'honneur d'y référer Votre Excellence. Bon nombre de ces sociétés sont loin d'être prospères, mais au moyen de la direction plus rigide que leur a donnée le Conseil d'Agriculture, elles deviennent plus efficaces et font un meilleur usage du subside qui leur est accordé. En parcourant les rapports de toutes ces sociétés, on voit que les bonnes méthodes de culture se généralisent, et que l'élevage du bétail ne peut manquer de s'améliorer grâce aux nombreux reproducteurs de choix que possèdent la plupart des sociétés. A la suite de ce rapport se trouvent ceux des Ecoles d'Agriculture de Ste. Anne et de L'Assomption ainsi que le rapport de l'Ecole Vétérinaire de Montréal.

M. Edward Barnard que j'avais chargé de donner des causeries agricoles dans les différents comtés de la Province, dans le but de développer l'Agriculture et la Colonisation, comme moyen de diminuer considérablement sinon d'arrêter tout à fait l'émigration canadienne aux Etats-Unis, a visité trente neuf Sociétés d'Agriculture sur soixante dix-neuf qu'il y a dans toute la Province. Il a rendu compte de temps à autre au Département de l'examen qu'il a fait sur les lieux des livres de comptes et des opérations réelles de chacune des sociétés qu'il a visitées, attirant mon attention sur les irrégularités qu'il y avait à corriger. Tous les abus suscepti-

bles d'être corrigés l'ont été et des instructions ont été données pour en empêcher le retour. Son rapport qui se trouve à l'appendice contient un résumé des suggestions qu'il a cru devoir faire au sujet des diverses sociétés qu'il a aussi visitées un tableau synoptique des opérations de toutes les sociétés d'Agriculture.

Les causeries agricoles de M. Barnard ont été accueillies partout avec faveur ; celles dont il est rendu compte dans son rapport sont au nombre de 115, et il estime le nombre total de ceux qui ont assisté à ces conférences à 26,000 ou 30,000 personnes.

M. L. C. Clément, chargé pour la partie Est de la Province de la même mission que M. Barnard rend compte aussi, dans son rapport inséré à l'appendice No. 1 des causeries agricoles qu'il a données dans les comtés de Montmorency et de Charlevoix, et de l'examen qu'il a fait des comptes et des opérations des sociétés d'agriculture de ces comtés, je prends la liberté d'y référer pour les détails.

SOCIÉTÉS DE COLONISATION

Le nombre de ces sociétés actuellement en opération est de quarante six. On trouvera à l'appendice un tableau détaillé de leurs opérations depuis leur formation jusqu'à ce jour. Ce tableau fait voir le montant des souscriptions et de l'allocation pour chaque année, le mode d'opérations suivi par chaque société, l'endroit où elle a fait ses défrichements et le nombre d'acres défrichés. Des remarques spéciales complètent les renseignements qui sont parvenus au Département sur ces sociétés. M. Barnard en donnant ses causeries agricoles était chargé aussi de s'enquérir du fonctionnement des sociétés de colonisation. Il en a visité trente qui sont mentionnées dans son rapport.

Le nombre de celles qui ont correspondu aux vues du gouvernement est malheureusement trop restreint ; cependant il est incontestable que la plupart de celles actuellement en opération contribuent beaucoup au progrès de la colonisation. Au premier rang se trouvent celles de Portneuf, de Montréal, de Kamouraska, de Témiscouata, de Charlevoix, de Montmorency et de Québec, qui toutes ont formé des noyaux de nouveaux établissements. Je ne dois pas omettre non plus de signaler avec éloge la société de Missisquoi qui à elle seule a réussi à placer 275 émigrants.

La subvention accordée aux sociétés de Colonisation a été prolongée de quatre ans par l'acte 34 Victoria, chapitre 15, elle prendra fin au 30 Juin 1875.

CHEMINS DE COLONISATION.

L'octroi de colonisation pour 1872-1873 était de \$90,000 pour les chemins de première classe ; \$23,000 pour les chemins de seconde classe et \$10,000 pour ceux de troisième classe. Le tableau détaillé des travaux exécutés sur les chemins de Colonisation, qui se trouve à l'appendice, indique l'emploi

qui a été fait de ces diverses sommes ; les résultats obtenus se résument comme suit : Du 30 Juin 1872 au 30 Juin dernier, la somme de \$88,120.12 a été dépensée pour les chemins de première classe, qui représentent un total de 160 milles de chemin complétés, de 102 milles de chemin ébauchés et de chemins d'hiver, et de 10,050 pieds de pont.

Nous avons dépensé sur les chemins de seconde classe la somme de \$26,011.34, représentant 34 milles de chemin complétés, de 18 milles de chemin ébauchés et de chemin d'hiver et 3,891 pieds de pont.

Pour les chemins de troisième classe, nous avons dépensé la somme de \$9,398.59, qui a donné 26 milles de chemin complétés, de 5 milles de chemin d'hiver et 493 pieds de pont.

Dans quelques localités où la chose nous a paru praticable et avantageuse, nous avons donné l'ouvrage des chemins à l'entreprise, ailleurs les travaux ont été exécutés à la journée sous la direction de conducteurs nommés par le Département. Les instructions données à ces conducteurs et entrepreneurs sont insérées dans l'appendice. Quant aux ponts il a toujours été de règle de donner à l'entreprise ceux dont le coût probable s'élevait à plus de deux cents piastres nous avons continué cette année le même système.

La plupart des travaux importants ont été visités par des inspecteurs de travaux du Département, dans quelques localités nous nous sommes fait représenter par les Agents des Terres de la Couronne, en sorte que nous sommes en mesure de contrôler l'exactitude des rapports transmis par les conducteurs de chemins.

Les remarques qui font partie du tableau indiquent autant que faire se peut le mouvement de la colonisation et des défrichements dans le voisinage des travaux.

IMMIGRATION.

Le Département a été représenté l'hiver dernier dans les Iles Britanniques par M. James Whyte, à Glasgow, par M. John H. O'Neill, à Dublin et par M. W. Y. MacAdams, à Londres. Les rapports de ces Messieurs qui se trouvent à l'Appendice rendent compte de ce qu'ils ont fait pour activer le courant d'émigration qui nous vient de ces divers points. Indépendamment des efforts qu'ils ont faits pour diriger les émigrants vers la Province de Québec, ils ont encore rendu leur mission utile en faisant connaître au moyen de la presse nos ressources commerciales et nos entreprises publiques. La Compagnie Allan vient de faire réunir en brochure et de publier à ses frais à des milliers d'exemplaires les lettres adressées par M. O'Neill aux grands journaux d'Irlande et d'Angleterre sous le titre "*d'Information for intending Emigrants.*" Elle fait distribuer cette brochure par ses agents.

En France, Monsieur Gustave Bossange a continué sa propagande au

profit de notre Province, comme agent de la Cie. Allan à Paris, et aussi comme agent autorisé du Gouvernement de la Puissance. Il a été secondé l'hiver dernier en Alsace et en Lorraine par M. Ignace Kormann, alsacien d'origine établi depuis vingt ans à Walkerton, dans le comté de Bruce (Ontario), et délégué par le gouvernement de la Puissance auprès de ses compatriotes. Désireux d'attirer ici l'émigration alsacienne et lorraine, nous avons chargé M. Kormann de faire valoir les titres de notre province à la préférence de ces populations, et nul doute que parmi les nombreux émigrants qui nous sont venus de ce côté une bonne proportion ait été acheminée par M. Kormann. Il a rendu compte de sa mission dans un rapport très intéressant qu'il a adressé au Ministre d'Agriculture de la Puissance, et dont il m'a transmis une copie que j'ai cru devoir insérer à l'appendice.

Le nombre des émigrants expédiés par la seule maison Bossange durant l'année 1872-73, a été d'environ un millier. Il serait certainement à désirer qu'un triage plus rigoureux fût pratiqué parmi les émigrants qui nous viennent de France, mais quand on se rappelle que M. Bossange n'est aucunement subventionné par notre gouvernement on est obligé de se dire qu'après tout nous n'avons guères le droit de lui rien reprocher. Grâce à ses efforts intelligents et à son active propagande il existe maintenant un fort courant d'émigration française qui se dirige vers le Canada et qui ne pourra manquer de grossir d'année en année. En général, les émigrants Belges et français se plaisent et réussissent parmi nous, et la correspondance qu'ils entretiennent avec leurs familles et leurs amis d'Europe contribue grandement à les attirer ici.

Les émigrants belges nous sont arrivés la plupart par l'entremise de M. Richard Berns, agent de la Cie. Allan à Anvers et aussi agent autorisé du Gouvernement de la Puissance pour le Royaume de Belgique.

Le nombre des immigrants européens établis dans la province durant l'année 1872-73 dépasse considérablement le chiffre des années précédentes. En rapprochant les chiffres donnés par les Agences, de Québec et de Montréal, on arrive à un total de 4678 émigrants arrivés durant l'année finissant au 30 Juin 1873 ; durant les trois mois suivants, finissant au 30 Septembre 1873, il est arrivé 2116 émigrants qui se sont établis dans la Province, faisant pour les quinze mois finissant au 1er Octobre dernier un total de 6794. A ce nombre nous pourrions ajouter un très fort courant d'immigration par la frontière américaine qui, s'il se continue, promet de contrebalancer bientôt les pertes que nous avons faites par l'émigration de nos compatriotes vers les Etats-Unis.

Les tableaux contenus dans les rapports de MM. Thom et Chicoine insérés à l'Appendice mentionnent en détail la distribution des immigrants dans les diverses comtés de la Province et dans les villes principales. Un certain nombre trouvent à se placer eux-mêmes, mais la plus grande partie ont été placés par l'entremise de nos agences. La rareté de la main d'œuvre durant la saison d'été de 1872, et au printemps de 1873, a rendu cette tâche comparativement facile. Tous ceux qui sont arrivés avec un métier ou une industrie quelconque ou simplement comme journaliers et hommes de ferme ont

trouvé de suite l'emploi qu'ils étaient venus chercher. D'un arrivage à l'autre, les demandes excédaient même souvent le nombre des immigrants disponibles. Les hommes de ferme, les servantes surtout n'ont jamais pu suffire aux demandes qui étaient faites de toutes les parties de la province, quoique leur nombre ait été de beaucoup plus considérable en proportion que les années précédentes.

Malgré nos avertissements réitérés, malgré nos injonctions aux différentes agences d'Europe, il se glisse malheureusement parmi les immigrants bon nombre d'individus déclassés qui sont d'un placement difficile et font quelquefois perdre de vue les avantages généraux que l'immigration nous apporte. Nos agents locaux n'épargnent aucune peine pour placer ces malheureux, et je crois pouvoir dire qu'à peu d'exception près tous ceux qui ont témoigné le moindre bon vouloir ont trouvé moyen de gagner leur vie. Il n'y a à proprement parler que les fainéants et ceux qui arrivent ici à la poursuite de chimères et de systèmes irréalisables qui n'aient pas amélioré leur sort en venant se fixer parmi nous.

Outre leurs bras et leur industrie, les émigrants apportent avec eux des valeurs souvent assez considérables en argent, en outils, linge et habillements. Il est difficile d'arriver à une évaluation satisfaisante de la moyenne apportée par chaque émigrant. Bon nombre arrivent ici avec leur petit avoir converti en monnaie d'or ; les autres prennent des traites payables sur les banques de la province. L'agence Bossange à Paris entr'autres reçoit l'argent de la plupart des émigrants qu'elle expédie et leur en fait toucher la valeur par traite sur la Banque de Québec. Du 1er Janvier 1873 jusqu'à ce jour, 19 Nov 1873, une somme de \$35243 a été remise par traites aux émigrants de France et de Belgique qui se sont établis ici. Les émigrants qui nous viennent des autres parties de l'Europe ne sont pas moins bien pourvus à leur arrivée, mais à l'exception de ceux expédiés d'Ecosse par M. Whyte, les moyens nous manquent pour constater ce qu'ils apportent en argent, attendu qu'ils n'ont pas comme ceux de France de place fixe et uniforme où toucher leurs fonds. Les uns prennent des traites sur la Cie. Allan, d'autres sur différentes maison de banque, beaucoup apportent de l'or anglais qu'ils échangent une fois rendus ici. Au nombre de ces derniers se trouvent quelques familles à l'aise qui ont acheté de très beaux établissements dans la Province.

En référant au rapport de M. Whyte, notre agent à Glasgow, rapport inséré à l'appendice, on verra que les émigrants expédiés par lui ont apporté avec eux des valeurs en argent au montant de £14,500 sterling, et en outre qu'une société possédant un capital de £225,000 stg. s'est organisée en Ecosse pour former une colonie sur un grand pied dans les Cantons de l'Est. Cette compagnie a commencé ses opérations dans le canton de Hampden, comté de Compton. Au-delà de cinquante familles sont déjà rendues sur les lieux. Un petit village est déjà bâti dans la forêt auprès d'un excellent pouvoir d'eau sur lequel avant peu fonctionneront de vastes scieries. Le village porte le nom du gérant de la compagnie, un M. Scott ; on en a fait Scottstown.

Une compagnie française, organisée dans le même but, et à peu près

sur le même système que la précédente, est en voie de fonder une colonie dans les Cantons Metgermette et Linière, comté de Beauce.

M. Vannier, qui depuis près de deux ans s'occupe de cette entreprise, et qui dernièrement est arrivé d'Europe muni des capitaux nécessaires pour la mettre en marche, s'occupe actuellement à faire construire des habitations que ses colons viendront occuper au printemps prochain. Il compte recevoir deux cents familles d'ici au mois de Juillet prochain.

Le but que poursuivent ces deux compagnies est de systématiser le travail du défrichement et de le rendre profitable en façonnant pour les marchés étrangers sur les lieux mêmes tout le bois dont il est possible de tirer parti. Pendant un certain temps les immigrants amenés aux frais de la compagnie s'engagent à travailler pour son compte, à ébaucher des lots et à construire des maisons. A l'expiration du temps convenu il sera loisible à l'immigrant de s'établir sur un lot ébauché par la compagnie, en s'obligeant de rembourser, dans un délai raisonnable, le coût du défrichement et les avances qui lui auront été faites.

Ce nouveau mode de colonisation par les émigrants ne peut manquer, s'il est continué sur les principes de saine économie et de stricte équité envers les colons, de produire d'excellents fruits. Ce serait presque un retour au système qui a présidé aux premiers établissements du pays lorsque les colons avaient pour les diriger et protéger leur débuts la saine prévoyance et le capital intelligent de l'ancien seigneur. Les difficultés du défrichement par des colons isolés sont bien de nature à décourager de fortes volontés, aussi le nombre des émigrants européens qui se dirigent vers nos terres publiques est-il extrêmement restreint. Ce n'est qu'en se réunissant ainsi en petites colonies que les émigrants d'outre-mer pourront s'établir avantageusement sur les terres du domaine public et devenir citoyens permanens de notre pays ; car une fois rivés au sol par la propriété ils s'y attacheront comme si c'était pour eux le sol natal, bien différents en cela des classes ouvrières qui partout où elles vont restent sujettes aux fluctuations du salaire, et sont toujours prêtes à se déplacer dès qu'elles y trouvent leur compte.

A la dernière exposition provinciale de Montréal, j'ai remarqué avec satisfaction que plusieurs émigrants figuraient avec avantage en leur propre nom dans le département industriel, en même temps que certaines branches de fabrique indigène telles que la carrosserie, l'ébénisterie, la mécanique et la serrurerie accusaient à l'évidence un haut degré de perfectionnement qu'on m'a dit invariablement être dû à des ouvriers récemment arrivés d'Europe.

Au mois de Septembre dernier, M. Joseph Arch, le chef de l'Union des travailleurs agricoles d'Angleterre, accompagné de M. Arthur Clayden, un des membres du Comité Consultatif de cette Société, s'est présenté au Département pour savoir quels avantages notre gouvernement offrirait aux ouvriers de ferme qu'il pourrait diriger dans la Province. Son intention en venant en Amérique, disait-il, est d'améliorer le sort des travailleurs agricoles d'Angleterre en les faisant émigrer soit au Canada soit aux États-Unis, en

assez grand nombre pour que la rareté de main-d'œuvre qui résultera de cette émigration amène forcément la hausse des salaires. Sans une augmentation considérable dans les salaires qu'ils reçoivent aujourd'hui, les ouvriers de ferme d'Angleterre sont suivant lui incapables de donner le nécessaire à leurs familles, il appartient à cette classe déshéritée et il a résolu de la réhabiliter en lui frayant la route vers l'Amérique.

M. Arch fut reçu avec tous les égards dus au représentant d'une association qui compte au delà de 80,000 membres; les mesures adoptées jusqu'ici par le gouvernement pour favoriser l'immigration et celles qu'il se proposait alors d'adopter lui furent exposées dans tous leurs détails. Il parut fort satisfait des dispositions du gouvernement en ce qui concernait les avantages offerts aux membres de l'Union qui désireraient émigrer d'Angleterre ici; et afin de lui faciliter l'examen qu'il se proposait de faire en visitant la Province, notre agent d'émigration à la Pointe-Lévis, Mr. Thom, fut mis à sa disposition, et chargé de le conduire lui et son compagnon, M. Clayden, partout où il désirerait aller et de pourvoir à toutes ses dépenses. Leur visite s'est bornée aux Cantons de l'Est, après quoi ils ont assisté à l'Exposition Provinciale de Montréal. Ils se sont dirigés ensuite vers Ontario.

M. Thom, dans un mémoire qui fait suite à son rapport ci-joint rend compte de la visite de M. Arch dans les Cantons de l'Est. L'impression que M. Arch a gardée de la visite qu'il a faite de notre province n'a pas été aussi favorable que nous aurions pu l'espérer, si l'on en juge par les écrits qu'il a publiés dans la *Chronicle* de Leamington, organe de l'Union en Angleterre. Les idées de grève qui germent naturellement au fond de toutes les unions ouvrières de ce genre n'ont pas été non plus sans éveiller ici quelques défiances. L'on a pu remarquer aussi dans les divers écrits qui ont été publiés au sujet de la visite de M. Arch au Canada, que les membres de l'Union ne se soumettraient pas sans répugnance à nos heures de travail durant les foins et les récoltes. De tout cela il résulte que, pour s'entendre, il faudra de part et d'autre faire des concessions. Je n'ai pas le moindre doute qu'avec la haute raison qui caractérise M. Arch, il saura recommander aux membres de l'Union qu'il dirigera ici d'accepter la province telle qu'elle est. Et s'il revient les visiter quelques années après qu'ils seront établis ici, il les trouvera eux et leurs enfans plus sourians et plus heureux qu'ils ne l'ont jamais été en Angleterre.

TRAVAUX PUBLICS.

Tous les détails des travaux exécutés sous le contrôle du département dans le cours de l'année fiscale se trouvent consignés dans le rapport de l'ingénieur du département inséré à l'Appendice, je prends la liberté d'y référer Votre Excellence.

Les travaux qui étaient en marche au trente Juin dernier tels que le le Palais de Justice temporaire de Québec, les réparations de Spencer Wood et de l'Hôtel du gouvernement, le mur d'enceinte et la grille de l'Hôtel du Parlement ont été terminés depuis cette époque. Nous nous sommes efforcés de rendre Spencer Wood digne de la Province et de son

plus haut dignitaire, et nous espérons n'être pas restés trop au-dessous de la tâche. Les différentes cours sont commodément installées dans les édifices militaires qui nous ont été cédées pour être converties en Palais de Justice temporaire à Québec.

Tout récemment l'édifice connu sous le nom de Casernes des Jésuites, en la cité Québec, a été transféré au Gouvernement de cette Province et j'en ai pris possession. Divers projets sont à l'étude dans le Département pour convertir cet édifice à l'usage des Départements du Service Civil. J'aurai l'honneur de soumettre sous peu un plan qui, je l'espère, nous permettra de loger commodément tous les Départements dans le même édifice et de mettre les archives et documents publics en parfaite sûreté.

Le tout humblement soumis,

LS. ARCHAMBEAULT,

Commissaire.

Département de l'Agriculture }
et des Travaux Publics. }
Québec, ce 19 Novembre 1873

RAPPORT
DU
Secrétaire du Conseil d'Agriculture
DE LA
PROVINCE DE QUEBEC

Pour l'année finissant le 30 Juin 1873.

A L'HONORABLE LOUIS ARCHAMBAULT, COMMISSAIRE DE L'AGRICULTURE ET DES TRAVAUX PUBLICS.

Monsieur le Commissaire,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel sur les délibérations du Conseil d'Agriculture pour l'année finissant au 30 Juin 1873. J'ai cru devoir réserver pour mon prochain rapport mes observations sur la dernière Exposition Provinciale, d'autant plus que toutes les questions de finances ne sont pas tout-à-ait réglées.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Commissaire,

Votre très-obéissant serviteur,

GEORGES LECLÈRE,
Secrétaire du Conseil d'Agriculture de la
Province de Québec.

RAPPORT DU SECRÉTAIRE DU CONSEIL D'AGRICULTURE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC
POUR L'ANNÉE FINISSANT LE 30 JUIN 1873.

En parcourant les délibérations du Conseil d'Agriculture pour l'année qui vient de s'écouler, j'ai la ferme confiance, M. le Commissaire, que vous serez convaincu que le Conseil d'Agriculture, fidèle à sa mission, s'est occupé consciencieusement des intérêts agricoles de cette Province. Son attention a surtout été dirigée vers le perfectionnement de nos sociétés d'agriculture, l'avancement de l'éducation agricole et la protection des industries qui se rattachent plus particulièrement à l'agriculture.

INDUSTRIES AGRICOLES.

Pour la première fois depuis son existence, le Conseil d'Agriculture s'est adressé au Gouvernement de cette Puissance pour lui demander de vouloir bien modifier son tarif de manière à favoriser l'agriculture du pays en imposant des droits assez forts sur les grains et les animaux importés des Etats-Unis et spécialement dans le but d'abolir les droits sur la culture du tabac dans ce pays. Il demandait aussi en même temps de favoriser l'établissement de sucreries, de féculeries, de manufactures de toile, de cordes, d'étoffes de laine, en n'imposant pas de droits sur ces produits manufacturés en Canada.

Le Gouvernement fédéral, ne pouvant pas accorder immédiatement toutes ces réformes qui affectaient sensiblement les revenus du trésor, promit de s'en occuper activement et comme preuve de ses bonnes dispositions à favoriser la classe des cultivateurs, il protégea généreusement une nouvelle branche d'exploitation agricole, en accordant une protection de dix années à la manufacture du sucre de betterave.

Tous ceux qui s'occupent d'agriculture, savent les efforts surhumains faits par notre savant agronome, M. le Chevalier Emile Bonnemant, pour établir parmi nous la culture de la betterave à sucre. Cet homme intelligent n'a pas épargné son temps, ses pas et démarches, son argent même, pour établir, dans ce pays, une manufacture de sucre de betterave. Il a été généreusement secondé dans son entreprise par les Gouvernements réunis de la Puissance et de la Province qui, par l'entremise du Conseil d'agriculture de cette province, ont fait distribuer de la graine de betterave à sucre à tous ceux qui en ont fait la demande. Nos cultivateurs ont compris tout de suite l'idée de M. Bonnemant et quelques uns ont même fait cette culture en grand, et ont été couronnés de succès à la dernière Exposition Provinciale, pour de bons et beaux échantillons de sucre de betterave, manufacturés par eux-

mêmes. D'après les renseignements que j'ai pris sur ce sujet, je n'ai aucun doute que la culture de la betterave à sucre dans ce pays peut se faire avantageusement sous le rapport de la fabrication du sucre et sous celui de la nourriture des animaux. J'ai eu l'occasion d'envoyer quatre échantillons de betteraves à sucre cultivées en quatre comtés de cette Province, au célèbre Dr. Goësmann, Professeur de Chimie au Collège Agricole de Amherst près Boston, avec prière de les analyser. D'après les observations de ce savant chimiste, il appert que les échantillons soumis à son examen contiennent $11\frac{1}{2}$, 10, $10\frac{1}{2}$ et 9 pour cent de matière saccharine, ce qui est déjà un bien beau résultat comparé à l'analyse de la betterave cultivée en Europe.

Comme vous le verrez par le rapport de plusieurs des sociétés d'agriculture, la culture des céréales n'a pas été très profitable aux cultivateurs depuis plusieurs années. On en attribue la cause principale à l'absence d'un marché pour écouler ces produits et aussi à l'extrême difficulté de se procurer la main-d'œuvre nécessaire. Nos cultivateurs devront donc s'occuper sérieusement à faire une culture profitable et payante, nécessitant peu de main-d'œuvre. Ils trouveront cela dans la culture de la betterave à sucre, si jamais on parvient à établir les sucreries de betterave dans ce pays. Espérons donc que les efforts de M. le Chevalier Bonnemant seront couronnés d'un plein succès.

HARAS NATIONAL.

Le Conseil d'Agriculture s'est encore occupé de l'établissement d'un Haras National, et ce, dans le but si patriotique d'encourager parmi la classe agricole l'élevage de chevaux de races améliorées. Nous savons par l'expérience de nos sociétés d'agriculture l'immense bien qui a été opéré par l'achat et l'importation de chevaux reproducteurs bien choisis, et en consultant les rapports officiels transmis à ce bureau, on se convaincra facilement que ce sont précisément les sociétés qui ont fait ces importations qui ont le plus prospéré. Mais toutes ces sociétés n'ont pas le même esprit d'initiative, la même hardiesse et les mêmes moyens pécuniaires; beaucoup d'entr'elles craignent d'encourir les risques de l'importation et les frais d'entretien qui sont la conséquence de l'achat d'un étalon. C'est pour celles-là que le Conseil s'occupa de la création d'un "Haras National." En effet, en favorisant l'établissement d'un Haras, le Conseil imposait, entr'autres, conditions celle d'offrir d'abord l'usage des étalons importés à la Société d'Agriculture, qui mettrait l'enchère la plus élevée. De cette façon, on créait une noble émulation parmi les sociétés d'agriculture qui avaient l'avantage de choisir parmi cinq ou six races différentes, les types qui convenaient le plus à leurs membres, et tout cela à un prix beaucoup au-dessous de celui de l'importation.

A une des séances du Conseil, M. le Chevalier E. Bonnemant, qui avait eu l'heureuse idée d'un Haras National, fut invité à donner quelques explications sur le sujet et avec cette facilité de langage qu'on lui connaît, il fit ressortir les avantages immenses pour le pays qui résulteraient de la création d'un Haras Na-

tional. Il traita la question en maître, faisant voir le bien incalculable opéré en France par les Haras, et dans un exposé bien clair il donna ses idées sur la manière de fonder un Haras en Canada, le choix judicieux qu'il fallait faire des sujets, les soins à apporter pour son entretien et les profits probables qui en résulteraient. Le Conseil fut très-satisfait des informations utiles données par M. Bonnemant, et lui en témoigna sa reconnaissance par un vote unanime de remerciements.

Tout en reconnaissant l'utilité et la nécessité même d'un haras, le conseil n'était pas dans une position à entreprendre lui-même la chose, et sous ces circonstances il s'adressa à l'honorable Commissaire de l'Agriculture pour le prier de vouloir bien user de son influence auprès du gouvernement pour favoriser autant qu'il le pourrait la création du haras. Cette recommandation du conseil fut reçue avec bienveillance de la part du gouvernement qui non seulement voyait la chose d'un bon œil, mais à certaines conditions promettait un subside pour le soutien d'un haras.

Après cette assurance on ne tarda pas à voir se former une compagnie à fonds social pour l'établissement d'un haras à Montréal ou dans ses environs. Cette compagnie, je suis heureux de le dire, compte parmi ses membres nos capitalistes français et anglais les plus influents de cette cité. Plusieurs de nos sociétés d'agriculture se sont empressées de prendre des actions dans cette entreprise nationale. Cette compagnie est incorporée, un capital suffisant pour l'achat et l'entretien de 15 étalons est souscrit et sera tout payé avant la fin de cette année, et selon toutes les probabilités nous aurons l'avantage de voir établi parmi nous ce haras national qui devra être, nous devons l'espérer, d'une utilité et d'un profit considérables pour nous.

VOIES PUBLIQUES.

Encouragé par les bonnes dispositions du gouvernement, le Conseil crut devoir espérer de nouvelles faveurs et se décida à demander une allocation supplémentaire dans le but spécial d'importer un concasseur de pierres et un rouleau mécanique pour la confection des chemins *macadamisés*. Le gouvernement de cette province convaincu qu'il rendrait un véritable service à la classe agricole en améliorant les voies de communication entre les campagnes et les grands centres de population, et par là qu'il favoriserait l'écoulement des produits de la ferme, prit cette mesure sous sa protection, et fit voter par le parlement une somme de \$5,000 destinée à l'achat d'un concasseur de pierres et d'un rouleau-mécanique. Ceux qui ont visité la dernière exposition provinciale ont pu voir fonctionner ces deux instruments et être pleinement convaincus des immenses services qu'il sont appelés à rendre. Ces instruments sont maintenant à la disposition des municipalités qui désireront s'en servir; pour cela elles n'ont qu'à s'adresser au Département de l'Agriculture qui leur fera connaître les conditions auxquelles elles pourront les avoir.

Le Conseil d'Agriculture a donc le droit de se réjouir des faveurs qu'il a obtenues du gouvernement et être convaincu qu'il est, de fait, le plus puissant

intermédiaire entre la classe agricole, qu'il représente, et le gouvernement de cette province qui a déjà donné des preuves non équivoques de ses bonnes dispositions pour tout ce qui se rattaché à l'agriculture

§ SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.

Le Conseil s'est encore occupé à donner aux Sociétés d'Agriculture une direction sage et éclairée en leur prescrivant certaines obligations qu'il considérait comme devant les conduire au meilleur but. Ces obligations ne sont pas toujours comprises par certaines Sociétés d'Agriculture qui oublient qu'en créant les Sociétés d'Agriculture le Gouvernement avait en vue l'amélioration de la classe agricole en introduisant dans le mode de culture ces perfectionnements qui doivent lui donner la plus grande récompense de son travail et du capital investi. Il est certain que jamais le Gouvernement n'a eu l'intention que les Sociétés d'Agriculture fussent être pour les cultivateurs une source de récréation en leur procurant une fête annuelle ; non, en instituant ces Sociétés il a exigé, comme condition première, que l'amélioration de l'Agriculture, fût leur point de mire, et c'est dans ce seul but que leur est donnée l'allocation annuelle.

Je ne veux pas de nouveau faire l'historique des Sociétés d'Agriculture ; cet ouvrage a déjà été fait dans le dernier rapport que j'ai eu l'honneur de vous soumettre. Je ne veux pas non plus faire des comparaisons pour savoir si nos Sociétés d'Agriculture sont bien ce qu'elles devraient être, ou si elles ont entièrement répondu au bien qu'on en attendait, je me contenterai d'affirmer que ces Sociétés ont été une source de beaucoup d'améliorations. Et je ne crains pas d'ajouter qu'on peut attribuer à leur bienfaisante influence, tout le progrès qui a été fait en agriculture dans ce pays. C'est par elles que le bétail du pays s'est soutenu et s'est amélioré ; c'est par elles que l'importation et la fabrication d'instruments aratoires perfectionnés ont été encouragées, c'est par elles que les produits de la ferme ont acquis une plus grande valeur ; c'est par elles enfin, que se sont faits tous ces perfectionnements en agriculture suivis de résultats profitables et qui sans elles n'auraient jamais pu être réalisés, soit par entreprise privée, soit par la dépense d'égales sommes d'argent par l'entremise d'autres agents. Comme toutes les autres institutions humaines, ces Sociétés sont susceptibles d'améliorations et de perfectionnements et c'est le but vers lequel tendent tous les efforts du Conseil d'Agriculture.

CONCOURS REGIONAUX.

Je ne vous fais pas l'analyse des rapports officiels transmis à ce bureau chaque année par les Sociétés d'Agriculture, je sais que ce travail a été fait dans ce bureau par M. Barnard qui avait obtenu la permission de les consulter, ce que j'en dirais ne serait que la répétition des observations de ce fonctionnaire.

Je me permettrai cependant d'attirer plus particulièrement votre attention sur l'excellent rapport de la Société d'Agriculture du comté de Chambly. Vous y verrez que cette Société, outre son exposition de comté, a tenu une exposition régionale, à la quelle ont concouru les quatre Sociétés de Chambly, Laprairie, Verchères No. 1 et Verchères No. 2. Je suis heureux de constater ici qu'à MM. Massue et Benoît, deux membres de ce Conseil, revient l'honneur d'avoir organisé cette exposition. Espérons qu'à l'exemple de la division Montarville, d'autres divisions électorales s'entendront pour favoriser ces concours régionaux. Je ne sais pas pourquoi on n'adopterait pas dans ce pays ce système de *concours régionaux* qui fonctionne depuis longtemps en France et qui y a produit de si bons résultats. L'expérience qui vient d'être faite dans la division Montarville et qui a été tentée avant par les Sociétés unies de Beauharnois, Huntingdon et Châteauguay prouve d'abondance le bien opéré par ces concours régionaux, car ces Sociétés sont certainement parmi celles qui ont fait les plus grands progrès.

Dans tous les cas, cette question des concours régionaux mérite la sérieuse considération du Conseil d'Agriculture. Le temps est peut être arrivé ou il faut généraliser ces sortes de concours en les imposant aux Sociétés d'Agriculture, peut être aussi, vaut-il mieux attendre que ces Sociétés en comprennent mieux l'importance et l'avantage pour les adopter d'une manière spontanée. Le Gouvernement et le Conseil d'Agriculture, j'en suis certain, verront toujours avec plaisir, toute tentative faite par les Sociétés d'Agriculture pour atteindre ce but.

ENSEIGNEMENT AGRICOLE.

En référant aux procédés du Conseil d'Agriculture, vous verrez, Monsieur le Commissaire, que le Conseil s'est aussi occupé de l'enseignement agricole. Dans mon dernier rapport j'ai eu l'honneur d'attirer votre attention sur cette question importante, je ne veux pas aujourd'hui revenir sur ce sujet; vous trouverez d'ailleurs un rapport de l'Ecole d'Agriculture de Ste. Anne Lapocatière et un autre de l'Ecole d'Agriculture de L'Assomption qui vous donneront quelques informations sur le progrès fait par ces deux institutions.

Je ne dois pas oublier de faire ici une mention honorable de l'Ecole Vétérinaire qui, grâce à la libéralité du Conseil d'Agriculture, se trouve maintenant placée sur un pied qui certainement ne laisse pas beaucoup à désirer. Sa réputation comme école pratique s'est étendue jusqu'aux Etats-Unis qui commencent à lui envoyer des élèves. Il est vrai de dire que le Conseil d'Agriculture n'a rien négligé pour seconder les efforts du savant Professeur McEachran qui est à la tête de cette institution. Et tout dernièrement encore, le Conseil dotait cette école de magnifiques cartes anatomiques destinées à rendre l'étude de cette science plus facile aux élèves. C'est la seule institution de ce genre dont les diplômes soient reconnus par les Universités de Dublin et d'Edinburgh et qui, dans ce pays, soit affiliée à l'Université McGill. Honneur donc au Professeur McEachran qui a réussi à faire disparaître les préjugés attachés à

l'exercice de cet art important, en montrant que, pour pratiquer l'art vétérinaire avec succès, il faut remplacer le charlatanisme par une véritable science.

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur le rapport ci-annexé du Comité auquel a été référée la question de l'établissement d'un collège d'Agriculture à Compton pour l'instruction de nos fils de cultivateurs d'origine anglaise.

Les principaux promoteurs de cette entreprise, au nombre de vingt-six, s'étaient organisés en association pour fonder cette Ecole et un acte à cet effet fut signé par eux. Sous ces circonstances, le Conseil d'Agriculture, croyant que toutes les difficultés étaient aplanies et que ce projet allait se réaliser, passa une résolution par la quelle il était décidé que l'octroi annuel voté en faveur de ce collège serait accordé, moins les \$800 votées pour venir en aide à ce Collège, et pour terminer ses arrangements que les \$600 votées pour les bourses seraient aussi payables.

Mais malheureusement, quant on en vint à l'exécution de ce projet, il y eut divergence d'opinion ; quelques-uns soutinrent qu'il était impossible de commencer les travaux avec une somme inférieure à *cinquante mille piastres*, les autres étaient d'opinion qu'ils pourraient facilement les entreprendre avec un sixième de cette somme. Ce fut alors que le comité d'enseignement se rendit à Compton pour avoir une idée juste de la situation, et comme vous pourrez le voir par son rapport, il offrit à cette association des conditions faciles et libérales basées sur ses propres calculs. Je regrette de dire que malgré ces bonnes dispositions du Conseil, l'affaire échoua complètement, les membres de l'association en question n'ayant pas cru devoir accepter les conditions imposées par le Conseil.

Voilà, Monsieur le Commissaire, un court résumé des opérations du Conseil d'Agriculture pendant l'année qui vient de s'écouler. J'ose espérer que la classe agricole surtout saura reconnaître et apprécier les efforts incessants faits par le Conseil d'Agriculture pour améliorer sa condition en travaillant comme il le fait pour l'instruire dans l'art de la culture. Si quelquefois, le Conseil prescrit certaines obligations qui ne s'accordent pas toujours avec les vues de nos cultivateurs, qu'ils soient persuadés néanmoins, qu'en le faisant le Conseil est toujours mu par les meilleurs sentiments à leur égard et que toujours il travaillera pour l'avancement de leur bien-être intellectuel, sans oublier tout ce qui tendra à leur procurer le bien-être matériel.

Le tout humblement soumis,

GEORGES LECLERE,

Secrétaire du Conseil d'Agriculture
de la Province de Québec.

 CONSEIL D'AGRICULTURE DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

Montréal, 19 Juin 1872.

Présents:—L'Hon. Commissaire de l'Agriculture, MM. Blackwood, Browning, Casavant, DeBlois, Faribault, Gaulet, Joly, Levesque, Massue, Marsan, Ross, et Sommerville.

Le Président ayant pris le fauteuil, le Secrétaire fait la lecture des procédés de la dernière assemblée qui sont approuvés.

Lecture d'une pétition des habitants de l'Île D'Orléans, comté de Montmorency, demandant la permission de former une seconde société dans ce comté.

Résolu,—Qu'attendu la position exceptionnelle des habitants de l'Île D'Orléans, le nombre des paroisses contenu dans cette île et la difficulté de communiquer avec la terre ferme, le Conseil d'Agriculture, prenant en considération l'étendue du comté, accorde la division telle que demandée par la pétition présentée ce jour.

MM. Browning et Massue font rapport qu'ils ont examiné les livres de compte du Secrétaire-Trésorier et ont trouvés les comptes corrects.

M. Browning, secondé par M. Blackwood, propose :

Qu'il soit permis aux Sociétés d'Agriculture qui se conformeront au règlement du 8 Mars dernier, en ayant une exposition d'animaux, de produits et de la laiterie et des manufactures domestiques, ou qui emploieront leur fonds à l'achat d'animaux reproducteurs de choix, d'avoir un concours de récoltes sur pied, pourvu que ce concours ne nuise en rien à l'exposition générale ci-dessus prescrite.—Adopté.

M. Ross, secondé par M. Browning, propose :

Que vû les malheureuses circonstances dans lesquelles se trouvent les habitants des comtés de Chicoutimi et du Saguenay, les Sociétés d'Agriculture des dits comtés soient autorisées à employer le montant de l'octroi auquel elles ont droit, de la manière qu'elles croieront la plus propre à aider efficacement les colons.—Adopté.

Lecture des pétitions des comtés de Chambly, Verchères et Laprairie, demandant au Conseil une certaine somme d'argent, comme encouragement pour être distribuée en prix au concours de ces trois comtés, qui aura lieu cet automne.

M. Browning, secondé par M. Ross, fait motion :

Que considérant que la division de Montarville'a, la première, pris l'initiative pour organiser un concours régionale, dix médailles en argent et vingt en bronze soient mises à sa disposition pour, à son bon plaisir, être distribuées à son premier concours régionale qui aura lieu dans le cours de cet automne.—Adopté.

M. Massue, secondé par M. Sommerville, fait motion :

Que le comité chargé en premier lieu de faire la visite des écoles d'agriculture reçoive instruction de les visiter de nouveau et d'en faire rapport d'ici au 1er Novembre prochain.—Adopté.

Lecture d'une petition des membres de la Société d'Agriculture de Shefford demandant certains changements dans les règlements généraux des sociétés d'Agriculture.

M. Browning, secondé par M. Massuë fait motion.

Qu'un Comité composé de MM. Levesque, Benoit et Blackwood, soit nommé pour examiner et étudier les règlements qui sont maintenant en existence pour le concours des fermes les mieux tenues, et que ce comité fasse rapport de leur fonctionnement à la prochaine assemblée régulière du Conseil,—Adopté.

M. Benoit, secondé par M. Massuë, propose :

Que le Conseil d'Agriculture de la Province de Québec prie humblement l'hon. Ministre de l'Agriculture de la Puissance du Canada, de bien vouloir prendre l'initiative d'une exposition de toute la Puissance pour l'automne 1873, laquelle devra avoir lieu dans la ville qui offrira le plus d'avantages pour cette exposition, et que copie de la présente résolution soit transmise à l'Hon. Ministre d'Agriculture de la Puissance,—Adopté.

M. Casavant fait motion :

Qu'il est désirable que les expositions de Comté et de District aient lieu l'avenir la même année que l'exposition Provinciale.

La discussion de cette motion est remise à la prochaine réunion du Conseil.

Résolu.—Que le Conseil reconnaît qu'un bon Journal d'Agriculture, aussi répandu que possible produirait de bons résultats, mais que le Conseil d'Agriculture ne possède pas dans le moment actuel, les fonds nécessaires pour donner l'encouragement suffisant et tel que demandé à ce Conseil pour assurer l'existence et l'efficacité d'un tel Journal.

Lecture d'une lettre de M. Desnoyers, Secrétaire des Commissaires des Ecoles Catholiques, invitant les membres du Conseil d'Agriculture à assister à l'inauguration de l'Académie commerciale Catholique de Montréal.

Et le Conseil d'Agriculture s'ajourne.

(Par ordre)

GEORGES LECLERE,
Secrétaire

CONSEIL D'AGRICULTURE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

Québec, 13 Novembre 1872.

PRÉSENTS :—Les Honorables L. Archambault, Beaubien, Chauveau, Price, Ross, MM. Benoit, Blackwood, Browning, Casavant, Faribault, Gaudet, Gray, Joly, Levesque, Marsan, Sommerville, Révd. S. Tassé.

Après lecture les procédés de la dernière assemblée sont approuvés.

L'Hon. L. Archambault secondé par M. Casavant fait motion :

Que M. Joly soit réélu Président, et M. Sommerville, Vice-Président du Conseil d'Agriculture pour l'année prochaine.

(Adopté à l'unanimité.)

Lecture du Rapport de l'École d'Agriculture de L'Assomption. La considération de ce rapport est renvoyée au Comité d'Education Agricole.

M. le Comte D'Arschat, étant introduit fait la lecture d'une pétition demandant un aide pécuniaire pour sa manufacture de féculé de pommes de terre.

Après discussion sur cette question le Conseil s'ajourne à 7 heures P. M

SÉANCE DU SOIR, (7 HEURES P. M.

PRÉSENTS :—Les Honorables L. Archambault, Chauveau, Ross et MM. Benoit, Beaubien, Blackwood, Casavaut, Faribeault, Massue, Sommerville et Tassé.

Lecture d'une pétition des habitants du Comté de Dorchester demandant la permission de former une seconde Société d'Agriculture dans ce Comté; instruction est donnée au Secrétaire d'envoyer copie de cette pétition à la société existante et lui demander les raisons qu'elle pourrait avoir contre la formation de cette seconde société.

M. Massue, secondé par M. Levesque, fait motion :

Que c'est avec un sentiment du profond regret que ce conseil a appris la mort du Major T. E. Campbell qui fut toujours un ami si dévoué de la cause agricole, et que ce Conseil saisit cette première occasion qu'il lui est offerte de présenter à sa famille ses condoléances en même temps que l'expression de sa plus vive sympathie.—Adopté.

Lecture d'une pétition du Dr. Charbonneau demandant une allocation de \$400 comme Professeur d'Art Vétérinaire à l'École d'Agriculture de L'Assomption.

M. Ross, secondé par M. Beaubien, fait motion :

Que cette pétition soit référée au Comité d'Ecoles d'Agriculture.—Adopté.

M. L. Beaubien, secondé par M. Ross, fait motion :

Que M. le Chevalier Bonnemant soit maintenant entendu sur l'établissement d'un Haras National dans la Province de Québec.

M. le Chevalier Bonnemant prend la parole et donne de longs et intéressants détails sur les immenses avantages qu'il y aurait à fonder un « Haras National » dans la Province de Québec. Il soumet au Conseil un projet renfermant ses idées sur la manière d'établir ce Haras dans cette Province, après quoi,

M. L. Beaubien, secondé par M. Sommerville, fait motion :

Que les membres du Parlement qui font partie du Conseil d'Agriculture forment un comité pour préparer une pétition à la Législature pour lui demander de vouloir bien accorder une allocation suffisante pour assurer la création d'un « Haras National » dans cette Province.—Adopté.

M. L. Beaubien, secondé par M. Sommerville, fait motion :

Que les représentants de la presse soient admis aux séances de ce Conseil et qu'avis public de cette motion soit donné dans les journaux avant ces assemblées.—Adopté.

M. Ross, secondé par M. L. Beaubien, fait motion :

Que les plus sincères remerciements de ce Conseil soient offerts à M. le Chevalier Bonnemant pour les suggestions utiles et pratiques qu'il a bien voulu faire à ce Conseil au sujet de l'établissement d'un « Haras National » dans la Province de Québec.—Adopté.

Considérant que l'octroi du Conseil d'Agriculture ne peut être efficace qu'en autant qu'il existe une surveillance suivie exercée pour assurer l'exécution de tous les règlements passés par le Conseil,

Il est proposé par M. Casavant, secondé par M. Benoit :

Qu'il soit résolu que MM. Tassé, Sommerville, Massue, Beaubien, Browning et Casavant forment un comité exécutif du Conseil d'Agriculture pour veiller à l'exécution de toutes les mesures passées par le Conseil, et que ce même comité soit aussi chargé de préparer d'avance les mesures à proposer au Conseil; ce comité devra s'assembler aussi souvent qu'il sera nécessaire dans l'endroit que le comité jugera convenable.—Adopté.

M. Benoit, secondé par M. Massue, fait motion :

Que considérant que l'empierrement des chemins est absolument nécessaire pour assurer le progrès de l'agriculture dans la Province, il soit résolu: Que ce Conseil prie respectueusement le Gouvernement, en attendant qu'il puisse subventionner directement cette entreprise, de provoquer la passation d'une loi qui l'autorise à acheter le meilleur concasseur de pierre connu, pour le mettre à la disposition des compagnies d'empierrement, suivant telles conditions que le Gouvernement jugera convenables pour la conservation de cette machine et pour se rembourser simplement de ses avances.—Adoptée et référée au même comité que celui pour le Haras.

Proposé par M. Levesque, secondé par M. Faribault :

Que ce Conseil fasse la demande au Gouvernement d'une allocation additionnelle de la somme de \$5,000 afin de pouvoir offrir des prix pour les fermes les mieux tenues dans chaque paroisse de cette Province.—Adopté.

M. Tassé, secondé par M. Marsan, fait motion :

Qu'une demande soit faite au Gouvernement Provincial pour venir en aide aux établissements industriels dont les matières premières sont des produits agricoles, tels que Féculerie, Sucrierie, etc.; qu'une demande par pétition soit faite à la Législature Fédérale de modifier le tarif en vue de favoriser l'agriculture du pays, par exemple imposer des droits assez forts sur les grains et les animaux des Etats-Unis et spécialement abolir les droits sur le tabac cultivé dans ce pays; qu'une demande soit faite à la Législature de favoriser l'établissement de sucreries, féculeries, manufactures de toile, cordes, étoffes de laine, en n'imposant pas de droit sur les produits manufacturés dans ce pays, en établissant des droits doubles ou au moins plus forts sur ces mêmes produits venant de l'étranger et même des Iles Britanniques et promettant que ce tarif sera maintenu pendant au moins environ dix ans.—Adopté.

Proposé par M. Benoit, secondé par M. Casavant :

Qu'une pétition soit présentée au Gouvernement Fédéral de la part du Conseil d'Agriculture de la Province de Québec le priant de vouloir bien prendre des mesures pour envoyer un délégué ou commissaire à l'Exposition Universelle de Vienne pour représenter les intérêts de cette Province.—Adopté.

Le Conseil s'ajourne à demain, 14ème jour de Novembre, à 9 heures A M

SÉANCE DE 9 HEURES A. M.

Les mêmes étant présents, le Secrétaire fait lecture du rapport chargé de s'enquérir de la possibilité d'établir une Ecole d'Agriculture à Compton.

M. Casavant, secondé par M. Gaudet, fait motion :

Que le rapport de ce comité soit adopté et que lorsque l'Association du Collège Agricole de Compton aura prouvé à la satisfaction du Conseil : 1^o. Qu'elle a en mains les fonds suffisants pour procéder à l'établissement du Collège dans les proportions qui ont paru nécessaires au comité, telles qu'établies dans son rapport présenté aujourd'hui, ce qui entraînerait une dépense de \$18,000 pour la première année, et 2^o. Qu'elle a obtenu du Conseil Municipal de Compton une prolongation de délai fixé pour l'ouverture du Collège assez considérable pour donner le temps nécessaire de faire tous les préparatifs nécessaires, qu'alors le Conseil paie à l'Association du Collège Agricole de Compton l'octroi annuel accordé aux Collèges Agricoles et les arrérages de cet octroi depuis le 1^{er} Mars 1871, à condition que l'Association donnera au Conseil d'Agriculture une hypothèque sur les bâtisses et les fermes du Collège pour la somme de \$5,000 afin de donner au public les sûretés qu'il est du devoir du Conseil d'Agriculture d'exiger.—Adopté.

M. L. Beaubien, secondé par M. Marsan, fait motion :

Que M. le Président du Conseil soit prié de s'adresser à l'Honorable Ministre de l'Instruction Publique priant cet Honorable Monsieur de vouloir bien faire distribuer dans les écoles primaires de la campagne, comme livres d'école, des petits traités d'agriculture à la portée des élèves, entr'autres le Petit Manuel d'Agriculture du Dr. Larue.—Adopté.

M. Benoit, secondé par M. Massue, fait motion :

Qu'il est désirable que les engrais ou amendements de quelque nature que ce soit, destinés à l'amélioration du sol, passent sans payer dans toutes les barrières sur chemins macadamisés, planchiés et autres, et que le Conseil d'Agriculture prie respectueusement le Gouvernement de passer une loi à cette fin.—Adopté.

M. L. Beaubien, secondé par M. Levesque, fait motion :

Que la somme de 30 centins sur la souscription de chaque membre des sociétés d'Agriculture soit retenue par le Conseil, qui avec cette somme publiera un journal Agricole illustré dans les langues anglaises et françaises ; que ce journal sera distribué gratuitement à chaque membre des sociétés d'Agriculture.—Adopté

M. Ross, secondé par M. Gaudet, fait motion :

Qu'en conformité à la motion précédente, le comité exécutif nommé par ce Conseil soit chargé de demander des soumissions pour l'impression d'un journal d'Agriculture illustré et de faire rapport sur ces soumission à la prochaine assemblée du Conseil.—Adopté.

M. L. Beaubien, secondé par M. Levesque, fait motion :

Que l'Exposition Provincial ait lieu l'année prochaine à Montréal à la condition que la corporation de cette ville accorde au Conseil d'Agriculture la somme de \$5000 pour les fins de l'Exposition ; que la date en soit fixée par le comité exécutif aussitôt que la ville de Montréal aura voté les \$5000 et que les annonces en soient faites dans les journaux immédiatement après cette décision.—Adopté.

M. Massue, secondé par M. Lévesque, fait motion :

Qu'il est urgent que les productions de la Province de Québec soient représentées à l'exposition de Vienne, et qu'un comité composé de MM. Joly, Massue et

Archambault soit nommé avec instruction de s'enquérir du ministre d'agriculture de la Puissance des moyens à adopter pour permettre à nos agriculteurs d'exposer leurs produits à Vienne.—Adopté.

M. Benoit, secondé par M. Casavant, fait motion :

Qu'une pétition soit présentée au Gouvernement Fédéral de la part du Conseil d'Agriculture de la Province de Québec, de bien vouloir prendre des mesures pour envoyer un délégué ou commissaire à l'exposition universelle de Vienne pour représenter les intérêts industriels et agricoles de la Puissance.—Adopté.

M. L. Beaubien, secondé par M. Sommerville, fait motion :

Que l'usage du terrain du Conseil d'Agriculture de Montréal soit accordé au comité du Ayrshire Herd Book pour y tenir la foire annuelle que ce comité a l'intention de fonder pour la vente d'animaux pur sang seulement. Mais le comité ne devra nuire en rien aux expositions tenues par le Conseil, il devra voir à la réparation de tout dégat fait et n'occuper le terrain que pendant l'espace de trois jours et après avis donné au secrétaire du Conseil.—Adopté.

Lecture du rapport du comité pour réviser les règlements pour les fermes les mieux tenues; ce rapport est adopté et le secrétaire reçoit instruction de le faire imprimer tel qu'amendé pour le distribuer parmi les Sociétés d'Agriculture.

M. Lévesque, secondé par M. Blackwood, fait motion :

Que la pétition des habitants du district de Bedford déjà filée à la dernière assemblée du Conseil, demandant la permission de faire leurs règlements pour les terres les mieux tenues avec les immunités de la clause XVe des règlements du Conseil, soit accordée pour l'année prochaine.—Adopté.

M. Tassé, secondé par M. Lévesque, fait motion :

Que la résolution de ce Conseil, en date du 26 Octobre, soit amendée en remplaçant le mot "pourra" par "devra," de manière à rendre les concours de paroisses obligatoires.—Adopté.

Par ordre,

GEORGES LECLERE,
Secrétaire.

COSEIL D'AGRICULTUEE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

Montréal, 3 mars 1873,

Présents :—l'hon. J. O. Beanbien, MM. L. Beaubien, Benoit, Browning, Blackwood, Faribault, Gaudet, Lévesque, Marsan, Messue, Sommerville et rév. S. Tassé.
Présidence de M. Sommerville.

Les procédés de la dernière assemblée sont lus et approuvés. Le secrétaire fait lecture d'une lettre de M. Joly, expliquant qu'il ne pourra pas se rendre à cette assemblée avant le quatre courant.

Lecture d'une résolution des directeurs provisoires de l'école d'agriculture de Compton, annonçant au Conseil qu'ils ne peuvent accepter les conditions offertes dans la résolution du Conseil en date du 14 Novembre 1872

Résolu.—Que l'hon. Commissaire de l'agriculture et M. le Président du Conseil soient priés de faire et de présenter au Parlement Fédéral une pétition conformément à la motion du révd. Messire Tassé en date du 14 novembre 1872.

Lecture des procédés du comité exécutif.

Considération de ce rapport remise à demain.

Lecture des pétitions des sociétés d'agriculture de Beauce, Chambly, Champlain, Charlevoix No. 2, Drummond No. 2, Huntingdon No. 1 et 2, Lévis et Ottawa No. 2, St. Hyacinthe, Richelieu, Richmond et Yamaska, demandant d'être exemptées du concours des terres les mieux cultivées pour les raisons y mentionnées; et lecture d'une pétition des habitants d'une partie du comté de Dorchester, demandant la permission de former une seconde société d'agriculture dans ce comté.

M. Marsan, secondé par M. Blackwood, fait motion :

Que toutes les pétitions des sociétés d'agriculture demandant certains changements dans le programme de cette année, ainsi que celle des habitants du comté de Dorchester soient référées au comité exécutif.—Adopté.

L'hon. J. O. Beaubien, secondé par M. Lévesque, fait motion :

Que cette partie du rapport exécutif qui demande à ce que toute motion tendant à affecter la direction ou la régie des sociétés d'agriculture soit référée au comité exécutif soit adopté.—Adopté.

Et le Conseil s'ajourne à demain matin à dix heures.

Mardi, 4 mars 10 heures A. M.

Les mêmes étant présents, le secrétaire fait la lecture du rapport du comité exécutif sur les différentes pétitions qui lui ont été soumises.

M. L. Lévesque, secondé par l'hon. J. O. Beaubien, fait motion :

Que le rapport du comité exécutif soit amendé de manière à ce que les conclusions de la pétition du comté de Joliette soient accordées à la condition que cette société dépose le montant destiné à l'achat d'un étalon entre les mains du Conseil, et que cette somme soit retenue sur l'octroi du gouvernement comme garantie de la bonne foi de sa demande et qu'elle ne soit payée que sur la présentation d'un certificat d'achat.

Cette motion étant mise aux voix est adoptée sur la division suivante :

Pour :—L'hon. J. O. Beaubien, MM. Blackwood, Benoit, Faribault, Lévesque et Marsan (6).

Contre :—MM. L. Beaubien, Browning et Tassé (3).

M. Benoit, secondé par M. Faribault, fait motion :

Que le rapport du comité exécutif soit amendé quant à la pétition du comté de Chambly de la même manière que celui de Joliette.—Adopté sur la même division.

L'hon. J. O. Beaubien, secondé par M. Marsan, fait motion :

Que le rapport du comité exécutif, quant à la pétition de la société d'agriculture No. 2, Charlevoix, soit amendé de la même manière que celui de Joliette et Chambly.—Adopté sur même division.

Le Conseil confirme la décision du comité exécutif pour les pétitions des sociétés d'agriculture de Richmond, Drummond No. 2, Ottawa No. 2, Huntingdon Nos. 1 et 2. En conséquence ces sociétés sont exemptées de tenir un concours des terres les mieux cultivées, en raison de la disposition particulière du terrain dans ces comtés et qui ne se prête pas à ces sortes de concours.

Le Conseil confirme la décision du comité exécutif relativement aux pétitions des sociétés d'agriculture de Beauce, Champlain, Lévis, St. Hyacinthe et Yamaska ; ces sociétés ne pouvant être exemptées d'avoir un concours de terres les mieux tenues.

Le secrétaire continue la lecture du rapport des délibérations du comité exécutif, et après quelques changements, l'hon. Beaubien fait motion, secondé par M. Lévesque :

Que le rapport du comité exécutif soit adopté tel qu'amendé.—Adopté.

M. Faribault, secondé par M. Blackwood, fait motion :

Qu'en conformité à la demande du comité exécutif, les seuls comités ou commissions permanents pour l'avenir seront, le comité exécutif, le comité des expositions et celui des écoles d'agriculture en date du 12 octobre 1869.

Et le Conseil s'ajourne à 1.30 P. M.

SÉANCE DE 1.30 HEURE P. M.

Les mêmes étant présents, le Secrétaire fait la lecture de la résolution du Comité exécutif sur la question du journal d'Agriculture et après discussion il est résolu :

Que l'interprétation des clauses 5 et 7 de la 36^{me} section Vic. chap. XV soit soumise aux officiers en loi de la couronne afin d'établir si le Conseil d'Agriculture a le droit de régler l'emploi de tous les fonds des sociétés d'Agriculture de comté, ou s'il n'a de contrôle que sur l'emploi, d'un tiers de la subvention du gouvernement pour des fins spéciales telles qu'indiquées dans la clause 5 : et que dans le cas où la réponse serait que le Conseil peut ordonner la manière dont tous les fonds devront être employés, le Comité exécutif pourra prendre action sur la résolution du Conseil en date du 14 novembre 1872 concernant l'établissement d'un journal agricole et faire rapport au Conseil à sa prochaine séance.—Adopté.

Le secrétaire soumet le rapport de l'École d'Agriculture de Ste. Anne, ce rapport est référé au Comité des Écoles.

Le secrétaire soumet les différents traités d'Agriculture qui ont été envoyés au bureau du Conseil conformément à l'annonce publiée dans les divers journaux offrant une récompense de \$300, et une médaille en or pour le meilleur traité d'Agriculture pratique etc., suivent la résolution de ce Conseil en date du 27 octobre 1870.

M. Massne, secondé par M. Bowning, fait motion :

Que MM. Tassé, Levesque, Casavant et Blackwood forment un comité pour examiner les différents traités d'Agriculture qui ont été envoyés au Conseil en vertu de certaines annonces faites dans les journaux et faire rapport.—Adopté.

M. Browning, secondé par M. Tassé, fait motion :

Que l'Hon. Commissaire d'Agriculture soit prié de vouloir bien faire la

nomination des membres du Conseil des Arts et Manufactures le plutôt possible, attendu que la nomination immédiate de ces membres est absolument nécessaire pour compléter l'organisation de la prochaine exposition provinciale.—Adopté.

Le Conseil confirme la décision du comité exécutif recommandant que la pétition de plusieurs habitants du comté de Dorchester, demandant la permission de former une seconde société d'Agriculture dans ce comté soit renvoyée aux pétitionnaires avec prière de mettre en regard du nom des souscripteurs, le lieu et nom du Township de leurs résidences.

(Confirmé.)

H. G. JOLY,
Président.

GEORGES LECLERE,
Secrétaire.

CONSEIL D'AGRICULTURE DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

Montréal, 3 juin 1873.

Présents :—L'Hon. Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics, Hon. J. J. Ross, Hon. M. H. Cochrane, Hon. J. O. Beaubien, MM. L. Beaubien, Blackwood, Browning, Casavant, Faribeault, Gondet, Gauvreau, Joly, Levesque, Marsan, Massue, Rvd. F. Pilote, Sommerville et Rvd. Messire Tassé.

Lecture et adoption des procédés de la dernière assemblée.

Le Secrétaire fait la lecture de la réponse de l'Hon. M. Irving, Procureur-Général sur l'interprétation de certaines clauses du Statut donnant au Conseil le droit de prescrire aux Sociétés d'Agriculture l'emploi d'une certaine somme de leur octroi.

Il est résolu de communiquer de nouveau avec L'Hon. Procureur-Général au sujet de l'interprétation des clause 5^{me} et 9^{me} de la Sect. 36^{me} du chap. 15^{me} de la 32^{me} Vict. et de lui soumettre la question suivante, savoir :

Question ? Devons-nous comprendre par la clause en question, que le Conseil d'Agriculture a le droit de faire organiser par les Sociétés d'Agriculture, des concours pour les fermes les mieux cultivées, des concours pour les récoltes sur pieds, et des partis de labour ; d'en fixer le mode, l'époque et les conditions ; de déterminer les primes, et en même temps cette clause de la loi étant mise à exécution par l'intervention du Conseil ; le même Conseil a-t-il encore le droit en vertu de la clause 5^{me}, de prescrire aux Sociétés d'Agriculture l'emploi d'un tiers de leur part de l'octroi pour une branche spéciale d'exploitation Agricole ou industrielle, ou par l'enseignement agricole, en vertu de l'amendement de la dite clause 5^{me} passée en 1872.

Lecture du rapport suivant du Comité Exécutif.

Comité Exécutif, Montréal 2 juin 1873.

Présents :—MM. Beaubien, Massue, Browning, Sommerville et rév. M. Tassé.

Lecture et adoption des procédés de la dernière assemblée.

Lecture de la réponse de l'hon. procureur-général à la question qui lui a été

soumise au sujet du montant d'argent dont le Conseil a le droit de prescrire l'emploi aux sociétés d'agriculture.

Résolu, — Qu'après avoir pris connaissance de la lettre de l'hon. procureur-général, le comité exécutif ne croit pas pouvoir procéder davantage dans la question du Journal Agricole.

Lecture d'une lettre de M. Pell, secrétaire de la société d'agriculture et d'horticulture de Montréal, demandant qu'il soit permis à cette société de retrancher de sa liste de prix ceux qu'elle a coutume d'offrir pour les produits agricoles, attendu que le Conseil en offre lui-même dans son exposition provinciale.— Accordé.

Lecture d'une pétition de la société d'agriculture de Châteauguay, demandant la permission de tenir une exposition d'animaux en outre du concours des fermes

Cette pétition est accordée à la condition expresse que le concours des fermes aura lieu conformément au programme du Conseil.

La société d'agriculture de Berthier demande à être exemptée du concours des paroisses, attendu qu'elle se trouve endettée par l'acquisition d'un étalon, et qu'en second lieu que l'inondation de ce printemps a tellement ruiné la terre que ces concours sont impossibles.

Le comité ne croit pas devoir accorder cette pétition, les raisons alléguées ne lui paraissant pas suffisantes.

La société d'agriculture de Wolfe No. 2, demande à être exemptée du concours des fermes les mieux tenues. Le comité ne croit pas devoir accorder cette demande. Cette société n'ayant pas donné aucune raison au support de sa demande.

La société de Stanstead demande à être exemptée de concours des fermes parce qu'elle croit que ces concours tous les deux ans sont trop fréquents et ne rencontrent pas les vues de ses directeurs. Le comité ne considérant pas ces raisons suffisantes refuse d'accorder cette demande.

La société d'agriculture de Beauharnois expose que par sa dernière importation d'Angleterre, elle se trouve endettée de \$1,484, et demande en conséquence d'être exemptée du concours des terres pour le comté et les paroisses.

M. Browning, secondé par M. Sommerville, propose :

Que la pétition de la société d'agriculture du comté de Beauharnois demandant à être exemptée du concours de fermes pour cette année parce qu'elle se trouve endettée de la somme de \$1,484, provenant de l'importation faite l'automne dernier d'un étalon pur sang anglais soit accordée.

Le comité en recommandant au Conseil d'accorder cette pétition doit encore enregistrer sa désapprobation de faire aucune exception, si ce n'est dans le cas où il est absolument impossible d'avoir ce concours en raison de la conformation et de la nature du terrain ou autres raisons semblables ; en même temps le Conseil ne peut refuser d'accorder la pétition dans le cas présent, le Conseil ayant déjà à sa dernière réunion et contre l'opinion de ce comité accordé la pétition de la société du comté de Joliette et autres qui n'avaient pas encore importé, mais qui se proposaient de le faire.—Adopté.

Lecture d'une pétition des habitants d'une certaine partie du comté de Pontiac, demandant la formation d'une seconde société d'agriculture dans ce comté.

Le comité ne croit pas devoir recommander d'accorder cette pétition parce

que la division telle que demandée serait certainement défectueuse sous plus d'un rapport et notamment sous celui de la distribution de la population dans ce comté.

Pétition des habitants d'une partie du comté de Dorchester demandant la permission de former une seconde Société d'Agriculture dans ce comté.

Le comité croit que cette pétition doit être rejetée, vu que la partie que l'on veut inclure dans la nouvelle division ne possède pas encore une population suffisamment dense pour autoriser le Conseil à donner le même encouragement à cette nouvelle moitié du comté que celui qu'il accorde à cette partie où la population est plus dense et où l'agriculture, à raison de l'épuisement du sol par une longue culture, a besoin d'encouragement pour l'amélioration.

Et le comité s'ajourne.

(Signé,)

LOUIS BEAUBIEN,
Président.

Le Conseil confirme la décision du comité pour les Sociétés d'Agriculture de Montréal et de Chateaugay.

M. Levesque, secondé par M. Casavant, fait motion :

Que relativement à la pétition de la Société de Beauharnois, le rapport du comité soit amendé, de manière à exempter pour cette année le comté de Beauharnois des concours des paroisses pour les fermes les mieux tenues et pour les récoltes sur pieds seulement, laissant comme au comté de Berthier l'obligation des concours de comté.—Adoptée sur division.

Le Conseil confirme la décision du Comité Exécutif au sujet des pétitions de plusieurs habitants des comtés de Pontiac et de Dorchester, demandant la formation d'une seconde société dans ces comtés.

L'Honorable J. J. Ross, secondé par M. Gaudet, fait motion :

Que les Sociétés d'Agriculture aient le droit de nommer un, deux ou trois juges pour faire la visite des terres les mieux cultivées et des récoltes sur pieds.

Cette question est référée au Comité Exécutif avec prière de faire rapport.

Quant à celui de Berthier, M. Levesque, secondé par l'Honorable J. J. Ross, fait motion :

Que le rapport du Comité Exécutif soit amendé de manière à exempter la Société d'Agriculture de Berthier de tenir un concours de terres les mieux cultivées dans les paroisses pour les raisons énoncées dans sa pétition.—Accordé.

Le Secrétaire reçoit instruction d'écrire à toutes les Sociétés qui ont été exemptées cette année du concours des fermes les mieux cultivées, que cette exemption n'est bonne que pour cette année seulement et ne lie nullement le Conseil pour l'avenir, et aux Sociétés de Stanstead et Wolfe No. 2 qu'elles envoient de suite les raisons pour lesquelles elles demandent d'être exemptées du concours des terres les mieux tenues, et que si les raisons données sont les mêmes que celles de Richmond, Drummond et autres, le Secrétaire soit autorisé à accorder l'exemption demandée pour cette année.

E le Conseil s'ajourne à 3 heures P. M

SÉANCE DE 3 HEURES P. M.

Les mêmes étant présents, le Secrétaire fait la lecture du rapport suivant le Comité Exécutif sur la motion de M. Ross. Le Comité Exécutif pense qu'il serait dangereux de permettre aux Sociétés d'Agriculture d'employer moins de trois juges pour les concours des terres et grains sur pieds, vu que la partialité ou du moins la possibilité de partialité serait alors trop facile.

(Signé,)

LOUIS BEAUBIEN,
Président.

M. L. Beaubien, secondé par M. Levesque, fait motion :

Que le rapport du Comité Exécutif soit adopté.

Cette motion est adoptée sur la division suivante :

POUR.—MM. Archambault, J. O. Beaubien, Browning, L. Beaubien, Casavant, Faribeault, Grary, Levesque, Marsan, Massue, Pilote, Sommerville et Tassé (13).

CONTRE.—MM. Blackwood, Gaudet, Gauvreau et Ross (4).

Résolu.—Que toutes les pétitions, motions, ou résolutions qui doivent être soumises au Conseil d'Agriculture seront envoyées au Secrétaire, quelques jours avant les assemblées afin d'être par lui soumises au Comité Exécutif qui fera rapport au Conseil.—(Adopté).

Le comité présente le rapport de ses procédés jusqu'à ce jour.

M. Gauvreau, secondé par M. Marsan, fait motion :—Que les procédés du comité d'exposition soient approuvés.—(Adopté.)

L'Hon. M. Archambault, secondé par M. Levesque, fait motion :

Que MM. Browning et Massue soient nommés auditeurs pour examiner et auditer les comptes du Secrétaire.—(Adoptée).

Résolu.—Que la prochaine assemblée régulière du Conseil aura lieu le premier mercredi d'Octobre, mais que le Conseil s'assemblera pendant l'Exposition dès le premier jour et chaque fois qu'il sera nécessaire pendant la dite Exposition.

Et le Conseil s'ajourne.

A. SOMMERVILLE.

AU CONSEIL D'AGRICULTURE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

Le comité auquel a été référée la question du Collège d'Agriculture, projeté à Compton, a l'honneur de faire rapport comme suit :

Les difficultés qui ont donné lieu à la nomination de ce comité sont le résultat d'un malentendu, quant aux proportions à donner à la nouvelle institution.

Les principaux promoteurs de cette entreprise, au nombre de vingt-six, s'étaient organisés en association et un acte à cet effet fut dressé et signé par eux le onze février 1871.

L'accord le plus parfait existait entre eux, lorsque le Conseil d'Agriculture passa unanimement, le premier mars 1871, la résolution suivante :

“ Que :—Considérant que les Directeurs de l'École d'Agriculture de Compton ont prouvé au Conseil d'une manière satisfaisante, qu'ils étaient préparés à commencer leurs opérations, qu'il soit résolu que l'octroi annuel voté en faveur de ce Collège (moins les \$800 payés par le Gouvernement) soit payable dès à présent, par quartiers payables d'avance, à commencer du premier mars 1871 ; et que les \$600, votées pour les bourses soient aussi payables cette année, quoiqu'il n'y ait pas encore le nombre d'élèves convenu (20) et ce pour venir en aide au Collège Agricole et pour terminer ses arrangements.”

Encouragé par ce vote, l'association voulut se mettre de suite à l'œuvre ; quand on en vint à l'exécution de ce qui, jusque-là n'avait été qu'un projet, les divergences d'opinion commencèrent à se dessiner, et elles se résument comme suit :

D'un côté, l'on soutient que c'est gaspiller l'argent du public et des particuliers, sans la moindre perspective de compléter l'ouvrage, que de commencer avec moins de cinquante mille piastres en mains.

De l'autre côté, l'on est prêt à commencer, et l'on se prétend certain de mener l'entreprise à bonne fin, avec moins d'un sixième de cette somme.

Le Conseil d'Agriculture a chargé ce comité de faire rapport, et nous nous sommes, en conséquence, rendus à Compton, où nous avons rencontré, le 24 octobre dernier, les principaux membres de l'Association du Collège Agricole, dûment notifiés plusieurs jours d'avance.

Il y avait deux questions à résoudre :

1o. Quel est le montant indispensable pour établir le Collège et le mettre en état de donner une bonne éducation agricole, joignant la pratique à la théorie, ainsi qu'exigé par le Conseil ?

2o. Quel est le montant actuellement à la disposition de l'Association ?

Premièrement, votre comité est d'opinion que l'Association aura besoin de \$18,000.00 réalisables dans l'année où elle commencera ses bâtisses et autres préparatifs, pour les objets suivants :

Bâtisses du Collège, d'après plans et soumissions.....	\$ 8,876.00
Mobilier, etc., etc., tous nécessaires pour compléter.....	2,124.00
Total bâtisses du Collège.....	\$11,000.00
Granges, étables et autres bâtisses de ferme.....	2,500.00
Réparations aux clôtures, grains de semence, etc., etc.....	1,000.00
Bétail, instruments d'agriculture, etc., etc.....	3,500.00
	\$18,000.00

Le prix de la ferme n'est pas entré en compte, le Conseil Municipal de Compton ayant généreusement donné à l'Association un terrain de 150 acres en superficie qu'il a payé \$4,500.00.

Avec ce terrain, et le reste de l'institution sur un pied proportionné aux dépenses énumérées plus haut, votre comité est d'opinion que le Collège Agricole de Compton, s'il est bien administré, sera en mesure de rendre de grands services à l'agriculture.

Il vaut mieux commencer modestement pourvu que l'on ait les moyens suffisants pour réussir, que de ne rien faire, parce que du premier coup l'on ne peut pas rivaliser avec les grands Collèges Agricoles des Etats-Unis et de l'Europe.

Deuxièmement, quant au second point, le comité évalue à \$7,555.00 le montant actuellement à la disposition de l'Association du Collège (incluant même l'octroi du Conseil, comme si la résolution du 1er Mars 1871 avait été mise à exécution) :

Montant reçu du Conseil Municipal de Compton étant \$1,621 avec les intérêts, soit.....	\$1,700.00
Octroi du Gouvernement pour l'année finissant Juin 1871.....	800.00
Do do do do 1872.....	800.00
Octroi du Conseil au taux de \$1,800 par année à partir du 1er Mars 1871 au 30 Novembre 1872	3,150.00
Un dixième de la souscription de \$11,050 promis par les citoyens de Compton et autres Townships de l'Est, payable en dix ans, un dixième par année.....	1,105.00
	\$7,555.00

Le Colonel Pomroy, Président de l'Association du Collège, a offert de payer de suite mille piastres, c'est-à-dire la moitié de sa souscription, ce qui porterait la somme maintenant disponible à \$8,455.00.

Votre comité est d'opinion qu'il ne serait pas prudent de commencer les travaux du Collège avec des ressources aussi limitées, mais il croit que si l'on peut engager les souscripteurs à donner leurs billets pour le montant de leurs souscriptions, dans une telle forme et de manière que l'Association puisse les négocier sans autre perte que l'intérêt—que, dans ce cas, l'Association aura en mains les ressources suffisantes pour justifier le Conseil à lui payer l'octroi et les arrérages, depuis le premier Mars mil huit cent soixante et onze.

Il y a une autre difficulté à surmonter : l'acte de donation de la terre de 150 acres et de la somme de \$1,621, par la Municipalité de Compton à l'Association du Collège, contient la condition expresse que les bâtisses du Collège seront terminées et le Collège en opération avant le 21 Février 1871, à défaut de quoi l'immeuble et l'argent retourneront à la Municipalité.

Il n'y a pas de doute que l'Association n'obtienne facilement que le délai soit prolongé dès qu'elle aura satisfait le Conseil Municipal, qu'elle est prête à se mettre à l'ouvrage, qu'elle a les moyens de finir ce qu'elle commencera.

Le comité en terminant prend la liberté de rappeler au Conseil l'unanimité avec laquelle, il y a deux ans, il choisi Compton comme l'endroit le plus favorable, dans tous les Townships de l'Est, pour y établir un Collège Agricole. Les mêmes raisons qui ont alors décidé le Conseil à choisir Compton, militent en sa faveur aujourd'hui, et avec encore plus de force, car la libéralité de son Conseil Municipal et de ses citoyens prouvent que Compton est digne de la préférence qui lui a été accordée.

Québec, 13 Novembre 1872.

H. G. JOLY,
Président du Comité.

R A P P O R T

DE

L'ÉCOLE D'AGRICULTURE

DE L'ASSOMPTION

POUR 1870-71 ET 71-72.

—:O:—

*A. H. G. Joly, Ecr., Président du Conseil d'Agriculture de la Province
de Québec.*

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport de notre école d'Agriculture, ainsi que celui de la Ferme qui y est attachée, pour les années 1870-71 et 71-72. En mettant ce rapport en regard des deux précédents vous y remarquerez des progrès assez considérables opérés de l'une et de l'autre part dans cet espace de temps. Ces progrès, nous l'espérons, M. le Président, nous feront trouver grâce devant le Conseil pour le retard où nous sommes d'une année.

EMPLOI DES \$2000 POUR CHACUNE DE CES DEUX ANNÉES, 1870-71.

Directeur.....	\$ 250 00
Assistant Directeur.....	200 00
Professeur d'Agriculture.....	600 00
do do Art Vétérinaire.....	60 00
do do Droit Rural.....	60 00
Chef de pratique.....	200 00
Loyer de la maison.....	160 00
Assurance do	15 33
Chauffage et éclairage.....	91 90
Serviteurs.....	90 00
Correspondances.....	3 00
Pharmacie.....	50 00
Livres.....	20 00
Ustensiles.....	20 00
Papeterie.....	2 15
Voyages.....	10 00
Journaux, Impressions.....	28 45
Atelier.....	50 00
Un semoir.....	100 00

\$ 2010 83

1871-72.

Directeur.....	§ 250 00
Assistant Directeur.....	200 00
Professeur d'Agriculture.....	600 00
do do Art Vétérinaire.....	60 00
do do Droit Rural.....	60 00
Chef de pratique.....	226 00
Loyer de la maison.....	160 00
Assurances do	15 33
Chauffage et éclairage.....	100 14
Serviteurs.....	90 00
Correspondances.....	3 00
Papeterie.....	12 25
Voyages.....	15 25
Journaux, Impressions....	28 45
Améliorations foncières	178 58
	<hr/>
	§ 2000 00

La Ferme a été pourvue d'instruments d'Agriculture perfectionnés et d'animaux de race choisie dont certainement la Corporation du Collège n'aurait pas fait l'acquisition si elle n'avait pas voulu favoriser l'école. C'est pourquoi elle a cru pouvoir y faire contribuer celle-ci pour une petite part. L'école et les bâtisses de la Ferme qu'elle vient de faire construire sur un pied vraiment modèle ont coûté \$6,850; l'école 3,700 dont \$1,205 de la Législature; les bâtisses \$3,150 dont 1,000 aussi de la Législature. Ainsi le Collège y a fourni la jolie somme de \$4,650 et la Législature \$2,200. Plaise au ciel que ces sacrifices soient mieux reconnus et que les cultivateurs sachent en profiter en nous confiant leurs enfants qui ont du goût et de l'aptitude pour l'agriculture :

L'ENSEIGNEMENT.

L'enseignement est le même que celui mentionné dans les derniers rapports.

PHARMACIE.

L'École a commencé à se pourvoir d'une pharmacie vétérinaire qu'elle augmentera tous les ans selon ses moyens. Elle n'a pu y consacrer encore que la modique somme de \$50 M. le Professeur Charbonneau peut, par-là, tout en montrant la théorie, montrer aussi un peu aux élèves la pratique sur les animaux de la Ferme.

BIBLIOTHEQUE.

La bibliothèque a été enrichi pour une soixantaine de piastres, tant en journaux qu'en livres. C'est peu de chose, mais les élèves ont amplement ce qu'il leur faut pour les matières qu'ils ont à voir.

ATELIER.

L'atelier dont parle le dernier rapport est maintenant installé dans l'école. Les nombreux outils qu'il renferme sont mis entre les mains des élèves sous la direction d'un maître menuisier et charpentier. Ils doivent exécuter en petit, pendant l'hiver, les immenses bâtisses de la ferme ainsi que plusieurs autres choses d'une exécution compatible avec les travaux d'un cultivateur.

LES ÉLÈVES.

Vingt-quatre élèves ont fréquenté l'école pendant ces deux dernières années. Sept ont fait leurs cours complets, dix autres ont fait chacun une année et les autres quelques mois. Quelques-uns ont suivi les cours avec des succès distingués la plupart en ont emporté une assez bonne somme de connaissances élémentaires, et tous ont appris au moins à connaître l'insuffisance de la vieille routine et la fausseté de leurs préjugés en fait d'agriculture. Ces jeunes gens viennent de seize paroisses différentes, tant au nord qu'au sud du fleuve et dont plusieurs sont assez éloignées de l'Assomption.

Disons en passant que les élèves qui fréquentent nos écoles ne sont généralement pas qualifiés pour suivre avec avantage le programme d'étude que nous avons à suivre. Plusieurs des matières que nous leur enseignons demandent un esprit sérieux et déjà cultivé. Or, la plupart de nos élèves, dépassant à peine quinze ans, ont encore toute la légèreté de cet âge ; et d'un autre côté, n'ayant jamais appris qu'à lire et à écrire, ils n'ont guères l'habitude de la réflexion et le goût de l'étude.

Il faut ajouter aussi qu'ils manifestent presque tous de la répugnance pour la pratique sur la ferme. Les uns s'y refusent parcequ'ils n'ont jamais travaillé, d'autres parcequ'ils n'y travaillent pas pour eux-mêmes, et d'autres enfin, parcequ'ils trouvent qu'on leur donne trop d'heure de pratique. Peut-être voudrait-il mieux augmenter les heures d'étude aux dépens de celles de la pratique ?

LA FERME.

Maintenant, M. le Président, je crois devoir donner quelques détails sur notre ferme, où qu'elle est au service de l'école et que la Législature a consacré certains fonds pour son amélioration. Depuis l'ouverture de l'école elle a complètement changé d'aspect ; le sol est sensiblement amélioré sur tous les points, et les récoltes ainsi que les pâturages y sont beaucoup meilleurs qu'auparavant. Cette ferme qu'on estimait alors à \$8,500, ne vaut pas moins aujourd'hui de \$16,000.

DES BATISSES.

Des bâtisses nouvelles, du coup total de \$3,150, ont été construites en remplacement des vieilles qui étaient loin de figurer avec avantage sur une ferme qui a la prétention de devenir modèle. Ces bâtisses ont été construites avec économie et solidité et sur le plan des meilleures constructions du genre dans cette partie du pays. Sans affirmer qu'elles sont sans défaut, nous ne craignons pas de déclarer qu'elles offrent dans leur ensemble des dispositions très-avantageuses et qu'elles sont de beaucoup supérieures à celles que construisent la plupart des cultivateurs même à l'étranger. Il y a certainement dans ces constructions beaucoup de choses que les cultivateurs qui sont dans le cas de bâtir devraient imiter pour leur plus grand avantage, en modifiant selon leurs moyens et leurs besoins.

Voici les constructions que nous avons érigées avec leur position respective dans leur ensemble :

1o. Une grange de 96 x 40 sur 16 pieds du sol à la base du toit, communiquant d'un côté avec les étables et de l'autre avec les écuries.

2o. Une écurie de 24 x 40 pieds, avec la sellerie, et pouvant loger 11 chevaux. Cette bâtisse communique directement avec une remise à voitures qui lui est contiguë, et où sont logés les véhicules et les instruments qui sont d'un usage journalier pendant les diverses saisons de l'année.

3o. Des étables mesurant 38 x 70 pieds et pouvant contenir au-delà de trente têtes de gros bétail, sans compter les compartiments destinés aux veaux en élève

ou à l'engrais. Les bêtes y sont placées tête à tête dans des stalles simples disposées sur deux rangées longitudinales et séparées au milieu par un passage de quatre pieds destiné au service de l'alimentation. Ces étables communiquent à l'extrémité de chaque rangée de bêtes avec la remise aux fumiers où doivent se réunir par un système d'égoûts les engrais liquides et où sont poussées sans peine les déjections des animaux.

Les trois bâtisses ci-dessus ferment le côté nord-ouest de la cour.

40. Une remise aux fumiers contiguë en forme d'appentis, au pignon nord-est de l'étable et formant de ce côté une partie de la cour, mesure 53 x 22 pieds et peut abriter au-delà de 1200 charges de fumiers préparés. Elle communique avec la porcherie, ce qui permet d'y lâcher et d'y renfermer les porcs, lesquels préparent et augmentent les engrais et réalisent une grande économie de main-d'œuvre et de nourriture.

50. Une porcherie, 45 x 22 pieds, qui ferme la cour au nord est, est construite sur le plan des meilleures porcheries canadiennes et peut loger spacieusement 22 porcs adultes. Les urines et les déjections des porcs sont poussées facilement et avec peu de travail à l'aide d'un système d'égoûts aussi simple qu'économique dans la remise aux fumiers. Cette porcherie communique avec une vaste cuisine.

60. Cette cuisine mesure 24 x 24 pieds. C'est là que se prépare la nourriture des porcs et que se fait la boucherie.

70. Une bergerie, 48 x 21½ pieds, divisée en trois compartiments, pouvant loger librement au-delà de 50 moutons, communique avec la cuisine et ferme une partie de la cour au sud-est. Nous devons les plans des quatre dernières bâtisses contiguës à M. le Professeur T. J. A. Marsan, qui a bien voulu se charger lui-même de la surveillance et de la conduite des travaux d'exécution.

INSTRUMENTS ET MACHINES.

À l'ouverture de l'école, dans l'automne de 1867, la valeur totale de mobilier s'élevait à peine à \$140; c'est dire ce qu'il était. Aujourd'hui le mobilier est estimé à \$825, soit une augmentation de valeur de \$725. Il nous a fallu faire l'acquisition de plusieurs machines et instruments perfectionnés nécessités par l'enseignement, par la rareté de la main-d'œuvre et par l'économie d'une ferme bien tenue. De plus, nous avons été obligés dans le cours des deux dernières années de renouveler les voitures et les harnais de ferme devenus hors d'usage.

ANIMAUX.

Lors de l'ouverture de notre institution agricole il y avait sur la ferme, y compris les jeunes animaux, 25 têtes de gros bétail, soit une tête de gros bétail par 7 arpents presque toutes de mauvaise race, de mauvaise forme et de mauvaise qualité, à peine estimés en valeur totale à \$569. Aujourd'hui la ferme compte environ 40 têtes de gros bétail, ou environ une tête de gros bétail par 4 arpents 90 perches, savoir: 7 chevaux, 28 bêtes à cornes, 26 cochons, 42 moutons, le tout évalué à \$1434 50, ce qui fait pendant 5 ans une augmentation de valeur de \$1134 50. Ces chiffres démontrent clairement les avantages que l'on gagne à se procurer, même aux prix de quelques sacrifices, de bons reproducteurs. C'est cet exemple que notre institution s'efforce de prêcher aux cultivateurs, car la Corporation du collège n'a pas reculé devant les sacrifices qu'elle a dû d'abord s'imposer pour faire l'achat nécessaire de quelques reproducteurs de race améliorée, entre autres deux mâles et leurs femelles de l'espèce porcine, choisis parmi les races Berkshire et White-Chester; un taureau croisé Durham pour grossir la taille de nos animaux, ensuite un magnifique taureau Airshire pur sang, pour

refaire la forme, donner de l'élegance et de la qualité au troupeau; pour l'espèce ovine 2 béliers Cotswold-Leicester avec deux brebis pures Leicester. Ces reproducteurs de différentes espèces ont sensiblement amélioré notre bétail.

Les moutons et les cochons ne laissent plus voir aucun caractère des anciens troupeaux, et parmi les jeunes bêtes demi sang Ayrshire et Durham croisé de l'espèce bovine, la plupart laissent bien peu de choses à désirer pour la taille, la qualité et la beauté des formes.

Les chevaux parmi lesquels on remarque néanmoins plusieurs individus d'excellentes qualités pour les travaux agricoles n'offrant pas encore tous la taille et la perfection de forme d'un beau cheval d'agriculture. Mais nous espérons que dans quelques années le public verra avec satisfaction cette partie importante du capital vivant de notre ferme. Car M. Rappe, agriculteur belge intelligent qui dirige actuellement notre ferme, doit recevoir sous peu 2 juments et un étalon normands de grande valeur pour l'usage de la ferme.

La basse-cour qui était nulle auparavant a reçu l'année dernière plusieurs échantillons de bonnes races et différentes espèces, et M. Rappe ne veut jamais tenir moins de 200 poules dans la cour de la ferme, et montrer aux cultivateurs peu avancés les bénéfices d'une bonne basse-cour tenue avec soin et intelligence.

DES CULTURES.

Les principales plantes cultivées sur la ferme sont, parmi les grains, au premier rang, l'avoine et la gaudriole, ensuite l'orge et le blé, puis le seigle, le sarrasin et les pois; parmi les plantes sarclées, le maïs, les patates, les carottes et les betteraves.

La culture du blé est comparativement peu étendue à cause de la nature du sol qui a besoin d'amendements calcaires que d'autres travaux urgents et les lois de l'économie ne nous ont pas encore permis de lui donner.

L'avoine et le seigle ont toujours donné de bons rendements.

Il n'en a pas toujours été de même pour les patates à cause de la trop grande fraîcheur et du caractère ferrugineux du sol.

Ce dernier est très propre à la culture des racines pivotantes telles que carottes et betteraves; mais ces cultures qu'on a toujours eu l'intention d'entreprendre sur une assez grande échelle ont dû être restreintes à cause de la rareté et du haut prix de la main-d'œuvre et de la pousse rapide des mauvaises herbes dans une terre constamment fraîche et dépourvue de calcaire. Cette année les racines ne couvraient qu'une étendue d'un peu moins de 2 arpents et ont produit au-delà de 12 minots.

Nous avons l'espoir que quand ces cultures reparaitront pour la seconde fois sur les sols soumis à une rotation améliorante et nettoyaute, nous aurons moins à lutter contre l'envahissement des mauvaises herbes et que nous pourrons compter sur des récoltes encore plus abondantes et plus lucratives.

PRAIRIES.

Notre sol n'est pas des meilleurs pour la production du foin. Avant l'adoption d'un système de culture améliorante les prairies étaient presque nulles et de mauvaise qualité; c'est ce qui nous a forcés à marcher avec une certaine lenteur dans l'amélioration et l'augmentation de notre bétail. Car nous n'avons pu former de nouvelles prairies que sur les sols engraisés d'abord comparativement peu étendus, en suivant le cours régulier des cultures.

ROTATION.

La rotation suivie sur notre ferme est comme suit :

1^{re} année.—Plantes cerclées de diverses espèces.

2^e année.—Céréales, avec graines de mil et de trèfle.

3^e année.—Foin de trèfle.

4^e année.—Foin de mil et trèfle.

5^e année.—Pâturage.

6^e année.—Pâturage.

7^e année.—Céréales.

8^e année.—Pois ou fourrages verts.

Les constructions élevées dans le cours des deux dernières années nous ont empêchés d'apporter aux améliorations foncières toute l'attention que nous aurions désiré y donner.

ARBRES FRUITIERS.

La ferme s'est enrichie depuis deux ans d'une pépinière de 1,400 pommiers de 10 espèces différentes et greffés sur sauvageons. Soixante-et-douze ont été transplantés en verger et les autres sont tenus en nourrice pour être transplantés à leur tour le printemps prochain. Ils coûtent dix centins le pied. Nous espérons un bon profit de cette exploitation nouvelle pour nous comme aussi dans toute la paroisse ; et bientôt nous montrerons que les pommiers réussissent fort bien sur d'autres sols que les sols pierreux, malgré un préjugé populaire qui dit le contraire.

REMARQUES.

Je crois devoir déclarer, M. le président, que la culture de notre ferme, malgré le bon rendement des récoltes, ne nous a pas encore donné des bénéfices satisfaisants. La cause de ce fait n'est point dans le système de culture adopté ni dans un défaut d'administration générale, mais seulement dans la rareté de la main-d'œuvre, dans le haut prix des serviteurs comparativement à celui des produits agricoles et dans la difficulté de nous procurer des ouvriers habiles, et surtout un chef de pratique dont le zèle, les capacités et le coup d'œil puissent remplacer avantageusement le maître à toutes les heures de la journée. Nous avons déjà fait bien des demandes et des efforts infructueux pour nous procurer cet homme, lorsque dans le cours de cet été le gouvernement nous envoya avec des recommandations particulières un agriculteur intelligent et expérimenté récemment arrivé de Belgique, et qui lui était hautement et spécialement recommandé par le gouvernement belge. Nous avons cru trouver en cet homme celui que nous cherchions depuis longtemps et nous espérons qu'il conduira dans la voie du progrès et des bénéfices la ferme que nous n'avons pas craint de lui confier, tant pour l'enseignement des élèves que pour celui du public. Nous avons déjà mentionné plus haut le nom de cet agriculteur qui est M. Mathieu Jos. Rappe, ci-devant de Hync, en Belgique.

CONCLUSION.

J'ose espérer, M. le président, que vous trouverez notre école sur un assez bon pied aujourd'hui et qu'elle offre aux élèves des avantages beaucoup plus considérables que par le passé pour l'enseignement théorique et surtout pratique. Pussions-nous trouver un plus grand nombre de jeunes gens qui veuillent en profiter et qui soient en état d'en bien profiter.

Veuillez agréer, M. le président, l'hommage de ma plus profonde estime et de la haute considération avec laquelle

J'ai l'honneur d'être

Votre obéissant serviteur,

LS. CASAUBON, P^{TR}E., D^{IR}.

RAPPORT

DE

L'ÉCOLE D'AGRICULTURE

DE

Ste. ANNE DE LA POCATIERE

POUR

L'ANNÉE 1871-72.

A Henri G. Joly, Ecuyer, Président du Conseil d'Agriculture de la Province de Québec.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Des circonstances incontrôlables m'ont empêché de présenter plus tôt le rapport de l'École d'Agriculture de Ste. Anne; veuillez bien croire que ce n'est pas oublié ni indifférence. La cause agricole est trop importante pour qu'il soit permis de la négliger, et si le succès n'arrive pas toujours au gré de nos désirs, nous n'en devons pas moins espérer pour l'avenir, car la nécessité, venant à l'appui de l'expérience et du bon sens, finira par faire triompher de la vieille routine. C'est ainsi que les pluies continuelles qui ont tant causé de dommages et de peines aux cultivateurs l'été dernier, ont convaincu nos cultivateurs de l'avantage qu'il y a de mettre le grain en quintaux. C'est ce que faisait notre fermier, qui a sauvé toute la récolte sans dommage, tandis que les voisins voyaient leur grain germer et pourrir sur le champ. La leçon a été sévère et j'espère qu'elle sera profitable.

Pendant l'année finissant au 1^{er} Juillet 1872, dix huit élèves ont fréquenté l'École d'Agriculture, ce sont :

MM. Mars Belley.....	Ste. Anne.
Simon Belley.....	Ste. Anne.
Alph. Bernier.....	Cap St. Ignace.
Elz. Boivin.....	St. Alphonse (Saguenay).
François Bouchard	N.-D. du Lac St. Jean.
Geo. Cimon.....	Baie St. Paul.
Ernest Fafard.....	St. Alphonse (Saguenay).
Ferd. Fortin.....	Ste. Claire.
Chs. Gagné.....	Ste. Anne.
Alph. Gingras.....	Québec.
William Hamer.....	Château-Richer.
Aug. Lavoie.....	N.-D. de Lévis.
Elz. Michaud.....	St. Onésime.
François Ouellet.....	Ste. Louise.
Louis Pelletier.....	Ste. Louise.
François Potvin.....	St. Alphonse (Saguenay).
Edouard, Tremblay.....	Baie St. Paul.
Wilbrod Tremblay.....	Eboulements.

Il y a presque toujours eu huit ou neuf élèves à la fois; deux nouveaux ont demandé leur admission, pour l'ouverture de l'école, après les vacances.

Sur les dix élèves qui sont sortis durant l'année, un seul, M. Ls. Pelletier, a obtenu le brevet de capacité. Un ou deux de ceux qui restent se préparent à l'obtenir. C'est bien peu sur un si grand nombre d'élèves qui fréquentent l'école annuellement. Voici, dans mon humble opinion, la raison de ce petit nombre de brevets : D'abord la plupart de ces élèves sont fils de cultivateurs ou de la classe ouvrière et n'ont que l'instruction primaire ; en conséquence ils viennent plutôt pour la pratique que pour la théorie, et quand ils ont vu la série des travaux d'une saison, ils en ont assez pour le but qu'ils se proposaient ; ils retournent aux champs de leurs pères, ou ils vont s'engager pour gagner de l'argent, parce qu'ils ne voient rien autre chose pour eux dans l'avenir. D'ailleurs leur faible instruction ne leur permettrait pas d'espérer autre chose. Que faudrait-il donc pour attirer à l'École d'Agriculture des jeunes gens plus instruits et les engager à prendre le brevet de capacité ? Il serait difficile d'y répondre d'une manière certaine ; toutefois, je pense que le moyen que j'ai déjà indiqué dans un mémoire présenté au Conseil d'Agriculture, il y a deux ans, ferait quelque chose, et je suis toujours convaincu que la science et l'amélioration agricoles pénétreront difficilement dans la masse des cultivateurs, sans faire pour elles quelque chose d'analogue à ce que l'on fait pour l'instruction primaire.

Voici maintenant le compte rendu de l'allocation :

L'École a reçu \$2000.—Savoir : \$800 du Gouvernement Provincial et \$1200 par l'entremise du Conseil d'Agriculture. Cette somme a été employée de la manière suivante :

Déficit de l'année dernière.....	\$ 39 23
Directeur et Maître adjoint	450 00
Professeur d'agriculture.....	600 00
Professeur d'art vétérinaire	60 00
Professeur de droit rural	60 00
Loyer de maison, emplacement, assurance.....	216 00
Bibliothèque, musée, impression, reliure, etc.....	101 34
Frais d'entretien, réparation.....	59 14
Expériences, instruments, matériel.....	\$12 86
Prix distribués aux élèves, chef de Pratique.....	70 00
	<hr/>
	202 86
Atelier et chef d'atelier.....	41 00
Serviteur.....	100 00
Abonnement aux revues et journaux.....	13 00
Chauffage.....	48 00
Eclairage.....	18 00
	<hr/>
	\$2008 57
Allocation reçue.....	\$2000 00
	<hr/>
Déficit.....	\$ 8 57

Agréez, Monsieur le Président, l'assurance de ma parfaite considération et du plus sincère dévouement.

P. BUTEAU,
Ptre., Supérieur.

Collège de Ste. Anne, 5 Février 1873.

RAPPORT

COLLÈGE VÉTÉRIINAIRE DE MONTREAL

POUR L'ANNEE 1873

A M. GEO. LECTÈRE, ECRIVAIN

Secrétaire du Conseil Agricole, P. Q.

Monsieur,

Pour me rendre à votre demande, j'ai le plaisir de soumettre le rapport suivant de l'Ecole Vétérinaire.

Depuis mon dernier rapport de l'an dernier, on a fait beaucoup d'importants changements, et je suis heureux de pouvoir ajouter que dans tout ce qui concerne l'Ecole on a apporté des améliorations utiles.

SALLE DE LECTURE.

Depuis la création de l'Ecole, à venir jusqu'à l'année dernière, nous n'avons jamais eu ni salle de lecture, ni musée qui fut à nous en propre. Les quelques préparations et modèles que nous possédions avaient été placés dans le musée de l'Ecole de Médecine de l'Université McGill, et toutes les lectures étaient faites dans les salles de cette institution, privilèges qui ne sauraient être trop hautement appréciés et que nous devons à la générosité du digne doyen et des membres de la faculté de médecine.

Lors du déménagement du Collège de Médecine dans sa nouvelle bâtisse adjacente à l'Université, il devint nécessaire de se procurer une chambre qui conviendrait mieux à l'infirmerie.

L'affaire ayant été soumise au Conseil d'Agriculture, celui-ci donna des instructions pour que des arrangements immédiats fussent pris pour se procurer un local convenable.

Peu de temps après, M. le Dr. Lectère, Secrétaire du Conseil, loua une salle commode dans la bâtisse Barron, Rue St. Jacques, qui réunissait le double avantage qu'on avait en vue, savoir, avoir une salle de lecture en même temps qu'un musée, et le Conseil d'Agriculture, avec beaucoup de libéralité, y fit poser tables, vitrines, pupitres et cela tout en pourvoyant à la manière de la chauffer et de l'éclairer confortablement.

LE MUSÉE.

On a considérablement augmenté la collection de préparations anatomiques et pathologiques dans le musée qui, en outre de la grande collection de préparations du Dr. Auzoux (la plus considérable en Canada sinon en Amérique) contient encore une variété de préparations des maladies des os, d'éparvins, de suros, de formes, de fractures d'ostéo-sarcome et etc.; des calculs des intestins et de la vessie, des vers, des mouches, des tumeurs et des autres affections des tissus; des squelettes du cheval, de la vache, du pony Shetland, et celui d'un poulain de 4 mois, indiquant les points d'ossification dans la formation des os; et on est actuellement à monter une préparation pathologique composée d'os affectés de maladie. Ces squelettes sont préparés par les élèves sous la direction et avec l'aide des professeurs. Par ce moyen on augmentera graduellement la collection jusqu'à ce qu'elle contienne la boîte osseuse de tous nos animaux domestiques.

C'est ainsi qu'en encourageant les étudiants aux ouvrages utiles ils acquièrent par là une connaissance plus intime de l'anatomie des os que par tout autre moyen et ils ont la satisfaction de savoir que leur travail n'aura pas seulement profité à eux seuls mais encore qu'il sera utile à ceux qui viendront après eux.

On a aussi placé dans le musée une belle collection de grains et de graines (dont plusieurs mille spécimens) les magnifiques gravures agricoles, ainsi que celles des légumes et des produits de l'Horticulture, grâce auxquelles l'étudiant peut se familiariser avec les herbes, les grains et les racines et autres produits qui forment l'aliment des sujets confiés à leur soin.

Nous devons aussi à la libéralité du Conseil un jeu complet de diagrammes de sujets d'anatomie et de physiologie du Dr. Marshall, sans lesquels une salle de lecture est incomplète.

Pour faciliter l'étude de la *Matière Médicale* on a ajouté une riche collection de remèdes contenant toutes les substances médicinales en usage dans la pratique de l'art vétérinaire.

Les préparations microscopiques ont été augmentées par l'addition de plusieurs beaux échantillons parmi lesquels on en trouve de tous les tissus fluides ou solides du corps, la majeure partie des parasites, des entozoa, et une foule de préparations pathologiques.

L'EXAMEN ANNUEL.

Depuis la publication de mon rapport, l'examen annuel a eu lieu le 2 avril dernier. A cet examen, les messieurs dont les noms suivent se présentèrent, et après avoir répondu d'une manière satisfaisante aux questions qui leur furent posées sur les matières qui composent leur cours d'études ils reçurent le diplôme du collège attestant leur qualification et les autorisant à se livrer à la pratique.

Ces messieurs sont :—

Prolidore Privé, St. Hilaire, P. de Q.

J. B. Chevalier, Mont Johuston, P. de Q.

Alphonse Couture, Ste. Thérèse, P. de Q.

L'examen étant terminé, M. Waddell, M. R. C. V. S., de Québec, et un des examinateurs prit occasion de féliciter les élèves sur l'excellent examen qu'ils venaient de subir, et en termes élogieux il parla de la haute éducation qu'ils avaient reçue et des immenses avantages qu'ils avaient d'acquérir des connaissances théoriques et pratiques de leur art.

Tous les membres du Conseil et les principaux agronomes des alentours furent invités à assister à cet examen, mais je regrette que leurs devoirs parlementaires et d'autres raisons les aient empêché d'y assister; le mauvais état des chemins à cette saison de l'année en a aussi retenu un grand nombre.

COURS D'ÉTUDES.

La présente session (1873-74) commencée le second octobre, se continuera jusqu'à la fin de mars.

Le cours d'études comprends les classes suivantes :

SUJETS.	PROFESSEURS.
Anatomic Vétérinaire, (y compris la dissection.)	D. McEachran, M. R. C. V. S.
Physiologie et Histologie.	J. M. Drake, M. D.
Matière Médicale Vétérinaire.	C. Bruneau, V. S.
Médecine et Chirurgie Vétérinaires.	D. McEachran, M. R. C. V. S.

Tous les jours on donne à l'infirmerie des instructions sur la Clinique et la Pharmacie, et le principal et les assistants font la visite des cours et des étables par toute la ville.

LA PRATIQUE.

Dans ce département je suis heureux de pouvoir faire rapport d'une augmentation toujours croissante d'année en année, du nombre de cas traités qui durant les derniers douze mois a été considérablement augmenté par une épidémie régnante l'Epizotie, particulièrement durant les mois d'Octobre et Novembre 1872, durant lesquels 2,000 animaux ont été traités par les professeurs et les assistants, outre des milliers d'autres cas par tout le Canada et les Etats-Unis qui ont été traités par les directions et les prescriptions obtenues de ce collège, par de nombreuses lettres privées et d'autres auxquelles on avait donné de la publicité dans toutes les parties des deux pays.

Je suis heureux de pouvoir faire rapport que la mortalité dans et aux alentours de Montréal a été d'au moins vingt par cent moindre que dans toute autre ville de sa grandeur qui a été visitée par la maladie.

Durant la session actuelle, la fièvre Pneumo-typhoïde s'est considérablement répandue, les maladies sporadiques, les infirmités, les accidents et les blessures en grande variété ont offert aux étudiants les meilleurs occasions d'acquérir des connaissances pratiques ; de nombreuses et importantes opérations chirurgicales se font de temps à autres auxquelles assistent tous les élèves.

LA PHARMACIE.

Toutes les médecines dont on fait usage dans l'infirmerie et qui sont prescrites pour des patients du dehors sont préparées dans la pharmacie par les étudiants ; ainsi par ce moyen chacun devient expert dans l'art de composer et d'administrer les médecines.

LA SALLE DE DISSECTION.

On a aussi pourvu à une salle de dissection confortable avec tous les objets qui y sont nécessaires. Dès le 2 décembre un sujet avait déjà été dissecqué avec soin, et beaucoup de progrès faits dans ce département ; des démonstrations sont faites à la classe sur le sujet placé sur la table, et plusieurs de la classe actuelle montrent beaucoup d'habileté dans leur dissection.

ÉLÈVES.

Les Bourses accordées par le Conseil d'Agriculture ont été données aux messieurs suivants :

MM. Arthur McCormick, Beauharnois, P. de Q.

Austin, J. Baker, Dunham, P. de Q.

Tho. Blackwood, Shefford Ouest, P. de Q.

Vital Prévost, St. Sébastien, P. de Q.

Benjamin Parent, Montréal.

Hébert, l'Assomption.

De ces deux derniers M. Parent, n'a assisté qu'à quelques lectures préliminaires et M. Hébert acceptant la bourse sous des circonstances considérées inévitables n'a pu assister.

MM. Olivier Farley, Boston; E. U.

John Mulloy, Chelsey; E. U.

Ledde Fogg, Boston; E. U.

La présence aux lectures, à quelques exceptions près, a été très régulière, des examens hebdomadaires sont tenus par chaque professeur sur le sujet sur lequel il a lecture durant la semaine et les progrès qui en ont été la conséquence ont été des plus satisfaisants.

Outre le cours régulier de lecture, le principal à la demande du Conseil agricole a donné aux cultivateurs et autres durant la semaine de l'exposition en septembre dernier des lectures publiques sur la ferme, l'élevage et la direction à prendre pour le soin des animaux de la ferme. Nous regrettons de dire que l'assistance à ces lectures, qui étaient d'un intérêt général pour tous, était peu nombreuse.

CONCLUSION. Prenant en considération les faits ci-dessus avec les succès obtenus par les élèves qui ont été diplômés, ceux d'entre eux qui ont subi les examens des collèges vétérinaires de la Grande-Bretagne ont reçu de la part de ceux qui sont à la tête de leur profession en Angleterre et de plusieurs membres de la profession en Canada et dans la république voisine les compliments les plus flatteurs sur leurs connaissances. Le nombre d'étudiants venant de ce dernier pays n'allant qu'en augmentant tous les ans est une preuve que cette école n'est secondaire à aucune au moins sur ce continent, et par là signe de plus de support et d'encouragement qu'il ne lui en a été accordé jusqu'à ce jour.

Je saisis cette occasion pour suggérer au Conseil d'agriculture l'opportunité d'attirer spécialement l'attention des sociétés d'agriculture sur cette école et les engager à faire des efforts pour y envoyer au moins un étudiant de chaque district du Comté et leur recommander de venir au secours de ceux qui en auraient besoin en appropriant une partie de leurs fonds à cette fin. Les avantages de répandre ainsi l'éducation vétérinaire à la portée de tous seraient des plus grands.

Le rapport ci-dessus est bien respectueusement soumis par

Votre obéissant serviteur,

D. McEACHRAN.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE BAGOT, 1872.

L. JAVET, *Président.*
 D. DENIS, *Vice-Président.*
 F. DUPONT, *Secr.-Trésorier.*

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES.

RECETTES.	\$	cts.	\$	cts.	DÉPENSES.	\$	cts.	\$	cts.
1. Balance en mains.....	207	23			1. Montant des prix payés aux concours agricoles suivant compte détaillé.....	488	50		
2. Souscription des membres suivant liste détaillée.....	981	00			2. Prix payés pour concours de fermes.....				
3. Montant de l'octroi du Gouvernement.....	656	00			Do pour récoltes sur pieds.....				
4. Pour l'usage des animaux de la Société, savoir :					Do pour partis de labours.....	25	00		
Chevaux.....					Do do de fermes.....				
Taureaux.....					Do do de récoltes sur pieds.....				
Bœufs.....					Do do de partis de labours.....	11	85		
Vérais.....					4. Eaux et autres bulisses pour l'exposition.....				
5. Prix d'entrée pour concours.....	1	50			5. Entretien et autres dépenses pour les animaux de la Société.....				
6. Prix d'entrée sur le terrain de l'exposition.....					6. Impressions, avis aux concurrents, etc.....	28	00		
7. Droit de vendre sur le terrain.....	4	00			7. Dépenses incidentes.....	13	50		
8. Droit d'entrée pour concours.....					8. Payé pour graine de mil et autres graines.....	1,056	40		
N. B.—Montant des souscriptions reçues à compte de l'année prochaine (1873).....	97	00			9. Salaire du Secrétaire étant 7 par cent sur cette somme de jensé de \$1,645.94. Sur une somme le Secrétaire fait don de \$43.21	73	00		
					10. Frais de poste.....	3	79		
					11. Frais de voyage, freight, etc., payés.....	18	90	1,717	94
					Balance en mains.....			228	79
Total.....			1,946	73				1,946	73

(Signé,) F. DUPONT, Secrétaire.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE BAGOT.

L'Assemblée générale et annuelle des membres de la Société d'Agriculture du Comté de Bagot a eu lieu ce jour, 30 décembre 1873, en la paroisse de St. Liboire, dans la Cour du Comté pour recevoir le rapport des opérations du Bureau de direction et en élire les officiers et directeurs pour l'année 1873.

Les officiers et directeurs de cette Société en faisant le seizième rapport annuel sont heureux de pouvoir exprimer leur satisfaction sur l'état prospère de la Société, et prennent en même temps la liberté d'exprimer le regret qu'ils éprouvent de voir les expositions d'animaux et de produits de manufactures domestiques se faire dans les Comtés, un an avant l'Exposition Provinciale. Il eut été très avantageux que cette dernière se fit dans la même année que les premières.

L'exposition d'animaux et de produits de manufactures domestiques a donné des résultats satisfaisant eu égard à la position qu'occupent les agriculteurs de ce Comté, des progrès sensibles se font dans l'élevage du bétail, plus particulièrement dans l'élevage des chevaux ; les objets de manufactures domestiques n'ont pas fait de progrès proportionnés à ceux des autres produits, ce qui est attribué à la rareté de la main d'œuvre.

L'élevage de la race bovine donnerait de meilleurs résultats si les cultivateurs se livraient à la culture des légumes, telles que betteraves, carottes, navets, fèves etc., mais cette culture n'est pas assez connue, et les profits réels sont ignorés ; il faut admettre que le sol dans plusieurs endroits du Comté se prête peu à ce genre de culture et que la main d'œuvre est très rare et chère.

La culture des céréales est devenue peu productive, la production étant plus grande que les besoins du marché, il est de la plus haute importance d'aviser à de nouveaux moyens d'une production qui puisse être demandée et rapporter aux propriétaires du sol un revenu suffisant pour soutenir honorablement sa position ; c'est le sujet d'une étude sage et calculée ; heureux sera celui qui aura résolu le problème et encore plus heureux seront ceux pour qui il aura été résolu.

Les terres sont généralement en bon état, le rendement en céréales est satisfaisant, mais la vente de cette espèce de produits ne se fait qu'à des prix relativement trop bas, le découragement des cultivateurs s'en suit, et un certain nombre laisse le pays pour les Etats-Unis.

(Signé,)

W. DESMARAIS.

Président,

(Signé,)

P. S. GENDRON.

Secrétaire-Trésorier.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE BEAUCHE, 1872.

G. B. LAFLÈME, *Président*
 M. CAHILL, *Vice-Président*
 Z. VEZINA, *Secr. - Trésorier*.

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES.

RECETTES.		\$	cts.	\$	cts.	DEPENSES.		\$	cts.	\$	cts.
1. Balance en mains.....		101	44			1. Montant des prix payés aux concours agricoles suivant compte détaillé.....		427	51		
2. Souscription des membres suivant liste détaillée.....		379	25			2. Prix payés pour concours de fermes.....					
3. Montant de l'octroi du Gouvernement.....		656	00			Do pour récoltes sur pieds.....					
4. Pour l'usage des animaux de la Société, savoir:						Do pour parts de labour.....		17	90		
Chevaux.....						Do de fermes.....					
Taureaux.....						Do de récoltes sur pieds.....					
Bœufs.....						Do de parts de labour.....		28	00		
Vérus.....						4. Etaux et autres bâlisses pour l'exposition.....					
5. Prix d'entrée pour concours.....		5	00			5. Entretien et autres dépenses pour les animaux de la Société.....					
6. Prix d'entrée sur le terrain de l'exposition.....						6. Impressions, avis aux concurrents, etc.....		11	54		
7. Droit de vendre sur le terrain.....		27	25			7. Dépenses incidentes.....		30	75		
8. Arrérages de souscriptions.....						8. Payé pour graine de mil et autres graines.....		425	30		
9. Argent emprunté pour achat de graine de mil.....		100	00			9. Salaire du Secrétaire étant 7 par cent sur une somme dépensée de \$1,071.15.....		75	00		
N. B.—Montant des souscriptions reçues à compte de l'année proclamée (1873).....				1,268	94	10. Argent emprunté remis et intérêt.....		104	15		
Total des dépenses.....				1,146	15	11. Balance des dépenses 1871 payée en 1872.....		26	00	1,146	15
En caisse le 30 Décembre 1872.....				122	79						
				97	00						
				219	79						

(Signé.) Z. VEZINA, Secrétaire.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE BEAUCE.

La dernière Exhibition a eu un bon succès, dans la classe des animaux surtout nous avons constaté un grand progrès; cependant dans quelques paroisses il y a encore une grande indifférence chez nos cultivateurs, qui ne se servent pas des taureaux de la Société, quoique leur usage soit gratuit pour les Membres.

Le plus grand succès de la Société résulte de la distribution des graines de mil et de trèfle, dont l'usage était quasi inconnue dans nos paroisses, il y a quinze ans.

L'immense étendue de notre Comté rend irréalisable un concours de récoltes sur pieds pour le Comté, et l'état de nos finances ne permet pas de faire ce concours par paroisse, en même temps qu'un concours pour les terres les mieux tenues, car nous avons des souscripteurs dans 13 paroisses. L'achat de deux étalons serait beaucoup plus profitable aux cultivateurs de notre Comté qu'un concours de récoltes sur pieds.

La récolte promettait beaucoup dans notre Comté, mais en conséquence des pluies de l'automne, cette récolte est médiocre sous le rapport de la quantité et de la qualité.

Celle des patates est très mauvaise.

(Signé,)

G. B. LAFLEUR

Président.

Z. VEZINA.

Secrétaire-Trésorier.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE BEAUHARNAIS, 1872.

J. SYMMES, *Président.*
 L. JULIEN, *Vice-Président.*
 E. H. BISSON, *Secr.-Trésorier.*

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES.

RECETTES.	\$	cts.	\$	cts.	DEPENSES.	\$	cts.	\$	cts.
1. Balance en mains.....	258	00			1. Montant des prix payés aux concours agricoles suivant compte détaillé.....	491	00		
2. Souscription des membres suivant liste détaillée.....	318	00			2. Prix payés pour concours de fermes.....				
3. Montant de l'octroi du Gouvernement.....	656	00			Do pour récoltes sur pieds.....				
4. Pour l'usage des animaux de la Société, savoir :					Do pour partis de labour.....	68	55		
Chevaux.....	1,225	00			3. Dépenses des juges aux concours agricoles... Do de fermes.....				
Taureaux.....					Do de récoltes sur pieds.....				
Rétiers.....					Do de partis de labour.....	68	87		
Vérats.....					4. Eaux et autres bûlissgs pour l'exposition.....	393	90		
5. Prix d'entrée pour concours.....	52	00			5. Entretien et autres dépenses pour les animaux de la Société.....	50	90		
6. Prix d'entrée sur le terrain de l'exposition...	5	00			6. Impressions, avis aux concurrents, etc.....	1,268	98		
7. Droit de vendre sur le terrain.....					7. Dépenses incidentes.....				
8. Prix de l'étafon perchevon vendu en Janvier 1872.....	1,300	00			8. Payé pour graine de mil et autres graines.....				
9. Emprunts.....	2,000	00			9. Salaire du Secrétaire étant 7 par cent sur une somme dépensée de \$5,546.70.....	388	25		
10. Intérêt sur dépôt.....	13	50			10. Un livre pour la saison des juments.....				
11. Balance due au Secrétaire-Trésorier.....	37	95			11. Payé ac. de l'importation.....	3,245	00		
N. B.—Montant des souscriptions reçues à compte de l'année prochaine (1873).....	69	00							
Total.....			5,934	45				5,934	45

(Signé.) E. H. BISSON, Secrétaire.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE BEAUHARNOIS.

Aux membres de la Société d'Agriculture du Comté de Beauharnois.

Messieurs,

Lors de la dernière assemblée, dans le rapport des opérations de cette société, je vous faisais connaître que le Bureau de Direction avait adopté une résolution offrant à un membre dans chaque paroisse du Comté, la somme de \$40.00 pour l'achat d'un taureau, pourvu qu'il fut d'une race pure et non croisée, sous les conditions indiquées à cette résolution, mais qu'une seule paroisse avait alors profité de cet avantage; je dois ajouter aujourd'hui que trois autres paroisses ont depuis suivi cette exemple, et les autres s'efforcent d'en faire autant. Le résultat obtenu nous fait espérer que ce système est une amélioration, car par ce moyen, la société évite des dépenses incontrôlables, et force ceux qui ont ainsi accepté cette somme, à avoir soin de l'animal pour service des vaches des membres, dont ils en deviennent propriétaires, après un certain nombre d'années.

Comme d'après les règlements du Conseil d'Agriculture de la Province de Québec, il était facultatif cette année de donner ou non des concours de fermes bien tenues, de grains sur pied et de plantes sarclées, les directeurs décidèrent d'avoir une exposition agricole et industrielle pour le district, du genre de celle qui a déjà été tenue avant l'existence de la loi actuelle.

A cet effet des délégués furent nommés pour rencontrer ceux que devait nommer les autres sociétés du District, mais pour une raison ou pour une autre, ces sociétés ne purent s'entendre et nous fumes obligés d'ajourner à une autre année, l'exécution de ce projet.

Dans une assemblée régulière du vingt-deux mai dernier, notre bureau de direction, après mûre réflexion, décida d'importer un étalon pur sang, soit de l'Angleterre ou de l'Ecosse. Il autorisa en conséquence le Président à opérer cette importation, et appropria alors à cette fin, une somme de deux mille cinq cents piastres, mais malheureusement cet animal souffrit tant de la tempête durant la traversée qu'on craignit pendant longtemps qu'il ne pourrait survivre aux blessures qu'il avait à son arrivée à Montréal.

Heureusement qu'aujourd'hui on peut assurer que "Truc Blue" est parfaitement rétabli, et tout porte à croire que l'année prochaine l'opinion que plusieurs se sont formée sur son compte, changera, et que son choix rencontrera l'année prochaine l'approbation du plus grand nombre.

C'est le plus grand danger que la Société a jamais couru, mais il faut espérer que ce sera le dernier; car, messieurs, un projet de loi pour établir un haras, sous la surveillance et le contrôle du Conseil d'Agriculture de la Province de Québec, c'est-à-dire une écurie où le dit Conseil tiendra des Etalons et des Juments poulinières pour l'amélioration de l'espèce chevaline dans le pays, est maintenant sous la considération de la Législature de cette Province. D'après ce bill, chaque Société devra acheter un de ces Etalons pour la saison, sous des conditions que devra imposer le Conseil d'Agriculture. Cette loi, si elle est adoptée, évitera à l'avenir aux Sociétés Agricoles de grands risques, et l'amélioration de l'espèce

chevaline se répandra plus promptement et plus facilement; car plusieurs Sociétés n'ont pas encore hasardé de faire venir des pays étrangers des animaux de valeur, en vue des risques à courir.

Par cette loi, le Gouvernement sera seul exposé à ces pertes. Peut-être dira-t-on que cette loi sera plus préjudiciable à notre Société, vu le nombre de chevaux qu'elle possède aujourd'hui. Je ne le pense pas, la sagesse qui a toujours présidé aux délibérations de notre Conseil d'Agriculture est une garantie suffisante, et soyez assurés d'un autre côté que les règlements qu'il imposera aux Sociétés qui accepteront ainsi ces Etalons ne seront certainement pas plus favorables que ceux que nous impose annuellement notre Société et que le prix du service de chaque Jument ne sera pas moindre que celui que l'on a toujours chargé dans le Comté pour chaque saillie.

La Société, aux termes des règlements du dit Conseil, sera obligé de donner l'année prochaine des concours de fermes bien tenues, de grains sur pied et de plantes sarclées.

Dans l'événement où tels concours auraient lieu, je suis certain que la Société enrégistrera un plus grand nombre de concurrents que l'année dernière et que la raison alléguée alors par plusieurs que leurs terres n'étaient pas prêtes n'existera plus.

L'abondante récolte de cette année doit vous encourager et vous engager à préparer vos propriétés pour le prochain concours.

L'année dernière, à pareille époque, on demanda un rapport constatant combien les chevaux dépensaient par année ou plutôt si le nouveau système de les loger et nourrir dans une écurie érigée sur le terrain des expositions sous les soins et la garde d'un homme que devaient choisir les Directeurs, était plus ou moins dispendieux que l'ancien système, savoir: de payer tant par année à une personne pour avoir soin de ces Etalons, outre l'avantage qu'offre le système actuel tant pour la commodité des membres en général que pour le bien et les soins à donner à ces animaux, dans un terme moyen d'au moins trois ans, je peux vous assurer que la Société économise sur trois chevaux au moins cent piastres par chaque année, comme je vais vous le prouver par l'état détaillé que j'ai préparé et qui n'ont trait cependant qu'à deux ans et quatre mois. D'un autre côté, je n'ai pas besoin de vous démontrer les avantages qui en découlent, vous les connaissez aussi bien que les Directeurs.

Soyez assurés que la somme de \$1300.00 que doit la Société, ne l'empêchera pas de donner l'année prochaine les concours ordinaires, tout en payant sa dette et ses autres dépenses..... La valeur de son stock et de ses autres propriétés représente, comme je le disais dans un rapport précédent, la somme d'environ \$8,000.00. D'ailleurs, ses ressources nous rapportent annuellement \$2,500.00 à \$2,700.00, preuve évidente que les affaires de notre Société sont encore dans un état prospère.

Il ne reste plus qu'à compter sur votre concours pour continuer les progrès de notre association agricole et ce sera toujours avec la plus grande satisfaction que l'on verra vos efforts couronnés du succès qu'ils méritent.

St. Louis de Gonzague, le dix-neuf décembre mil huit cent soixante-et-douze.

(Signé)

JOHN SYMONS,

Président.

(Attesté)

E. H. BISSON,

Secrétaire-Trésorier.

ÉTAT
DES
RECETTES ET DES DÉPENSES
DES
SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE
DE LA PROVINCE DE QUÉBEC,
AVEC REMARQUES.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTE D'ARGENTEUIL, 1872.

E. JONES, *Président.*

J. HAYS, *Vice-Président.*

H. HOWARD, *Secr.-Trésorier.*

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES.

RECETTES.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
1. Balance en mains	116	71				
2. Souscription des membres suivant liste détaillée.....	270	00			599	75
3. Montant de l'octroi du Gouvernement.....	656	00				
4. Pour l'usage des animaux de la Société, savoir :					28	00
Chevaux.....						
Taureaux.....					30	00
Bœufs.....						
Vérats.....					31	00
5. Prix d'entrée pour concours.....					18	00
6. Prix d'entrée sur le terrain de l'exposition.....					8	70
7. Droit de vendre sur le terrain.....						
N. B.—Montant des souscriptions reçues du compte de l'année prochaine (187 ..).					53	28
Total.....	1,042	71				
DÉPENSES.						
1. Montant des prix payés aux concours agricoles suivant compte détaillé.....						
2. Prix payés pour concours de fermes.....						
Do pour récolte sur pieds.....						
Do pour parties de labour.....					28	00
3. Dépenses des juges aux concours agricoles.....						
Do de fermes.....						
Do de récoltes sur pieds.....					30	00
Do de parties de labour.....					31	00
4. Entretien et autres dépenses pour les animaux de la Société.....					18	00
5. Impressions, avis aux concurrents, etc.....					8	70
6. Payé pour grains de mil et autres graines.....						
7. Salaire du Secrétaire étant 7 par cent sur une somme dépensée de.....					53	28
Balance en mains.....					769	48
Total.....					1,042	71

(Signé,)

E. HOWARD, Secrétaire.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ D'ARGENTEUIL.

Le soussigné secrétaire-trésorier prend la liberté de faire la remarque que la société n'a pas cru devoir se départir cette année de la routine ordinaire des affaires.

Les directeurs ont eu l'intention avec la sanction du Conseil de disposer la plus grande partie de leurs fonds à l'achat d'un étalon Clyde, Suffolk ou Percheon,—qu'après avoir examiné plusieurs chevaux, les termes auxquels ils étaient offerts étaient tels que la société ne s'est pas cru justifiable de les accepter.

Ils ont aussi offert une somme de \$100 pour le service d'un étalon dans le Comté, outre le prix demandé par le propriétaires—mais on ne put réussir à amener dans le Comté aucun cheval de la description requise.

(Signé,)

H. HOWARD.

Secrétaire-Trésorier

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ D'ARTHABASKA, 1872

A. GAGNON, *Président.*
 B. THÉROUX, *Vice-Président.*
 C. J. POWELL, *Secr.-Trésorier.*

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES.

RECETTES.	\$	cts.	\$	cts.	DÉPENSES.	\$	cts.	\$	cts.
1. Balance en mains.....	153	85			1. Montant des prix payés aux concours agricoles suivant compte détaillé.....	532	00		
2. Souscription des membres suivant liste détaillée.....	260	00			2. Prix payés pour concours de fermes.....				
3. Montant de l'octroi du Gouvernement.....	645	84	1,039	69	Do pour récolte sur pieds.....				
4. Pour l'usage des animaux de la Société, savoir: Chevaux.....					Do pour partis de labour.....	30	35		
Taureaux.....					Do do de fermes.....				
Bœufs.....					Do do de récoltes sur pieds.....				
Vérats.....					Do do de partis de labour.....	9	20		
5. Prix d'entrée pour concours.....					4. Eaux et autres bâtieses pour l'exposition.....				
6. Prix d'entrée sur le terrain de l'exposition.....					5. Entretien et autres dépenses pour les animaux de la Société.....	11	00		
7. Droit de vendre sur le terrain.....					6. Impressions, avis aux concurrents, etc.....	25	45		
N. B.—Montant des souscriptions reçues à compte de l'année prochaine (1873.).....			8	00	7. Dépenses incidentes.....				
					8. Payé pour graine de mil et autres graines.....				
					9. Salaire du Secrétaire étant 7 par cent sur une somme dépensée de \$600.....	42	00	650	00
					Balance en mains.....			425	69
Total.....			1,067	69				1,075	69

(Signé,) C. J. POWELL, Secrétaire.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE BAGOT, 1872.

L. JANET, *Président.*
 D. DENIS, *Vice-Président.*
 F. DUPONT, *Secr.-Trésorier.*

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES.

RECETTES.		DÉPENSES.	
\$	cts.	\$	cts.
1. Balance en mains.....	207		
2. Souscription des membres suivant liste détaillée.....	981	488	50
3. Montant de l'octroi du Gouvernement.....	656		
4. Pour l'usage des animaux de la Société, savoir: Chevaux..... Taureaux..... Bœufs..... Véraux.....		25	00
5. Prix d'entrée pour concours.....		11	85
6. Prix d'entrée sur le terrain de l'exposition.....			
7. Droit de vendre sur le terrain.....	1	28	00
8. Droit d'entrée pour concours.....	4	13	50
N. B.—Montant des souscriptions reçues à compte de l'année prochaine (1873).....	97	1,056	40
		72	00
		3	79
		18	90
		1,717	94
Total.....		228	79
		1,946	73

(Signé,) F. DUPONT, Secrétaire.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE BAGOT.

L'Assemblée générale et annuelle des membres de la Société d'Agriculture du Comté de Bagot a eu lieu ce jour, 30 décembre 1873, en la paroisse de St. Liboire, dans la Cour du Comté pour recevoir le rapport des opérations du Bureau de direction et en élire les officiers et directeurs pour l'année 1873.

Les officiers et directeurs de cette Société en faisant le seizième rapport annuel sont heureux de pouvoir exprimer leur satisfaction sur l'état prospère de la Société, et prennent en même temps la liberté d'exprimer le regret qu'ils éprouvent de voir les expositions d'animaux et de produits de manufactures domestiques se faire dans les Comtés, un an avant l'Exposition Provinciale. Il eut été très avantageux que cette dernière se fit dans la même année que les premières.

L'exposition d'animaux et de produits de manufactures domestiques a donné des résultats satisfaisant eu égard à la position qu'occupent les agriculteurs de ce Comté, des progrès sensibles se font dans l'élevage du bétail, plus particulièrement dans l'élevage des chevaux ; les objets de manufactures domestiques n'ont pas fait de progrès proportionnés à ceux des autres produits, ce qui est attribué à la rareté de la main d'œuvre.

L'élevage de la race bovine donnerait de meilleurs résultats si les cultivateurs se livraient à la culture des légumes, telles que betteraves, carottes, navets, fèves etc., mais cette culture n'est pas assez connue, et les profits réels sont ignorés ; il faut admettre que le sol dans plusieurs endroits du Comté se prête peu à ce genre de culture et que la main d'œuvre est très rare et couteuse.

La culture des céréales est devenue peu productive, la production étant plus grande que les besoins du marché, il est de la plus haute importance d'aviser à de nouveaux moyens d'une production qui puisse être demandée et rapporter aux propriétaires du sol un revenu suffisant pour soutenir honorablement sa position ; c'est le sujet d'une étude sage et calculée ; heureux sera celui qui aura résolu le problème et encore plus heureux seront ceux pour qui il aura été résolu.

Les terres sont généralement en bon état, le rendement en céréales est satisfaisant, mais la vente de cette espèce de produits ne se fait qu'à des prix relativement trop bas, le découragement des cultivateurs s'en suit, et un certain nombre laisse le pays pour les Etats-Unis.

(Signé,)

W. DESMARAIS.

Président.

(Signé,)

P. S. GENDRON.

Secrétaire-Trésorier.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE BEAUCE.

La dernière Exhibition a eu un bon succès, dans la classe des animaux surtout nous avons constaté un grand progrès; cependant dans quelques paroisses il y a encore une grande indifférence chez nos cultivateurs, qui ne se servent pas des taureaux de la Société, quoique leur usage soit gratuit pour les Membres.

Le plus grand succès de la Société résulte de la distribution des graines de mil et de trèfle, dont l'usage était quasi inconnue dans nos paroisses, il y a quinze ans.

L'immense étendue de notre Comté rend irréalisable un concours de récoltes sur pieds pour le Comté, et l'état de nos finances ne permet pas de faire ce concours par paroisse, en même temps qu'un concours pour les terres les mieux tenues, car nous avons des souscripteurs dans 13 paroisses. L'achat de deux étalons serait beaucoup plus profitable aux cultivateurs de notre Comté qu'un concours de récoltes sur pieds.

La récolte promettait beaucoup dans notre Comté, mais en conséquence des pluies de l'automne, cette récolte est médiocre sous le rapport de la quantité et de la qualité.

Celle des patates est très mauvaise.

(Signé,)

G. B. LAFLEUR

Président.

Z. VEZINA,

Secrétaire-Trésorier.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE BEAUHARNAIS, 1872.

J. SYMMES, *Président.*
 L. JULIEN, *Vice-Président.*
 E. H. BISSON, *Secr.-Trésorier.*

ETAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES.

RECETTES.	\$	cts.	\$	cts.	DEPENSES.	\$	cts.	\$	cts.
1. Balance en mains.....	258	00			1. Montant des prix payés aux concours agricoles suivant complo détaillé.....	491	00		
2. Souscription des membres suivant liste détaillée.....	318	00			2. Prix payés pour concours de fermes.....				
3. Montant de l'octroi du Gouvernement.....	656	00			Do pour récoltes sur pieds.....				
4. Pour l'usage des animaux de la Société, savoir :					Do pour partis de labour.....	68	55		
Chevaux.....	1,225	00			Do do de fermes.....				
Taureaux.....					Do do de récoltes sur pieds.....				
Réliers.....					Do do de partis de labour.....	68	87		
Vérats.....					4. Etaux et autres bâtisses pour l'exposition.....	393	90		
5. Prix d'entrée pour concours.....	52	00			5. Entretien et autres dépenses pour les animaux de la Société.....	50	90		
6. Prix d'entrée sur le terrain de l'exposition.....	5	00			6. Impressions, avis aux concurrents, etc.....	1,268	98		
7. Droit de vendre sur le terrain.....					7. Dépenses incidentes.....				
8. Prix de l'étalon percheron vendu en Janvier 1872.....	1,300	00			8. Payé pour graine de mil et autres graines.....				
9. Emprunts.....	2,000	00			9. Salaire du Secrétaire étant 7 par cent sur une somme dépensée de \$5,546.70.....	388	25		
10. Intérêt sur dépôt.....	13	50			10. Un livre pour la saison des juments.....				
11. Balance due au Secrétaire-Trésorier.....	37	95			11. Payé ac. de l'importation.....	3,245	00		
N. B.—Montant des souscriptions reçues à compte de l'année prochaine (1873).....	69	00							
Total.....			5,934	45		5,934	45		

(Signé.) E. H. BISSON, Secrétaire.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE BEAUHARNOIS.

Aux membres de la Société d'Agriculture du Comté de Beauharnois.

Messieurs,

Lors de la dernière assemblée, dans le rapport des opérations de cette société, je vous faisais connaître que le Bureau de Direction avait adopté une résolution offrant à un membre dans chaque paroisse du Comté, la somme de \$40.00 pour l'achat d'un taureau, pourvu qu'il fut d'une race pure et non croisée, sous les conditions indiquées à cette résolution, mais qu'une seule paroisse avait alors profité de cet avantage ; je dois ajouter aujourd'hui que trois autres paroisses ont depuis suivi cet exemple, et les autres s'efforcent d'en faire autant. Le résultat obtenu nous fait espérer que ce système est une amélioration ; car par ce moyen, la société évite des dépenses incontrôlables, et force ceux qui ont ainsi accepté cette somme, à avoir soin de l'animal pour service des vaches des membres, dont ils en deviennent propriétaires, après un certain nombre d'années.

Comme d'après les règlements du Conseil d'Agriculture de la Province de Québec, il était facultatif cette année de donner ou non des concours de fermes bien tenues, de grains sur pied et de plantes sarclées, les directeurs décidèrent d'avoir une exposition agricole et industrielle pour le district, du genre de celle qui a déjà été tenue avant l'existence de la loi actuelle.

A cet effet des délégués furent nommés pour rencontrer ceux que devait nommer les autres sociétés du District, mais pour une raison ou pour une autre, ces sociétés ne purent s'entendre et nous fumes obligés d'ajourner à une autre année, l'exécution de ce projet.

Dans une assemblée régulière du vingt-deux mai dernier, notre bureau de direction, après mûre réflexion, décida d'importer un étalon pur sang, soit de l'Angleterre ou de l'Ecosse. Il autorisa en conséquence le Président à opérer cette importation, et appropria alors à cette fin, une somme de deux mille cinq cents piastres, mais malheureusement cet animal souffrit tant de la tempête durant la traversée qu'on craignit pendant longtemps qu'il ne pût survivre aux blessures qu'il avait à son arrivée à Montréal.

Heureusement qu'aujourd'hui on peut assurer que " True Blue " est parfaitement rétabli, et tout porte à croire que l'année prochaine l'opinion que plusieurs se sont formée sur son compte, changera, et que son choix rencontrera l'année prochaine l'approbation du plus grand nombre.

C'est le plus grand danger que la Société a jamais couru, mais il faut espérer que ce sera le dernier ; car, messieurs, un projet de loi pour établir un haras, sous la surveillance et le contrôle du Conseil d'Agriculture de la Province de Québec, c'est-à-dire une écurie où le dit Conseil tiendra des Etalons et des Juments poulinières pour l'amélioration de l'espèce chevaline dans le pays, est maintenant sous la considération de la Législature de cette Province. D'après ce bill, chaque Société devra acheter un de ces Etalons pour la saison, sous des conditions que devra imposer le Conseil d'Agriculture. Cette loi, si elle est adoptée, évitera à l'avenir aux Sociétés Agricoles de grands risques, et l'amélioration de l'espèce

chevaline se répandra plus promptement et plus facilement; car plusieurs Sociétés n'ont pas encore hasardé de faire venir des pays étrangers des animaux de valeur, en vue des risques à courir.

Par cette loi, le Gouvernement sera seul exposé à ces pertes. Peut-être dira-t-on que cette loi sera plus préjudiciable à notre Société, vu le nombre de chevaux qu'elle possède aujourd'hui. Je ne le pense pas, la sagesse qui a toujours présidé aux délibérations de notre Conseil d'Agriculture est une garantie suffisante, et soyez assurés d'un autre côté que les règlements qu'il imposera aux Sociétés qui accepteront ainsi ces Etalons ne seront certainement pas plus favorables que ceux que nous impose annuellement notre Société et que le prix du service de chaque Jument ne sera pas moindre que celui que l'on a toujours chargé dans le Comté pour chaque saillie.

La Société, aux termes des règlements du dit Conseil, sera obligé de donner l'année prochaine des concours de fermes bien tenues, de grains sur pied et de plantes sarclées.

Dans l'événement où tels concours auraient lieu, je suis certain que la Société enrégistrera un plus grand nombre de concurrents que l'année dernière et que la raison alléguée alors par plusieurs que leurs terres n'étaient pas prêtes n'existera plus.

L'abondante récolte de cette année doit vous encourager et vous engager à préparer vos propriétés pour le prochain concours.

L'année dernière, à pareille époque, on demanda un rapport constatant combien les chevaux dépensaient par année ou plutôt si le nouveau système de les loger et nourrir dans une écurie érigée sur le terrain des expositions sous les soins et la garde d'un homme que devaient choisir les Directeurs, était plus ou moins dispendieux que l'ancien système, savoir: de payer tant par année à une personne pour avoir soin de ces Etalons, outre l'avantage qu'offre le système actuel tant pour la commodité des membres en général que pour le bien et les soins à donner à ces animaux, dans un terme moyen d'au moins trois ans, je peux vous assurer que la Société économise sur trois chevaux au moins cent piastres par chaque année, comme je vais vous le prouver par l'état détaillé que j'ai préparé et qui n'ont trait cependant qu'à deux ans et quatre mois. D'un autre côté, je n'ai pas besoin de vous démontrer les avantages qui en découlent, vous les connaissez aussi bien que les Directeurs.

Soyez assurés que la somme de \$1300.00 que doit la Société, ne l'empêchera pas de donner l'année prochaine les concours ordinaires, tout en payant sa dette et ses autres dépenses..... La valeur de son stock et de ses autres propriétés représente, comme je le disais dans un rapport précédent, la somme d'environ \$8,000.00. D'ailleurs, ses ressources nous rapportent annuellement \$2,500.00 à \$2,700.00, preuve évidente que les affaires de notre Société sont encore dans un état prospère.

Il ne reste plus qu'à compter sur votre concours pour continuer les progrès de notre association agricole et ce sera toujours avec la plus grande satisfaction que l'on verra vos efforts couronnés du succès qu'ils méritent.

St. Louis de Gonzague, le dix-neuf décembre mil huit cent soixante-et-douze.

(Signé)

JOHN SYMONS,

Président.

(Attesté)

E. H. BISSON,

Secrétaire-Trésorier.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE BELLECHASSE, 1872.

A. AUDET, *Président.*
 E. FORGUES, *Vice-Président.*
 P. FORGUES, *Secr.-Trésorier.*

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES.

RECETTES.		\$	cts.	\$	cts.	DÉPENSES.		\$	cts.	\$	cts.
1. Balance en mains.....		244	12			1. Montant des prix payés aux concours agricoles suivant compte détaillé.....		772	25		
2. Souscription des membres suivant liste détaillée.....		288	00			2. Prix payés pour concours de fermes.....					
3. Montant de l'octroi du Gouvernement.....		656	00			Do pour récoltes sur pieds.....					
4. Pour l'usage des animaux de la Société, savoir : Chevaux..... Taureaux..... Bœufs..... Vêrâts.....						Do pour partis de labour.....		9	00		
5. Prix d'entrée pour concours.....						3. Dépenses des juges aux concours agricoles... Do de fermes..... Do de récoltes sur pieds..... Do de de partis de labour.....					
6. Prix d'entrée sur le terrain de l'exposition.....						4. Entretien et autres dépenses pour les animaux de la Société.....					
7. Droit de vendre sur le terrain.....						5. Impressions, avis aux concurrents, etc.....		7	00		
8. En caisse de l'année 1871.....						6. Dépenses incidentes.....		61	05		
En caisse de l'année 1871.....						7. Payés pour graine de mil et autres graines données au printemps 1872.....		83	50		
N. B.—Montant des souscriptions reçues à compte de l'année prochaine (1873)						8. Salaire du Secrétaire étant 7 par cent sur une somme dépensée de 1,012.40.....		70	84		
						9. Pour donner au printemps 1873.....		56	50		
						10. Payé aux associés pour moutons		23	10		
						Balance en mains.....				1,083	24
										244	12
Total				1,327	36					1,327	36

(Signé,) P. FORGUES, Secrétaire.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE BERTHIER, 1872.

E. O. COTTEQUER, *Président*.
 F. H. DESY, *Vice-Président*.
 B. E. PELLAND, *Secr.-Trésorier*.

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES.

RECETTES.		\$	cts.	\$	cts.	DÉPENSES.		\$	cts.	\$	cts.
1. Balance en mains		102	08			1. Montant des prix payés aux concours agricoles suivant compte détaillé		440	00		
2. Souscription des membres suivant liste détaillée		280	00			2. Prix payés pour concours de fermes					
3. Montant de l'octroi du Gouvernement		656	00			Do pour récoltes sur pieds					
4. Pour l'usage des animaux de la Société, savoir :						Do pour partis de labour		43	85		
Chevaux		317	00			3. Dépenses des juges aux concours agricoles					
Taureaux						Do de fermes					
Bœufs						Do de r. coltes sur pieds					
Vérats						Do de partis de labour		49	30		
5. Prix d'entrée pour concours						4. Eaux et autres balusses pour l'exposition					
6. Prix d'entrée sur le terrain de l'exposition						5. Entretien et autres dépenses pour les animaux de la Société		362	40		
7. Droit de vendre sur le terrain						6. Impressions, avis aux concurrents, etc		43	00		
8. Emprunts		1,200	00			7. Dépenses incidentes		62	75		
9. Prix accordés laisses		11	00			8. Payé pour graine de mil et autres graines					
N. B.—Montant des souscriptions reçues à compte de l'année prochaine (1873)		200	00			9. Salaire du Secrétaire étant 7 par cent sur une somme dépensée de \$2,301.30		161	07		
						10. Achat d'un étalon importé de France		1,300	00		
Total				2,766	08					2,462	37

(Signé,) B. E. PELLAND, Secrétaire.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE BONAVENTURE No. 1, 1872.

W. McPHERSON, *Président.*J. G. LEBEL, *Vice-Président.*J. P. LEBEL, *Secr.-Trésorier.*

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES.

RECETTES.	\$	cts.	\$	cts.	DÉPENSES.	\$	cts.	\$	cts.
1. Balance en mains.....					1. Montant des prix payés aux concours agricoles suivant compte détaillé.....	280	05		
2. Souscription des membres suivant liste détaillée.....	114	00			Do pour récoltes de fermes.....	30	00		
3. Montant de l'octroi du Gouvernement.....	307	00			Do pour partis de labour.....	24	75		
4. Pour l'usage des animaux de la Société, savoir : Chevaux.....					Do de fermes.....	12	00		
Taureaux.....					Do de récoltes sur pieds.....				
Béliers.....					Do de partis de labour.....				
Vérats.....					4. Eaux et autres bâtisses pour l'exposition.....	2	55		
5. Prix d'entrée pour concours.....	20	00			5. Entretien et autres dépenses pour les animaux de la Société.....				
6. Prix d'entrée sur le terrain de l'exposition.....					6. Impressions, avis aux concurrents, etc.....	4	75		
7. Droit de vendre sur le terrain.....					7. Dépenses incidentes.....	9	00		
N. B.—Montant des souscriptions reçues à compte de l'année prochaine (1873).....					8. Payé pour graine de mil et autres graines.....				
					9. Salaire du Secrétaire étant 32 dollars par année.....	32	00	305	10
					Balance en mains.....			45	90
Total.....			441	00				441	00

(Signé,) J. P. LEBEL, Secrétaire.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE BONAVENTURE No. 1.

Je regrette que je n'ai pu envoyer mon rapport pour la première semaine de janvier tel que requis par votre circulaire du 2 décembre. J'ai convoqué deux différentes assemblées durant le mois de décembre, mais le mauvais état de la température empêchât les directeurs éloignés d'y assister; conséquemment il n'y avait pas quorum. L'Assemblée qui devait avoir lieu en décembre n'a eu lieu seulement que le 23 courant.

Le ci-devant secrétaire-trésorier, M. Corbin, lorsqu'il s'est retiré était endetté à la société de \$72.76 comme il apparaît par les livres;—ce montant est actuellement dû et ne parait pas dans ce rapport.

Il me fait plaisir de remarquer que les expositions d'automne tenues en octobre dernier avaient été mieux pertronisées qu'à l'ordinaire ce qui est du sans aucun doute au beau temps.

L'exposition de moutons était très belle. La société progresse et ce rapport montrera une augmentation du nombre de membres;—la récolte des légumes a été splendide et des céréales moyenne, et aurait été beaucoup plus belle que celle de plusieurs années passées si le temps avait été favorable.

Le temps pluvieux continue durant la moisson a naturellement diminué le revenu.

Il me fait plaisir de faire remarquer que ce rapport montrera une balance de \$45.90 en mains et j'espère que l'an prochain montrera encore une augmentation.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre dévoué serviteur,

(Signé) J. P. LABELLE.

Secrétaire-Trésorier.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE BONAVENTURE No. 2.

Cette société continue à être dans une condition prospère. Etant incapable d'avoir une exposition de grains, graines, et de produits de manufacture du pays, comme les années dernières, vu le montant tiré de nos fonds pour la compétition des fermes en 71—ceci a causé un mécontentement parmi les membres de cette société, et un certain nombre, malgré qu'ils n'en soient pas entièrement retiré n'ont néanmoins pas payé leur souscription et nous sommes d'opinion qu'une compétition de fermes ne bénéficierait pas à la société dans le moment.

Nous avons actuellement en maïs une balance de \$180.25 telle que montrée à la page 1ère de ce rapport, ce qui nous permettra d'avoir une exposition de grains, graines et produits de manufacture du pays cet hiver, ce qui nous fournira les moyens de faire entrer le plus grand nombre de nos souscriptions. Les récoltes dans cette partie du Comté a été au-delà de la moyenne cette saison.— Le foin a été abondant et malgré que le temps n'ait pas été des plus favorables pour le sauver la plus grande partie a été entrée dans une assez bonne condition.

Le Blé a eu une récolte en moyenne, l'avoine et autres grains ont été au-delà de la moyenne et étaient de bonne qualité, la récolte des légumes a aussi donné une jolie moyenne.

Vu les fortes pluies que nous avons eues durant le temps de nos expositions d'Automne les membres demeurant à une certaine distance n'ont pu y venir et le nombre d'animaux exposés n'était pas aussi grand que les années précédentes ; mais ceux exposés étaient de très beaux échantillons.

(Signé,) JOSEPH MEAGHER.

Président.

ANGUS FIRTH.

Secrétaire-Trésorier.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTE DE BROME, * 1872.

Président.
Vice-Président.
Secs.-Trésoriers.

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES.

RECETTES.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
1. Balance en mains.....						
2. Souscription des membres suivant liste détaillée.....						
3. Montant de l'octroi du Gouvernement.....						
4. Pour l'usage des animaux de la Société, savoir :						
Chevaux.....						
Taureaux.....						
Bœufs.....						
Vérais.....						
5. Prix d'entrée pour concours.....						
6. Prix d'entrée sur le terrain de l'Exposition.....						
7. Droit de vendre sur le terrain.....						
N. B.—Montant des souscriptions reçues à compte de l'année prochaine (187.....).						
DÉPENSES.						
1. Montant des prix payés aux concours agricoles suivant compte détaillé.....						
2. Prix payés pour concours de fermes.....						
Do pour récoltes sur pieds.....						
Do pour parts de labour.....						
3. Dépenses des juges aux concours agricoles.						
Do de fermes.....						
Do de récoltes sur pieds.....						
Do de parts de labour.....						
4. Eaux et autres bâtisses pour l'Exposition.....						
5. Entretien et autres dépenses pour les animaux de la Société.....						
6. Impressions, avis aux concurrents, etc.....						
7. Dépenses incidentes.....						
8. Payé pour graine de mil et autres graines.....						
9. Salaire du Secrétaire étuit 7 par cent sur une somme dépensée de.....						

Memo.— Cette Société n'a pas été organisée cette année.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE CHAMBLY, 1873.

F. DAVID, *Président.*
 DR. G. LAMOCQUE, *Vice-Président.*
 L. TRUDEAU, *Secr.-Trésorier.*

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES.

RECETTES.		\$	cts.	\$	cts.	DÉPENSES.		\$	cts.	\$	cts.
1. Balance en mains.....						1. Montant des prix payés aux concours agricoles suivant compte détaillé.....		698	25		
2. Souscription des membres suivant liste détaillée.....		276	12			Do pour récoltes sur pieds.....					
3. Montant de l'octroi du Gouvernement.....		656	00			Do pour parts de labour.....		13	08		
4. Pour l'usage des animaux de la Société, savoir :		582	00			3. Dépenses des juges aux concours agricoles.					
Chevaux.....						Do de formes.....					
Taureaux.....						Do de récoltes sur pieds.....					
Bœufs.....						Do de parts de labour.....		22	38		
Vérats.....		34	50			4. Eaux et autres bâtisses pour l'exposition.....					
5. Prix d'entrée pour concours.....						5. Entretien et autres dépenses pour les animaux de la Société.....		331	33		
6. Prix d'entrée sur le terrain de l'exposition.....						6. Impressions, avis aux concurrents, etc.....		37	50		
7. Droit de vendre sur le terrain.....						7. Dépenses incidentes.....		26	96		
8. En mains de l'année 1871.....		320	62			8. Payé pour grain défilé et autres graines.....		56	12		
N. B.—Montant des souscriptions reçues à compte de l'année prochaine (1873).....						9. Salaire du Secrétaire étant 7 par cent sur une somme dépensée de \$1,554.61.....		108	82		
						10. Payé pour l'exposition de la Division Montarville.....		350	00		
						11. Payé un prix de mérite d'après les règlements de la Société 1872.....		19	00		1,663 44
						Balance en mains.....				205	81
						Total.....		1,869	24	1,869	25

(Signé,) L. TRUDEAU, Secrétaire.

RAPPORT DES OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE CHAMBLY, POUR L'ANNÉE 1872.

AUX MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ,

Messieurs,

C'est avec confiance que je viens, au nom du Comité, vous rendre compte de la gestion de la Société, durant l'année 1872.

Nous sommes heureux de vous dire que malgré les dépenses considérables faites pour atteindre les fins que nous avions en vue, nous laissons la Société avec un excédant de recettes sur les dépenses.

Nous vous disions l'année dernière, au sujet des changements dans la règle des Sociétés d'Agriculture :

“ Pensant, avec raison, que la distribution de prix trop minimes, à de fréquen-
tes expositions, était de nature à détruire toute émulation, le Conseil d'Agricul-
ture a cru qu'il était préférable de changer de système, de faire alterner les Ex-
positions.

“ Ainsi la loi nous oblige maintenant d'affecter nos argents, une année à l'a-
mélioration exclusive du sol, telles que pour les terres les mieux tenues, les
grains sur pied, les légumes et le labour; l'année suivante, à l'amélioration du
bétail, ainsi qu'à la laiterie et aux industries agricoles et domestiques. ”

Le but de ces changements était d'élever le prix, pour produire plus d'émulation et de concentrer toutes nos forces sur le même point, afin d'atteindre la perfection s'il est possible.

L'année dernière, nous avons parfaitement rempli les vues du Conseil. Outre le concours général des terres les mieux tenues, suivant le programme du Conseil, l'inspection des grains sur pied et le parti de labour, nous avons fait de plus des concours de paroisse, en offrant des prix de 20, 15, 12, 10 piastres pour les terres les mieux tenues dans chaque paroisse. Le bon effet de ces différents concours a été remarquable.

Cette année, non satisfaits d'une Exposition de comté, plus complète que les précédentes, nous avons participé à une Exposition Régionale, à laquelle prirent part les quatre Sociétés d'Agriculture des Comtés de Laprairie, Verchères et Chambly.

Le Comité a la satisfaction de déclarer que les prix nombreux et élevés que le nouveau système a permis d'offrir à la compétition ont excité une émulation considérable. Les Expositions de cette année accusent un progrès sensible.

EXPOSITION DE COMTÉ.

Les Expositions de la Société ont débuté brillamment, le 25 avril dernier, sous la direction de I. Hurteau, Ecr., N. P., par l'Exposition des Etalons du Comté. Bon nombre d'excellents étalons ont concouru et des prix importants leur ont été accordés. Quoique nous ayons été obligés de réduire nos prix, en vue de l'exposition Montarville, cependant nous avons offert quinze prix à cette classe, formant en tout la somme de \$100.

Le comité a été d'opinion de maintenir l'exposition du printemps, parce que les cultivateurs viennent au jour désigné, choisir les étalons qui leur conviennent. Les primes ne sont payées qu'à l'automne et en autant que les étalons primés ont passé la saison dans le comté.

L'exposition de l'automne a été très remarquable. La liste de prix était des plus complètes ; elle contenait dix sections. Outre les sections ordinaires, qui avaient été retouchées soigneusement, nous en avons ajouté quatre importantes : les grains et les légumes, en poches, les agrès aratoires proprement dits, les races pures et les prix de mérite.

Le comité a cru qu'il était juste, d'offrir un encouragement plus qu'ordinaire à ceux qui font des sacrifices pour acheter et tenir des animaux de race pure, la source première de toute amélioration. A part des prix de leur classe respective, on les fait concourir de nouveau, dans une classe spéciale, qui les désigne à l'attention publique. Trois prix seulement ont été remportés dans la section des races pures.

Les prix de mérite sont donnés pour signaler particulièrement les concurrents qui se distinguent le plus. Ces prix n'ont pu être donnés à l'exposition ; il nous avait été impossible de récapituler les prix décernés, la distribution n'ayant finie qu'à la nuit. Il est temps aujourd'hui de proclamer ces noms.

Dans les sections des chevaux et des bêtes à cornes, personne n'a réuni les conditions requises. Dans les moutons, MM Louis Brosseau et Eustache Lalumière ont quatre prix chacun ; prix de mérite, \$5. Section des cochons, John Yule, trois prix ; prix de Mérite, \$4. Basse cour, Frs. Ménard, trois prix ; prix de mérite, \$2. Laiterie, conditions non remplies. Industrie, Nazaire Préfontaine, seize prix ; prix de mérite, \$4. Grains et légumes, N. Préfontaine, cinq prix de mérite, mention honorable.

A l'exposant qui a fait le plus grand nombre d'entrées, N. Préfontaine, prix de mérite, mention honorable.

Le comité est heureux d'ajouter que M. Préfontaine a remporté le plus grand nombre de prix, à l'exposition Montarville, dans le département de l'Industrie et qu'il a droit, par conséquent, à la médaille d'argent donnée à cette section, par le Conseil d'Agriculture.

Le comité a donné, cette année, des cartes attachées à chaque prix, ainsi que des mentions honorables. Nous sommes satisfaits de voir que ce système a été apprécié et nous savons qu'il sera encore plus en honneur à l'avenir. Les cartes ont un témoignage constant qu'on est heureux de montrer à l'occasion. Les mentions honorables prendront de l'importance à mesure qu'il sera plus connu, qu'elles comptent, comme prix réels, pour obtenir les prix de mérite, et qu'une plus grande publicité sera donnée aux expositions des Sociétés d'Agriculture.

Les prix offerts à cette exposition forment la somme de \$738. Si l'on ajoute à ce montant, les primes des étalons, nous avons un total de \$838 dont 717 ont été remportées et payées.

L'exposition de l'automne a très bien réussie. Elle a été de beaucoup supérieure aux précédentes.

EXPOSITION MONTARVILLE.

Cette exposition, qui a inauguré l'ère des expositions régionales, a eu lieu à Longueuil, les 3 et 4 octobre dernier. Elle a été, sans contredit, la plus remarquable de la province.

L'hiver dernier, M. L. H. Massue, ayant fait la proposition de faire une exposition de la division, nous eûmes qu'à faire part de cette idée aux sociétés d'Agriculture de Laprairie, Verchères et Chambly, et l'exposition fut emportée d'emblée.

Le Bureau de Direction fut composé de délégués, choisis par chaque société.

Les délégués de Laprairie furent MM. Adolphe Ste. Marie et Moïse Longtin, Président et Vice-Président de la S. A. C. L. ; les délégués de Chambly : P. B. Benoit et I. Hurteau, Ecrs., Président et Vice-Président de la S. A. C. C. ; les délégués de Verchères : L. H. Massue, Ecr., Président de la S. A. C. V. No. 1. et J. R. Brillon, Ecr., Président de la S. A. C. V. No. 2.

A la première réunion du Bureau, M. Massue fut nommé Président des délégués et les Secrétaires des quatre sociétés d'agriculture, MM. Ls. Trudeau, C. Robert, A. Moquin et A. C. Larose, furent nommés secrétaires-conjoints.

La somme de \$900 fut mise à la disposition des délégués, par les sociétés d'agriculture de la Division. Cette somme étant insuffisante pour organiser une exposition convenable, les députés de la Division s'empressèrent d'y contribuer : l'Honorable M. de Boucherville pour \$100 ; l'Hon. M. Lacoste, \$20 ; P. B. Benoit, \$20 ; J. Daigle, \$20, et le Dr. Larocque \$10. Ce dernier, de plus, a fourni généreusement ses bâties pour le département de l'industrie.

Par les soins de I. Hurteau, Ecr., la Compagnie de Navigation de Longueuil et le Conseil Municipal du village de Longueuil nous votèrent la somme de \$100 chaque. Le tout réuni forma un fonds de \$1,270.

Afin de favoriser le mouvement des expositions régionales, le Conseil d'Agriculture offrit aux délégués 10 médailles d'argent et 25 médailles de bronze pour être données en prix. Les délégués établirent alors une liste de prix d'une valeur de \$1,024, dont \$944 furent remportées et payées.

L'Exposition eut lieu sur le magnifique terrain du Club des Courses de Longueuil. De vastes bâties avaient été érigées pour abriter les animaux exposés. Un grand nombre des cultivateurs les plus avancés des trois comtés, prirent part au concours. L'affluence des citoyens, qui y vinrent chercher des leçons fut considérable. L'exposition dura deux jours, et l'expérience a prouvé, qu'il était impossible de la faire en moins de temps.

Les délégués avaient pris les moyens d'instruire les cultivateurs rendus à cette exposition, le premier soir, en leur faisant donner des causeries sur des sujets agricoles, par les agronomes MM. Bernard, Casavant et autres, et le lendemain, à la clôture de l'exposition, par des discours instructifs, débités par plusieurs orateurs distingués de Montréal et d'ailleurs. Un grand nombre de journalistes assistaient à l'exposition, et les journaux anglais et français ont rapporté dans tous les détails ce qui s'y est passé de remarquable.

La vente à l'enchère qui eût lieu à la fin de l'exposition a peu réussie ; cependant, il s'est fait un bon nombre de ventes privées. Un des buts des expositions, qui est de répandre les animaux de choix, a été néanmoins réalisé.

Quelques jours après l'exposition Montarville, je fis un relevé des prix remportés par chaque comté, dans lequel il s'est glissé quelques erreurs, causées par la similitude de noms de concurrents, appartenant à différents comtés. Depuis, des prix contestés ayant été donnés à un autre comté, par la décision du délégué, à qui la difficulté avait été soumise, les calculs du relevé et la nature des conclusions changent quelque peu. Je profite de l'occasion de rétablir les faits, tels qu'ils sont aujourd'hui, afin de rendre justice à qui de droit. Je tiens à ce que ce rapport soit correct, vu que M. le Secrétaire du Conseil d'Agriculture m'a témoigné le désir de l'inclure dans son rapport officiel de 1872 :

EXPOSITION DE LA DIVISION MONTARVILLE.

Relevé des prix.

	Laprairie.	Chambly.	Verchères.
Chevaux.....	17 Prix.	19 Prix.	16 Prix.
Argent.....	\$98	\$109	\$80
Bêtes-à-cornes.....	14 Prix.	22 Prix.	8 Prix.
Argent.....	\$84	\$94	\$36
Moutons.....	25 Prix.	7 Prix.	4 Prix.
Argent.....	\$127	\$19	\$10
Cochons.....	10 Prix.	6 Prix.	5 Prix.
Argent.....	\$47	\$15	\$15
Basse-cour.....	3 Prix.	7 Prix.	2 Prix.
Argent.....	\$4	\$9	\$5
Laiterie.....	9 Prix.	9 Prix.	12 Prix.
Argent.....	\$15	\$21	\$23
Industrie.....	7 Prix.	19 Prix.	18 Prix.
Argent.....	\$13	\$24	\$29
Animaux de race pure.....	5 Prix.	1 Prix.	2 Prix.
Argent.....	\$42	\$10	\$5
Prix extras.....	1 Prix.	10 Prix.	2 Prix.
Total des Prix.....	91 Prix.	100 Prix.	69 Prix.
Médailles d'argent.....	6	3	0
Médailles de bronze.....	10	8	6

Par ce tableau, on voit que Chambly a 100 prix, Laprairie, 91, Verchères, 69 Laprairie remporte \$430, Chambly, \$302 et Verchères \$203.

Laprairie a gagné les prix les plus élevés. C'est ce qu'on pensait généralement et l'on a été quelque peu surpris de voir que Chambly et Verchères aient pu suivre ce comté, d'aussi près et même de le battre sur quelques points.

Ce tableau démontre aussi que Chambly est supérieur à Laprairie, pour les chevaux, en général. Chambly et Verchères n'ont qu'à bien se tenir, car Laprairie avec les magnifiques étalons qu'il avait à Longueuil et qui feraient la gloire de n'importe quelle Exposition, promet d'avoir sur eux, une grande supériorité, à la prochaine Exposition Régionale, si ces comtés ne font pas des efforts extraordinaires pour conserver leur position.

Il est surprenant que Laprairie soit inférieur à Chambly, dans les bêtes-à-cornes, lui qui a les Ste. Marie, les Bruneau, les Monchamp, etc. qui tiennent depuis longtemps de superbes taureaux. Il est vrai qu'ils rencontrent de rudes concurrents à Chambly, dans les Bosseau, les Yule, les Laramée, les Ménard, les Brais, les Vincent, etc. La faiblesse de Verchères, dans cette section, s'explique un peu par les difficultés de rendre à Longueuil, des animaux de garde difficile et onéreuse. Les quelques bêtes-à-cornes que Verchères exposait, étaient très-remarquables. Les Baudry, les Phaneuf, les Duhamel, les Lussier, etc., promettant de ne pas rester en arrière de leurs rivaux.

Dans la section des Moutons, Laprairie montre une supériorité écrasante. Les chiffres le disent éloquentement. Il faut déclarer aussi que les moutons de Laprairie sont réellement supérieurs et à un point tel, que c'est une gloire pour Verchères et Chambly, d'avoir osé lutter contre les Ste. Marie, les Boilleau, les Charron, les Brassard, les Moquin, les Brosseau, etc., et d'avoir été assez heureux de leur arracher quelques prix.

Laprairie s'est encore distingué dans la section des cochons. Nul doute que Verchères eût égalé Laprairie, si les Brillon, etc., avaient amené leurs élèves. Ce qui le prouve, c'est que Laprairie a remportée plusieurs prix avec des sujets, de la provenance de Verchères. La lutte aurait été intéressante aussi, entre les collections très-remarquables de MM. Ste. Marie et Brillon.

Chambly a été malheureux dans les sections des moutons et des cochons. A part des élèves de MM. Stephens, Yule, etc., et de quelques produits du cochon Yorkshire, que possédait la société d'agriculture, rien de particulier à ce comté ; des emprunts faits à Verchères, à Laprairie et ailleurs, mais généralement inférieurs à leurs ascendants. Rien, dans la section, surtout de comparable aux races bien marquées des White Chester et des Berkshire de Verchères et de Laprairie.

Laprairie a presque tous les honneurs des races pures. Il le mérite bien. A part quelques exceptions honorables, Chambly et Verchères n'ont rien à comparer à Laprairie. Inclignons-nous devant nos maîtres et tâchons d'imiter leur esprit d'entreprise, sous ce rapport.

Pour la laiterie et surtout l'industrie, Verchères et Chambly se disputent vivement la palme, en laissant Laprairie, loin derrière eux. C'est une petite consolation. Verchères a même été un peu surpris, de trouver dans Chambly, un adversaire aussi redoutable. A la prochaine Exposition régionale, il pourrait arriver que profitant des leçons que lui a données Verchères, cette année, Chambly porterait la hardiesse jusqu'à essayer à lui enlever cette vieille renommée, qui fait tant d'honneur à l'habileté et à l'industrie de ses Dames.

Le résultat de l'exposition prouve :

Que Laprairie est supérieur à Verchères et à Chambly, pour les moutons, les cochons et les races pures.

Que Chambly est supérieur à Verchères et à Laprairie, pour les chevaux, les bêtes à cornes et la basse-cour.

Que Verchères est supérieur à Chambly et Laprairie, dans la laiterie et l'industrie.

Aux trois Comtés maintenant d'examiner attentivement leurs qualités et leurs défauts.

Aux trois Comtés, de travailler à acquérir ce qui leur manque et renforcer les points faibles, tout en ne négligeant pas les points, où ils ont aujourd'hui la supériorité ;

Aux trois Comtés, de travailler pour qu'à la prochaine Exposition Régionale, les mérites et les prix soient repartis à peu près également à chaque Comté

Si la prochaine Exposition de la Division Montarville, montre que Laprairie a amélioré ses chevaux, ses bêtes à cornes, la laiterie et l'industrie ; Chambly ses moutons et ses cochons ; Verchères, ses bêtes à cornes et ses moutons, de manière, qu'il soit difficile de déterminer quel Comté doit l'emporter sur les autres, alors l'utilité des Expositions Régionales, sera démontrée.

P. B. BENOIT.

Telles sont, Messieurs, outre la transaction des affaires ordinaires, les opérations de la Société d'Agriculture, pour l'année 1872.

Nous avons rencontré les dépenses considérables de l'année, de la manière suivante :

En décembre 1871, nous sommes rentrés en charge, avec notre surplus de \$320, sur lequel, nous avons été obligés de prélever, en février, \$144 pour payer l'entretien de l'étalon Normand, pendant 8 mois et 20 jours. Il nous restait une balance nette de \$176. Nous y ajoutons les souscriptions de 123 membres (41 membres de plus que l'année dernière), \$310, l'octroi du gouvernement \$656, le revenu du Normand \$582. Total \$1724.

Dépenses.—Prix payés, \$1017 ; entretien du Normand, \$183. Divers, \$318.
Total, \$1518. Excédant des recettes sur les dépenses \$206.

SUGGESTIONS,—*Etalons importés.*

L'étalon Normand est loin de suffire aux besoins du Comté. Nous pouvons en employer deux facilement. La société pourrait acheter cet étalon, de la même manière que le fait la société de Laprairie, en émettant cent billets ou plus de \$10, payables en saillies. Nous espérons que les directeurs, s'occuperont de la nécessité d'avoir un nouvel étalon importé.

REBOISEMENT.

Je suis heureux de vous recommander l'association organisée cet automne à Québec, par M. Ls. Levesque, M. C. A. Cette association a pour but d'opérer le reboisement. Celui qui en fait partie, s'oblige à planter dix arbres seulement par année. Il n'y a là rien de trop exigeant. J'ai plus confiance au succès de ces associations modérées qu'à ces entreprises brillantes qui tombent souvent par leurs nombreuses exigences.

Planter dix arbres d'ornement par année, qui ne voudra pas le faire, une fois surtout que son honneur y sera engagé ? N'espérons pas, Messieurs, que le Gouvernement, qui a déjà tant à faire, aide beaucoup au reboisement.

C'est à nous d'orner nos propriétés et de rendre nos routes attrayantes. C'est à nous de travailler à l'intérêt de nos enfants, en augmentant la valeur de nos propriétés, par des plantations utiles et agréables. Engageons nous au plus vite à faire tous les ans, cette petite amélioration, qui aura des résultats immenses, si nous sommes persévérants.

Dès que j'aurai une copie des règlements de l'Association dont M. Levesque est le fondateur et le Président général, je la répandrai dans le comté. Nous aurons une association particulière au comté, qui aura ses officiers qui pourront être élus à l'assemblée générale de la Société d'Agriculture. Ces officiers veilleront à faire exécuter les règlements de l'association, et feront paraître, tous les ans, dans les journaux, les noms de ceux qui auront été fidèles à leurs promesses et les résultats obtenus.

CONCASSEURS DE PIERRE.

Tout le monde a appris avec satisfaction, que le Gouvernement s'est rendu à la prière du Conseil d'Agriculture, lui demandant à sa séance du 13 novembre dernier, de mettre à la disposition des compagnies d'empierrement les meilleurs concasseurs de pierre connus. Voici la motion passée au Conseil d'Agriculture :

Proposé par M. Benoit, secondé par M. Massue :

“ Considérant que l'empierrement des chemins est absolument nécessaire pour assurer le progrès de l'Agriculture dans la Province de Québec, qu'il soit résolu :

“ Que ce Conseil prie respectueusement le Gouvernement, en attendant qu’il puisse subventionner directement cette entreprise, de provoquer la passation d’une mesure qui l’autorise à acheter le meilleur concasseur de pierre connu, pour le mettre à la disposition des compagnies d’empierrement, suivant telles conditions que le Gouvernement jugera convenables pour la conservation de cette machine et pour se rembourser simplement de ses avances. ”

Il paraît certain, maintenant, que le gouvernement donnera gratis, comme l’honorable Ministre de l’Agriculture me l’avait donné à entendre, l’usage de ces machines aux compagnies, qui n’exigeront pas de péage sur leurs chemins.

Nous félicitons vivement le gouvernement d’avoir pris les moyens de faire empierremer les chemins, de la Province. Nous recommandons instamment aux citoyens du comité, de s’organiser promptement en compagnies, pour s’assurer l’usage d’une de ces machines.

CONVENTION AGRICOLE.

Le comité regrette que la Convention Agricole n’ait pas encore eu lieu. Ce délai est dû sans doute, aux occupations électorales de l’année et aussi, un peu, à l’indifférence des Sociétés d’Agriculture, qui, à part trois ou quatre, n’ont pas fait acte d’adhésion, à l’action que la Société avait prise, l’année dernière.

Le comité espère que les agronomes et les Sociétés d’Agriculture, s’entendront d’ici à l’automne prochain, pour organiser la Convention.

Le comité croit encore qu’une réunion d’hommes sincèrement dévoués à la classe agricole, parfaitement indépendants, pourraient faire, avec fruit, une investigation complète, des maux dont nous souffrons et suggérer les remèdes nécessaires, sans s’occuper des susceptibilités qui pourraient être froissées.

OPÉRATIONS DE L’ANNÉE PROCHAINE.

1o. Concours des terres les mieux tenues, suivant le programme du Conseil d’Agriculture, avec des prix de \$50, \$40, \$30, \$20, \$10. Concours obligatoire, ouvert à tout le comté.

2o. Concours des terres les mieux tenues, dans chaque paroisse. Ces concours particuliers sont vivement recommandés par le Conseil.

3o. Inspection des grains sur pied. Ce concours peut être amélioré, en exigeant plus des exposants. D’après le mode actuel, il arrive souvent que les prix sont donnés à la meilleure terre, sans considérer si le beau grain est dû au travail et à l’intelligence de l’exposant, ou à la qualité supérieure du sol. La Société pourrait exiger à l’avenir, que les pièces de grain ainsi inspectées, soient érochées, drainées, les planches redressées, etc., afin que les prix soient donnés au vrai mérite.

4o. Parti de labour.

ENGRAIS.

Le Comité espère que les futurs Directeurs offriront des primes, à ceux qui prennent le plus de soin de leurs fumiers, qui en produisent le plus, font des composts, ont des fosses à purin, et qui se servent judicieusement de chaux et de plâtre, etc.

Les prix qui seront donnés à ceux qui soignent le mieux leurs engrais, indiqueront le cultivateur intelligent et laborieux.

CHANGEMENT DE DIRECTEURS.

Le Comité conseille de changer de Directeurs plus souvent. Il n'est que juste, de répartir également la part de responsabilité et d'occupations, à tous les membres de la société. Ces changements créeront plus d'émulation, habitueront aux affaires un plus grand nombre de membres, dont l'expérience deviendra très-utile à la société. Ainsi, ces changements fréquents dans la direction, peuvent très bien se faire.

Sans priver la société du concours bienveillant des officiers sortant de charge.

Surtout en ayant d'année en année, un plus grand nombre d'hommes capables.

En terminant nous prions les membres de la société, de bien vouloir accepter avec faveur, les suggestions que nous nous sommes permis de faire, dans l'intérêt général.

A ma sortie de charge, qu'il me soit permis d'offrir mes remerciements les plus sincères, à mes collègues, pour leur dévouement à la société, leur empressement à seconder le progrès, partout où l'on croyait le trouver, ainsi qu'à vous tous, Messieurs, pour votre concours éclairé et pour les égards que vous n'avez cessé de me témoigner.

P. B. BENOIT.

Président.

St. Hubert, le 23 décembre 1872.

ÉLECTION DES OFFICIERS ET DIRECTEURS DE LA S. A. C. C.

Frs. David, Ecr. Président, St. Hubert.
Dr. G. Larocque, Ecr. M. P. P. V. P., Longueuil.
M. Ls. Trudeau, Secrétaire, St. Hubert.

Directeurs.

MM. Laurent Achim, Longueuil,
Antoine Sicotte, Boucherville.
Eustache Lalumière, St. Bruno.
Nazaire Préfontaine, St. Bazile le Grand.
Cyprien Brouillet, Chambly.
Frs. Demers, do
Frédéric Brais, St. Hubert.

Proposé par le Dr. Larocque, secondé par le Major Charon ; que des remerciements soient votés aux Directeurs et Officiers sortant de charge, particulièrement à P. B. Benoit, Ecr. M. P.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE CHAMPLAIN.

La Société d'Agriculture a fourni à chacun de ses membres durant l'année 1872 une copie du journal d'Agriculture de St. Hyacinthe, dans le but d'encourager la lecture de ces journaux.

Et si tous n'ont pas retiré un aussi bon parti que l'on avait droit d'attendre de ce journal, cependant nous avons pu constater que bon nombre, ont su en profiter ; et avec de la persévérance il n'y a pas de doute que l'on finira par convaincre les agriculteurs de la nécessité d'avoir toujours un journal d'agriculture à leur disposition.

La société a acheté une certaine quantité de graines de trèfle rouge, choux de Siam, carotte et bettes à vaches avec l'argent souscrit par ses membres.

Nous n'avons plus à regretter cet emploi d'une partie des deniers disponibles car nous avons convaincu la classe agricole, par ce moyen, de la nécessité de ne rien épargner pour semer surtout de la graine de trèfle tant pour le pâturage que pour former les prairies artificielles.

Notre exposition agricole et industrielle du 10 octobre dernier n'a pas été favorisée par le temps ; cependant malgré une grande pluie qui a duré toute la journée, nous avons remarqué que nos cultivateurs, et autres, y ont assisté en grand nombre et avec enthousiasme.

Ste. Geneviève de Batiscan, 30 décembre 1872.

(Signé,)

ROB. TRUDEL.

Secrétaire-Trésorier, Société d'Agriculture Comté de Champlain.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE CHARLEVOIX No. 1, 1872

C. Desmeules, *Président*
 Jos. Collard, *Vice-Président*
 J. A. J. Kane, *Secr.-Trésorier*.

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES.

RECETTES.		\$	cts.	\$	cts.	DÉPENSES.		\$	cts.	\$	cts.
1. Balance en mains.....						1. Montant des prix payés aux concours agricoles suivant compte détaillé.....					
2. Souscription des membres suivant liste détaillée.....		69	45			2. Prix payés pour concours de fermes.....					
3. Montant de l'octroi du Gouvernement.....		143	00			Do pour récoltes sur pieds.....					
4. Pour l'usage des animaux de la Société, savoir: Chevaux..... Taureaux..... Bœufs..... Vétails.....						3. Dépenses des juges aux concours agricoles. Do de de fermes..... Do de de récoltes sur pieds..... Do de de parlis de labour.....					
5. Prix d'entrée pour concours.....						4. Etoux et autres baïsses pour l'exposition.....					
6. Prix d'entrée sur le terrain de l'Exposition.....						5. Entretien et autres dépenses pour les animaux de la Société.....					
7. Droit de vendre sur le terrain.....						6. Impressions, avis aux concurrents, etc.....	16	50			
N. B.—Montant des souscriptions reçues à compte de l'année proclamées (1873.).....		187	07			7. Instruments agricoles.....	35	95			
Balance en mains le 31 Décembre 1871.....		1	75			8. Payé pour graine de mil et autres graines.....	95	77			
Vente d'effets.....						9. Salaire du Secrétaire étant 7 par cent sur une somme dépensée de \$174.99.....			5	50	
						11. Fret et charroyage.....			20	00	
						12. Achat de deux moutons.....			1	20	
						13. Postage.....			12	25	
						14. Salaire du Secrétaire à 7 par cent.....					17
						Balance en mains.....				214	10
Total.....				401	27					401	27

(Signé,) J. A. J. KANE, Secrétaire.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE CHARLEVOIX No. 2, 1872.

S. BOUVIS, *Président.*
 N. FOULIN, *Vice-Président.*
 THS. TREMBLAY, *Secr.-Trésorier.*

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES.

RECETTES.		\$	cts.	\$	cts.	DÉPENSES.		\$	cts.	\$	cts.
1. Balance en mains.....						1. Montant des prix payés aux concours agricoles suivant compte détaillé.....					
2. Souscription des membres suivant liste détaillée.....		249	00			2. Prix payés pour concours de fermes.....					
3. Montant de l'octroi du Gouvernement.....		513	00			Do pour récoltes sur pieds.....					
4. Prur l'usage des animaux de la Société, savoir:						Do Pour partis de labour.....					
Chevaux.....						Do de fermes.....					
Taureaux.....						Do de récoltes sur pieds.....					
Bœufs.....						Do de partis de labour.....					
Vérals.....						4. Eaux et autres bâties pour l'exposition.....					
5. Prix d'entrée pour concours.....						5. Entretien et autres dépenses pour les animaux de la Société.....					
6. Prix d'entrée sur le terrain de l'exposition.....						6. Impressions, avis aux concurrents, etc.....		10	80		
7. Droit de vendre sur le ter ain.....						7. Dépenses incidentes.....					
N. B.—Montant des souscriptions reçues à compte de l'année prochaine (1873).....		241	10			8. Payé pour graine de mil et autres graines.....		49	12		
Balance en mains de l'année dernière.....						9. Salaire du Secrétaire étant 7 par cent sur une somme dépensée de \$701.74.....		500	00		
Montant total de recette.....						10. Payé pour l'achat d'un étalon.....		145	60		
Montant des dépenses.....						11. Pour frais de transports.....		32	00		85
Total.....						12. Payé à la "Semaine Agricole".....		13	33		
						Balance en mains.....				750	25
										1,003	10

(Signé,) THS. TREMBLAY,

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE CHARLEVOIX, No 2.

Par l'acquisition de l'étalon qu'a faite notre société cette année, je trouve que c'est un progrès sensible, vu le besoin qui s'en faisait sentir dans notre localité.

La récolte cette année a été bien bonne, en général, surtout pour le blé qui depuis un grand nombre d'années était considérablement endommagé par les insectes.

La gelée ne s'est point fait sentir, et le grain est parvenu à parfaite maturité

(Signé,)

THS. TREMBLAY

Secrétaire

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE CHATEAUGUAY, 1872.

J. NEWLANDS, *Président.*
 A. N. LEPAILLEUR, *Vice-Président.*
 CHS. M. LEBRUN, *Sec.-Trésorier.*

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES.

RECETTES.		DÉPENSES.	
\$	cts.	\$	cts.
1. Balance en mains			
2. Souscriptions des membres suivant liste détaillée.....	226 00		
3. Montant de l'octroi du Gouvernement.....	656 00	598	57
4. Pour l'usage des animaux de la Société, savoir:			
Chevaux, étalons	1,109 00		
Taureaux			
Bœufs			
Vérats			
5. Prix d'entrée pour concours			
6. Prix d'entrée sur le terrain de l'exposition.....		915	85
7. Droit de vendre sur le terrain	28 00		
8. Pour la vente de cartes pour diner.....	100 00		
9. Don de l'Hon. Holtan	20 00		
10. Don du Dr. Laberge	100 00		
N. B.—Montant des souscriptions reçues à compte de l'année prochaine (1873).....			
Montant des recettes.....	2,239 00	106	00
Montant des dépenses.....	1,620 42		
Totaux.....	618 58		
		1,620 42	58
		2,239 00	00

(Signé,) C. M. LEBRUN, Secrétaire.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE CHICOUYIMI, * 1872.

Président.
Vice-Président.
Secr.-Trésorier.

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES.

RECETTES.		DÉPENSES.	
\$	cts.	\$	cts.
1. Balance en mains		1. Montant des prix payés aux concours agrico- les suivant compte détaillé.....	
2. Souscription des membres suivant liste dé- taillée		2. Prix payés pour concours de fermes.....	
Montant de l'octroi du Gouvernement.....		Do pour récoltes sur pieds.....	
4. Pour l'usage des animaux de la Société, savoir :		Do pour partis de labour.....	
Chevaux.....		Do de fermes.....	
Taureaux.....		Do do de récoltes sur pieds.....	
Bétiers.....		Do do de partis de labour.....	
Vérais.....		4. Etaux et autres bâtisses pour l'exposition.....	
5. Prix d'entrée pour concours.....		5. Entretien et autres dépenses pour les animaux de la Société.....	
6. Prix d'entrée sur le terrain de l'exposition.....		6. Impressions, avis aux concurrents, etc.....	
7. Droit de vendre sur le terrain.....		7. Dépenses incidentes.....	
N. B.—Montant des souscriptions reçues à compte de l'année-prochaine (1873).....		8. Payé pour graine de mil et autres graines.....	
		9. Salaire du Secrétaire étant 7 par ceut sur une somme dépensée de.....	

* Memo.— Cette Société n'a pas été organisée cette année.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTE DE COMPTON No. 1, 1872!

S. J. POMROY, *Président.*
 W. FRASER, *Vice-Président.*
 C. H. HACKETT, *Secr.-Trésorier.*

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES.

RECETTES.	\$	cts.	\$	cts.	DÉPENSES.	2	cts.	\$	cts.
1. Balance en mains									
2. Souscription des membres suivant liste détaillée	152	00			1. Montant des prix payés aux concours agricoles suivant compte détaillé	304	44		
3. Montant de l'octroi du Gouvernement	328	00			Do pour concours de fermes				
4. Pour l'usage des animaux de la Société, savoir : Chevaux					Do pour partie de labour	10	00		
Taureaux					Do de concours agricoles				
Bœufs					Do de récoltes sur pieds				
Vérats					Do de parts de labour				
5. Prix d'entrée pour concours					4. Étaux et autres baïsses pour l'exposition				
6. Prix d'entrée sur le terrain de l'exposition					5. Entretien et autres dépenses pour les animaux de la Société	8	62		
7. Droit de vendre sur le terrain	25	70			6. Impressions, avis aux concurrents, etc.	11	50		
8. Balance en caisse, Décembre 1872					7. Dépenses incidétes				
9. Balance due au Secrétaire-Trésorier pour l'année 1872	3	05			8. Payé pour graine de mil et autres graines	36	00		
N. B. — Montant des souscriptions reçues à compte de l'année prochaine (1873)					9. Salaire du Secrétaire étant 7 par cent sur une somme dépensée de \$508.75	18	90		
			508	75	10. Prix payés dus pour 1871	9	29		
					11. Payé au Secrétaire E. Hill, balance de compte pour l'entretien des juges à l'exhibition pour 1871				
Total			508	75				488	75

(Signé,) C. H. HACKETT, Secrétaire.

 SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE No. 1.—COMTÉ DE COMPTON

Je désire attirer votre attention sur le fait que les prix payés sont moindres que le montant accordé—par le fait que les fonds n'étant pas suffisants, une déduction de 10 par cent a été faite.

Je désire aussi attirer votre attention à une résolution qui a été passée à l'Assemblée Générale annuelle de la société tenue à Eaton Corner, le 19 courant, savoir :

Il a été proposé par B. LeBourveau, secondé par H. C. Wilson—Qu'attendu que dans l'opinion de cette assemblée il serait dans l'intérêt de cette société qu'une amalgame pourrait être faite avec la Société d'Agriculture de Sherbrooke avec un terrain permanent d'Exposition à Lenoxville ;

Qu'il soit résolu que les officiers et directeurs de cette Société soient dûment autorisés à négocier avec la Société d'Agriculture de la ville de Sherbrooke, et savoir si elle désire s'amalgamer avec cette société et si elle le désire, les conditions d'un tel amalgame seront soumises à une Assemblée Publique des membres de cette société pour leur approbation.—Telle assemblée devant être convoquée par le Président de cette Société. Votée à l'unanimité.

Le fait de deux Sociétés dans le Comté de Compton et l'aide du Gouvernement étant si petit par la division du dit, aide, cela tend à diminuer l'intérêt que peut y porter les membres de cette société et par un amalgame avec la Société d'Agriculture de Sherbrooke nous pensons que cet arrangement sera de nature à stimuler les agriculteurs et les compétiteurs et pousserait de l'avant l'objet désigné par le département de l'Agriculture.

(Signé,)

C. H. HACKETT.

Secrétaire-Trésorier.

S. A. C. de C. No. 1.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE COMPTON No. 2, * 1872.

Président
Vice-Président.
Secr.-Trésorier.

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES.

RECETTES.	\$	cts.	\$	cts.	DÉPENSES.	\$	cts.	\$	cts.
1. Balance en mains.....					1. Montant des prix payés aux concours agricoles suivant compte détaillé.....				
2. Souscription des membres suivant liste détaillée.....					Do pour concours de fermes.....				
3. Montant de l'octroi du Gouvernement.....					Do pour récoltes sur pieds.....				
4. Pour l'usage des animaux de la Société, savoir: Chevaux.....					Do do de fermes.....				
Taureaux.....					Do do de récoltes sur pieds.....				
Bœufs.....					Do do de partis de labour.....				
Verrats.....					4. Etaux et autres balasses pour l'exposition.....				
5. Prix d'entrée pour concours.....					5. Entretien et autres dépenses pour les animaux de la Société.....				
6. Prix d'entrée sur le terrain de l'exposition.....					6. Impressions, avis aux concurrents, etc.....				
7. Droit de vendre sur le terrain.....					7. Dépenses incidentes.....				
N. B.—Montant des souscriptions reçues à compte de l'année prochaine (1873).....					8. Payé pour graine de mail et autres graines.....				
					9. Salaire du Secrétaire étant 7 par cent sur une somme dépensée de.....				

Memo.—Cette Société n'a pas été organisée cette année.

SOCIÉTÉ D AGRICULTURE DU COMTÉ DES DEUX-MONTAGNES, 1872.

Révd. S. Tassé, *Président.*
 U. Inglis, *Vice-Président.*
 D. Masson, *Secr.-Trésorier.*

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES.

RECETTES.		\$	cts.	\$	cts.	DÉPENSES.		\$	cts.	\$	cts.
1. Balance en mains.....						1. Montant des prix payés aux concours agricoles suivant compte détaillé.....		308	00		
2. Souscription des membres suivant liste détaillée.....		418	31			2. Prix payés pour concours de fermes.....					
3. Montant de l'octroi du Gouvernement.....		636	00			Do pour récoltes sur pieds.....					
4. Pour l'usage des animaux de la Société, savoir :						Do pour partis de labour.....					
Chevaux.....						Do do de fermes.....					
Taureaux.....						Do do de récoltes sur pieds.....					
Bétiers.....						Do do de partis de labour.....					
Vérats.....						4. Eaux et autres Bâtisses pour l'exposition.....		12	00		
5. Prix d'entrée pour concours.....						5. Entretien et autres dépenses pour les animaux de la Société.....		28	68		
6. Prix d'entrée sur le terrain de l'exposition.....						6. Impressions, avis aux concurrents, etc.....		248	85		
7. Droit de vendre sur le terrain.....						7. Dépenses incidentes.....					
8. En caisse de l'année 1871.....						8. Payé pour graine de ml et autres graines.....		45	00		
En caisse de l'année 1871.....						9. Salaire du Secrétaire étant 7 par cent sur une somme dépensée de \$642.....					
N. B.—Montant des souscriptions reçues à compte de l'année prochaine (1873).....		60	00			Balance en mains.....		642			53
Balance de l'année 1871.....		582	24			Erreur du Secrétaire.....				1,123	13
Intérêt sur la balance.....		34	93							1,765	66
Intérêt sur les arrrages de l'année 1871.....		11	00							3	18
Montant des dépenses.....				1,762	48						
Erreur du Secrétaire.....				642	53						
Total.....				1,119	95						
				3	18						
				1,123	13						

(Signé,) D. MASSON, Secrétaire.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTE DE DORCHESTER, 1872.

J. MERCIER, *Président.*
 A. DUMAS, *Vice-Président.*
 J. C. ROY, *Secr.-Trésorier.*

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES.

RECETTES.		\$	cts.	\$	cts.	DÉPENSES.		\$	cts.	\$	cts.
1. Balance en mains						1. Montant des prix payés aux concours agricoles suivant compte détaillé		793	81		
2. Sauscription des membres suivant liste détaillée		292	00			2. Prix payés pour concours de fermes.					
3. Montant de l'éctroi du Gouvernement		636	00			Do pour récolte sur pie-Js.					
4. Pour l'usage des animaux de la Société, savoir :						3. Dépenses des juges aux concours agricoles.					
Chevaux						Do de récoltes					
Taureaux						Do de récoltes sur pieds					
Bœufs						Do de parts de labour	14	50			
Vérais						4. Eaux et autres bâtisses pour l'exposition					
5. Prix d'entrée pour concours						5. Entretien et autres dépenses pour les animaux de la Société		12	00		
6. Prix d'entrée sur le terrain de l'exposition						6. Impressions, avis aux concurrents, etc		68	00		
7. Droit de vendre sur le terrain		9	00			7. Dépenses incidentes					
8. En caisse de 1871						8. Payé pour graine de mil et autres graines					
N. B.—Montant des souscriptions reçues à compte de l'année prochaine (1873)		39	00			9. Salaire du Secrétaire étant 7 par cent sur une somme dépensée de \$396.00		66	00	954	31
						Balance en mains				41	69
Total				996	00					996	00

(Signé) J. C. ROY, Secrétaire.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE DRUMMOND No. 1, 1872.

Président.
Vice-Président.
Secr. - Trésorier.

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES.

RECETTES.	\$	cts.	\$	cts.	DÉPENSES.	\$	cts.	\$	cts.
1. Balance en-mains					1. Montant des prix payés aux concours agrico- les suivant compte détaillé				
2. Souscription des membres suivant liste dé- taillée					2. Prix payés pour concours de fermes				
3. Montant de l'octroi du-Gouvernement.....					Do pour récoltes sur pieds				
4. Pour l'usage des animaux de la Société, savoir : Chevaux					Do pour partis de labour				
Taureaux					3. Dépenses des juges aux concours agricoles... Do de formes				
Béliers					Do do de récoltes sur pieds				
Vérais					Do do de partis de labour				
5. Prix d'entrée pour concours					4. Eaux et autres bâtisses pour l'exposition.....				
6. Prix d'entrée sur le terrain de l'exposition..					5: Entretien et autres dépenses pour les animaux de la Société				
7. Droit de vendre sur le terrain.....					6. Impressions, avis aux concurrents, etc				
N. B.—Montant des souscriptions reçues à compte de l'année prochaine (1873)					7. Dépenses incidentes.....				
					8. Payé pour graine de mil et autres graines.....				
					9. Salaire du Secrétaire étant 7 par cent sur une somme dépensée de				

* N.B.—Cette Société n'a pas été organisée cette année.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE DRUMMOND No. 2, 1872.

B. T. REED, *Président.*G. W. WADLEIGH, *Vice-Président.*J. MILLER, *Secr.-Trésorier.*

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES.

RECETTES.		DÉPENSES.		\$	cts.	\$	cts.
1. Balance en mains.....		1. Montant des prix payés aux concours agricoles suivant compte détaillé.....		261	00		
2. Souscription des membres suivant liste détaillée.....	142	2. Prix payés pour concours de fermes.....					
3. Montant de l'octroi du Gouvernement.....	322	Do pour récoltes sur pieds.....					
4. Pour l'usage des animaux de la Société, savoir :		Do pour partis de labours.....					
Chevaux.....	180	3. Dépenses des juges aux concours agricoles.....					
Taureaux.....		Do de fermes.....					
Bœufs.....		Do de récoltes sur pieds.....					
Vétérins.....		Do de partis de labours.....	4	00			
5. Prix d'entrée pour concours.....		4. Etaux et autres blâissés pour l'exposition.....					
6. Prix d'entrée sur le terrain de l'exposition.....		5. Entretien et autres dépenses pour les animaux de la Société.....	68	75			
7. Droit de vendre sur le terrain.....		6. Impressions, avis aux concurrents, etc.....	9	00			
8. Droit d'entrée pour concours.....		7. Dépenses incidentes.....	15	50			
N. B.—Montant des souscriptions reçues à compte de l'année prochaine (1873).....	47	8. Payé pour grainé de mil et autres graines.....	60	00			
Montant en mains de l'année dernière.....	58	9. Salaire du Secrétaire pour 1871.....	20	00			
		10. Salaire du Secrétaire pour 1872.....	20	00			
		11. Montant approprié pour chevaux.....	240	27			
		11. Frais de poste et livres.....	4	32			
Montant des dépenses.....		Balance en mains.....				702	84
Total.....						47	00
						749	84

(Signé,) J. MILLER, Secrétaire.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE DRUMMOND No. 2

Durant l'année dernière notre société, conjointement avec la Société d'Agriculture du comté de Richmond fait l'acquisition d'un cheval bai de Cleveland, de Simon Beathe, écuier, d'Ontario, au coût d'environ dix-sept cents dollars livré. Cet étalon semble donner une satisfaction universelle et a augmenté l'intérêt que l'on portait aux opérations de la société, le nombre de membres ayant augmenté de soixante-un, en 1871 à soixante-dix-huit en 1872.

Vû que notre société est seulement une société No. 2; et en conséquence recevant seulement une moitié de l'octroi ordinaire du gouvernement alloué aux sociétés de Comté, ce montant étant si petit qu'il nous empêche de donner une bonne liste de prix, comme vous pouvez le voir par notre état annuel, néanmoins durant les quelques années dernières nous avons beaucoup de plaisir de remarquer une amélioration bien marquée dans la qualité des animaux.

Nous avons aussi beaucoup de plaisir à attirer votre attention sur le nombre augmentant de membres parmi nos concitoyens canadiens-français qui avant n'avaient pas souscrit beaucoup à notre société, mais ils prennent maintenant une part active dans nos expositions annuelles et plusieurs d'entre eux font maintenant une compétition très favorable avec les anciens membres de cette société.

La récolte par tout le comté a été généralement très bonne, l'on peut dire au-dessus de la moyenne, la saison dernière.

Nous désirons vous faire remarquer que la Société d'Agriculture No. 1 de ce Comté n'est pas et n'a pas été en existence pour les deux dernières années et il n'est pas probable qu'elle soit resussité, vû qu'une grande partie de ce Comté a été ajoutée durant l'année dernière au comté d'Yamaska, ainsi nous espérons qu'avant qu'une année ne se passe nous serons en moyen d'obtenir l'octroi entier du gouvernement, nous permettant par là de faire un plus grand progrès pour le futur.

Le tout humblement soumis,

JAMES MILLER.

Secrétaire-Trésorier.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE GASPE No. 1, 1872

T. SAVAGE, *Président.*
 J. J. H. BELLEINE, *Vice-Président.*
 J. M. REMOND, *Secr.-Trésorier.*

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES.

RECETTES.		\$	cts.	DÉPENSES.		\$	cts.	\$	cts.
1. Balance en mains				1. Montant des prix payés aux concours agricoles suivant compte détaillé.....	304	50			
2. Souscription des membres suivant liste défective.....	86	20		2. Prix payés pour concours de fermes.....					
3. Montant de l'octroi du Gouvernement.....	208	00		Do pour récolte sur pieds.....					
4. Pour l'usage des animaux de la Société, savoir:				Do pour partis de labour.....	15	00			
Chevaux.....				Do de fermes.....					
Taureaux.....				Do do de récoltes sur pieds.....					
Bœufs.....				Do do de partis de labour.....					
Vérats.....				4. Eaux et autres bâtisses pour l'exposition.....	8	00			
5. Prix d'entrée pour concours.....				5. Entretien et autres dépenses pour les animaux de la Société.....	11	00			
6. Prix d'entrée sur le terrain de l'exposition.....				6. Impressions, avis aux concurrents, etc.....					
7. Droit de vendre sur le terrain.....				7. Dépenses incidentes.....					
N. B.—Montant des souscriptions reçues à compte de l'année prochaine (1873.).....				8. Payé pour graine de mil et autres graines.....					
				9. Salaire du Secrétaire étant 7 par cent sur une somme dépensée de \$338.50.....	23	69		362	19
Balance de l'année dernière.....	390	83		Balance en mains.....				322	86
Total.....								685	05

(Signé,) J. M. REMOND, Secrétaire.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE GASPÉ No. 1.

La récolte des grains peut être considérée à peu près à la moyenne, mais en conséquence du mauvais temps durant la saison elle n'a pu être engrangée en bonne condition et il en est arrivé autant à la récolte de foin qui sans cela aurait été excellente. Les patates ont donné une assez bonne récolte mais on se plaint qu'elles aient manquées lorsqu'elles ont été entrées.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE GASPÉ No. 2, 1872.

J. EDEN, *Président.*
G. DUMARESQ, *Vice-Président.*
Jos. EDEN, *Secr.-Trésorier.*

ETAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES.

RECETTES.	\$	cts.	\$	cts.	DEPENSES.	\$	cts.	\$	cts.
1. Balance en mains.....	110	58			1. Montant des prix payés aux concours agricoles suivant compte détaillé.....	265	00		
2. Souscription des membres suivant liste détaillée.....	110	00			2. Prix payés pour concours de fermes.....				
3. Montant de l'octroi du Gouvernement.....	270	00			-Do pour récoltes sur pieds.....				
4. Pour l'usage des animaux de la Société, savoir : Chevaux.....					Do pour partis de labour.....	13	00		
Taureaux.....					Do de fermes.....				
Bœufs.....					Do de récoltes sur pieds.....				
Verats.....					Do de partis de labour.....				
5. Prix d'entrée pour concours.....					4. Eaux et autres bâlisses pour l'exposition.....	7	00		
6. Prix d'entrée sur le terrain de l'exposition.....					5. Entretien et autres dépenses pour les animaux de la Société.....				
7. Droit de vendre sur le terrain.....	23	17			6. Impressions, avis aux concurrents, etc.....	3	00		
8. Graines vendues aux membres.....					7. Dépenses incidentes.....	16	88		
N. B.—Montant des souscriptions reçues à compte de l'année prochaine (1873).....					8. Payé pour graine de mil et autres graines.....	59	60		
					9. Salaire du Secrétaire étant 7 par cent sur une somme dépensée de.....	25	60		
					10. Pour télégrammes et postage durant l'année.....	1	75	301	49
Total.....			513	75	Balance en mains.....			122	96
								513	75

(Signé.) Jos. EDEN, Secrétaire.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE GASPÉ No. 2.

Je prends la liberté de faire remarquer qu'un grand progrès s'est manifesté depuis l'introduction du nouveau mode d'accorder des prix aux récoltes sur pied et les fermes les mieux cultivées—une grande amélioration s'est aussi fait sentir à l'exposition de bêtes à cornes, moutons, légumes et produits de la laiterie. Les étrangers qui ont visité l'exposition de légumes déclarent qu'ils n'en ont pas vu de meilleurs spécimens dans Ontario. Les cultivateurs ont beaucoup souffert cette année de la pourriture dans les patates.

Quelques récoltes furent entièrement détruites par la pluie continue et la brume durant les mois d'août et de septembre.

La société se propose d'importer un étalon pur sang durant cette année.

J'espère pouvoir vous faire rapport d'autres améliorations dans les récoltes debout, etc., dans mon prochain.

J'ai l'honneur d'être,

Votre obéissant serviteur,

(Signé,)

JOSEPH EDEN.

Secrétaire-Trésorier.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE GASPÉ No. 3, 1872.

J. B. FAUVEL, *Président.*
 J. LEGROS, *Vice-Président.*
 J. LEGROS, *Secr.-Trésorier.*

ÉTAT CES RECETTES ET DES DÉPENSES.

RECETTES.		DÉPENSES.	
\$	cts.	\$	cts.
1. Balance en mains.....	91 00		
2. Souscription des membres suivant liste détaillée, pour 1871.....	178 00	58	80
Do 1872.....	44 00		
3. Montant de l'octroi du Gouvernement 1871.....	54 00		
Do do 1872.....			
4. Pour l'usage des animaux de la Société, savoir : Chevaux..... T.ureaux..... B.éliers..... V.étaux.....		4	00
5. Prix d'entrée pour concours.....		3	00
6. Prix d'entrée sur le terrain de l'Exposition.....		15	59
7. Droit de vendre sur le terrain.....			
8. Prix du taureau "Silver" vendu à John L. Gusley.....	30 00		
N. B.—Montant des souscriptions reçues à compte de l'année prochaine (1873.)			
		11	68
		80	00
		15	50
		3	00
		181	57
		215	43
		397	00
Total.....			

(Signé,) J. LEGROS, Secrétaire.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE GASPÉ No. 3.

J'ai peu de remarques à vous offrir excepté que vous verrez par la liste des prix offerts que nous n'avons pu en décerner autant que nous aurions désirer, vù que nous voulions garder des fonds pour l'année prochaine, afin d'offrir des prix pour les fermes les mieux tenues ce qui prendra un bon montant. Je prends aussi la liberté de vous faire remarquer que nous avons peu d'informations sur les instructions et les réglemens du Conseil d'Agriculture quant aux expositions et d'après lesquels les juges devront se conduire, ainsi je vous serais reconnaissant en voulant bien m'envoyer une copie des rapports et des règles que les juges devront suivre aux différentes expositions.

Nous allons avoir une exposition de grains, graines et manufacture du pays ans le commencement de mai à la Malbaie.

Votre humble serviteur,

(Signé,)

JOHN LEGROS.

Secrétaire.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE HOCHELAGA, 1872,

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES.

J. M. CRAWFORD, *Président*,
D. BRAUDRY, *Vice-Président*,
H. BRODIE, *Secr.-Trésorier*.

RECETTES.		DEPENSES.	
\$	cts.	\$	cts.
1. Balance en mains.....			
2. Souscription des membres suivant liste détaillée.....	530	460	00
3. Montant de l'octroi du Gouvernement.....	656	135	00
4. Pour l'usage des animaux de la Société, savoir :			
Chevaux.....	239	6	00
Taureaux.....			
Béliers.....		12	00
Vérats.....			
5. Prix d'entrée pour concours.....	43	44	30
6. Prix d'entrée sur le terrain de l'Exposition.....			
7. Droit de vendre sur le terrain.....	400	359	33
8. Réalisé sur une vente de cheval.....	300	71	21
9. Procédés d'un billet.....		34	00
N. B.—Montant des souscriptions reçues à compte de l'année prochains (1873.).....		130	48
		80	00
		80	00
		143	64
		91	21
		48	00
		300	00
Total des dépenses.....			
Balance.....	173	1,995	17

(Signé.)

H. BRODIE, Secrétaire.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ D'HOCHELAGA.

REMARQUES GÉNÉRALES DES DIRECTEURS OU DU SECRÉTAIRE.

Malgré les dépenses encourues par l'achat de l'étalon "Lion," on peut regarder les affaires de la Société comme étant dans un état très prospère, et, l'année prochaine il faut espérer qu'on la verra entièrement libre de dettes.

Les directeurs, par une attentive gestion des affaires et avec l'aide du Président, ont réussi à diminuer le montant des obligations de la société durant l'an dernier.

Les membres Canadiens-Français, durant cette époque, ont été très loin d'approuver la liste des prix et le règlement d'autres questions, mais les directeurs ont ait tout en leur pouvoir pour donner satisfaction à tous.

Cependant afin d'encourager les Canadiens-Français, on propose que les membres de la société et les cultivateurs du pays se réunissent indistinctement en une assemblée générale pour discuter l'opportunité d'établir des foires à l'occasion des expositions du comté en automne pour la vente et l'achat de chevaux, bestiaux etc., et aussi dans le dessein de discuter l'opportunité d'organiser des expositions d'automne alternativement dans chacune des paroisses de comté et enfin pour assurer les Canadiens-Français qu'ils peuvent se reposer en toute confiance à l'avenir sur le président et les directeurs de la société au sujet de la rédaction d'une liste de prix qui méritera leur approbation et de l'impartialité avec laquelle justice sera rendue aux produits canadiens comme aux produits importés. Le tout est cependant soumis à considération.

HUGH BRODIE,

Secrétaire-Trésorier.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE HUNTINGDON, No. 1. 1872.

A. OLIVER, *Président.*J. HOBBS, *Vice-Président.*D. McFARLANE, *Secr.-Trésorier.*

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES.

RECETTES.		\$	cts.	\$	cts.	DÉPENSES.		\$	cts.	\$	cts.
1. Balance en mains.....						1. Montant des prix payés aux concours agricoles suivant compte détaillé.....		450	58		
2. Souscription des membres suivant liste dé-laiée.....		65	40			2. Prix payés pour concours de fermes.....					
3. Montant de l'octroi du Gouvernement.....		334	00			Do pour récoltes sur pieds.....					
4. Pour l'usage des animaux de la Société, savoir : Chevaux.....		362	00			Do pour partis de labour.....		25	80		
Taureaux.....		159	00			3. Dépenses des juges aux concours agricoles Do do de fermes.....					
Béliers.....						Do do de récoltes sur pieds.....					
Vérats.....						Do do de partis de labour.....		41	15		
5. Prix d'entrée pour concours.....		326	27			4. Eaux et autres balasses pour l'exposition.....		221	75		
6. Prix d'entrée sur le terrain de l'exposition.....		25	00			5. Entretien et autres dépenses pour les animaux de la Société.....		35	61		
7. Droit de vendre sur le terrain.....		16	00			6. Impressions, avis aux concurrents, etc.....		14	05		
8. Loyer du terrain.....						7. Dépenses incidentes.....					
N. B.—Montant des souscriptions reçues à compte de l'année prochaine (1873).....						8. Payé pour graine de mil et autres graines.....		68	07		
						9. Salaire du Secrétaire étant 7 par cent sur une somme dépensée de \$972.35.....		111	00		
						10. Réparages de clôtures sur le terrain.....		1	56		
						11. Taxes d'école.....		2	50		
						12. do de chemins.....		3	60		
						13. Assurance.....		64	00		
						14. Intérêt sur frêt.....			75		
						15. Frais de postes.....				1,040	42
						Balance en mains.....				247	25
Total.....				1,287	67					1,287	67

(Signé,)

D. McFARLANE, Secrétaire.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE No. 1.—COMTÉ DE HUNTINGDON.

Le blé dans ce Comté a très-bien rendu en quantité, mais la qualité n'est pas aussi bonne que la récolte de 1871. L'avoine a donné une récolte moyenne ainsi que le foin, mais les patates ont été en grande partie perdues par la pourriture avec un temps pluvieux continu pendant l'automne. Cette Société n'a pas encore offert aucun prix pour des animaux purs ou importés, vu la perte de deux chevaux par le feu, et la Division du Comté en deux sociétés et ayant une dette de huit cents piastres nous ont empêché de le faire, mais aussitôt que la chose sera possible les Directeurs sont bien décidés de le faire. Ils ont été aussi libéraux que possible en faveur des animaux pur sang qui ont été exhibés. Ils ont eu une exposition cet automne qui a eu un grand succès, le nombre des membres augmente et il a été pris plus d'argent à la porte qu'en aucun temps avant que le Comté ne soit divisé, ainsi après avoir payé l'argent des prix et autres dépenses, la société pourra réduire la dette au montant de deux cents piastres. Le cheval de la société n'a pas eu le succès que l'on aurait pu désirer, ses poulins ont maintenant deux ans et paraissent bien, ce qui est en sa faveur, et lui apportera plus d'encouragement, mais maintenant il n'y a pas une grande nécessité pour la Société d'Agriculture d'avoir un étalon, vu que dans ce comté une entreprise privée a fait beaucoup dans ce but. Depuis que cette société a importé son étalon, il y a eu dans ce Comté pas moins de cinq chevaux purs ou importés, et un bon nombre de cultivateurs ont eu des purs béliers et brebis Cotswold et Leicester, outre des purs taureaux Ayrshire et Durham.

(Signé,)

DANIEL McFARLANE,

Sec.-Trés.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE HUNTINGDON No. 2, 1872.

W. CANTWELL, *Président.*R. SWEET, *Vice-Président.*W. EDWARDS, *Secr.-Trésorier.*

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES.

RECETTES.		DÉPENSES.	
\$	cts.	\$	cts.
1. Balance en maifis.....			
2. Souscription des membres suivant liste détaillée.....	253	259	05
3. Montant de l'octroi du Gouvernement.....	294		
4. Prur l'usage des animaux de la Société, savoir :		10	40
Chevaux.....			
Taureaux.....			
Bœliers.....			
Vérats.....			
5. Prix d'entrée pour concours.....	05	61	70
6. Prix d'entrée sur le terrain de l'exposition.....			
7. Droit de vendre sur le terrain.....	20	14	60
8. Don du Conseil de Hemmingford.....	150	8	62
9. Balance due au Secrétaire-Trésorier.....	12		
N. B.—Montant des souscriptions reçues à compte de l'année (1873).....		54	00
		390	00
		12	00
		1	00
		9	93
		1	05
		1	03
		1	50
Total.....	825 48	825	48

(Signé,) W. EDWARDS,
Secrétaire.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ D'IBERVILLE, 1872.

C. SANSTERRE, *Président.*
 F. BOIVIN, *Vice-Président.*
 A. A. C. BRIEN, *Secr.-Trésorier.*

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES.

RECETTES.		DÉPENSES.	
\$	cts.	\$	cts.
1. Balance en mains.....			
2. Souscription des membres suivant liste détaillée.....	294 00	1. Montant des prix payés aux concours agricoles suivant compte détaillé.....	465 50
3. Montant de l'octroi du Gouvernement.....	656 00	Do pour récoltes sur pieds.....	343 00
4. Pour l'usage des animaux de la Société, savoir : Chevaux..... Taureaux..... Bœufs..... Vétus.....		Do pour partis de labour.....	20 00
5. Prix d'entrée pour concours.....		Do de fermes.....	11 50
6. Prix d'entrée sur le terrain de l'exposition.....		Do de récoltes sur pieds.....	36 00
7. Droit de vendre sur le terrain.....		Do de partis de labour.....	23 00
N. B.—Montant des souscriptions reçues à compte de l'année prochaine (1873).....	47 00	4. Etaux et autres bâtisses pour l'exposition.....	
		5. Entretien et autres dépenses pour les animaux de la Société.....	16 20
		6. Impressions, avis aux concurrents, etc.....	8 33
		7. Dépenses incidentes.....	
		8. Payé pour graine de mil et autres graines.....	
		9. Salaire du Secrétaire étant 7 par cent sur une somme dépensée de \$923.88.....	45 19
		Balance en mains.....	968 77
Total.....	997 00		28 23
			997 00

(Signé,) A. A. C. BRIEN, Secrétaire.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE JACQUES-CARTIER, 1872.

J. SOMMERVILLE, *Président.*
G. U. VALOIS, *Vice-Président.*
N. M. LECAVALIER, *Secr. Trésorier.*

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES.

RECETTES.		\$	cts.	\$	cts.	DÉPENSES.		\$	cts.
1. Balance en mains, 1871	105	42				1. Montant des prix payés aux concours agricoles suivant compte détaillé.....	485	00	
2. Souscription des membres suivant liste détaillée.....	299	00			2. Prix payés pour concours de fermes.....				
3. Montant de l'octroi du Gouvernement	656	00			Do pour récoltes sur pieds.....				
4. Pour l'usage des animaux de la Société, savoir :					Do pour partis de labour	22	50		
Chevaux.....	267	00			Do de fermes.....				
Taureaux.....					Do de récoltes sur pieds				
Béliers.....					Do de partis de labour..	14	00		
Vérats					4. Etaux et autres bâtisses pour l'Exposition..				
5. Prix d'entrée pour concours					5. Entretien et autres dépenses pour les animaux de la Société.....	203	25		
6. Prix d'entrée sur le terrain de l'exposition..					6. Impressions, avis aux concurrents, etc.....	30	00		
7. Droit de vendre sur le terrain.....					7. Dépenses incidentes.....	9	55		
8. Montant pour l'usage du cheval sur l'année 1871.....	156	00			8. Payé pour graine de mil et autres graines.....	53	16		
N. B.—Montant des souscriptions reçues à compte de l'année précédente ([1873]).....	98	60			9. Salaire du Secrétaire étant 7 par cent sur une somme dépensée de \$760 30.....	84	00		
					10. Montant à être abandonné pour garanties..				
					11. Pour montant dû pour l'usage du cheval pour 1872.....	267	00		
					Do pour 1871.....	63	00	1,231 46	
					Balance en mains.....			251 96	
Total.....				1,582 02				1,483 42	

(Signé,) N. M. LECAVALIER, Secrétaire.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE JOLIETTE, 1872.

Is. Levesque, *Président.*
 Ed. Guilbault, *Vice-Président.*
 Ed. Guilbault, *Secr.-Trésorier.*

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES.

RECETTES.		\$	cts.	\$	cts.	DÉPENSES.		\$	cts.
1. Montant de l'octroi du gouvernement.....				800	00	1. Montant des prix payés aux concours agricoles suivant compte détaillé.....		244	25
2. Souscription des Membres suivant liste détaillée,				300	00	Do pour concours de fermes.....			
3. Pour l'usage des animaux de la Société, savoir : Chevaux..... Taureaux..... Bœufs..... Vêrals.....						Do pour récoltes sur pieux.....			
4. Prix d'entrée pour concours de terres.....						Do pour partis de labour.....			
5. Prix d'entrée sur le terrain de l'exposition.....						3. Dépenses des juges aux concours agricoles..			
7. Droit de vendre sur le terrain.....						Do do de fermes.....			
Balance en mains, Secrétaire-Trésorier 1871..	530	06		530	06	Do do de récoltes sur pieux.....			
Intérêt.....				20	08	Do do de partis de labour.....			
Balance en mains, Secrétaire-Trésorier.....						4. Eaux et autres bâtisses pour l'exposition..			
Total				\$1650	14	5. Entretien et autres dépenses pour les animaux de la société.....			
N. B.—Montant des souscriptions reçues à compte de l'année prochaine (1873).....						6. Impressions, avis aux concurrents, etc.....		9	00
						7. Dépenses incidentes.....		96	03
						8. Payé pour graine de mil et autres graines.....		312	47
						9. Salaire du secrétaire étant 7 par cent sur une somme dépensée de.....		80	00
						10. Payé 18 p. c. au conseil agricole.....		144	00
						11. Achat d'un cheval.....		699	40
						12. Argent pour voir à l'achat d'un autre cheval.....		30	00
						13. Dus sur divers.....		29	00
						Balance du Sect.-Trésorier.....		5	99
								\$1650	14

(Signé,) ED. GUILBAULT, Secrétaire.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE JOLIETTE.

La Société depuis cinq ans a toujours acheté des animaux de races pures et les a vendus aux membres à l'encan ; cela à eu l'effet d'améliorer les différentes races.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE KAMOURASKA. 1872.

Dr. L. TETU, *Président.*
P. DESSAINT, *Vice-Président.*
J. DESSAINT, *Secr.-Trésorier.*

ÉTAT DES RECETTES ET DES DEPENSES.

	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
RECETTES.						
1. Balance en mains de 1872.....	400	00				
2. Souscription des membres suivant liste détaillée.....	267	00			246	00
3. Montant de l'octroi du gouvernement.....	636	00				
4. Pour l'usage des animaux de la Société, savoir :						
Chevaux.....	274	00				
Taureaux.....						
Bœufs.....						
Vérats.....						
5. Prix d'entrée pour concours.....					10	00
6. Prix d'entrée sur le terrain de l'exposition.....					145	00
7. Droit de vendre sur le terrain.....					12	00
N. B.—Montant des Souscriptions reçues à compte de l'année prochaine (1873).....	58	00	1655	00		
Dépenses.....			955	00		
Total.....			\$700	00		
					\$1655	00
					700	00
					\$1655	00

(Signé,) J. DESSAINT, Secrétaire.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE LAPRAIRIE, 1872.

A. STE. MARIE, *Président.*
 M. LONGVIN, *Vice-Président.*
 A. MOQUIN, *Secr.-Trésorier.*

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES.

RECETTES.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
1. Balance en mains.....						
2. Souscription des membres suivant liste détaillée.....	223	00				
3. Montant de l'octroi du Gouvernement.....	656	00			650	00
4. Pour l'usage des animaux de la Société, savoir : Chevaux..... Taureaux..... Bœufs..... Vétrais.....	700	00			15	00
5. Prix d'entrée pour concours.....						
6. Prix d'entrée sur le terrain de l'exposition.....					770	00
7. Droit de vendre sur le terrain.....					25	50
N. B.—Montant des souscriptions reçues à compte de l'année prochaine (1873).....	35	00			61	50
Total			1,614	00		
					\$1602	00

(Signé,) A. MOQUIN, Secrétaire.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE L'ASSOMPTION.

Le comité a l'honneur de faire remarquer, que malgré le déficit de \$202.49 $\frac{1}{2}$, la société est plus prospère que jamais. Elle a augmenté son actif d'un étalon du prix de \$1,200.00 sans retrancher l'exposition.

Pour ransontre ce déficit le comité compte sur la somme de \$26.50 dûes pour arrérages sûrs et certains provenant des deux étalons et aussi sur la somme de \$343.00, montant des garanties provenant du " Percheron " qui seront payables le premier de mars prochain des propriétaires dont les juments sont fecondées.

Et les garanties du " Percheron " nous ont donné les deux tiers des sommes qu'elles représentaient et nous comptons sur le même résultat cette année.

(Signé,)

BAZILE PAPIN.

V. P. S. A. C. L.

(Signé,)

ALEX. ARCHAMBEAULT

Secrétaire-Trésorier, S. A. C. L.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE LAVAL, 1872.

F. LAVOIE, *Président.*
 H. LUCIER, *Vice-Président*
 S. F. McMAHON, *Secr.-Trésorier.*

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES

RECETTES.	\$	cts.	\$	cts.	DEPENSES.	\$	cts.	\$	cts.
1. Balance en mains de 1871.....	157	23			1. Montant des prix payés aux concours agricoles suivant compte détaillé.....	770	25		
2. Souscription des membres suivant liste détaillée.....	290	90			Do pour concours de fermes.....				
3. Montant de l'octroi du Gouvernement.....	656	00			Do pour récoltes sur pieds.....	23	00		
4. Pour l'usage des animaux de la Société, savoir :					3. Dépenses des juges aux concours agricoles..				
Chevaux.....					Do do de fermes.....				
Tauxeaux.....					Do do de récoltes sur pieds				
Bœufs.....					Do do de partis de labour..	8	00		
Vérats.....					4. Eaux et autres bâtisses pour l'exposition....				
5. Prix d'entrée pour concours.....					5. Entretien et autres dépenses pour les animaux de la Société.....	8	00		
6. Prix d'entrée sur le terrain de l'exposition..					6. Impressions, avis aux concurrents, etc.....				
7. Droit de vendre sur le terrain.....					7. Dépenses incidentes.....				
N. B.—Montant des souscriptions reçues à compte de l'année prochaine (1873).....	166	70			8. Payé pour graine de mil et autres graines...				
					9. Salaire du Secrétaire étant 7 par cent sur une somme dépensée de.....	60	00		
					10. Pourcentage ajouté aux prix.....	50	00		
					Balance en mains.....			184	88
Total.....			1,270	83				1,104	13

(Signé,) S. F. McMAHON, Secrétaire.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE L'ISLET, 1872.

J. B. DUPUIS, *Président.*
 E. CASGRAIN, *Vice-Président.*
 P. G. VERREAULT, *Secr.-Trésorier.*

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES.

RECETTES.	\$	cts.	\$	cts.	DÉPENSES.	\$	cts.	\$	cts.
1. Balance en mains	274	07			1. Montant des prix payés aux concours agricoles suivant compte détaillé.....	320	00		
2. Souscription des membres suivant liste détaillée.....	276	00			2. Prix payés pour concours de formes.....				
3. Montant de l'octroi du Gouvernement.....	656	00			Do pour récoltes sur pieds.....				
4. Pour l'usage des animaux de la Société, savoir :					Do pour partis de labour.....	13	00		
Chevaux.....	28	00			Do de formes.....				
Taureaux.....					Do do de récoltes sur pieds.....				
Béliers.....					Do do de partis de labour.....	16	26		
Vérats.....					4. Eaux et autres bâtisses pour l'exposition.....				
5. Prix d'entrée pour concours.....					5. Entretien et autres dépenses pour les animaux de la Société.....	95	22		
6. Prix d'entrée sur le terrain de l'exposition.....					5. Impressions, avis aux concurrents, etc.....	7	32		
7. Droit de vendre sur le terrain.....	9	00			7. Dépenses incidentes.....	9	75		
8. Par intérêt sur dépôt sur la caisse d'économie.....	1	65			8. Payé pour graine de mil et autres graines.....	142	87		
9. Par 15 lbs brelle vendue.....					9. Salaire du Secrétaire étant 7 par cent sur une somme dépensée de \$949.42.....	66	05		
N. B.—Montant des souscriptions reçues à compte de l'année prochaine (1873).....	63	00			10. Achat d'un étalon.....	345	00	1015	47
					Balance en mains.....			292	25
Total.....			\$1307	62				\$1307	72

(Signé.) P. G. VERREAULT, Secrétaire.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE LOTBINIÈRE No. 1, 1872.

T. WALKER, *Président.*
 J. BROWN, *Vice-Président.*
 W. WILSON, *Sec.-Trésorier.*

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES.

RECETTES.		\$	cts.	\$	cts.	DÉPENSES.		\$	cts.	\$	cts.
1. Balance en mains		60	13			1. Montant des prix payés aux concurrents agricoles suivant compte détaillé.....		576	85		
2. Souscriptions des membres suivant liste détaillée.....		341	00			2. Prix payés pour concours de fermes.....					
3. Montant de l'octroi du Gouvernement.....		383	00			Do pour récoltes sur pieds.....		22	50		
4. Pour l'usage des animaux de la Société, savoir :						Do pour partis de labour.....		12	00		
Chevaux						Do de fermes.....					
Taureaux		90	00			Do de récoltes sur pieds.....					
Bœufs						Do de partis de labour.....		14	00		
Vérats						4. Eaux et autres bitesses pour l'exposition.....		60	00		
5. Prix d'entrée pour concours.....		32	00			5. Entretien et autres dépenses pour les animaux de la Société.....					
6. Prix d'entrée sur le terrain de l'exposition.....						6. Impressions, avis aux concurrents, etc.....					
7. Droit de vendre sur le terrain.....		2	00			7. Dépenses incidentes.....		50	00		
N. B.—Montant des souscriptions reçues à compte de l'année prochaine (1873).....						8. Payé pour graine de mil et autres graines.....		51	52		
						9. Salaire du Secrétaire étant 7 par cent sur une somme dépensée de \$736,00.....		5	00	701	87
						10. Payé pour la réparation de la bâtisse publique de la Société d'Agriculture.....				110	26
						Balance en mains.....				908	13
						Total.....					

(Signé,) W. WILSON, Secrétaire.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE LOTBINIÈRE No. 1.

ST. SYLVESTRE.

1ère. Notre Société fait maintenant des progrès sensibles particulièrement dans l'amélioration de nos animaux en général, que l'on pousse par l'achat de béliers et de taureaux de bons éleveurs et en payant une attention particulière à les élever, fait qui a été reconnu par les juges de Mégantic. A notre exposition annuelle ils ont dit qu'ils étaient surpris de voir un tel avancement en ce peu de temps.

2ème. Notre récolte a été très peu productive cette année, elle n'a pas été au-dessus de la moitié généralement à cause du temps sec que nous avons eu au commencement de l'été.

3ème. L'Avoine a donné une moyenne récolte cette année vu qu'elle ne s'est pas ressentie de la sécheresse.

4ème. L'orge qui n'avait pas été semée trop à bonne heure cette année a donné une moyenne récolte.

5ème. Les patates cette année en plusieurs endroits particulièrement ont presque complètement manqué surtout celles qui ont semées dans des terrains humides ou terres fortes.

6ème. Le foin a donné une récolte moyenne sur toutes les terres qui n'ont pas souffert de la sécheresse de bonne heure.

(Signé,)

WILLIAM WILSON,
Secrétaire]

H. G. Jo^r
 F. Lac^r
 M. Cr^{and}, *Président*
 M. Cr^{and}, *Vice-Président*
 M. Couture, *Secr.-Trésorier*.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE LOTBINIÈRE No. 2, 1872.

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES.

RECETTES.		\$	cts.	\$	cts.	DEPENSES.		\$	cts.	\$	cts.
1. Balance en mains.....		140	78			1. Montant des prix payés aux concours agricoles suivant compte détaillé.....		312	00		
2. Souscription des membres suivant liste détaillée.....		330	75			2. Prix payés pour concours de fermes.....					
3. Montant de l'octroi du Gouvernement.....		273	00			Do pour récoltes sur pieds.....					
4. Pour l'usage des animaux de la Société, savoir: Chevaux.....						Do pour partis de labour.....					
Taureaux.....						3. Dépenses des juges aux concours agricoles.....					
Bœufs.....						Do de fermes.....		24	00		
Vérais.....						Do de récoltes sur pieds.....					
5. Prix d'entrée pour concours.....		19	50			Do de partis de labour.....					
6. Prix d'entrée sur le terrain de l'exposition.....						4. Etaux et autres bâties pour l'exposition.....					
7. Droit de vendre sur le terrain.....						5. Entretien et autres dépenses pour les animaux de la Société.....		5	00		
8. Vente de 15 sacs servant à la graine.....		2	36			6. Impressions, avis aux concurrents, etc.....					
9. Reçu pour vente du surplus des graines N. B.—Montant des souscriptions reçues à compte de l'année prochaine (1873).....		15	10			7. Dépenses incidentes.....					
		61	00			8. Payé pour graine de mil et autres graines.....		280	85		
						9. Salaire du Secrétaire étant par cent sur une somme dépensé de \$67.62.....		46	73		
						10. 2 Charrues à renchasser.....		12	00		
						11. Un homme pour l'exposition.....		1	00		
						12. Pension des juges.....		15	25		
						13. Loyer du terrain de l'exposition.....		4	00		
						14. Frais de poste.....		2	65		
						15. Transport des graines.....		10	87		714 35
						Balance en mains.....					128 14
						Total.....		842	49		842 49

(Signé,) M. COUTURE, Secrétaire

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE LOLBINIERE, No. 2.

Le programme tel qu'imprimé, ne correspond pas au présent rapport du Conseil d'Agriculture ; c'est ainsi que les auditeurs n'ont pu classer les noms de ceux qui ont obtenu des prix pour les prairies et paccages, parce que ces items se trouvent seulement sur le programme et non sur le rapport. Je crois d'ailleurs que les noms écrits à la page 16 du présent rapport doivent être biffés, parce qu'il n'y aura rien de tel sur le programme.

(Signé,)

M. COUTURE,

Sec.-Trés.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE MASKINONGE, 1872.

M. HOUBE, *Président.*
 A. SEVIGNY, *Vice-Président.*
 E. CARON, *Secr. - Trésorier.*

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES.

RECETTES.		\$	cts.	\$	cts.	DÉPENSES.		2	cts.	\$	cts.
1. Balance en mains						1. Montant des prix payés aux concours agricoles suivant compte détaillé		499	50		
2. Souscription des membres suivant liste détaillée	311	00				2. Prix payés pour concours de fermes					
3. Montant de l'octroi du Gouvernement	636	00				Do pour récoltes sur pieds					
4. Pour l'usage des animaux de la Société, savoir :						Do pour partis de labour					
Chevaux	204	00				3. Dépenses des juges aux concours agricoles.					
Taureaux						Do do de fermes					
Bœufs						Do do de récoltes sur pieds					
Vérals						Do do de partis de labour	18	00			
5. Prix d'entrée pour concours						4. Etaux et autres bâtisses pour les animaux de la Société	208	00			
6. Prix d'entrée sur le terrain de l'exposition						5. Entretien et autres dépenses pour les animaux de la Société	22	00			
7. Droit de vendre sur le terrain						6. Impressions, avis aux concurrents, etc.	10	00			
N. B.—Montant des souscriptions reçues à compte de l'année prochaine (1873)						7. Dépenses incidentes	311	00			
						8. Payé pour graine de mil et autres graines... ..					
						9. Salaire du Secrétaire étant par-cent sur une somme dépensée de					
						10. Pour abonnement à la Semaine Agricole... ..	10	00		1078	50
						Balance en mains				92	50
Total				\$1171	00					\$171	00

(Signé,) CARON, Secrétaire.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE MÉGANTIC, No. 1, 1872.

D. McKINNON, *Président.*
 D. D. McKENZIE, *Vice-Président.*
 O. HUNTER, *Secrétaire-Trésorier.*

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES.

RECETTES.		DEPENSES.		\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
1. Balance en mains 1871.....	3	49	1. Montant des prix payés aux concours agricoles suivant compte détaillé.....	241	75				
2. Souscription des membres suivant liste détaillée.....	195	00	2. Prix payés pour concours de fermes.....						
3. Montant de l'octroi du Gouvernement.....	390	00	Do pour récoltes sur pieds.....						
4. Pour l'usage des animaux de la société, savoir : Chevaux.....			Do pour partis de labours.....	12	50				
Tanreaux.....			Do de fermes.....						
Béliers.....			Do de récoltes sur pieds.....						
Vérats.....			Do de partis de labours.....						
5. Prix d'entrée pour concours.....			4. Eaux et autres bâtiments pour l'exposition.....	3	00				
6. Prix d'entrée sur le terrain de l'exposition.....			5. Entretien et autres dépenses pour les animaux de la société.....						
7. Droit de vendre sur le terrain.....			6. Impressions, avis aux concurrents, etc.....	14	25				
N. B.—Montant des souscriptions reçues à compte de l'année prochaine (1873).....			7. Dépenses incidentes.....						
			8. Payé pour graine de mil et autres graines.....						
			9. Salaire du secrétaire étant 5 par cent sur une somme dépensée de \$588.00.....	29	25				
			10. Payé à deux directeurs pour voyages en cherchant des graines.....	11	90				
			11. Payé à Donald McKinnon Président autorisé par la chambre M. A. S. No. 1 pour acheter du stock pour la société 25 oct. 1872.....	270	00	582	65		
			Balance en mains.....			5	84		
Total.....						\$588	49	\$588	49

(Signé,)

O. HUNTER, Secrétaire.

SOCIETE D'AGRICULTURE No. 1, COMTE MEGANTIC.

Il est impossible de mettre de l'uniformité dans notre rapport annuel vû que notre liste des prix ne s'accorde pas.

(Signé,)

O. HUNTER.

Sec.-Trésorier.

Les récoltes dans le voisinage pour 1872, ont donné une moyenne, excepté les patates qui sur le tout, ont complètement manqué ou bien près.

(Signé,)

O. H.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE MÉGANTIC NO 2, 1873.

J. OLIVIER, *Président.*
 H. JÉMINSON, *Vice-Président.*
 J. HUTCHISON, *Secr.-Trésorier.*

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES.

RECETTES.		\$	cts.	\$	cts.	DÉPENSES.		\$	cts.	\$	cts.
1. Balance en mains.....		39	00			1. Montant des prix payés aux concours agricoles suivant compte détaillé.....		246	50		
2. Souscription des membres suivant liste détaillée.....		138	00			2. Prix payés pour concours de fermes.....		39	50		
3. Montant de l'octroi du Gouvernement.....		266	00			Do pour récoltes sur pieds.....					
4. Pour l'usage des animaux de la Société, savoir : Chevaux..... Taureaux..... Bœufs..... Vétérats.....						Do pour partils de labour.....		25	00		
5. Prix d'entrée pour concours.....						3. Dépenses des juges aux concours agricoles. Do do de fermes.....		14	00		
6. Prix d'entrée sur le terrain de l'exposition..						Do do de récoltes sur pieds.....					
7. Droit de vendre sur le terrain.....						Do do de partils de labour.....		3	75		
8. Graines vendues aux membres.....		28	88			4. Etaux et autres bâlisses pour l'exposition...					
N. B.—Montant des souscriptions reçues à compte de l'année prochaine (1873).....						5. Entretien et autres dépenses pour les animaux de la Société.....					
						6. Impressions, avis aux concurrents, etc.....		5	50		
						7. Dépenses incidentes.....		6	00		
						8. Payé pour graine de mil et autres graines...		29	15		
						9. Salaire du Secrétaire étant 7 par cent sur une somme dépensée de \$409.56.....		28	66		
						10. Copies du "Canada Farmer".....		9	15		
						11. Usage d'un bœuf.....		30	00		438 31
						Balance en mains.....				33 66	
						Total.....		471 88		471 87	

(Signé,) J. HUTCHISON, Secrétaire.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE MÉGANTIC No. 2.

Les animaux exposés à l'exposition du 3 octobre, quoiqu'ils aient été en plus petit nombre qu'auparavant, néanmoins les différentes classes étaient bien représentées et les animaux dans une bonne condition et allant à s'améliorer tranquillement ;—quelques uns d'entre eux auraient figuré favorablement avec des espèces plus élevées.

La race de moutons qui est sorti d'un belier acheté de M. Cochran de Compton, n'a pas répondu à nos espérances, et les directeurs se proposent d'importer un belier Leicester pur sang, pour la saison prochaine.

La Société n'ayant pas de fonds suffisants pour acheter un taureau pur sang, elle en a loué un (qui sort des animaux de M. Cochrane) pour la saison et tous les membres ont eu le privilège d'envoyer leurs vaches pour être servies par lui sans charge aucune.

ETAT DES RÉCOLTES DANS CE DISTRICT.

La récolte de blé a été très bonne, il n'en a pas été semé beaucoup, et une certaine quantité a été endommagée en partie par les pluies que nous avons eu durant la moisson.

Il a été semé très peu de seigle.

L'orge et l'avoine donnèrent de très légères récoltes, court en paille et très clair sur la terre bien audessous de la moyenne.

Les pois ont été très bons, et donnèrent un joli rendement dans la grange.

Le seigle a donné une excellente récolte par tout ce district.

Les patates ont donné une misérable récolte, elles ont rouillé de bonne heure, et ont pourri dans la terre, il n'y a pas eu une demie récolte et elles ont été d'une bien méchante qualité. Il y a eu une excellente récolte de navets ce qui a compensé un peu la méchante récolte de patates et nous sommes heureux d'observer qu'une plus large étendue de terre a été semée durant cette dernière saison qu'à l'ordinaire, ce qui est une bonne preuve d'améliorations.

Le foin a donné une légère récolte et il est probable qu'il sera rare et à des prix élevés ce printemps.

On peut observer ici qu'un certain nombre de machines à battre ont été introduites durant cette dernière saison ce qui fait bien augurer des améliorations qui avancent dans ce district.

JOHN HUTCHISON.

Secrétaire-Trésorier.

S. A. G. M. No. 2.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE MISSISSQUOI, 1872.

L. JOHNSON, *Président.*
N. E. BAKER, *Vice-Président.*
GEO. SULLY, *Secrétaire-Trésorier.*

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES.

RECETTES.	\$	cts.	\$	cts.	DÉPENSES.	\$	cts.	\$	cts.
1. Balance en mains.....					1. Montant des prix payés aux concours agricoles suivant compte détaillé.....	443	25		
2. Souscription des membres suivant liste détaillée.....	301	00			Do pour concours sur fermes.....	490	00		
3. Montant de l'octroi du Gouvernement.....	656	00			Do pour partis de labour.....				
4. Pour l'usage des animaux de la Société, savoir : Chevaux.....					3. Dépenses des juges aux concours agricoles..				
Taureaux.....					Do de fermes.....	78	50		
Bœufs.....					Do de récoltes sur pieds.....				
Vérrats.....					Do de partis de labour.....				
5. Prix d'entrée pour concours.....	36	50			4. Eaux et autres bâties pour l'exposition...				
6. Prix d'entrée sur le terrain de l'Exposition.	125	80			5. Entretien et autres dépenses pour les animaux de la Société.....	35	00		
7. Droit de vendre sur le terrain.....					6. Impressions, avis aux concurrents, etc.....	37	33		
8. Montant entre les mains du Trésorier.....	11	86			7. Dépenses incidentes.....				
9. Montant entre les mains du Trésorier.....	8	84			8. Payé pour grains de mil et autres graines...				
10. Souscription volontaire.....	78	00			9. Salaire du Secrétaire étant par cent sur une somme dépensée de.....	50	00		
N. B.—Montant des souscriptions reçues à compte de l'année prochaine (1873).....					10. Payé pour l'usage du terrain de l'Exposition.....	50	00		
					11. Payé pour la Band de Musique.....	55	75	1,255	33
					12. Gardiens de portes et Connétables.....	15	50		
					Déduction de 4 p. c. sur prix pour rencontrer les dépenses.....			37	33
Total.....			1,218	00				1,218	00

(Signé,) GEO. SULLY, Secrétaire.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE MISSISQUOI.

Malgré que notre comté soit le plus beau de la Province de Québec, il me fait peine de dire que les agriculteurs (comme Association) ne se sont pas montrés aussi entreprenants que les membres des associations de plusieurs autres comtés dans l'achat et l'importation d'animaux pour l'amélioration des races et de graines.

Mais je suis heureux de dire que des individus ont fait privément de grandes améliorations durant les cinq dernières années en améliorant la race des chevaux, de grandeur moyenne qui sont d'une grande valeur pour des fins générales, et pour lesquels ils prouvent une vente prompte dans les marchés américains.

Nous avons aussi quelques chevaux pur sang.

Et de plus quelques courtes cornes Ayrshire et bêtes à cornes Alderney

Nous avons eu de bons moutons South-Down qui ont pris les premiers prix à différentes Expositions Provinciales ainsi que des merinos Hampshire et espagnols qui sont des purs sangs.

Nos cochons sont en moyenne très beaux, nous avons plusieurs espèces distinguées. Comme de raison la grande cause de l'avancement dans l'amélioration des bêtes à cornes vient que notre comté s'est entièrement voué aux produits de la laiterie. Dans ces dernières années un grand nombre de fromageries ont été établies, ainsi on élève très peu de veaux.

Nous avons dernièrement inauguré le système de donner des prix, quoique peu élevés sur des purs-sangs, ce qui a eu un bon effet.

Nos expositions annuelles ont été tenues en une seule, et à la même place, Bedford pour les douze dernières années où elles ont été perennement fixées par le conseil de Comté par autorité d'un acte du Parlement qu'elles auraient lieu là. Le site qui est bon et central a été loué d'années en années. J'ai longtemps compris l'importance pour l'association de faire l'acquisition de ce site et durant l'année dernière j'ai convaincu les officiers de l'importance de mon bût, car en étant propriétaire du site nous en retirions un revenu d'un fort montant. J'étais en marché de l'acheter lorsqu'un individu est arrivé et l'acheta pour des fins privées. On nous a offert depuis un terrain planche bien désirable de huit acres de terres très bien situé, une partie étant en riche prairie, qui donnerait un revenu annuel qui serait d'autant sur le prix d'achat.

• Notre dernière exposition a duré deux jours.

Le premier jour fut dévoué à placer et à décerner des prix pour les animaux et les articles en général à l'exception des étalons et chevaux simples qui furent exposés le second jour. Tous les animaux qui reçurent des prix furent retenus jusqu'au soir du second jour aux frais de l'association. Le département industriel fut ouvert durant les deux jours.

Des adresses sur l'Agriculture furent faites le second jour.

Nous avons eu une souscription privée de \$78.00 à la condition que nous aurions un corps de musique et que l'exposition dût durer deux jours.

Nous n'avons jamais eu de partis de Labour je pense, et, je regrette de le dire, il est probable que nous n'en aurons jamais.

H. D. MOORE.

Président.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE MONTMAGNY.

L. H. BLAIS, *Président.*
 Dr. L. E. DESJARDINS, *Vice-Président.*
 J. COLLIN, *Secrétaire-Trésorier.*

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES.

RECETTES.	\$	cts.	\$	cts.	DÉPENSES.	\$	cts.	\$	cts.
1. Balance en mains.....					1. Montant des prix payés aux concours agricoles suivant compte détaillé.....	410	50		
2. Souscription des membres suivant liste détaillée.....	260	00			2. Prix payés pour concours de fermes.....				
3. Montant de l'octroi du Gouvernement.....	645	84			Do - pour récoltes sur pieds.....				
4. Pour l'usage des animaux de la Société, savoir : Chevaux.....					Do - pour partis de labours.....	17	00		
Tourneaux.....					Do - do (de fermes).....				
Bœufs.....					Do - do (de récoltes sur pieds).....				
Vérats.....					Do - do (de partis de labours).....	17	24		
5. Prix d'entrée pour concours.....					4. Eaux et autres baïsses pour l'exposition.....				
6. Prix d'entrée sur le terrain de l'exposition.....					5. Entretien et autres dépenses pour les animaux de la société.....	7	25		
7. Droit de vendre sur le terrain.....					6. Impressions, avis aux concurrents, etc.....	1	80		
N. B.—Montant des souscriptions reçues à compte de l'année prochaine (1873).....					8. Payé pour graine de mil et autres graines.....				
					9. Salaire du secrétaire étant 7 par cent sur une somme dépensée de.....	63	00	525	79
Total.....			\$905	84	Balance en mains.....			380	05
								\$905	84

(Signé,) J. COLLIN, Secrétaire.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE MONTMAGNY.

Comme la grange de la ferme model se trouvait trop petite pour contenir tous les grains et le fourage nécessaire à l'alimentation des animaux, le bureau des gérants y a fait ajouter, dans le cours de l'été dernier, une allonge de quarante pieds et un porche de treize pieds de profond sur vingt-huit pieds de longueur et a couté \$400.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE MONTMORENCY No. 1, 1872.

C. BÉHAUME, *Président.*
H. HUGOT, *Vice-Président.*
O. GRAVEL, *Secr.-Trésorier.*

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES.

RECETTES.		\$	cts.	\$	cts.	DÉPENSES.		\$	cts.	\$	cts.
1. Balance en mains.....						1. Montant des prix payés aux concours agricoles suivant compte détaillé.....		421	40		
2. Souscription des membres suivant liste détaillée.....	174	00				2. Prix payés pour concours de fermes.....					
3. Montant de l'octroi du Gouvernement.....	621	00				Do pour récoltes sur pieds.....					
4. Pour l'usage des animaux de la Société, savoir :						Do Pour parlis de labour.....	12	00			
Chevaux.....						Do do de fermes.....					
Tureaux.....						Do do de récoltes sur pieds.....					
Bœufs.....						Do do de parlis de labour.....	12	00			
Verris.....						4. Eaux et autres bâtisses pour l'exposition.....					
5. Prix d'entrée pour concours.....						5. Entretien et autres dépenses pour les animaux de la Société.....					
6. Prix d'entrée sur le terrain de l'exposition.....						6. Impressions, avis aux concurrents, etc.....	5	50			
7. Droit de vendre sur le terrain.....						7. Dépenses incidentes.....	22	56			
N. B.—Montant des souscriptions reçues à compte de l'année précédente (1873).....						8. Payé pour graine de mil et autres graines.....	174	00			
Montant des souscriptions de 1872, et 1873.....	250	00		801	00	9. Salaire du Secrétaire étant 7 par cent sur une somme fixée à.....	50	00		697	46
Total.....				\$1,051	00	Balance en mains.....				353	54
										\$1,050	00

(Signé,) O. GRAVEL, Secrétaire.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE MONTMORENCY.

Vous trouverez dans la liste des prix payés, le deuxième prix des moutons de l'année, de race étrangère accordé à M. Hugh Brown, et qui a été retenu par les directeurs parce que son entrée avait été faite dans une autre race, et cela m'a fait commettre une erreur.

Vous verrez que dans les colonnes des prix accordés, le montant est plus élevé que dans les prix payés, cela est dû à ce que les directeurs ont retranché des prix qui avaient été accordés parce que les exposants ne s'étaient point conformés aux réglemens faits par les directeurs.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE ET D'HORTICULTURE DU COMTÉ DE MONTRÉAL, 1872.

G. J. BAYNES, *Président.*
 A. ALLAN, *Vice-Président.*
 J. E. PELL, *Secr.-Trésorier.*

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES.

RECETTES.	\$	cts.	\$	cts.	\$
1. Balance en mains de 1871.....	15	39			
2. Souscription des membres suivant liste détaillée.....	886	00			
3. Montant de l'octroi du gouvernement.....	328	00			
4. Pour l'usage des animaux de la Société, savoir : Chevaux..... Taureaux..... Bœufs..... Vétus.....	274	00			
5. Prix d'entrée pour concours.....	155	45			
6. Prix d'entrée dans la halle de l'exposition.....	226	95			
7. Droit de vendre sur le terrain.....	80	00			
8. Société d'Hecheuga..... N. B.--Montant des Souscriptions reçues à compter de l'année prochaine (1873).....					
Total.....			1,691	79	

DÉPENSES.	\$	cts.	\$	cts.	\$
1. Montant des prix payés aux concours horticoles suivant compte détaillé.....			787	90	
2. Prix payés pour concours de fermes..... Do pour récolte sur pieds..... Do pour partis de labours.....					
3. Dépenses des juges aux concours agricoles. Do de fermes..... Do de récoltes sur pieds..... Do de partis de labours.....			437	18	
4. Eaux et autres bâtisses pour l'exposition.....			207	51	
5. Entretien et autres dépenses pour les animaux de la Société.....			34	45	
6. Impressions, avis aux concurrents, etc.....					
7. Dépenses incidentes.....					
8. Payé pour graine de mil et autres graines.....					
9. Salaire du Secrétaire étant 7 par cent sur une somme dépensée de \$1,467.94.....			200	00	
10. Et autre allocation en rapport avec la Société d'Horticulture.....					
Balance en mains.....			1,667	04	
			24	75	
			1,691	79	

(Signé,)

J. E. PELL, Secrétaire.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE ET D'HORTICULTURE DE LA CITÉ DE
MONTREAL.

Copie du rapport présenté à l'Assemblée Annuelle.

Il est du devoir du bureau de direction à la fin de l'année de présenter aux membres leur rapport annuel. L'état ci-attaché des recettes et des dépenses de la société pour les dix dernières années sera intéressant pour les membres.

On verra que le montant collecté des membres a été en 1872 plus élevé que dans toute occasion précédente durant les dix dernières années, les recettes à la porte néanmoins, à l'exposition de l'automne, ont été bien au-dessous de la moyenne; malgré tous les efforts faits pour rendre l'exposition attrayante.

Au commencement de l'année le bureau a trouvé que le système par lequel on distribuait les billets des membres, était d'un caractère peu certain et peu satisfaisant, et porté à des abus, il fut alors décidé d'apporter un différent plan, ainsi les membres au lieu de recevoir un billet pour les admettre à l'exposition eux et leurs familles, ils ne recevraient qu'un billet pour eux seulement et trois simples billets pour les membres de leurs familles, qui seraient pris aux portes, définissant par là le nombre qui devait être admis.

Le prix d'admission fut aussi changé à 50 cts. pour le premier; 25 cts. pour le second et 15 cts. pour le troisième jour.

On a appelé l'attention de votre bureau de bonne heure cette année par les membres commerçants de l'association de volailles de Montréal sur l'opportunité de tenir une exposition de volailles dans le printemps plutôt qu'en automne en commun avec l'exposition ordinaire,—un arrangement fut fait avec eux pour essayer ce plan, et il y a peu de doute que si l'on avait pu obtenir une place plus convenable, pour tenir cette exposition, elle aurait eu au point de vue financier un grand succès, comme elle l'a eu à tous égards.

Il était entendu avec la société d'Hochelaga que les expositions des deux sociétés auraient lieu en même temps, que notre société recevrait une somme de quatre-vingt piastres de cette société pour être ajoutée au montant offert ordinairement pour les prix agricoles, savoir: grains, légumes, etc., et que les membres de la société d'Hochelaga auraient la permission de concourir.

L'exposition dans quelques uns de ses départements était très au complet et magnifique; l'étalage des plantes en fleurs et fleurs coupées était très beau.

Il y avait aussi abondance de légumes et d'une excellente qualité; mais dans le département des fruits il n'y avait que quelques exposants. Les grappes de raisin étaient très belles.

Les exposants dans les produits agricoles n'étaient pas aussi nombreux qu'à l'ordinaire ou comme on s'y serait attendu d'après la forte addition qui avait été faite à la liste des prix.

La liste spéciale pour les contributions par les dames, n'a pas amené une seule entrée. Tout prix réclamé a été payé, ainsi la société est exempte de dettes et a une petite balance en mains.

En vue de la prochaine élection qui doit avoir lieu ici l'année prochaine le bureau désire recommander fortement à leurs successeurs en place de prendre des mesures pour s'assurer d'une bonne exposition la prochaine saison, et il n'y a pas de doutes qu'elle aura un plein succès, car en consultant le retour qui accompagne ces remarques, on verra qu'il en a été ainsi aux ci-devantes expositions.

(Signé)

C. J. BRYDGES.

Président.

Montréal, 19 décembre 1873.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE NAPIERREVILLE, 1872.

N. POCOTTE, *Président.*
 F. ISABELLE, *Vice-Président.*
 ANT. GOYER, *Secr.-Trésorier.*

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES.

	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
RECETTES.						
1. Balance en mains.....						
2. Souscription des membres suivant liste détaillée.....	261	00				
3. Montant de l'octroi du Gouvernement.....	645	84				
4. Pour l'usage des animaux de la Société, savoir :						
Chevaux	776	00				
Taureaux						
Bœufs						
Vérats						
5. Prix d'entrée pour concours.....						
6. Prix d'entrée sur le terrain de l'exposition.....						
7. Droit de vendre sur le terrain						
N. B.—Montant des souscriptions reçues à compte de l'année prochaine (1873).....						
Étant Secrétaire-Trésorier que depuis le 23 Décembre courant, il n'est pas à ma connaissance qu'il y ait des souscriptions reçues à compte de l'année prochaine (1873.)						
Total.....			1,582	84		
					463	87

(Signé,) ANTOINE GOYER, Secrétaire.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE NAPIERREVILLE.

La récolte dans le comté de Napierreville pour l'année mil huit cent soixante et douze est en général, médiocre, à l'exception de celle de l'avoine et du sarasin qui est abondante.

(Signé,)

ANT. GOYER
Secrétaire-Trésorier,

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE NICOLET No. 1, 1872.

J. JONAS, *Président.*
 B. PRUVE *Vice-Président.*
 J. A. BLONDIN, *Secr. - Trésorier.*

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES.

RECETTES.	\$	cts.	DEPENSES.	\$	cts.
1. Balance en mains.....			1. Montant des prix payés aux concours agricoles suivant compte détaillé.....	305	75
2. Souscription des Membres suivant liste détaillée,	1,483	54 ³ / ₄	2. Prix payés pour concours de fermes.....		
3. Montant de l'octroi du gouvernement.....	570	00	Do pour récoltes sur pieds.....		
4. Pour l'usage des animaux de la Société, savoir : Chevaux..... Taureaux..... Bœufs..... Vétats.....			3. Dépenses des juges aux concours agricoles. Do do de fermes..... Do do de récoltes sur pieds..... Do do de partis de labour.....		
5. Prix d'entrée pour concours de terres.....			4. Etaux et autres baïsses pour l'exposition.....		
6. Prix d'entrée sur le terrain de l'exposition.....			5. Entretien et autres dépenses pour les animaux de la société.....	6	00
7. Droit de vendre sur le terrain.....			6. Impressions, avis aux concurrents, etc.....	128	32 ¹ / ₄
N. B.—Montant des souscriptions reçues à compte de l'année prochaine (1873).....			7. Dépenses incidentes.....	1,534	77
			8. Salaire du secrétaire étant 7 par cent sur une somme dépensée de.....	137	97
	44	82	Déficit de l'année dernière.....	6	24
Par divers recettes.....			Montant de la dépenses.....	2,118	95 ¹ / ₄
Total.....			Do Cacelle.....	2,098	35 ³ / ₄
			Réfeit.....	\$20	50 ³ / ₄

(Signé,) J. A. BLONDIN, Secrétaire.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTE DE NICOLET No. 2, 1873.

E. BEAUNEY, *Président.*
 F. BOISCLAIR, *Vice-Président.*
 L. T. ROY, *Secr.-Trésorier.*

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES.

RECETTES.	\$	cts.	\$	cts.	DÉPENSES.	\$	cts.	\$	cts.
1. Balance en mains.....					1. Montant des prix payés aux concours agricoles suivant compte détaillé.....	133	75		
2. Souscription des membres suivant liste détaillée.....	223	50			2. Prix payés pour concours de fermes.....				
3. Montant de l'octroi du Gouvernement.....	210	00			Do pour récoltes sur pieds.....				
4. Pour l'usage des animaux de la Société, savoir : Chevaux..... Taureaux..... Bœufs..... Vétérinaires.....					3. Dépenses des juges aux concours agricoles Do de fermes..... Do de décrets sur pieds Do de partis de labour.....	11	00		
5. Prix d'entrée pour concours.....					4. Eaux et autres bûches pour l'exposition..				
6. Prix d'entrée sur le terrain de l'exposition..					5. Entretien et autres dépenses pour les animaux de la Société.....			2	00
7. Droit de vendre sur le terrain.....					6. Impressions, avis aux concurrents, etc.....			7	42
N. B.—Montant des souscriptions reçues à compte de l'année prochaine (1873).....					7. Dépenses incidentes.....	223	50		
					8. Payé pour graine de mil et autres graines..			26	50
					9. Salaire du Secrétaire étant 7 par cent sur une somme dépensée de \$378.58.....				
					10. Payé au Secrétaire-Trésorier, balance lui revenant de 1871.....				91
					Balance en mains.....			405	08
								28	42
Total.....			433	50				433	50

(Signé,) L. T. ROY, Secrétaire.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ D'OTTAWA, No. 1, 1872.

A. WRIGHT, *Président.*
 R. KENNY, *Vice-Président.*
 J. W. SYMES, *Secr. - Trésorier.*

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES.

RECETTES.		DÉPENSES.	
\$	cis.	\$	cis.
503	47 7/4	632	25
489	00	12	25
50	00	53	24
50	00	36	50
		14	50
		52	41
		801	15
		241	32 3/4
		1,042	47 7/4
		1,042	47 7/4

(Signé,) J. W. SYMES, Secrétaire.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ D'OTTAWA No. 2, 1872

G. W. CAMERON, *Président.*
 J. LAING, *Vice-Président.*
 GEO. EDWARDS, *Secr.-Trésorier.*

ÉTAT DES RECETTES ET DES DEPENSES.

RECETTES.		\$	cts.	\$	cts.	DEPENSES.		\$	cts.	\$	cts.
1. Balance en mains 1871.....		4	45			L. Montant des prix payés aux concours agricoles suivant compte détaillé.....		265	00		
2. Souscription des membres suivant liste détaillée.....		117	00			2. Prix payés pour concours de fermes.....					
3. Montant de l'octroi du Gouvernement.....		167	00			Do pour récoltes sur pieds.....					
4. Pour l'usage des animaux de la Société, savoir:						Do pour partis de labour.....					
Chevaux.....						3. Dépenses des juges aux concours agricoles.					
Taureaux.....						De de fermes.....					
Béliers.....						Do de récoltes sur pieds.....					
Vérats.....						Do de partis de labour.....		11	25		
5. Prix d'entrée pour concours.....						4. Eaux et autres balais pour l'exposition.....					
6. Prix d'entrée sur le terrain de l'Exposition..						5. Entretien et autres dépenses pour les animaux de la Société.....					
7. Droit de vendre sur le terrain.....						6. Impressions, avis aux concurrents, etc.....		6	66		
8. Ent.....		3	20			7. Dépenses incalculables.....		10	64		
9. Contribution.....		50	00			8. Payé pour graine de mil et autres graines..					
N. B.—Montant des souscriptions reçues à compte de l'année prochaine (1873.).....						9. Salaire du Secrétaire étant 7 par cent sur une somme dépensée de \$293,15.....		20	55		
Balance due au Secrétaire-Trésorier.....				341	65	10. Allowance du Secrétaire-Trésorier, extra.....		29	45		
Total.....				\$343	55					\$343	55

(Signé,) GEO. EDWARDS, Secrétaire.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU GOMTÉ D'OTTAWA.

Cette société travaille avec beaucoup de désavantages qui proviennent de l'état comparativement peu égal de beaucoup et même des plus vieilles terres, leur état raboteux et la fréquence des ravines, de cours d'eau rend impossible une bonne culture ou une extension de terre pour la culture, ajouter à ceci un manque de capitaux suffisants et vous aurez la cause du retard apporté dans le progrès de l'agriculture.

Néanmoins on a amélioré la culture.

On porte plus d'attention dans le choix des graines.

On fait maintenant fréquemment usage de machines qui sauvent beaucoup de travail et on commence à discuter la rotation des récoltes.

Des membres individuellement s'adonne à améliorer les races d'animaux et quelques uns montrent beaucoup de goût dans la construction de batisses de fermes et dependances.

Les récoltes cette année ont été légères mais les grains et les légumes à l'exception des patates sont d'une bonne qualité.

Beaucoup de monde ont assisté à notre exposition tenue le 25 septembre et l'étalage de produits et d'articles de manufacture a été égal à celui des années précédentes et la compétition plus grande quant au nombre des compétiteurs. Les bêtes à cornes et les moutons étaient très beaux, mais les chevaux inférieurs.

Les directeurs suggèrent l'apropos de ne pas avoir de compétition pour les fermes les mieux tenues l'année prochaine, mais suivre le même programme que cette année, en y ajoutant un parti de labour. Ils sont d'opinion qu'une répétition du programme de l'an dernier briserait la société et sera de nature à défaire l'objet que le conseil d'agriculture a en vue de promouvoir.

La société cette année reçoit beaucoup d'encouragement, et il n'y a aucun doute qu'elle est maintenant plus populaire que jamais ; mais un retour à la compétition pour les fermes les mieux tenues jeterait tous les fonds de la société entre les mains de 5 ou 10 membres. Ceci serait la cause que de suite à l'exception de ceux qui seraient certains d'avoir un prix (et ils sont peu nombreux) les autres laisseraient la société et d'autres refuseraient de la joindre.

Probablement que la compétition pourraient avoir lieu avec succès en l'année 1875.

Soumis respectueusement,

A. WATERS

Secrétaire-Trésorier.

 SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE PONTIAC.

Clarendon, 23 décembre 1872.

Les directeurs de la Société d'Agriculture du Comté de Pontiac en faisant ce rapport, leur seizième rapport annuel, ont la satisfaction d'annoncer que les affaires de la société sont dans un état satisfaisant.

L'Exposition tenue le 3 octobre dernier a été à très peu de chose près inférieure à celle de l'année précédente, le nombre de prix offerts étant de 265 pour lesquels on a payé la somme de \$.

Le nombre d'entrées était de 496,191, parmi lesquelles se trouvaient des animaux, savoir : chevaux, bêtes à cornes, moutons et cochons et 305 de grains et graines, légumes, instruments, ouvrages sur canvas et manufactures domestiques, dont des états détaillés qui sont maintenant prêts, sont ouverts pour l'examen des membres.

Le compte du secrétaire-trésorier montre une balance au crédit de la société de 297.44 tel que montré par état maintenant prêt.

Les directeurs avaient espéré que la Société aurait pu montrer plus d'avancement durant l'année passée, mais différentes causes étant survenues elle est demeurée dans le *statu quo*, ce qui fait, que plusieurs membres s'en sont retirés tandis que d'autres ont joint la société, quelques personnes se sont offensées parcequ'il ne devrait pas y avoir d'exposition de récoltes debout, durant la dernière saison, d'autres qu'il ne devrait pas y avoir de partis de labour, tandis que tout le monde paraissait être contre une compétition pour les fermes les mieux cultivées, néanmoins la société commande une bonne position et nos directeurs espèrent un progrès plus sensible pour le futur.

Il est évident néanmoins que les règles et règlements d'un conseil d'agriculture tels louables qu'ils soient et malgré qu'ils puissent s'appliquer à d'autres comtés, ont été une cause de beaucoup de malaise parmi les membres, et vos directeurs pensent que trois choses sont essentielles à la prospérité de cette société, savoir :

“ Une exposition annuelle, une compétition pour les récoltes debout, et des partis de labour. On fait de grandes objections pour la compétition des fermes les mieux cultivées, vû que plusieurs points sont nécessaires et que les prix sont remportés par quelques uns de nos plus riches fermiers ; laissant la masse des membres en arrière.

Vos directeurs annoncent que les récoltes dans le Comté ont donné presque une moyenne et que ce n'eut été la dévastation causée par les sauterelles sur un parcours considérable de cette section, les récoltes auraient été bien près égales à celles des années ordinaires.

Comme il n'y a pas eu de compétition pour récoltes sur pied, les directeurs ne peuvent donner un compte plus minutieux, les informations à ce sujet ayant été prises dans les rapports des juges.

Le tout respectueusement soumis,

(Signé,)

ALEXANDER SMART.

Président.

(Signé,)

J. M. JUDSON.

Secrétaire-Trésorier.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE PORTNEUF.

A une assemblée du bureau de direction de la société tenue au Cap-Santé le 13 mars dernier il a été résolu,

1. Que vu la grande étendue du Comté de Portneuf le concours de labour faisant partie du programme pour l'année courante fut divisé en deux partis de labour dont le premier eut lieu à la Pointe-aux-Trembles et le second à Deschambault.

2. Que la somme de cent cinquante piastres fut offerte en prix au susdit concours en divisant cette somme par moitié (\$75.00) pour chacun des deux partis du concours. Laquelle somme de \$75.00 ont été réparties en dix prix chacun. Le bureau de direction s'étant réuni au lieu du concours, le jury lui fit un rapport favorable sur le labour des concurrents malheureux, en conséquence il a décidé vu que ce concours était le premier de cette nature qui avait lieu dans le Comté, d'accorder (en prix extras) une somme de deux piastres à chacun des concurrents malheureux à titre d'encouragement, pour s'être rendu en aussi grand nombre, dont plusieurs étaient venus d'une distance considérable par un temps aussi mauvais, (il pleuvait le jour du concours.)

Les directeurs croient devoir faire remarquer que jusqu'à aujourd'hui, des circonstances particulières liées à l'intérêt et à l'existence même de la société ne leur ont pas permis de suivre strictement les règlements prescrits par le conseil d'agriculture, ils sont heureux de pouvoir déclarer que maintenant ils sont en position de marcher régulièrement et progressivement suivant les vues du conseil d'agriculture, sans compromettre l'existence et l'avenir de la société; ils constatent avec plaisir que les différents concours de ces dernières années ont créé une émulation, un enthousiasme, qui leur permettra désormais de marcher hardiment dans la voie du progrès et cependant ils regrettent de déclarer que la société n'est pas encore assez avancée pour se soustraire à l'obligation de donner aux membres le montant de leur souscription en graines fouragères.

Les directeurs sont d'opinion qu'un élément puissant de prospérité pour la classe agricole serait le pouvoir ou la liberté de convertir les graines les patates etc., etc., en alcool vert puis la permission d'employer un certain montant de l'octroi pour aider l'établissement de manufactures de fromage.

La récolte de cette année a été bien au-dessus de la moyenne cependant le bas prix des grains ne donne pas de compensation pour le haut prix de la main d'œuvre, puis la maladie des patates a été une perte considérable, qui eut été bien moins sensible si on eut pu en tirer parti dans le sens qui vient d'être suggéré.

(Signé,)

A. D. HAMELIN.

Secrétaire Trésorier.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTE DE QUÉBEC, * 1872.

Président.
Vice-Président.
Secr. & Trésorier.

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES.

RECETTES.		DÉPENSES.	
\$	cts.	\$	cts.
1. Balance en mains.....		1. Montant des prix payés aux concours agricoles suivant compte délégué.....	
2. Souscription des membres suivant liste déléguée.....		2. Prix payés pour concours de formes.....	
Montant de l'octroi du Gouvernement.....		Do pour récoltes sur pieds.....	
4. Pour l'usage des animaux de la Société, savoir :		Do pour partils de labour.....	
Chevaux.....		Do do de fermes.....	
Taureaux.....		Do do de récoltes sur pieds.....	
Béliers.....		Do do de partils de labour.....	
Vérats.....		4. Etaux et autres bâlisses pour l'exposition.....	
5. Prix d'entrée pour concours.....		5. Entretien et autres dépenses pour les animaux de la Société.....	
6. Prix d'entrée sur le terrain de l'exposition.....		6. Impressions, avis aux concurrents, etc.....	
7. Droit de vendre sur le terrain.....		7. Dépenses incidntes.....	
N B.—Montant des souscriptions reçues à compte de l'année prochaine (1873).....		8. Payé pour graine de mil et autres graines.....	
		9. Salaire du Secrétaire étant 7 par ceut sur une somme dépensée de.....	

* Memo.—Cette Société n'a pas été organisée cette année.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTE DE RICHMOND, 1872.

Chs. Hall, *Président.*M. Stewart, *Vice-Président.*J. Main, *Secr.-Trésorier.*

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES.

RECETTES.		\$	cts.	\$	cts.	DÉPENSES.		\$	cts.	\$	cts.
1. Balance en mains.....						1. Montant des prix payés aux concours agricoles suivant compte détaillé.....		433	00		
2. Souscription des membres suivant liste détaillée.....		801	75			2. Prix payés pour concours de fermes.....					
3. Montant de l'octroi au Gouvernement.....		656	00			Do pour récoltes sur pieds.....					
4. Pour l'usage des animaux de la Société, savoir.....						Do pour parties de labour.....		39	75		
Chevaux.....		187	50			3. Dépenses des juges aux concours agricoles.....					
Taureaux.....						Do do de fermes.....					
Bœufs.....						Do do de récoltes sur pieds.....					
Vétets.....						Do do de parties de labour.....		29	15		
5. Prix d'entrée pour concours.....						4. Etaux et autres bâtisses pour l'Exposition.....		68	75		
6. Prix d'entrée sur le terrain de l'exposition.....						5. Entretien et autres dépenses pour les animaux de la Société.....		13	70		
7. Droit de vendre sur le terrain.....						6. Impressions, avis aux concurrents, etc.....		50	00		
N. B.—Montant des souscriptions reçues à compte de l'année prochaine (1873).....						7. Dépenses incidentes.....		666	32		
						8. Payé pour graine de mil et autres graines.....		90	19		
						9. Salaire du Secrétaire étant 7 par cent sur une somme dépensée de \$1,300.57.....				1,390	76
						Balance en mains.....				254	49
Total.....				\$1,645	25					\$1,645	25

(Signé,)

J. MAIN, Secrétaire.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTE DE RIMOUSKI No. 1, 1872.

D. BEAUX, *Président.*
 J. B. MARTIN, *Vice-Président.*
 H. MARTIN, *Secr.-Trésorier.*

ÉTAT DES RECETTES ET DES DEPENSES.

RECETTES.		\$	cts.	\$	cts.	DEPENSES.		\$	cts.	\$	cts.
1. Balance en mains.....						1. Montant des prix payés aux concours agricoles suivant compte détaillé.....					
2. Souscription des membres suivant liste détaillée.....		275	75			2. Prix payés pour concours de femmes.....					
3. Montant de l'octroi du Gouvernement.....		465	00			Do pour récoltes sur pieds.....					
4. Pour l'usage des animaux de la Société, savoir :						Do pour partis de labour.....					
Chevaux.....						3. Dépenses des juges aux concours agricoles.					
Taureaux.....						Do de ferails.....					
Bœufs.....						Do de récoltes sur pieds.....					
Vétats.....						Do de partis de labour.....					
5. Prix d'entrée pour concours.....						4. Eaux et autres bâtisses pour l'exposition.....					
6. Prix d'entrée sur le terrain de l'Exposition.....						5. Entretien et autres dépenses pour les animaux de la Société.....					
7. Droit de vendre sur le terrain.....						6. Impressions, avis aux concurrents, etc.....					
N. B.—Montant des souscriptions reçues à compte de l'année précédente (1872.).....		8	00			7. Dépenses incidentes.....		65	20		
						8. Payé pour graine de mil et autres graines.....		51	98		
						9. Salaire du Secrétaire étant 7 par cent sur une somme dépensée de.....		484	99		
						10. Payé pour achat de graines, Faucheuses et animaux reproducteurs.....					
						Balance en mains.....				602	17
										146	58
Total.....				748	75					748	75

(Signé,) H. MARTIN, Secrétaire.

 SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE RIMOUSKI No. 1.

Nous avons l'honneur de vous faire observer que si nous avons supprimé cette année, les concours de récoltes sur pied ainsi que l'exposition annuelle de comté, nous avons en revanche accordé une aide pécuniaire assez considérable à ceux qui se sont munis de faucheuses. Cette aide a été de trente deux piastres soixante centins en faveur de chacun de ceux qui ont souscrit vingt piastres en sus de leur souscription ordinaire, vingt piastres a été fixé comme étant le maximum des souscriptions en sus. Faucheuses du nom de Prague ont été achetées par les membres de notre société dans le cours de l'été dernier.

Ces faucheuses fonctionnent bien et auraient certainement satisfait les acheteurs en général si une certaine partie du mécanisme et surtout cette partie qui se trouve en fonte ne s'était trouvée être trop faible et n'a pu résister.

La plupart de ces acheteurs ont l'intention de s'adresser à la fabrique de ces faucheuses, à Québec, pour en obtenir d'autres en échange pour la saison prochaine. Les *Buckeyes* sont jugés ici, comme étant plus fortes et par conséquent plus durables et fonctionnent aussi bien que les *Pragues*.

Pour ce qui est du taureau dont il est question dans ce rapport, il nous aurait été difficile de nous le procurer cette automne attendu la difficulté de transport ; mais c'est notre intention bien arrêtée de nous le procurer aux premières navigations ce printemps.

Nous n'avons que lieu de nous féliciter du bon résultat produit par le mélange, avec nos moutons de race canadienne, des trois béliers de race Cots-Wold dont notre société fit acquisition il y a trois ans.

Les produits sont bien beaux.

Enfin, nous croyons à propos de vous faire observer que depuis plusieurs années notre société a tous les ans, fait l'achat d'une certaine quantité de graines de mil et trèfle pour être distribué moyennant un prix minime aux associés et que dans ces graines, dans la graine de mil, nous pensons, il s'est trouvé, certaines années, de la graine de marguerite qui a été semée avec ces graines et qui a servi grandement à endommager les champs ainsi ensemencés. Cette mauvaise plante était entièrement inconnue jusqu'à ce jour des cultivateurs du comté de Rimouski. C'est certainement une chose très regrettable que l'introduction de cette mauvaise graine dans nos endroits, car, comme vous le savez cette plante, se propage avec une rapidité et une facilité extraordinaires.

C'est pourquoi nous croyons qu'il ne serait pas hors de propos de suggérer que les graines qui sont ainsi exposées sur les marchés fussent inspectées par ordre du gouvernement.

Adopté unanimement.

(Signé,)

D. BEAIN,
Président.

(Signé,)

H. MARTIN.
Secrétaire-Trésorier.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTE DE RIMOUSKI No. 2, 1872.

D. F. DE ST. ARNAY, *Président.*
E. LACROIX, *Vice-Président.*
A. E. GUAY, *Secr.-Trésorier.*

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES.

RECETTES.	\$	cts.	\$	cts.	DÉPENSES.	\$	cts.	\$	cts.
1. Balance en mains					1. Montant des prix payés aux concours agricoles suivant compte détaillé.....				
2. Souscription des membres suivant liste détaillée	114	70			2. Prix payés pour concours de fermes.....				
3. Montant de l'octroi du Gouvernement.....	191	00			Do pour récolte sur pie.s.....				
4. Pour l'usage des animaux de la Société, savoir :					Do pour partis de labour.....				
Chevaux.....	24	00			3. Dépenses des juges aux concours agricoles.....				
Taureaux.....	5	00			Do do de fermes.....				
Bétiers.....	3	00			Do do de récoltes sur pieds.....				
Vérats.....	6	00			Do do de partis de labour.....				
5. Prix d'entrée pour concours.....					4. Eaux et autres bâtisses pour l'exposition.....				
6. Prix d'entrée sur le terrain de l'exposition.....					5. Entrée et autres dépenses pour les animaux de la Société.....	187	26		
7. Droit de vendre sur le terrain					6. Impressions, avis aux concurrents, etc.....				
8. En caisse de 1871.....					7. Dépenses incidentes.....	53	44		
N. B.—Montant des souscriptions reçues à compte de l'année prochaine (1873).....					8. Payé pour graine de mil et autres graines.....	80	00		
					9. Salaire du Secrétaire étant 7 par cent sur une somme dépensée de \$343.70.....	23	00		
Total.....			343	70				343	70

(Signé,)

A. E. GUAY, Secrétaire.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE RIMOUSKI No. 2.

La Société d'Agriculture No. 2, du comté de Rimouski possédait en sus des animaux mentionnés dans les réponses du secrétaire-trésorier deux autres bœliers et deux verrats, une truie qui avait été aussi achetée et descendue ici à grands frais, afin de mettre des animaux reproducteurs dans chaque localité de sa division, mais ces animaux, malgré tout le soin qu'on en a eu, sont morts de maladie inconnue, ni que cette maladie ne se remarque pas sur les animaux ordinaires, ce qui a causé une perte assez importante à la société dont les fonds d'ailleurs sont très minces, ni qu'elle a contractée des dettes pour achat de ses animaux et que l'octroi qu'elle a reçu cette année s'est trouvé moindre que d'ordinaire. Cependant ses membres sont toujours animés de beaucoup de zèle et espèrent toujours que la société produira beaucoup de bien dans cette partie du comté de Rimouski.

(Signé,)

D. F. DE ST. AUBIN.

P. S. A. No. 2 C. R.

(Signé,)

A. E. GUAY.

Secrétaire-Trésorier.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE ROUVILLE, 1872.

S. BERTRAND, *Président.*
 D. BEIGUE, *Vice-Président.*
 J. U. MESSIER, *Secr.-Trésorier.*

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES.

RECETTES.		\$	cts.	\$	cts.	DEPENSES.		\$	cts.	\$	cts.
1. Balance en mains.....		242	61			1. Montant des prix payés aux concours agricoles suivant compte détaillé.....		779	50		
2. Souscription des membres suivant liste détaillée.....		591	50			2. Prix payés pour concours de fermes.....					
3. Montant de l'octroi du Gouvernement.....		656	00			Do pour récoltes sur pieds.....		104	00		
4. Pour l'usage des animaux de la Société, savoir : Chevaux..... Taureaux..... Bœufs..... Vétails.....						3. Dépenses des juges aux concours agricoles. Do de fermes..... Do de récoltes sur pieds..... Do de parts de labour.....		48	00		
5. Prix d'entrée pour concours.....		46	50			4. Etaux et autres bêtes pour l'exposition.....		6	00		
6. Prix d'entrée sur le terrain de l'exposition.....						5. Entretien et autres dépenses pour les animaux de la Société.....		42	93		
7. Droit de vendre sur le terrain.....						6. Impressions, avis aux concurrents, etc.....		10	00		
8. Souscription spéciale pour un partie de labour à St. César.....						7. Dépenses incidentes.....		73	25		
9. Vieux fond et intérêt.....		70	00			8. Payé pour graine de mil et autres graines.....		590	65		
10. Due par obligations.....		563	44			9. Salaire du Secrétaire étant 7 par cent sur une somme dépensée de \$1,584.33.....		100	50		
11. Due par des bons pour la mise des juments aux pècherons.....		136	00			Balance en mains.....				1,684	83
N. B.—Montant des souscriptions reçues à compte de l'année prochaine (1873).....		12	00							1,358	22
Total.....										3,043	05

(Signé,) J. U. MESSIER, Secrétaire.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE SAGUENAY.

L'octroi du gouvernement ayant été reçu qu'en septembre de cette année, les directeurs ont considéré que c'était trop tard (pour l'année) de suivre le programme qu'ils ont adopté le printemps dernier, pour acheter les animaux, ainsi que pour encourager les habitants de semer du bon grain pour cette année, en l'achetant pour eux et en le cédant à une réduction sur le prix courant, etc.

Et ils ont cru devoir, en conséquence, remettre aux souscripteurs, pour ne pas les décourager pour l'avenir, leurs souscriptions. Gardant en caisse l'octroi du gouvernement, pour l'employer l'année prochaine (en conformité avec leur programme) jointe avec l'octroi offert pour 1873 ainsi que les souscriptions à recevoir pour l'année 1873.

Les directeurs proposent d'acheter au printemps un *étalon*, des *bœufs*, *cochons* et *béliers*, pour améliorer la race des animaux en les distribuant le long de la Côte, dans le Comté, ainsi que d'acheter et faire transporter sur les lieux le printemps prochain, du meilleur grain de semence pour céder aux habitants, comme susdit.

Le tout respectueusement soumis.

(Signé,)

DAVID OUELLET,
Secrétaire-Trésorier.

(Certifié,)

JOHN E. BARRY.
Président.

Société d'Agriculture du Comté de Saguenay.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE SHEFFORD, 1872.

S. N. BLACKWOOD, *Président.*
 A. KAY, *Vice-Président.*
 GEO. H. ALLAN, *Secr.-Trésorier.*

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES.

RECETTES.		\$	cts.	\$	cts.	DÉPENSES.		\$	cts.	\$	cts.
1. Balance en mains 1871			12			1. Montant des prix payés aux concours agricoles suivant compte détaillé					
2. Souscription des membres suivant liste détaillée		271	00			2. Prix payés pour concours de fermes					
3. Montant de l'octroi du Gouvernement		656	00			Do pour récoltes sur pieds					
4. Pour l'usage des animaux de la Société, savoir :						Do pour partis de labour					
Chevaux						Do de fermes					
Taureaux						Do de récoltes sur pieds					
Bœufs						Do de partis de labour					
Vérats						4. Eaux et autres dépenses pour l'exposition	70	25			
5. Prix d'entrée pour concours						5. Entretien et autres dépenses pour les animaux de la Société					
6. Prix d'entrée sur le terrain de l'exposition						6. Impressions, avis aux concurrents, etc.					
7. Droit de vendre sur le terrain						7. Dépenses incidentes					
N. B.—Montant des souscriptions reçues à compte de l'année prochaine (1873)						8. Payé pour graine de mil et autres graines					
						9. Salaire du Secrétaire écart \$ par cent sur une somme dépensée de \$927.12	46	53			
						10. Achat d'un taureau de M. H. Cochran, Ecr.	200	00			
						11. Achat d'un taureau du Col. Pomroy	280	00			
						12. Montant placé à intérêt	300	00			
						Balance en mains				806	60
										30	52
Total				927	12					927	12

(Signé,) G. H. ALLAN, Secrétaire.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTE DE SHERBROOKE, 1872.

A. STEVENS, *Président*;
 M. READ, *Vice-Président*;
 A. G. WOODWARD, *Secr. Trésorier*.

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES.

RECETTES.		\$	cts.	\$	cts.	DÉPENSES.		\$	cts.	\$	cts.
1. Balance en mains.....						1. Montant des prix payés aux concours agri- coles suivant compte détaillé.....		403	50		
2. Souscription des membres suivant liste dé- taillée.....	185	00				2. Prix payés pour concours de fermes.....					
3. Montant de l'octroi du Gouvernement.....	328	00				Do pour récoltes sur pieds.....					
4. Pour l'usage des animaux de la Société, savoir :						Do pour partis de labour.....		12	38		
Chevaux.....			23	00		3. Dépenses des juges aux concours agricoles..					
Taureaux.....						Do do de fermes.....					
Bœufs.....						Do do de récoltes sur pieds					
Vérais.....						Do do de partis de labour.....		22	45		
5. Prix d'entrée pour concours.....						4. Etaux et autres bâtisses pour l'exposition...		60	00		
6. Prix d'entrée sur le terrain de l'exposition...			2	00		5. Entretien et autres dépenses pour les ani- maux de la Société.....		6	00		
7. Droit de vendre sur le terrain.....						6. Impressions, avis aux concours, etc.....		1	00		
N. B.—Montant des souscriptions reçues à compte de l'année prochaine (1873)	23	00				7. Dépenses incidentes.....					
						8. Payé pour graine de mil et autres graines.		38	00		
						9. Salaire du Secrétaire étant 7½ par cent sur une somme dépensée de \$566.58.....		1	25		
						10. Addition pour bâtisses.....				544	58
						Balance en mains.....				16	42
										561	00
Total				561	00						

(Signé,) A. G. WOODWARD, Secrétaire.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE LA VILLE DE SHERBROOKE.

Les directeurs de la Société d'Agriculture de la ville de Sherbrooke prennent la liberté de faire rapport que leurs Expositions furent limitées à l'Exposition annuelle d'automne, n'ayant pas de prix particuliers pour les fermes, récoltes, etc

Un avancement marqué s'est vu dans la classe des pur-sang, pour lesquels des prix séparés, plus élevés en proportion, furent accordés comme encouragement pour leur introduction.

L'exposition des animaux d'un an et de deux ans surpassait tout ce qui a été montré ici auparavant, et les directeurs pensent que cela est dû à l'introduction des pur-sangs. La société a eu, un taureau pur-sang pour les trois dernières années, mais le vendit la saison dernière, vu sa grosseur, ne pouvant s'en servir qu'avec de grands risques.

L'exposition des moutons et des cochons était très-bonne, montrant une amélioration sur l'exposition de l'an dernier qui fut considérée par les étrangers comme devant se comparer favorablement avec celles de toutes les parties de la Puissance.

Les mêmes remarques pourraient s'adresser au chevaux de travail et de race.

Il n'y avait pas une grande exposition de manufactures domestiques ou autres mais les échantillons exposés étaient de bonne qualité.

L'Exposition de produits n'était pas bonne, la cause en est attribuée au temps pluvieux que nous avons eu pendant les récoltes (et de fait, durant toute la saison,) ce qui a empêché les fermiers d'avoir leurs grains dans un bon état pour l'Exposition.

Dans une Société comme celle-ci dans laquelle la plus grande partie des souscripteurs sont "autres que des fermiers" les Directeurs pensent que la meilleure manière de conduire les Expositions et distribuer les prix dans une Exposition annuelle est beaucoup mieux pour les intérêts agricoles en général qu'en donnant des prix pour des fermes, récoltes etc.

Sur le tout, les Directeurs sont confiants que l'Agriculture généralement avance dans les limites de leur Société.

Sherbrooke, 31 décembre 1872.

(Signé,)

A. J. WOODWARD,
Secrétaire-Trésorier

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE SOULANQUES, 1872.

A. CHOLETTE, *Président.*
 C. O. PEASE, *Vice-Président.*
 L. A. GLADU, *Secrétaire-Trésorier.*

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES.

RECETTES.		\$	cts.	\$	cts.	DÉPENSES.		\$	cts.	\$	cts.
1. Balance en mains.....						1. Montant des prix payés aux concours agricoles suivant compte détaillé.....		311	00		
2. Souscription des membres suivant liste détaillée.....		694	50			2. Prix payés pour concours de fermes.....		197	50		
3. Montant de l'octroi du Gouvernement.....		656	00			Do pour récoltes sur pieds.....		15	00		
4. Pour l'usage des animaux de la Société, savoir :						Do pour partis de labour.....		36	00		
Chevaux.....		124	00			3. Dépenses des juges aux concours agricoles..					
Tauraux.....						Do de fermes.....					
Bœufs.....		4				Do de récoltes sur pieds.....					
Vépris.....						Do de partis de labour.....					
5. Prix d'entrée pour concours.....		20	00			4. Eaux et autres dépenses pour les animaux de la Société.....		140	00		
6. Prix d'entrée sur le terrain de l'Exposition..						5. Entretien et autres dépenses pour les animaux de la Société.....		30	00		
7. Dr. et de vendre sur le terrain.....						6. Impressions, avis aux concurrents, etc.....		71	00		
N. B.—Montant des souscriptions reçues à compte de l'année prochaine (1873).....						7. Dépenses incidentes.....		120	00		
						8. Payé pour graine de mil et autres graines...		87	50		
						9. Salaire du Secrétaire étant 7 par cent sur une somme dépensée de.....		200	00		
						10. Payé à Etienne Latreille, montant de son billet pour argent prêté.....		200	50		
						11. Arrérages de prix de 1871, payé.....				1,408	50
						Balance en mains.....				90	00
Total.....				1,498	50					1,498	50

(Signé,) L. A. GLADU, Secrétaire.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE STANSTEAD, 1872.

E. D. NEWTON, *Président.*
 D. DAVIS, *Vice-Président.*
 F. H. LEBARRON, *Secrétaire-Trésorier.*

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES.

RECETTES.		\$	cts.	\$	cts.	DÉPENSES.		\$	cts.	\$	cts.
1. Balance en mains, 1871.....		10	85			1. Montant des prix payés aux concours agricoles suivant compte détaillé.....		600	00		
2. Souscription des membres suivant liste détaillée.....		275	00			Do pour concours de fermes.....					
3. Montant de l'octroi du Gouvernement.....		656	00			Do pour récoltes sur pieds.....					
4. Pour l'usage des animaux de la Société, savoir : Chevaux..... Taureaux..... Bœufs..... Verrats.....						3. Dépenses des juges aux concours agricoles. Do do de fermes..... Do do de récoltes sur pieds..... Do do de partis de labour.....		15	00		
5. Prix d'entrée pour concours.....						4. Eaux et autres litiesses pour l'exposition.....		7	00		
6. Prix d'entrée sur le terrain de l'Exposition.....						5. Entretien et autres dépenses pour les animaux de la Société.....					
7. Droit de vendre sur le terrain.....						6. Impressions, avis aux concurrents, etc.....		42	21		
8. Dû sur primes non payées le 14 Dec. 1872.....		50	00			7. Dépenses incidentes.....		25	15		
N. B.—Montant des souscriptions reçues à compte de l'année prochaine (1873).....						8. Salaire du Secrétaire étant 5 par cent sur une somme dépensée de \$746.56.....		37	33		
Total.....						Balance en mains.....				786	60
										205	16
										991	85

(Signé,) F. H. LEBARRON, Secrétaire.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE STANSTEAD.

Les faits suivants ont été faits jusqu'au quatorzième jour de décembre 1872, l'assemblée annuelle de la société a été tenue à cette date. Il y avait une balance due aux compétiteurs se montant à \$50.00 dont une partie fut payée ce jour, mais afin que la balance fut la même que celle soumise à l'assemblée, j'ai chargé la dite somme.

Il y avait une bonne compétition et une exposition qui a jeté beaucoup de crédit sur la société le 26 septembre dernier et d'aussi loin que vont mes informations une satisfaction générale s'en est suivie. Les journaux de la localité en fit une mention dans des termes très flatteurs.

Afin de satisfaire les parties qui semblent différer d'opinion sur le sujet, je désire être informé à un jour prochain, si aucune partie de la balance dans le trésor venant des fonds des dernières années nous permettra d'obtenir du gouvernement l'allocation de cette année.

Et aussi s'il sera permis à la société d'adopter un plan semblable au dernier pour cette année.

Espérant que le Conseil d'Agriculture pardonnera les fautes commises à raison du fait que les livres et papiers transmis par le ci-devant secrétaire-trésorier n'étaient pas de nature à donner toutes les informations sur les affaires agricoles qu'aurait pu le désirer un nouveau fonctionnaire à cette position.

Je suis, monsieur,

Votre très humble et obéissant serviteur,

(Signé,)

F. H. LEBARRON,

Secrétaire-Trésorier.

Société d'Agriculture du Comté de Stanstead.

2 janvier 1872.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE ST. HYACINTHE, 1872.

C. GAUCHER, *Président.*
 B. GAUVIN, *Vice-Président.*
 J. O. GUERTIN, *Secr. Trésorier.*

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES.

RECETTES.		\$	cts.	\$	cts.	DÉPENSES.		\$	cts.	\$	cts.
1. Balance en mains.....						1. Montant des prix payés aux concours agricoles suivant compte détaillé.....		412	25		
2. Souscription des membres suivant liste détaillée.....		827	75			2. Prix payés pour concours de fermes.....					
3. Montant de l'octroi du Gouvernement.....		650	00			Do pour récoltes sur pieds.....					
4. Pour l'usage des animaux de la Société, savoir:						Do pour parties de labour.....					
Chevaux.....						3. Dépenses des juges aux concours agricoles.....		35	00		
Taureaux.....						Do de fermes.....					
Bœufs.....						Do de récoltes sur pieds.....					
Vérats.....						Do de parties de labour.....					
5. Prix d'entrée pour concours.....						4. Etaux et autres bâtisses pour l'exposition.....					
6. Prix d'entrée sur le terrain de l'exposition.....						5. Entretien et autres dépenses pour les animaux de la Société.....		34	13		
7. Droit de vendre sur le terrain.....						6. Impressions, avis aux concurrents, etc.....					
N. B.—Montant des souscriptions reçues à compte de l'année prochaine (1873).....		80	00			7. Dépenses incidentes.....		827	75		
						8. Payé pour graine de mil et autres graines.....					
						9. Salaire du Secrétaire étant 7 par cent sur une somme dépensée de \$1,402.56.....		84	15½		
						10. Achat de poches.....		10	40		
						11. Freight et transport de la graine.....		15	49		
						12. Coût de transport de la graine dans chaque paroisse.....		11	51½		
						13. Pour autres dépenses.....		2	08½		
						14. Déficit de l'année dernière.....		53	93½		
						Balance en mains.....				714	03½
Total.....				1,563	75					77	
										1,563	75

(Signé,) J. O. GUERTIN, Secrétaire

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE ST. HYACINTHE.

Je crois devoir faire observer qu'il y a progrès dans le Comté de St. Hyacinthe, pour la race chevaline depuis ces dernières années, nous comptons déjà plusieurs bons jeunes étalons dans le Comté particulièrement celui de M. Louis Laurence de St. Hyacinthe, de M. Magloire Benoit de la Présentation et celui de M. J.-Bte. Michon et celui de M. J.-Bte. Vincent du même lieu, de la Présentation ; celui de M. Joseph Courtemanche de St. Barnabé, ceux de Messieurs Dupont, Tessier, Racine et Auger de St. Damasc, tous ces étalons descendent du cheval *Clyde* de M. Lambert Sarasin de St. Hyacinthe, il y a aussi celui de Saül Daunais de St. Bernabé et celui de M. Vaugel de St. Charles, ces deux derniers descendent de la race percheronne ; celui de M. Daunais est un étalon de deux ans, d'une grosse charpente et montrant à faire un cheval passablement pesant et celui de M. Vaugel est d'une forme plus délicate et montrant à faire un cheval assez léger. Il y a aussi du progrès dans la race bovine et ovine ainsi que dans la race porcine.

La récolte de cette année (1872,) me paraît moyenne dans ce Comté, cependant il y a assez de minots, mais les grains manquent quant à la pesée cela me paraît être dû à la murison qui s'en ait fait dans l'espace de quelques jours, et surtout pour les derniers grains semés qui se sont trouvés mûrs pour ainsi dire presque en même temps que les premiers semés.

(Signé,)

J. O. GUERTIN.
Secrétaire-Trésorier.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE ST. MAURICE, 1872

C. LAJOIE, *Président.*
 F. VILLEURE, *Vice-Président.*
 F. E. MILOT, *Secrétaire-Trésorier.*

ÉTAT DES RECETTES ET DES DEPENSES.

RECETTES.	\$	cts.	DEPENSES.	\$	cts.	\$	cts.
1. Balance en mains 1871.....	624	47	1. Montant des prix payés aux concours agricoles suivant compte détaillé.....	507	75		
2. Souscription des membres suivant liste détaillée.....	318	00	Do pour concours de fermes.....				
3. Montant de l'octroi du Gouvernement.....	656	00	Do pour récoltes sur pieds.....				
4. Pour l'usage des animaux de la société, savoir : Chevaux..... Taureaux..... Bœufs..... Vétats.....			3. Dépenses des juges aux concours agricoles. Do do de fermes..... Do do de récoltes sur pieds..... Do do de parts de labours.....				
5. Prix d'entrée pour concours.....			4. Etaux et autres bâties pour l'exposition.....				
6. Prix d'entrée sur le terrain de l'exposition.....			5. Entretien et autres dépenses pour les animaux de la société.....				
7. Droit de vendre sur le terrain.....			6. Impressions, avis aux concurrents, etc.....	3	00		
8. Argent revenu de France, qui aurait été destiné pour l'achat d'un étalon.....	600	00	7. Dépenses incidentes.....	3	00		
N. B.—Montant des souscriptions reçues à compte de l'année prochaine (1873).....	68	00	8. Payé pour graine de mil et autres graines.....	207	00		
			9. Salaire du secrétaire étant 7 par cent sur une somme dépensée de \$1,176.....	82	32		
			10. Remboursement au Secrétaire pour graine de mil omise dans le compte de l'année dernière.....	17	00		
			11. Payé pour l'achat d'un étalon.....	490	00		
			12. Payé pour frais de voyage pour cet achat.....	7	00		
			13. Payé pour l'achat d'un second étalon.....	520	00		
			14. Payé pour frais de voyage de cet achat.....	22	00		
			Balance en mains.....			1,859	07
Total.....						407	40
				2,266		2,266	47

(Signé,) F. E. MILOT, Secrétaire.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE ST. MAURICE.

La société a fait des progrès par l'acquisition de deux superbes étalons qu'elle a eu à bon marché lesquels produiront certainement une grande amélioration dans la race chevaline de notre Comté.

La race des autres animaux s'améliore graduellement d'année en année, et cette année surtout il a paru y avoir une grande amélioration principalement sur les jeunes animaux. La récolte en général a été assez productive malgré qu'une partie a souffert et a été un peu gâtée par le mauvais temps.

Il y a aussi une grande amélioration dans la culture des champs.

Depuis que les habitants sèment de la graine de mil et de trèfle, leurs champs produisent mieux et leurs animaux sont meilleurs qu'avant.

(Signé,)

C. LAJOIE.

Président.

(Signé,)

F. E. MILOT.

Secrétaire-Trésorier.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE TERREBONNE, 1872.

L. R. MASSON, *Président.*
 A. PAVEMENT, *Vice-Président.*
 A. SÉGUIN, *Secr.-Trésorier.*

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES.

RECETTES.		\$	cts.	\$	cts.	DÉPENSES.		\$	cts.	\$	cts.
1. Balance en mains		439	29			1. Montant des prix payés aux concours agricoles suivant compte détaillé		505	88		
2. Souscription des membres suivant liste détaillée		172	00			2. Prix payés pour concours de fermes.....					
3. Montant de l'octroi du Gouvernement.....		427	25			Do pour récoltes sur pieds.....					
4. Pour l'usage des animaux de la Société, savoir :						Do pour partis de labour.....		20	00		
Chevaux						Do de fèves.....					
Taureaux						Do de récoltes sur pieds.....					
Bœufs						Do de partis de labour.....					
Vérats						4. Etaux et autres bâtisses pour l'exposition.....					
5. Prix d'entrée pour concours.....						5. Entretien et autres dépenses pour les animaux de la Société.....		11	33		
6. Prix d'entrée sur le terrain de l'Exposition.....						6. Impressions, avis aux concurrents, etc.....		32	83		
7. Droit de vendre sur le terrain.....						7. Dépenses incidentes.....					
N. B.—Montant des souscriptions reçues, à compte de l'année prochaine (1873)		133	89			8. Payé pour graine de mil et autres graines.....					
						9. Salaire du Secrétaire étant par cent sur une somme dépensée de.....		50	00	709	94
						Balance en mains				462	49
Total				1,172	43					1,172	43

(Signé,) A. SÉGUIN, Secrétaire.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTE DE TÉMISCOUATA,* 1872.

Président.
Vice-Président.
Secr.-Trésorier.

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES.

RECETTES.		DÉPENSES.	
\$	cts.	\$	cts.
1. Balance en mains.....		1. Montant des prix payés aux concours agricoles suivant compte détaillé.....	
2. Souscription des membres suivant liste détaillée.....		2. Prix payés pour concours de fermes.....	
Montant de l'octroi du Gouvernement.....		Do pour récoltes sur pieds.....	
4. Pour l'usage des animaux de la Société, savoir:		Do pour partis de labour.....	
Chevaux.....		Do de fermes.....	
Taureaux.....		Do de récoltes sur pieds.....	
Béliers.....		Do de partis de labour.....	
Vérais.....		4. Etaux et autres bâisses pour l'exposition.....	
5. Prix d'entrée pour concours.....		5. Entretien et autres dépenses pour les animaux de la Société.....	
6. Prix d'entrée sur le terrain de l'exposition.....		6. Impressions, avis aux concurrents, etc.....	
7. Droit de vendre sur le terrain.....		7. Dépenses incuites.....	
N. B.—Montant des souscriptions reçues à compte de l'année prochaine (1873).....		8. Payé pour graine de mil et autres graines.....	
		9. Salaire du Secrétaire étant 7 par ceut sur une somme de.....	

* Memo.—Cette Société n'a pas été organisée cette année.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTE DE TÉMISCOUATA.

Les Directeurs, en soumettant leur rapport comme tel que rendu par la loi, profitent de cette circonstance pour témoigner la satisfaction qu'ils éprouvent de voir cette Société dans l'état prospère où elle est et de l'encouragement qui lui est donné par toutes les classes de la société ; cet encouragement a été facile à constater à l'Exhibition qui a eu lieu en Octobre dernier, au village de Kakouna, tant par le nombre de personnes qui ont assisté au dit concours que par le nombre de celles qui y ont pris part, ainsi que par le nombre et le choix des animaux amenés au concours, le nombre et la qualité des effets étalés aux yeux des visiteurs.

Eloignés comme ils le sont des villes, les habitants de ce comté n'ont pu se procurer qu'à grands frais des animaux de race améliorée ; alors il n'est pas surprenant que le progrès, dans l'élevage des animaux, n'ait pas été aussi rapide dans ce comté que dans d'autres comtés plus favorisés que le nôtre. Cependant, malgré ce désavantage, les Directeurs ont lieu d'être contents du résultat des efforts faits, tant par cette Société que par des particuliers, par l'introduction dans ce comté d'animaux de choix, efforts qui ont été couronnés d'un plein succès, ainsi que les Directeurs ont pu s'en convaincre par la vue des animaux remarquables qui ont figuré au dernier concours, surtout parmi la race ovine, bovine et porcine.

Les Directeurs regrettent que la Société ait été obligé de suspendre ses opérations pendant l'année dernière (1871) pour des raisons hors du contrôle de ses Directeurs, ce qui a été cause de bien des désappointements et d'une perte assez sensible pour ce comté, en ce que la Société aurait pu profiter de l'Exhibition qui a eu lieu à Québec dans le cours de l'autre année (1871) pour faire l'achat de bons animaux reproducteurs.

Les Directeurs regrettent aussi que notre demande, ayant rapport à la nomination d'une personne de ce comté, comme membre de la Chambre Agricole, n'ait eu aucun résultat.

Les Directeurs espèrent que les personnes qui ont semé de la graine de trèfle, le printemps dernier, en retireront assez de bénéfices pour les encourager à continuer à l'avenir cette utile culture et engager leurs voisins à en faire autant et alors cette culture si importante deviendra générale.

Le tout humblement soumis.

(Signé.)

A. DANYON,

Président.

L. N. GAUVREAU,

Secrétaire-Trésorier.

La récolte, cette année, dans ce comté, a été médiocre, par suite des pluies du printemps, de la mauvaise semence, due au mauvais état de la récolte de 1870 et du temps incertain de l'automne.

Le foin est généralement bon et assez abondant.

L'avoine est ce qu'il y a de mieux.

Le blé est en petite quantité mais assez bon.

Le seigle a complètement manqué.

L'orge et les pois sont en petite quantité mais passable.

La récolte des patates est de moitié moindre que les années passées, par suite de la maladie, surtout pour ceux qui ont semé dans de vieilles terres, semés en patates les années précédentes.

(Signé.)

L. N. GAUVREAU,
Secrétaire-Trésorier.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE TROIS-RIVIÈRES, 1872.

O. DUVAL, *Président.*D. DUFRESNE, *Vice-Président.*G. B. R. DUFRESNE, *Secr.-Trésorier.*

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES.

RECETTES.		\$	cts.	\$	cts.	DEPENSES.		\$	cts.	\$	cts.
1. Balance en mains, 1871.....		192	00			1. Montant des prix payés aux concours agricoles suivant compte détaillé.....		355	50		
2. Souscription des membres suivant liste détaillée.....		140	00			2. Prix payés pour concours de fermes.....					
3. Montant de l'octroi du Gouvernement.....		328	00			Do pour récoltes sur pieds.....					
4. Pour l'usage des animaux de la Société, savoir :						Do pour partis de labour.....					
Chevaux.....						3. Dépenses des juges aux concours agricoles.....					
Taureaux.....						Do de fermes.....					
Béliers.....						Do de récoltes sur pieds.....					
Véaux.....						Do de partis de labour.....					
5. Prix d'entrée pour concours.....						4. Etaux et autres bâtisses pour l'exposition.....		5	50		
6. Droit d'entrée sur le terrain de l'exposition.....						5. Entretien et autres dépenses pour les animaux de la Société.....		14	00		
7. Droit de vente sur le terrain.....						6. Impressions, avis aux concurrents, etc.....		140	00		
N. B.—Montant des souscriptions reçues à compte de l'année prochaine (1873).....						7. Dépenses incidentes.....		36	05		
						8. Payé pour graine de mil et autres graines.....				551	05
						9. Salaire du Secrétaire étant 7 par cent sur une somme dépensée de \$515.....				108	95
						Balance en mains.....				600	00
						Total.....					

(Signé.)

G. B. R. DUFRESNE, Secrétaire.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DES TROIS-RIVIÈRES.

A G. Leclair, écuyer,

Monsieur,

La Société n'étant composée que des cultivateurs de la Paroisse de Trois-Rivières ne peut guère augmenter le nombre de ses membres, mais elle se maintient dans un état très prospère.

La Société a fait l'acquisition d'un grand nombre d'animaux reproducteurs et le résultat est déjà sensible surtout pour ce qui regarde la race Chevaline.

Pour les moutons, la Société a été terriblement éprouvée durant l'été dernier. Plus de 200 moutons de races améliorées appartenant aux membres de la Société ont été dévorés par les chiens. La Société elle-même n'a rien perdu, si ce n'est le fruit de ses efforts pour améliorer la race ovine.

La récolte de Graine a été bonne ; mais la plus grande partie des terres sont en foin et la récolte du foin a été excellente.

Permettez-moi maintenant de vous dire un mot du projet d'établir un Haras National.

Il est assurément impossible de trouver pour l'installation de ce Haras un meilleur endroit que la Banlieue de Trois Rivières. C'est un centre la Province dans une place où les communications sont extrêmement facile tout l'été même l'hiver pour les chevaux.

Le foin et l'avoine y sont de première qualité et en grande abondance. De plus, les frais d'installation seraient moins élevés qu'ailleurs.

Vous prie de faire connaître ces quelques observations aux membres du Conseil d'Agriculture.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

(Signé.)

G. B. R. DUFRESNE,

Sec.-Trés.

Société d'Agriculture de la Paroisse de Trois-Rivières.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE VAUDREUIL No. 1, 1872.

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES.

R. U. HARWOOD, *Président.*
 G. HOBSON, *Vice-Président.*
 A. VALOIS, M.D., *Secr.-Trésorier.*

RECETTES.	\$	cts.	\$	cts.	DÉPENSES.	\$	cts.	\$	cts.
1. Balance en mains.....	434	64			1. Montant des prix payés aux concours agricoles suivant compte détaillé.....	345	00		
2. Souscription des membres suivant liste détaillée.....	46	00			2. Prix payés pour concours de fermes.....				
3. Montant de l'octroi du Gouvernement.....	267	00			Do pour récoltes sur pieds.....				
4. Pour l'usage des animaux de la Société, et savoir :					Do pour parlis de labour.....	9	00		
Chevaux.....					Do de fermes.....				
Taureaux.....					Do de dercoites sur picés.....				
Béliers.....					Do de parlis de labour.....				
Vénats.....					4. Eaux et autres bâtisses pour l'exposition.....	58	70		
5. Prix d'entrée pour concours.....					5. Entretien et autres dépenses pour les animaux de la Société.....	29	35		
6. Prix d'entrée sur le terrain de l'exposition.....					6. Impressions, avis aux concurrents, etc.....	16	00		
7. Droit de vendre sur le terrain.....	33	00			7. Dépenses incidentes.....				
8. Intérêt sur le montant de \$434.64.....	36	50			8. Payé pour graine de mil et autres graines.....				
9. Entrées d'automne.....	69	00			9. Salaire du Secrétaire étant 7 par cent sur une somme dépensée de \$862.95.....	60	41		
10. Chelings par piastre sur 345.....	48	00			10. Achat d'un cheval.....	405	00		
N. B.—Montant des souscriptions reçues à compte de l'année prochaine (1873).....					Balance en mains.....			923	36
Total.....			934	14				10	78
								934	14

(Signé,) A. VALOIS, Secrétaire.

 SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE VAUDREUIL No. 1.

Comme on le voit la balance qui reste entre les mains du secrétaire-trésorier est bien faible c'est-à-dire \$9.38, mais il faut remarquer que l'achat du cheval nous a coûté \$405.00, que ses dépenses à ce jour, nous coûtent \$58.70, et que les honoraires du secrétaire-trésorier sont elles mêmes augmentées pour la même cause de sorte que tous ces chiffres additionnés forment le montant rond de \$506.9 c'est, à-dire, \$71,45 de dividende sur l'année 1871, qui nous faisait en mains lors de la reddition de nos comptes \$434,64.

Quant aux opérations pour l'année actuelle (1873,) nous nous proposons de suivre (en autant que nous pourrons) les règlements du Conseil d'Agriculture ; mais encore une fois nous soumettons à votre honorable conseil que tant que le comté de Vaudreuil sera divisé en société d'agriculture No. 1 et No. 2, il n'y aura jamais de progrès sensible ni dans l'une ni dans l'autre société ; et nous serons toujours incapables d'offrir aux concurrents pour les terres les mieux tenues les prix que nous prescrit l'honorable Conseil d'Agriculture par ces règlements généraux.

La récolte a été satisfaisante et même au-dessus de la moyenne ordinaire.

(Signé,)

R. W. HARWOOD.

Président.

(Signé,)

DR. A. VALOIS.

P. S.—L'absence du président est cause du retard que j'ai mis à vous expédier ce rapport.

(Signé,)

A. V.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTE DE VAUDREUIL No. 2, 1872

Président.
Vice-Président.
Secr. - Trésorier.

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES.

RECETTES.		DÉPENSES.	
\$	cls.	\$	cls.
1. Balance en mains		1. Montant des prix payés aux concours agrico- les suivant compte détaillé	
2. Souscription des membres suivant liste dé- taillée		2. Prix payés pour concours de fermes	
3. Montant de l'octroi du Gouvernement		Do pour récoltes sur pieds	
4. Pour l'usage des animaux de la Société, savoir :		Do pour partis de labour	
Chevaux		3. Dépenses des juges aux concours agricoles	
Tabreux		Do de fermes	
Bœufs		Do do de récoltes sur pieds	
Verrats		Do do de partis de labour	
5. Prix d'entrée pour concours		4. Eaux et autres bâtisses pour l'exposition	
6. Prix d'entrée sur le terrain de l'exposition		5. Entretien et autres dépenses pour les animaux de la Société	
7. Droit de vendre sur le terrain		6. Impressions, avis aux concurrents, etc	
N. B.—Montant des souscriptions reçues à compte de l'année prochaine (1873)		7. Dépenses incidentes	
		8. Payé pour grains de lait et autres graines	
		9. Salaire du Secrétaire étant 7 par cent sur une somme dépensée de	

* MEMO.— Cette Société n'a pas été organisée cette année.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE VERCHÈRES No. 1, 1872.

L. H. MASSUS, *Président.*
 C. CHABOT, *Vice-Président.*
 A. GEOFFRION, *Secr.-Trésorier.*

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES.

RECETTES.		\$	cts.	\$	cts.	DÉPENSES.		\$	cts.	\$	cts.
1. Balance en mains.....		166	40			1. Montant des prix payés aux concours agricoles suivant compte détaillé.....		305	75		
2. Souscription des membres suivant liste détaillée.....		1,412	75			2. Prix payés pour concours de fermes.....					
3. Montant de l'octroi du Gouvernement.....		449	00			Do pour récoltes sur pieds.....					
4. Pour l'usage des animaux de la Société, savoir : Chevaux..... Taureaux..... Bœufs..... Vêpres.....						3. Dépenses des juges aux concours agricoles.....					
5. Prix d'entrée pour concours de terre.....		20	00			Do de fermes.....					
6. Prix d'entrée sur le terrain de l'exposition.....						Do de récoltes sur pieds de partis de labour.....		19	07		
7. Droit de vendre sur le terrain.....						4. Eaux et autres bâtisses pour l'exposition.....		200	00		
8. Billets et créances.....		54	00			5. Entretien et autres dépenses pour les animaux de la Société.....		48	08		
N. B.—Montant des souscriptions reçues à compte de l'année prochaine (1873).....						6. Impressions incidentes.....		1,064	75		
						7. Dépenses incidentes.....					
						8. Payé pour graine de mil et autres graines.....		195	13		
						9. Salaire du Secrétaire étant 7 par cent sur une somme dépensée de.....		150	00		
						10. Contribution à l'exhibition de Longueuil.....					
						Balance en mains.....				1,912	78
										189	37
Total.....				2,102	15					2,102	15

(Signé) A. GEOFFRION, Secrétaire.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE VERCHÈRES No. 2, 1872.

E. DUCHAUME, *Président*,
O. LAMBERT, *Vice-Président*,
Chs. ROBERT, *Secr. - Trésorier*.

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES.

RECETTES.	\$	cts.	\$	cts.	DÉPENSES.	\$	cts.	\$	cts.
1. Balance en mains de 1872.....	397	81			1. Montant des prix payés aux concours agricoles suivant compte détaillé.....	315	12		
2. Souscription des membres suivant liste délaillée.....	647	60			2. Prix payés pour concours de fermes.....				
3. Montant de l'octroi du gouvernement.....	207	00			Do pour récolte sur pieds.....				
4. Pour l'usage des animaux de la Société, savoir : Chevaux.....					Do pour partis de labours.....				
Taureaux.....					3. Dépenses des juges aux concours agricoles. Do do de fermes.....				
Béliers.....					Do do de récoltes sur pieds.....				
Vénaux.....					Do do de partis de labours.....	30	00		
5. Prix d'entrée pour concours.....					4. Eaux et autres bêtises pour l'exposition.....				
6. Prix d'entrée dans la bâtisse de l'exposition					5. Entretien et autres dépenses pour les animaux de la Société.....				
7. Droit de vendre sur le terrain.....					6. Impressions, avis aux concurrents, etc.....				
8. Intérêt de neuf mois sur une somme de \$377.81.....	17	00			7. Dépenses incidentes.....	19	00		
9. Bonus payé par les premiers et seconds prix reportés à l'exhibition de cette année.....	12	75			8. Payé pour graine de mil et autres graines.....	647	00		
N. B.—Montant des Souscriptions reçues à compte de l'année prochaine (1873).....					9. Salaire du Secrétaire étant fixé.....	20	00		
					10. Payé au concours de la division Montarville.....	150	00		
					Balance en mains.....			1,181	12
								100	44
								1,281	56
Total.....			1,281	56					

(Signé,) Chs. ROBERT, Secrétaire.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE WOLFE NO. 1, 1872.

H. G. BISHOP, *Président.*
 D. BENOIT, *Vice-Président.*
 E. IVES, *Sect.-Trésorier.*

ÉTAT DES RECETTES ET DES DEPENSES.

RECETTES.	\$	cts.	\$	cts.	DÉPENSES.	\$	cts.	\$	cts.
1. Balance en mains					1. Montant des prix payés aux concours agricoles suivant compte détaillé.....	336	19		
2. Souscription des membres suivant liste détaillée.....	146	00			2. Prix payés pour concours de fermes.....				
3. Montant de l'octroi du Gouvernement.....	328	00			Do pour récoltes sur pieds.....				
4. Pour l'usage des animaux de la Société, savoir :					Do pour partis de labour.....	30	00		
Chevaux.....					Do de fermes.....				
Taureaux.....					Do do de récoltes sur pieds.....				
Bœufs.....					Do do de partis de labour.....	10	00		
Vérats.....					4. Etaux et autres bâtisses pour l'exposition.....				
5. Prix d'entrée pour concours.....					5. Entretien et autres dépenses pour les animaux de la Société.....	6	00		
6. Prix d'entrée sur le terrain de l'exposition.....					7. Dépenses incidentes.....	57	00		
7. Droit de vendre sur le terrain.....					8. Payé pour graine de mil et autres graines.....	30	75	469	94
8. Graines vendues aux membres.....					9. Salaire du Secrétaire étant 7 par cent sur une somme dépensée de \$439.19.....			4	05
N. B — Montant des souscriptions reçues à compte de l'année prochaine (1873).....					Balance en mains.....			474	00
Total			474	00					

(Signé,) E. IVES, Secrétaire.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE WOLFE No. 1

Messieurs,

Je n'ai aucune remarque à faire, seulement que les Concours Agricoles portent les gens à améliorer leurs races d'animaux, et ils apportent plus de soins pour la culture de certains légumes.

(Signé.)

E. IVES,
Sec.-Trés.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE WOLFE No. 2, 1872.

J. PICARD, *Président.*
 S. FORTIN, *Vice-Président.*
 J. Z. C. MIQUELON, *Sec.-Trésorier.*

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES.

RECETTES.		\$	cts.	\$	cts.	DÉPENSES.		\$	cts.	\$	cts.
1. Balance en mains						1. Montant des prix payés aux concours agricoles suivant compic détaillé.....		368	25		
2. Souscriptions des membres suivant liste détaillée.....	164	00				Do pour concours de fermes.....					
3. Montant de l'octroi du Gouvernement.....	328	00				Do pour partis de labour.....					
4. Pour l'usage des animaux de la Société, savoir :						3. Dépenses des juges aux concours agricoles..		30	00		
Chevaux			90	00		Do de fermes.....					
Taureaux						Do de récoltes sur pieds					
Bœufs.....						Do de partis de labour..					
Vérats.....						4. Etaux et autres bâtisses pour l'exposition...					
5. Prix d'entrée pour concours						5. Entretien et autres dépenses pour les animaux de la Société.....		6	04		
6. Prix d'entrée sur le terrain de l'exposition...						6. Impressions, avis aux concurrents, etc.....		8	00		
7. Droit de vendre sur le terrain.						7. Dépenses incidentes.....		72	25		
N. B.—Montant des souscriptions reçues à compte de l'année prochaine (1873).....	100	70				8. Payé pour graine de mil et autres graines...					
						9. Salaire du Secrétaire étant 7 par cent sur une somme dépensée de \$484.00.....		33	88		
						Balance en mains.....				518	42
										74	28
Total.....										592	70

(Signé,) J. Z. C. MIQUELON, Secrétaire.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTE DE WOLFE No. 2.

Nous avons dans notre circonscription agricole six taureaux de race améliorée qui appartiennent à différents membres de la Société, savoir.

Ignace Dion, Ham-Sud, un Devonshire.

J. Z. C. Miquelon, St. Camille, un Durham, et un Devonshire.

Alp : Godin, St. Camille, un Durham, un Devonshire,

J. Picard Watton, un Devonshire,

Félix Jomelle do do

Patrick Brady do do

La race de nos moutons est aussi bien améliorée.

(Signé.)

J. Z. C. MIQUELON,

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE YAMASKA, 1872.

M. FORTES, *Président.*P. RICHARD, *Vice-Président.*V. GLADU, *Secr.-Trésorier.*

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES.

RECETTES.		\$	cts.	DEPENSES.		\$	cts.	\$	cts.
1. Balance en moins.....				1. Montant des prix payés aux concours agricoles suivant compte détaillé.....		328	75		
2. Souscription des Membres suivant liste détaillée.....	440	00		2. Prix payés pour concours de fermes.....					
3. Montant de l'octroi du gouvernement.....	656	00		Do pour récoltes sur pieds.....					
4. Pour l'usage des animaux de la Société, savoir :				Do pour partis de labour.....					
Chevaux.....		57	00	3. Dépenses des juges aux concours agricoles.....		2	50		
Taureaux.....				Do de fermes.....					
Béliers.....				Do de récoltes sur pieds.....					
Vérats.....				Do de partis de labour.....					
5. Prix d'entrée pour concours de terres.....				4. Etaux et autres bâtisses pour l'exposition..		109	00		
6. Prix d'entrée sur le terrain de l'exposition.....				5. Entretien et autres dépenses pour les animaux de la société.....		13	00		
7. Droit de vendre sur le terrain.....				6. Impressions, avis aux concurrents, etc.....		30	77		
N. B.—Montant des souscriptions reçues à compte de l'annec prochaine (1873).....	72	00		7. Dépenses incidentes.....		440	00		
				8. Payé pour graine de mit et autres graines ..		74	49		
				9. Salaire du secrétaire étant 7 par cent sur une somme dépensée de \$1,064.17.....		54	00		
				10. Payé à J. B. Charland, prix d'une jument tuée par le cheval de la Société.....		86	15	1,138	66
				11. Balance restée due au Secrétaire Trésorier par la Société l'an dernier.....				86	34
				Balance en moins.....				1,225	00
Total.....			\$1,225 00						

(Signé,) V. GLADU, Secrétaire.

AGRICULTURE.

RAPPORT D'EDW. A. BARNARD, AGENT D'IMMIGRATION ET DE COLONISATION.

A l'Honorable Louis Archambeault, Commissaire d'Agriculture, &c., &c., &c.

MONSIEUR LE MINISTRE,

A mon retour d'Europe, au printemps de 1872, vous me faisiez l'honneur de me charger de donner des *Causeries Agricoles* dans les différents comtés de cette Province, dans le but de développer l'agriculture et la colonisation, comme moyen de diminuer considérablement, sinon d'arrêter tout-à-fait, l'émigration canadienne aux Etats-Unis. Je devais en même temps examiner les livres des Sociétés d'Agriculture et de Colonisation et donner tous les renseignements voulus au sujet de l'immigration.

CAUSERIES AGRICOLES.

Depuis le mois de juin 1872, j'ai visité 39 divisions électorales différentes, savoir : (1) Bagot, (2) Beauharnois, (3) Bellechasse, (4) Berthier, (5) Chambly, (6) Champlain, (7) Chateauguay, (8) Hochelaga, (9) Iberville, (10) Jacques-Cartier, (11) Joliette, (12) Kamouraska, (13) Laprairie, (14) L'Assomption, (15) Laval, (16) Lévis, (17) L'Islet, (18) Lotbinière, (19) Maskinongé, (20) Montcalm, (21) Montmagny, (22) Montmorency, (23) Montréal, (24) Napierville, (25) Nicolet, (26) Portneuf, (27) Québec, cité, (28) Québec, comté, (29) Richelieu, (30) Rimouski, (31) Rouville, (32) St. Hyacinthe, (33) St. Jean, (34) St. Maurice, (35) Témiscouata, (36) Terrebonne, (37) Trois-Rivières, (38) Verchères, (39) Yamaaska. J'y ai donné 115 Conférences auxquelles ont assisté de 26,000 à 30,000 cultivateurs.

Pour expliquer ce succès, je dois tout d'abord rendre hommage aux MM. du clergé des endroits visités et des environs, qui ont bien voulu m'annoncer d'avance en chaire et presser les cultivateurs d'assister à ces *Causeries* en aussi grand nombre que possible, dans l'espoir de faire progresser l'agriculture de notre pays. Dans plusieurs endroits les sacristies ont été mises à ma disposition, et même, à St. Henri de Lévis, M. le Grand-Vicaire Mailloux et M. Grenier, Curé de la paroisse, ont jugé convenable de me faire parler dans l'église. Il en fut de même à St. Vincent de Paul, comté de Laval. Les journaux ont aussi contribué pour beaucoup à ce succès par la publication de mon itinéraire et par des compte-rendus détaillés, mais partant trop flatteurs.

L'attention continue qui m'a toujours été portée, même pendant plus de deux heures consécutives par une masse compacte, debout le plus souvent, et cela dans des appartements trop petits pour contenir la foule, prouve abondamment le désir de s'instruire qui anime nos cultivateurs ; et s'il existe encore tant de préjugés, si le progrès est encore malheureusement si peu répandu, il ne faut pas tant blâmer le cultivateur, ni accuser son intelligence ou son peu de désir de progresser, que regretter la lacune dans notre système d'instruction, qui a fait, jusqu'aujour-

d'hui, bien peu de chose pour l'agriculture. On peut même affirmer sans crainte que nos écoles et nos maisons de haute éducation, tout en rendant d'immenses services sous d'autres rapports, ont éloigné la masse des jeunes gens instruits, tant garçons que filles, d'une carrière considérée bien à tort comme la moins attrayante, la plus pénible et la plus ingrate. Aussi voit-on presque partout des paroisses qui se dépeuplent et d'où partent des familles comparativement dans l'aisance, afin de fournir aux *jeunes gens*, filles et garçons les moyens de s'acheter des habits de ville. Pour satisfaire cette passion on ne craint point d'exposer ses enfants à tous les déboires et les dangers d'une vie passée dans les fabriques américaines !

Les cultivateurs, pour la plupart, avaient eu jusqu'à présent bien peu d'occasions de se perfectionner en agriculture. Ils ont vu peu ou point de cultures modèles. Les quelques publications agricoles à leur adresse n'ont pas toujours été pratiquées et à la portée des masses ; elles l'eussent été que, jusqu'à ces années dernières, le manque d'instruction en aurait généralement empêché la lecture.

Depuis la confédération, heureusement, ces lacunes ont été sondées et vous avez pris, M. le Commissaire, les moyens à votre disposition pour les faire disparaître. En surveillant plus attentivement le fonctionnement des Sociétés d'Agriculture, tel que vous l'avez ordonné, en faisant donner sur les lieux tous les renseignements nécessaires à ces sociétés, en leur expliquant les améliorations introduites dans les différents comtés et en faisant connaître les moyens employés pour les faire accepter, il est évident qu'on leur permettra d'étendre et de généraliser davantage le bien qu'elles sont appelées à faire et qui est déjà très-prononcé. Dans plusieurs comtés, j'ai donné une conférence spéciale aux directeurs des Sociétés d'Agriculture réunis à cette fin et, après les explications nécessaires, j'ai eu la satisfaction de trouver, partout, ces MM. parfaitement disposés à introduire dans leurs sociétés les concours de paroisse et les autres améliorations exigées d'elles par le Conseil d'Agriculture et par votre Département.

Dans mes *Causeries*, je me suis attaché aux principes les plus élémentaires de l'agriculture, à ces choses que tout cultivateur, pauvre ou riche, doit connaître et pratiquer s'il veut tirer le meilleur parti possible de sa terre. J'ai cherché à éviter toute question douteuse, ou purement théorique, qui eut pu effrayer les cultivateurs peu avancés. J'ai aussi expliqué et commenté le programme du Conseil d'Agriculture, au sujet des fermes les mieux tenues, et j'ai fortement appuyé sur les avantages de ces concours et sur la nécessité d'y prendre part, afin de faire connaître et de distinguer les hommes les plus intelligents, les plus actifs, les plus soigneux, les meilleurs cultivateurs enfin dans chaque paroisse et dans chaque comté, et afin de pouvoir les citer comme modèles aux autres. J'ai aussi insisté fortement sur la nécessité de l'instruction agricole, et j'ai recommandé d'une manière particulière la formation de clubs agricoles ainsi que la lecture des journaux et des livres traitant d'agriculture.

Il est évident que pour obtenir le plus grand bien possible de ces *Causeries*, il faudrait en donner chaque année dans les principales paroisses de chaque comté. En s'arrêtant à la 3^{ème} paroisse, à peu près, un homme actif pourrait, sans trop de fatigue, faire le tour de la Province dans l'année. Pour ma part, j'aurais pu accomplir cette tâche et donner de 160 à 180 conférences, à des époques pendant lesquelles les cultivateurs pouvaient y assister sans retarder leurs travaux ; mais mes instructions me limitaient au nombre de 104 dans l'année. (Deux par semaine en moyenne.) Les onze dernières conférences sont à la charge de l'année fiscale 1873-74.

Je crois devoir ajouter, Mr. le Commissaire, qu'à la suite de ces conférences agricoles, il serait assez facile d'introduire et de faire lire des journaux d'agriculture par plusieurs milliers de cultivateurs, pourvu qu'ils fussent rédigés dans un

style simple et pratique et répandus gratuitement, comme primes à tous ceux qui sont membres des sociétés d'agriculture. Aujourd'hui, sur cent et quelques milles cultivateurs (chefs de famille), établis dans notre Province, il n'y en a guère que 1500 qui suivent un journal d'agriculture quelconque. Ce fait est bien constaté, et il est on ne peut plus déplorable. J'ai consulté un bien grand nombre de personnes à ce sujet et toutes sont très-favorables à cette idée de la distribution gratuite d'imprimés périodiques traitant d'agriculture. Un fait qu'il est bon de noter, c'est que les cultivateurs les plus avancés, dans bien des comtés, m'ont dit devoir leur avancement et leur succès à la petite brochure agricole distribuée gratuitement dans nos campagnes par ce vieil ami de notre pays, feu Lord Elgin. C'est d'ailleurs le système suivi en Belgique, où l'octroi du gouvernement aux sociétés d'agriculture est en partie destiné à cette fin. Dans ce pays si avancé, au point de vue de l'agriculture et des industries annexes, chacune des sept provinces dont se compose la Belgique a son journal officiel d'agriculture, qui est distribué gratuitement à tous les membres de la Société d'Agriculture. Je vois avec plaisir que votre Conseil d'Agriculture s'occupe sérieusement de cette question et j'ose espérer qu'il la mènera à bonne fin. Chaque numéro du journal fournirait sa Causerie, illustrée pas de nombreuses gravures, ces Causeries pénétreraient dans les familles de tous les principaux cultivateurs de cette province et les instruirait d'une manière plus suivie et plus durable que les meilleures *Causeries* verbales. Cette question de la distribution gratuite de journaux d'agriculture dans notre province s'est beaucoup éclaircie par le fait que deux des sociétés que j'ai visitées, celles de Champlain et de Portneuf, distribuent depuis quelques années et gratuitement des journaux d'agriculture, entre autres l'excellente *Gazette des Campagnes*, à tous leurs membres et avec le plus grand succès.

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.

Afin de mieux me rendre compte du fonctionnement des sociétés d'agriculture, j'ai fait le relevé ci-annexé, basé sur les rapports que ces sociétés sont tenues de faire au Conseil d'Agriculture chaque année. J'ai trouvé que sur 79 sociétés organisées, 7 n'avaient pas encore envoyé leur rapport annuel. Ce sont celles d'Arthabaska, Brome, Chicoutimi, Drummond no. 1, Québec (cité), Québec (comté) et Vaudreuil no. 2.

Ce relevé montre que le nombre de souscripteurs pour les 72 sociétés ci-dessus mentionnées est de 11,542 dont 8291 d'origine française et 3251 d'origine étrangère parlant l'anglais. Si l'on tient compte des 7 sociétés qui n'ont pas fait de rapport, on peut supposer que le nombre total de souscripteurs aux sociétés d'agriculture s'élève au delà de 12,000.

Ces diverses sociétés sont loin d'obtenir les mêmes résultats avantageux. Ainsi, par exemple, huit sociétés ont de 300 à 600 membres, savoir : Bagot 604, St. Hyacinthe 553, Beauce 476, Nicolet no. 1, 403, Rouville 400, L'Assomption 375, Champlain 372, et Beauharnois 314. Quinze autres en ont de 200 à 300 ; dix-neuf en ont 100 à 200 ; vingt autres en ont de 50 à 100 et enfin dix sociétés ont moins de 50 membres, savoir : Bellechasse 48 ; Charlevoix 46 ; Gaspé no. 1, 50 ; Gaspé no. 2, 40 ; Gaspé no. 3, 47 ; Mégantic no. 1, 40 ; Mégantic no. 2, 43 ; Montmagny 44 ; Terrebonne 49, Vaudreuil no. 1, 46 et Ottawa no. 2, 24. Cette dernière société ne compte que 24 membres ce qui aurait dû la priver de tout octroi puisque la loi en exige 40 au *minimum*.

J'ai pu constater que bon nombre de sociétés n'étendent guère leur cercle d'opérations en dehors de deux ou trois paroisses, et ce sont évidemment celles qui ont le moins de membres. J'ai partout insisté sur l'à-propos de généraliser dans chacune des paroisses du comté, si possible, le bien que ces sociétés peuvent faire et j'ai expliqué les vues du Conseil d'Agriculture au sujet des concours de paroisse. J'ai rencontré partout de bonnes dispositions et on peut compter sur le

succès de cette mesure dès cette année, au moins pour le plus grand nombre des endroits que j'ai visités. Si les secrétaires des sociétés d'agriculture étaient tenus de donner, en tête de la liste des souscripteurs le nom de la paroisse à laquelle les membres appartiennent (ce qui se fait déjà pour un certain nombre de sociétés) le Conseil d'Agriculture pourrait ainsi juger du nombre de membres que compte la Société dans chaque paroisse. Il serait peut-être bon d'ajouter au bas de la liste une récapitulation par paroisse indiquant celles du comté dans laquelle il n'y a pas de membres.

Je regrette d'avoir à constater le manque d'exactitude dans les rapports fournis au Conseil d'Agriculture par la plupart des Sociétés. Ainsi sur les 72 examinés, 49 ne sont pas exacts. Quelques-unes de ces inexactitudes sont consignées dans le relevé ci-annexé; d'autres irrégularités plus importantes sont mentionnées plus loin. Je ne puis donc que confirmer vos vues, M. le Ministre, sur l'importance d'un examen minutieux de ces rapports par le Secrétaire du Conseil, afin de les faire corriger le plus tôt possible, ainsi que sur la nécessité d'un examen sur les lieux des livres des Sociétés, comme celui que vous m'avez chargé de faire. Si ces visites se faisaient annuellement, elles auraient certainement l'effet de faire disparaître bien des abus, en même temps qu'elles sont de nature à encourager et à développer grandement ces sociétés, en faisant connaître aux Directeurs les moyens pris ailleurs pour l'avancement des sociétés; et en les mettant pour ainsi dire en rapports plus intimes avec votre Département et avec le Conseil d'Agriculture.

Dans mes visites j'ai examiné les livres de comptes des sociétés, suivantes savoir (1) Jacques-Cartier (2) Laval, (3) Terrebonne, (4) L'Assomption, (5) Chambly, (6) Verchères, no 2, (7) Verchères, no 1, (8) Richelieu, (9) Yamaska, (10) Nicolet no 2, (11) Nicolet no 1, (12) Trois-Rivières, (13) Champlain, (14) Portneuf, (15) Lotbinière no 2, (16) Québec (Cité), (17) Montmorency, (18) Bellechasse, (19) Montmagny, (20) L'Islet, (21) Kamouraska, (22) Temiscouata, (23) Rimouski, (24) Lévis, (25) Bagot, (26) St. Hyacinthe, (27) Rouville, (28) Iberville, (29) St. Jean, (30) Napierville, (31) Châteauguay, (32) Beauharnois, (33) Laprairie, (34) Montréal.

A L'Assomption, en 1872, une somme de \$174.51 a été payée pour diners et vins à l'exposition; cette somme est entrée dans les comptes rendus comme dépense incidente. C'était l'habitude dans cette société, depuis un certain nombre d'années, de donner aux frais de la société, des diners très-dispendieux, dans lesquels le champagne n'était pas épargné. J'ai fait observer aux directeurs que ces dépenses étaient tout-à-fait illégales, et que non-seulement ils exposaient la société à la perte de son octroi, mais que chacun d'eux était passible d'une action en justice pour le recouvrement de ces dépenses illégalement chargées au compte de la société.

Je suis convaincu que bien d'autres sociétés mettent en bloc, sous le chapitre des dépenses incidentes, un bon nombre de dépenses de cette nature et je crois devoir attirer votre attention sur la nécessité pour la société de donner plus de détails à ce sujet dans leurs rapports annuels.

La société de Laval a toujours entré comme souscription annuelle une somme de \$50 à \$70 prise sur la balance en caisse de la société, sous le titre de " Pourcentage sur les prix donnés à l'Exposition. " par ce moyen on comblait le déficit des souscriptions ce qui permettait d'obtenir une augmentation d'octroi s'élevant de \$125 à 170. J'ai attiré l'attention du secrétaire de cette société sur l'illégalité formelle de cette transaction.

Dans les sociétés de Trois-Rivières, de Verchères No 2 et de Verchères No. 1 on n'a pas pu me montrer les reçus pour graines de mil et de trèfle, chargés dans les comptes. Dans cette dernière société j'ai trouvé que ces achats de graines se

montaient à \$1064 sur laquelle somme le secrétaire a obtenu un pourcentage de \$75 ; cependant le secrétaire actuel, qui était un des auditeurs des comptes de l'année dernière, me dit qu'à sa connaissance la société n'a acheté de graine pour personne, chaque souscripteur étant sensé acheter de la graine au montant de sa souscription. Mr. le Président, au contraire, m'assure que chaque directeur a été chargé d'acheter et de distribuer les graines fourragères dans sa propre paroisse, ce qu'il a fait pour sa part. En tous cas aucun reçu n'a été produit chez le secrétaire.

Les comptes de la société des Trois-Rivières ainsi que ceux de Montmorency n'ont pas été examinés. Ces derniers sont tenus sur des feuilles volantes. J'ai demandé que ces feuilles soient immédiatement cousues ensemble et que l'on se procure un livre pour l'avenir.

Dans la société de Rimouski No. 1, j'ai trouvé un item de \$5.50 (en 1871) pour frais de poste et pour frais de port des Règlements du Conseil d'Agriculture. Mr. le Secrétaire du Conseil d'Agriculture m'a assuré depuis que toutes ces brochures avaient été affranchies lors de leur expédition.

La Société de Montmagny possède depuis quelques années une ferme-modèle qui a déjà donné lieu à plusieurs améliorations dans le comté, et même au delà, et un bon nombre de cultivateurs étrangers à la société m'en ont parlé avec éloges. Cependant cette société ne compte que 44 membres, et quelques cultivateurs du comté se sont plaints qu'en dehors de ce nombre de 44 tous les autres étaient exclus des avantages directs qu'offre la société. Ces 44 membres sont considérés, paraît-il, comme les *propriétaires associés* de la ferme modèle, s'il en meurt un, sa part se vend pour une somme assez considérable et ils se distribuent entre-eux les revenus qui en découlent.

Sans entrer dans le mérite de la question, je suis porté à croire que la société d'agriculture doit être ouverte à tous ceux qui veulent en faire partie. Là-dessus il y a évidemment manque d'entente, car les directeurs de la société m'ont assuré que, loin de mettre obstacle à l'entrée de nouveaux membres dans la société d'agriculture, ils avaient déjà invité toutes les paroisses du comté à s'y adjoindre, mais sans succès.

Dans la société de Lévis, une somme de \$86 est entrée pour frais d'exposition. On m'assure que dans cette somme est comprise un montant considérable pour le dîner de l'exposition auquel étaient invités un bien grand nombre d'étrangers à la société.

Somme toute, en dehors des quelques remarques qui précèdent, les livres des sociétés que j'ai visitées sont généralement tenus d'une manière assez soignée. Pour plusieurs, il n'y avait absolument rien à redire ; dans d'autres cas les entrées m'ont semblé avoir été faites après coup et toutes ensemble, évidemment sur des notes prises çà et là et qui n'ont pas été conservées. Dans ces quelques cas, j'ai recommandé de faire les entrées régulièrement et à leurs dates respectives dans les livres de la société, de manière à pouvoir se rendre un compte précis des moindres détails.

N'ayant pas sous la main, lors de mes visites aux Sociétés, leurs derniers rapports au Conseil d'Agriculture, je n'ai pas pu les vérifier sur les livres. Je crois qu'il serait très à propos d'envoyer aux Secrétaires des Sociétés deux blancs à remplir, dont un servirait d'original et resterait dans les minutes de la Société, l'autre dûment certifié par le Président et par le Secrétaire, serait transmis au Conseil. De cette manière votre inspecteur serait en position d'indiquer aux Sociétés visitées les corrections à faire et il en découlerait aussi plusieurs autres avantages.

Je me suis convaincu dans ces visites, ainsi que par les rapports des Sociétés du Conseil d'Agriculture, que l'audition des comptes se fait rarement d'une manière efficace. On se contente le plus souvent de jeter un coup d'œil sur la feuille de compte fournie par le Secrétaire, on additionne les montants et l'on certifie que tout est correct, sans examiner soigneusement les détails et surtout sans s'assurer, par l'examen des reçus, que les sommes entrées ont été vraiment payées. Si les auditeurs avaient également à signer un certificat dans lequel leurs devoirs seraient détaillés, je suis convaincu que, la plupart y mettraient plus de soin.

J'attire aussi votre attention sur le fait que dans bien des cas, les dettes dues par la Société sont portées en compte dans les *dépenses de l'année*. Le secrétaire charge ainsi sa commission non seulement sur les argents déboursés, mais encore sur les montants dûs ; l'année suivante, sur le paiement de ces dettes, il obtient une nouvelle commission sur les mêmes sommes. Les Secrétaires sont aussi dans l'habitude de charger leur commission complète sur les sommes empruntées, ce qui fait payer aux Sociétés un taux d'intérêt de 14 à 18 0/0. Ceci me semble exorbitant et injuste, car le secrétaire perçoit sa commission sur l'emploi de cette somme, il ne devrait donc pas recevoir une seconde commission sur le paiement de la somme empruntée. Ainsi dans le cas où une société emprunte, disons \$1000 pour l'achat d'animaux reproducteurs, le secrétaire obtient à 7 0/0 \$70 de commission sur ces achats, ce qui est déjà considérable puisqu'ils ne lui donnent ordinairement aucun trouble, mais il obtient de nouveau \$70 sur le paiement des \$1000 empruntées, c'est ce qui me semble exorbitant. Pour corriger ces abus il faudrait des règlements spéciaux de la part du Conseil d'Agriculture, puisque la loi n'est pas très-claire là-dessus.

Il me semble encore que l'actif et le passif de chaque société devrait apparaître dans le rapport annuel, mais en dehors des sommes reçues et dépensées durant l'année. Ceci exigerait quelques changements dans la formule actuelle des rapports au Conseil. De même, la balance en caisse au commencement de l'année et à la fin devrait toujours être indiquée ; ce qui ne se fait pas dans plusieurs cas. Une ligne à cet effet, dans la formule des comptes, le rappellerait aux secrétaires.

Dans plusieurs sociétés la balance en main est assez considérable et il est arrivé, dans certain cas, que ces balances sont disparues. Il serait peut-être utile d'exiger que toutes balances, excédant un chiffre à fixer soient déposées soit dans une banque incorporée, soit aux caisses d'épargnes attachées au Département des Postes, et ces balances devraient dans tous les cas porter intérêt.

J'ai remarqué que la plupart des rapports envoyés au Conseil d'Agriculture ne sont pas complets. Souvent les additions ne sont pas faites ; dans plusieurs cas on ne répond pas aux questions posées et, enfin, certaines sociétés ne transmettent aucun rapport. Il me semble qu'il serait facile pour M. le Secrétaire du Conseil d'agriculture de faire corriger ces erreurs, si les rapports étaient de suite renvoyés aux secrétaires des sociétés avec des notes explicatives, en leur rappelant que l'omission de répondre aux questions posés par le Ministre d'Agriculture, ou par le Conseil, expose la société à la privation de son octroi. Je me suis enquis partout au sujet des cautionnements donnés par les secrétaires des sociétés. Partout on m'a assuré que ces cautionnements étaient entre les mains du secrétaire du Conseil d'Agriculture.

On m'a demandé dans certains endroits quel était le minimum de souscription nécessaire pour participer comme membre aux avantages des sociétés d'agriculture ; aussi, ce qu'il fallait faire pour fixer permanemment le lieu des expositions de comté. Je n'ai rien trouvé dans la loi, ni dans les règlements du Conseil, qui réponde à ces questions.

Sur les 71 sociétés dont j'ai examiné les rapports, \$40 distribuent de la graine de mil et de trèfle à leurs souscripteurs et ces sociétés sont parmi celles qui comptent de

beaucoup le plus grand nombre de membres. D'après tous les rapports, il est évident que cette distribution gratuite a eu un excellent effet. Cependant, chacun admet aujourd'hui qu'il est temps d'introduire de nouvelles améliorations, et ceux que j'ai consultés s'accordent à dire que le Conseil d'Agriculture rendrait un immense service au pays par la distribution périodique d'imprimés sur l'agriculture, surtout si les matières y sont traitées d'une manière élémentaire, à la portée des cultivateurs, et si le texte est illustré par de nombreuses gravures explicatives. Partout on m'a assuré que les membres des sociétés n'auraient point d'objection à se priver d'une partie de la graine fourragère pour payer ces imprimés au journaux d'agriculture, qu'au contraire ils en seraient très-contents.

On pourrait aussi suggérer aux Sociétés la distribution de quelques semences bien choisies de graines et de légumes, tout-à-fait appropriées aux besoins de notre province. Ces distributions faites sagement seraient toutes aussi populaires que celles de graines fourragères et amèneraient, sans doute, de grandes améliorations, puisque le choix de bonnes semences bien nettes est une des choses les plus importantes, et pourtant les plus négligées, dans nos campagnes.

On m'a assuré dans bien des comtés, qu'au moyen de ces innovations toutes-pratiques, on verrait bientôt doubler le nombre de souscripteurs aux sociétés d'agriculture ; surtout si les conférences se continuent, pour répandre davantage le goût de l'agriculture et si une inspection régulière des livres des sociétés force les officiers à régulariser leurs opérations et les incite à rendre le fonctionnement des sociétés d'agriculture le plus efficace et le plus général possible. Mais pour obtenir ce résultat si désirable il faudrait de la part du secrétaire du Conseil d'Agriculture plus d'activité dans ses rapports avec les Sociétés d'agriculture.

CONCOURS REGIONAUX.

J'ai eu l'honneur d'être invité, par M. le Président, P. B. Benoit, Ecuier, M. P. et M. C. A., à donner une conférence agricole lors du concours régional des comtés de Chambly, de Laprairie et de Verchères. J'ai pu me convaincre du succès complet de ce concours et des avantages nombreux pour l'agriculture, si de semblables expositions se faisaient tous les deux ans dans chacun de nos districts ruraux. Par ces concours, les cultivateurs sont entraînés à visiter les comtés voisins, et l'occasion leur est donnée de juger par eux-mêmes des améliorations agricoles qui y ont été introduites et de les discuter entre eux. Ces concours leur fournissent aussi un excellent marché pour leurs animaux améliorés, pour les bonnes semences et pour les instruments aratoires perfectionnés.

De même, ils ne manqueront pas d'attirer dans notre province un grand nombre de spéculateurs américains, qui paieront les prix les plus élevés pour nos animaux, pour le beurre, le fromage, les grains, &c., &c. Il est certain que si d'un côté, les expositions de comté ne donnent pas tous les avantages qu'on a pu en attendre, celles de district seraient d'un service immense à tous les points de vue. S'il m'était permis de faire une suggestion ce serait qu'une somme d'argent soit votée par la Législature, dès cette année et tous les deux ans à l'avenir, pour favoriser les concours régionaux et en assurer le succès dans chacun de nos districts ruraux.

IMMIGRATION.

J'ai donné partout les renseignements qui m'ont été demandés à ce sujet. Il est cependant de mon devoir de dire que nos campagnes semblent y prendre un bien faible intérêt.

On avait bien espéré obtenir par l'introduction de l'immigration étrangère, — surtout de cultivateurs belges, français et alsaciens, — une solution à la question difficile du manque de bras. Malheureusement les immigrants qui s'étaient d'abord établis à la campagne l'ont bientôt laissée pour la plupart. Les uns, parce qu'ils ont trouvé l'hiver trop rude, les autres, parce qu'ils espéraient gagner plus

d'argent soit dans nos villes, soit aux Etats-Unis, et enfin un bon nombre parce qu'ils se sont trouvés incapables de faire, à la satisfaction de leurs maîtres, les ouvrages les plus usuels dans cette province. Ainsi, peu d'immigrants européens savent manier la hache, la plupart n'avaient jamais vu cet instrument si généralement répandu en Amérique; il n'y en a qu'un petit nombre qui sachent conduire les chevaux avec adresse, et presque tous sont lents aux travaux des champs, qui demandent ici tant d'activité. Je crains donc, qu'en dehors des étrangers qui s'y établiront à leur compte, peu d'immigrants se fixent à la campagne d'une manière permanente.

SOCIÉTÉS DE COLONISATION.

Les sociétés de colonisation reconnues officiellement jusqu'à ce jour sont au nombre de 72. Sur ce nombre il faut déduire les suivantes qui n'ont pas encore reçu d'octroi et qui ne semblent pas être en opération active.

Argenteuil	No. 1	reconnue en	Oct. 1871	Elle a cessé de fonctionner.	
Bellechasse	" 3	"	Juill. 1872		
Brome	" 1	"	Oct. 1870	do	do
"	" 2	"	Nov. 1870	do	do
Drummond	" 1	"	" 1869	do	do
Laval	" 1	"	" 1869	do	do
Lotbinière	" 1	"	Avril 1872	do	do
Mégantic	" 1	"	Janv. 1872	do	do
Missisquoi	" 1	"	Sep. 1870	do	do
Ottawa	" 2	"	Janv. 1873		
Province de Québec		"	" 1872	do	do
Rimouski	" 1	"	Juin 1870	do	do
Rouville	" 1	"	Oct. 1871		
St. Hyacinthe	" 2	"	Août 1870	do	do
Sheffield	" 1	"	Oct. 1870	do	do
"	" 2	"	" 1870	do	do
Stanstead	" 1	"	Août 1870	do	do
Soulanges	" 1	"	Avril 1872		
Vaudreuil	" 1	"	" 1872		

Les sociétés dont les noms suivent n'ont pas reçu d'octroi depuis 1871 et semblent avoir interrompu leurs opérations jusqu'à ce jour.

	Reconnue.	Montant souscrit.	Montant octroyé.	TOTAL.	
Beauce No. 1.....	Août 1869.....	\$100 00	\$100 00	\$200 00	
Do 2.....	" ".....	100 00	100 00	200 00	
Do 3.....	Mai 1870.....	141 80	141 80	283 60	
Chicoutimi, No. 1.....	Déc. 1869.....	552 75	452 75	1,005 50	
ChAMPLAIN, No. 1.....	Oct. 1869.....	360 00	330 00	690 00	
Compton, No. 1.....	Juin 1869.....	600 00	450 00	1,050 00	Visitée le 20 Février 1873.
Gaspé, No. 1.....	Mai 1871.....	226 00	226 00	452 00	
L'Assomption, No. 1.....	" 1869.....	200 00	200 00	400 00	A cessé d'exister.
Richmond, No. 1.....	Août 1870.....	225 50	225 50	451 00	
Québec Centre, No. 1.....	" 1869.....	328 00	300 00	628 00	
Sherbrooke, No 1.....	Sept. 1870.....	300 00	300 00	600 00	
Terrebonne, No. 1.....	Nov. 1871.....	284 00	284 00	568 00	Visitée le 6 Février 1873

Sur ces sociétés, j'ai visité celles de Champlain et de Terrebonne No. 1. Les livres des deux sociétés ont été bien tenus. La société de Champlain a employé ses fonds pour aider 70 colons dans 5 différentes localités. Il lui reste une balance en caisse de \$57.90 elle se propose de continuer ses opérations cette année.

La société No. 1 de Terrebonne ne fonctionne plus. Ses argents ont été employés sur trois chemins, savoir :

Chemin Masson.....	\$188.86
“ 2 Rang de Wolfe.....	271.00
“ St. Hypolite	82.32
Escompte en pourcentage.....	28.82
	<hr/>
	\$571.00

J'ai visité en tout 28 sociétés de Colonisation.

Il est de mon devoir de signaler tout particulièrement les trois sociétés du comté de Portneuf. Ces sociétés concentrent leurs efforts sur un seul point et ont réussi à former la paroisse de St. Ubalde où réside maintenant un missionnaire. A la suite de ce succès bien marqué, un nouveau centre a été choisi dans le canton de Chavigny. Ici, la société s'est assurée l'usage d'une bâtisse qui sert de logement aux colons et elle y fait transporter à ses frais toutes les provisions nécessaires à la vie. Chaque colon, accepté par la société, est nourri et abrité au besoin, pendant qu'il fait les premiers défrichements. De plus, la société aide à la construction de moulins à scie et à farine. Ce mode, digne d'imitation, permet aux cultivateurs d'aller avec leurs enfants travailler, pendant la morte saison, à l'ouverture des lots sur lesquels quelque membre de la famille s'établira plus tard ; et cela, sans qu'il soit nécessaire d'amener et de garder à grands frais dans la forêt, un cheval et des provisions pendant une absence prolongée. De toutes les sociétés visitées, celles de Portneuf m'ont paru avoir donné les meilleurs résultats pratiques. L'association générale de Montréal, composée de 7 sociétés différentes, a aussi le mérite d'avoir fondé une colonie viable, qui a son missionnaire au milieu d'elle, et qui compte déjà cinquante neuf colons établis, dont plusieurs avec leurs familles.

Les Sociétés Nos. 2 et No. 3 de Témiscouata m'ont aussi fait rapport de l'établissement de 11 familles sur leurs réserves, et de l'ouverture de près de 150 lots différents.

Je regrette d'avoir à constater le peu de colons établis par les autres sociétés que j'ai visitées. Ces sociétés, pour la plupart, font des défrichements au profit des souscripteurs. Ces défrichements coûtent cher et donnent ordinairement peu de satisfaction. De plus, les réserves considérables faites par ces sociétés doivent souvent nuire à l'établissement des colons de bonne foi.

Avant de donner des titres pour ces réserves, il serait important de constater si des colons y sont établis ; autrement on pourrait craindre une spéculation d'autant plus déplorable que les défrichements auront été faits, pour la moitié, aux frais de la Province.

Je vous ai signalé, Monsieur le Ministre, dans des rapports particuliers, huit sociétés différentes (sur les 28 visitées) qui m'ont semblé ne point remplir les conditions exigées par la loi. Deux d'entre elles ont une balance considérable en banque qui, je crois, devrait être remboursée au gouvernement.

Quant aux chemins, il est évident que le système suivi jusqu'à présent ne peut plus suffire aux besoins, qu'il coûte très cher et représente des sommes immenses qui ne rentrent plus dans le trésor, même d'une manière indirecte pour

la plupart. Ces dons, faits à certaines localités, sont d'autant plus recherchés qu'ils n'exigent aucun sacrifice pécuniaire pour les obtenir. On se dit : " Si ce chemin ne sert pas à la colonisation, du moins il fera gagner de l'argent dans la localité ; " tout le monde veut donc avoir la plus large part possible des octrois votés pour les chemins, et de là bien des rapports intéressés et faits dans le but d'induire votre département en erreur.

D'un autre côté, si les cantons à ouvrir sont vraiment fertiles, les dépenses faites pour y arriver seront amplement compensées par l'augmentation dans la valeur des terres. Ces terres devraient donc pouvoir rembourser, dans un temps donné, les frais faits par le gouvernement pour les chemins indispensables à leur ouverture. Ceci est tellement vrai que dans les cantons de l'Est on a vu partout des lots, pour lesquels on ne pouvait pas obtenir \$60.00. se vendre \$400 et \$500 immédiatement après l'ouverture d'un chemin qui n'avait pas coûté \$50 par lot.

L'expérience acquise me porte à croire que, pour ouvrir le domaine public avec toute la rapidité désirable, et faire partout les chemins indispensables à l'ouverture des cantons où se porte maintenant la colonisation, il faudrait :

- 1o. Une organisation et une direction toute spéciale.
- 2o. Des explorations soignées des lieux les plus propres à coloniser et des chemins nécessaires pour y arriver.
- 3o. Un fonds particulier affecté à cet objet.
- 4o. Se rembourser, après un certain laps d'années, des dépenses faites pour ouvrir les chemins et pour aider les premiers établissements.
- 5o. Ecarter, le plus possible, les spéculateurs qui s'emparent des meilleurs lots, sur les nouveaux chemins, dans l'unique but de les revendre bien cher aux colons.
- 6o. Concentrer les efforts sur un seul point dans chaque comté, dans le but de former le plus tôt possible des noyaux de paroisses ou de municipalités ; protéger au besoin ces noyaux, par des avances dans certains cas, toujours à la condition bien distincte du remboursement de ces avances dans un temps donné.

Il est vrai que le colon pauvre peut difficilement payer le prix de son lot dans les cinq premières années de son établissement, et qu'il serait fort en peine s'il avait à payer, en sus, l'ouverture des chemins et les autres déboursés faits pour lui. Les premières années d'une nouvelle colonie sont les plus pénibles et les moins prospères. Une gelée subite fait perdre dans une seule nuit une partie considérable de la récolte, et ces gelées sont fréquentes tant que la forêt n'a pas été éloignée.

D'un autre côté, en cultivant plus de légumes, en faisant plus de prairies et de pâturages, en élevant plus de bétail et en cultivant moins de grain, les colons seraient tout-à-fait à l'aise après quelques années. Ils pourraient facilement commencer alors à payer les intérêts et un fonds d'amortissement qui couvriraient la valeur des lots, des chemins faits, &c., &c. Si ces paiements s'étendaient sur 25 années, par exemple, le coût des améliorations faites par le gouvernement pour aider la colonisation se rembourserait sans gêne pour le colon, et le domaine public augmenterait en valeur dans une proportion très-considérable.

Le succès d'un semblable système dépendrait évidemment de son administration. Une direction patriotique et consciencieuse obtiendrait certainement pour l'État ce qui s'obtient tous les jours par des particuliers, qui spéculent sur les terres et y font fortune. Il ne s'agirait donc que de s'assurer les services d'hommes

honnêtes, éclairés et dévoués, et grâce à Dieu, il est assez facile d'en trouver dans notre pays si l'on veut s'en donner la peine.

Je connais trop bien, M. le Ministre, l'intérêt que vous portez à la colonisation, pour avoir à m'excuser en vous soumettant ce projet qui m'est suggéré à la suite des nombreux entretiens que j'ai eus avec tous ceux que j'étais tenu de rencontrer dans l'exécution de la mission dont vous m'avez fait l'honneur de me charger.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Ministre,

Votre très-obéissant serviteur,

EDWD. A. BARNARD

Varenes, 1er Octobre 1873.

OPÉRATIONS DES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE EN 1872.

Renvoi aux Nos. correspond.	Nombre de Souscripteurs.					R E C E T T E S .						
	Noms des sociétés.					Pour l'usage des reproducteurs appartenant aux sociétés.						
	Français.	Anglais.	Cultivateurs.	Non-cultivateurs.	Total.	Octrois du gouvern.	Souscripteurs des membres.	Chevaux.	Taureaux.	Béliers.	Verrats.	Total.
1 Argenteuil	7	96	98	5	103	656 00	270 00
2 Arhabaska	604	604	604	656 00	1,037 00
3 Bagot	427	49	417	29	476	656 00	459 25
4 Beauce	228	86	284	30	314	656 00	318 00	1,225 00	1,225 00
5 Beauharnois	48	48	48	656 00	288 00
6 Bellechasse	136	4	136	4	140	656 00	280 00	317 00	317 00
7 Berthier	7	96	103	103	307 00	114 00
8 Bonaventure, No. 1	12	44	46	10	56	271 10	33 00
9 Bonaventure, No. 2	114	9	96	27	133	656 00	276 12	582 00	582 00
10 Bromé	367	4	346	25	371	656 00	462 50	35 00	99 25
11 Chambly	45	1	45	1	46	143 00	69 45	64 25
12 Champlain	55	53	2	55	513 00	249 00

OPÉRATIONS DES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE EN 1872.—Suite.

Envoi aux Nos. correspondants	R E C E T T E S.—Suite.						D É P E N S E S.						
	Pour entrer sur le terrain des expositions et entrer aux concours.	Pour droit de vendre sur le terrain de l'exposition.	Emprunts.	Balance en main. — 1871	Dettes, collectées et autres petites recettes.	Reproducteurs vendus.	Total des recettes.	Total des dépenses.	Percentage du Secrétaire-Trésorier.	Expositions.	Concours de fermes.	Récoltes sur pieds.	Partis de labours.
1				116 71			1,042 71	769 23	53 78	599 75			
2				151 23			1,819 73	1,717 94	72 00	488 50			
3	4 00	1 50		21 44	27 25		1,263 94	1,146 15	75 00	427 51			
4	5 00		100 00										
5	32 00	5 00	2,000 00	258 00	13 50	1,300 00	5,827 50	5,934 45	388 25	491 00			
6				383 36			1,327 36	1,083 24	79 84	772 25			
7			1,200 00	102 08	11 00		2,566 08	2,462 37	161 07	440 00			
8	20 00						441 00	395 10	32 00	280 05	30 00		24 75
9				75 02	42 75		421 87	241 02	15 80	116 25			42 50
10				320 62			1,869 24	1,663 43	108 82	698 25			
11	34 50									369 00			
12					13 651		1,107 151	1,154 151	75 293	376 50			
13				187 07	1 75		401 27	187 17	12 25				
14				241 10			1,003 10	759 85	49 12				

OPÉRATIONS DES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE EN 1872.—*Suite.*

Renvoi aux Nos. correspond.	Montants payés aux juges pour				DÉPENSES.— <i>Suite.</i>										Montant dû par la société.
	Exposi- tions.	Concours des fermes.	Récoltes sur pieds.	Partis de labours.	Biaux et balises des expositions.	Entretien et autres dépenses. — Animaux de la société.	Impressions, avis aux concurrents &	Dépenses inciden- tes.	Payer les dettes de la société.	Achat de reproduc- teurs et d'instru- ments aratoires.	Pour graines de mil et de trèfle.				
1	58 00				31 00		18 00	8 70							
2							28 00	22 69			1,056 40				
3	25 00				11 85			13 30							
4	17 90				28 00		11 54	30 75	104 } 26 }	15	425 30				
5	68 55				27 87	393 90	50 90	1,268 98				3,245 00			2,106 95
6	9 00						7 00	61 05				23 10			
7	43 85				49 20	302 40	43 00	62 75				1,300 00			
8	12 00				2 55		4 75	9 00							1,200 00
9	14 00						3 12	49 95							
10															
11	13 08				22 38	331 33	37 50	26 96			56 12				
12	10 50				33 85		130 00	43 26	14 15						
13													35 95		
													20 00		
													645 60		
14							13 32	10 80					32 00		

OPERATIONS DES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE EN 1872.—Suite.

Renvoi aux Nos. correspond	Argent en main.		Surcharge du Secrétaire.	Trésorier.	Comptes examinés.	Valeur des reproducteurs appartenant à la Société.	Reproducteurs.	Date.	Visitées.	REMARQUES.
	Balance sur opérations de l'année.	Reçu pour souscriptions.								
1	273 48		3 70		E.	50 00	2 T.			Une somme de \$79.25 ajoutée en bloc aux montants détaillés des souscriptions demande explication. Ne semble pas avoir retenu de souscriptions pour l'année 1873 sur les prix donnés aux expositions. Possède deux taureaux.
2	131 79	97 00						20 Juin 1873		Le rapport du Commissaire indique une balance en main de \$207.23.
3			4 13		E.	641 00	13 T. } 3 C. }			Pourquoi emprunter avec balance en caisse. Il me semble que le Secrétaire n'a pas droit à son 0/0 sur cette dette de \$130.15.
4		69 00			E.	6,719 59	4 T.	10 Juillet '73		La balance en caisse (1871) publiée est de 354.35.
5	244 12				E.	1,850 00	2 C.	26 Février '73		do do 104.93
6	103 71	200 00			E.					Le rapport imprimé donne balance due au Secrétaire \$170.80, tandis que le Secrétaire nouveau écrit que l'ancien doit encore \$72.76.
7	45 90		6 69		E.					La liste des souscriptions donne \$56 tandis qu'il n'y a que \$33 entrées. Cette somme ne suffit pas pour obtenir l'octroi.
8	180 25				E.					
9					E.	1,147 00	1 C.	11 Février '73		
10	205 81				E.	1,000 00	1 C.	20 Février '73		Payé pour souscription au Journal d'Agriculture, distribué gratuitement à chaque membre.
11	13 00	42 00			E.	20 00	2 B.			Cette société a dépassé du double près, la somme autorisée pour distribution en graines.
12	214 10				E.	645 60	1 C.			Balance donnée en 1871 \$240.42.
13	252 25				E.					

OPÉRATIONS DES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE EN 1872. — *Continué.*

Renvoi aux Nos. correspond.	Nombre de souscripteurs.					RECETTES.						
	Noms des Sociétés.					Octrois du Gouvernement.	Souscriptions des membres.	Chevaux.	Taureaux.	Béliers.	Verrats.	Total.
	Français.	Anglais.	Cultivateurs.	Non-cultivateurs.	Total.							
15	89	134	187	36	223	656 00	346 00	1,109 00				1,109 00
16												
17	3	120	123		123	338 00	152 00					
18	1	114	100	15	115	338 00	164 00					
19	108	33	119	22	141	656 00	418 31					
20	72	1	70	3	73	656 00	202 00					
21	6	72	75	3	78	332 26	142 00	180 00				180 00
22												
23		50	49	1	50	208 00	86 20					
24	1	33	29	11	40	270 00	110 00					
25	28	19	45	2	47	269 00	98 00					
26	62	140	87	115	202	656 00	530 00	239 00				239 00
27	2	264	197	69	266	362 00	289 00	159 00				159 00

OPÉRATIONS DES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE EN 1873. — Suite.

Renvoi aux Nos. correspond.		RECETTES. — Suite.							DÉPENSES.				
		Pour entrer sur le terrain des expositions et entrer en concours.	Pour droit de vendre sur le terrain de l'exposition.	Emprunts.	Balance en main — 1871.	Dettes collectées et autres pertes recettées.	Représentations.	Total des recettes.	Total des dépenses.	Percentage du Secrétaire-Treasurer.	Expositions.	Concours de fermes.	Récoltes sur piéds.
15					28 00		2,139 00	1,514 42	106 00	598 57			
16			25 70				505 70	484 44	31 69	391 44			
17							532 00	516 20	33 75	353 75			
18			40 00				1,702 00	642 53	45 00	308 00			
19			582 24		34 93								
20			9 00		11 00		957 00	954 31	66 00	793 81			
21			58 58				702 84	702 84	40 00	261 00			
22			390 83				685 03	362 19	23 69	304 50			
23			110 58		23 17		513 75	391 45	25 60	265 00			
24							397 00	191 57	11 68	58 80			
25													
26	43 20		300 00				2,168 00	1,995 17	130 48	400 00			
27	326 27	25 00	65 40	16 00			1,387 67	1,040 42	68 07	450 58			

{ 400 00
- 135 00
80 00

OPÉRATIONS DES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE EN 1872.—*Suite.*

Renvoi aux Nos. correspond.	Montants payés aux juges pour.				DÉPENSES.— <i>Suite.</i>										Montant dû par la société.	
	Exposi- tions.	Concours des fermes.	Récoltes sur pieds.	Partis de labours.	Étaux et bêtises des expositions.	Mutuelien et autres dépenses. — Animaux de la société	Impressions avis aux concurrents &	Dépenses incidentes.	Payer les dettes de la société.	Achat de reproduc- teurs et d'instru- ments aratoires.	Pour graines de mill et de trèfle.					
15						915 85										
16																
17	19 25						8 62	11 50	18 90							
18	10 90				23 00		18 12	25 81	43							
19							12 00	28 68							248 85	
20					14 50		12 00	68 00								
21					4 00		9 00	15 50		240	60 00					
22								4 32								
23	15 00				8 00			11 00								
24	13 03				8 00		3 00	14 75								
25	4 00						3 00	8 59		95	62 14					
26	6 00 + 12 00				44 30		71 21	34 00	662 85							
27	25 80				15 00 { 111		35 61	14 05 { 8 41	64 00							

OPÉRATIONS DES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE EN 1872.—Suite.

Renvoi aux Nos. correspond	Argent en main.		Surcharge du Secrétaire	Trésorier.	Comptes examinés.	Valeur des reproducteurs	appartenant à la société.	Reproducteurs.	Visitées.	REMARQUES.
	Balance des opérations de l'année.	Reçu pour souscriptions.								
15	518	57				2,936	50	2 C.	7 Juillet '73	* Ces dépenses exorbitantes et données en bloc demandent explication. No donne pas les noms des auditeurs. * Ces comptes sont erronés, quoiqu'ils paraissent avoir été examinés. La balance en main publiée donne \$595.74. Le 0/0 du Secrétaire sur \$597.53 de dépenses ne devrait être que de \$41.82. Pourquoi cette forte balance en main ? No répond pas aux questions du conseil. do de \$888.31 devrait être \$61.18. De même le rapport imprimé montre une balance en main de \$91.50. En société avec la Société de Richmond. Le rapport du Commissaire donne une balance en main de \$11.68 Petite erreur d'addition dans les comptes. Petite erreur dans les additions au dérivement du Trésorier. Demande les règlements du Conseil d'Agriculture. * Ce montant de \$135 était déjà chargé dans les comptes de l'année dernière. Aussi \$12 pour les juges. Les dettes de la Société au lieu d'être de \$303.20 tel qu'il apparaît au rapport du comité sont données cette année comme de \$809.85 sur lesquelles le Secrétaire reçoit un 0/0 \$56.63. * Billets vendus pour entrer à l'exposition.
16	21	26		E.						
17	15	80		E.						
18	1,059	95	3	18						
19			4	82	E.					
20	2	69								
21					E.	1,700	00	1 C.		
22					E.					
23	322	86								
24	122	26			E.			1 T.		
25	215	43			E.	95	50	1 T.		
26	130	48				1,700	00	1 C.	14 Juillet '73	
27	247	25			E.	1,125	00	1 C.		

OPÉRATIONS DES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE EN 1872.—Continué.

Noms des sociétés.	Nombre de souscripteurs.					R E C E T T E S .						
	Total.					Pour l'usage des reproducteurs appartenant aux sociétés.						
	Français	Anglais	Coltivateurs.	Non-cultivateurs.	Total.	Octrois du gouvernement.	Souscriptions des membres.	Chevaux.	Taureaux.	Béliers.	Verrats.	Total.
28 Huntingdon, No. 2.....	7	212	194	25	219	294 00	253 75					
29 Iberville.....	61	2	51	12	63	656 00	294 00					
30 Jacques-Carhier.....	98	41	112	27	139	656 00	299 00	267 00				423 00
31 Joliette.....	173	10	163	20	183	656 00	300 00	156 00				
32 Kamouraska.....	74	1	54	21	75	656 00	267 00	274 00				274 00
33 Laprairie.....	224		224		224	656 00	923 00					
34 L'Assomption.....	354	21	316	59	375	656 00	386 00	443 50				1,121 50
35 Laval.....	81	1	67	15	82	656 00	240 00	678 00				
36 Lévis.....	58	2	55	5	60	656 00	300 00					
37 L'Islet.....	107		102	5	107	656 00	276 00	28 00				28 00
38 Lotbinière, No. 1.....	3	72	74	1	75	383 00	341 00		90 00			90 00

Renvoi aux Nos. correspond.

OPÉRATIONS DES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE EN 1873.—*Suite.*

Renvoi aux Nos. correspond.	R E C E T T E S. — <i>Suite.</i>						D E P E N S E S.						
	Pour entrer sur le terrain des expositions et entrées aux concours.	Pour droit de vendre sur le terrain de l'Exposition.	Emprunts.	Balance en main — 1871	Dettes collectées et autres petites recettes.	Repro du pièces vendus.	Total des recettes.	Total des dépenses.	Partenaire du Secrétaire-Trésorier.	Expositions.	Concours de fermes.	Récoltes sur pieds.	Partis de labours.
28	95 67	20 00	150 00	813 42	48	54 00	259 05
29	950 00	77	45 19	465 50	343 00	23 00
30	103 42	1,483 42	42	53 16	485 00
31	530 06	20 08	1,506 14	24	80 00	244 25
32	400 00	1,597 00	00	50 00	246 00
33	1,579 00	00	80 00	650 00
34	455 04½	2,618 54½	04	184 57	368 00
35	157 23	1,104 13	25	60 00	770 25
36	46 87½	24 30	1,027 17½	30	65 45	769 25	54 12½
37	274 07	1 65	1,244 72	47	66 05	320 00
38	32 00	2 00	9 00	848 00	53	51 52	576 85	22 50

OPÉRATIONS DES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE EN 1872. — Suite.

Renvoi aux Nos. correspond.	Montants payés aux juges pour				D É P E N S E S — Suite.										Montant du par la société.
	Exposi- tions.	Concours des fermes.	Récoltes sur piéds.	Partis de labours.	Raux et bâties des expositions.	Entretien et autres dépendes. Animaux de la société.	Impressions, avis aux concurrents &c.	Dépenses inciden- les.	Payer les dettes de la société.	Achat de reprodu- teurs et d'instru- ments aratoires.	Pourgraines de mill et de trèfle.				
28	10 40				{ 61 70 403 00		14 60	{ 8 62 1 50	{ 9 93 2 68			12 06			
29	11 50		36 00	20 00			16 20	8 38				18 77			
30	22 50				14 00	{ 203 25 314 00	30 00	9 55							
31	31 00				10 00	145 00	9 00	96 13	29 00	739 40	312 49				
32								12 00		333 00	128 00				
33	15 00					770 00	25 50	61 50							
34					202 61	300 00	47 70	{ 149 37 52 79		1 200 00	316 00				
35	23 00				8 00		8 00								
36	8 00				86 70		35 72	5 05							
37	13 00				29 26	05 22	7 32	9 75		345 00	142 87				
38	12 00				{ 14 00 5 00	60 00					50 00				

OPÉRATIONS DES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE EN 1873. — Suite.

Renvoi aux Nos. correspond	Argent en main.		Surcharge du Secrétaire	Trésorier.	Comptes examinés.	Valeur des reproducteurs appartenant à la société.	Reproducteurs.	Date.	REMARQUES.
	Balances sur opérations de l'année.	Reçu pour souscriptions.							
28	70 00
29	47 00	E.	27 Juillet '73	Par le rapport du Commissaire, il paraîtrait que le Secrétaire doit avoir une balance en main de \$16.13 pour 1870 et do \$17.60 1871
30	251 96	98 60	1,400 00	1 C.	3 Février '73	Cette somme représente pertes pour saillies et dettes pour do. \$33.71
31	5 89	48 00	E.	699 40	1 C.	Comptes rendus sont très mal faits.
32	642 00	58 00	E.	1,200 00	1 C.	2 Mars 1873	Le rapport du Commissaire n'indique qu'une balance de \$275.50 et 17.96
33	35 00	E.	?	12 Juillet '73	Ces colonnes ne sont pas remplies par le Secrétaire. Cette somme ne inclut le montant souscrit pour service de l'écluse. Le Secrétaire ne rend pas compte de \$978.30 en main (1871.)
34	114 00	E.	8 Février '73	Voir rapport spécial au sujet de dépenses exorbitantes pour vins et rafraichissements.
35	184 00	166 70	E.	4 Février '73	Pour manière d'entrer le montant des souscriptions voir rapport spécial. Le rapport du Commissaire montre une balance en main 1871 de \$86.68 tandis que le Secrétaire montre \$157.23
36	2 87½	23 00	E.	17 Mars 1873	Y compris le montant du diner. Voir rapport spécial.
37	229 25	63 00	E.	28 Février '73
38	60 13	45 00	E.	Par le rapport du Commissaire, la balance de 1871 devrait être de \$5.04. Erreur de \$4 dans les additions.

OPÉRATIONS DES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE EN 1872.—Continué.

Renvoi aux Nos. correspond.	Noms des sociétés.	Nombre de souscripteurs.					Ocrois du gouvernement.	Souscriptions des membres.		Pour l'usage des reproducteurs appartenant aux sociés.						
		Français.	Anglais.	Cultivateurs.	Non cultivateurs.	Total.				Chevaux.	Taureaux.	Béliers.	Verrats.	Total.		
39	Lothbière, No. 2.....	204		202	2	204	273 00	330	75							
40	Muskinogé.....	268	4	233	34	272	656 00	311	00	204 00						
41	Mégantic, No. 1.....	1	39	37	3	40	390 00	195	00							
42	Mégantic, No. 2.....		43	37	6	43	200 00	138	00							
43	Missisquoi.....	9	155	127	37	164	656 00	301	00							
44	Montcalm.....	248	18	250	16	266	656 00	290	00							
45	Montmagny.....	44		41	3	44	645 84	260	00							
46	Montmorency.....	54	1	50	5	55	621 00	174	00							
47	Montréal.....	17	218	26	209	235	328 00	886	00							
48	Napierville.....	119	16	100	35	135	645 84	261	00	776 00					776 00	
49	Nicolet, No. 1.....	401	2	387	16	403	570 00	1,483	54							
50	Nicolet, No. 2.....	69	15	80	4	84	210 00	223	50							

OPÉRATIONS DES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE EN 1872. — Suite.

Renvoi aux Nos. correspond.	R E C E T T E S. — Suite.						D É P E N S E S.						
	Pour entrer sur le terrain des Expositions et concours.	Pour droit de vendre sur le terrain de l'exposition.	Emprunts.	Balance en main. 1871.	Dettes collectées et autres petites recettes.	Reproducteurs vendus.	Total des recettes.	Total des dépenses.	Partage du Secrétaire-Treasorier.	Expositions.	Concours de fermes.	Récoltes sur pieux.	Partis de la jours.
39	19 50			133 30	24 94		781 49	714 35	46 78	312 00			
40							1,171 00	1,078 50		499 50			
41							588 49	582 03	29 23	241 75			
42				39 00	28 88		471 88	438 22	33 66	246 50	39 50		
43	36 50			11 86			1,209 16	1,218 00	50 00	443 25	490 00		
44	125 80						946 00	914 32	59 82	437 50			
45							905 84	525 79	63 00	419 50			
46	6 00						801 00	597 46	50 00	421 40			
47	155 45			15 39	80 00		1,691 79	1,667 04	200 00	787 90			
48	226 95						1,682 84	463 87	86 00	319 00			
49					44 82		2,098 36	2,118 55	137 97	305 75			
50							433 50	405 08	26 50	133 75			

OPÉRATIONS DES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE EN 1872. — Suite.

Renvoi aux Nos. correspond.	Montants payés aux juges pour				Biaux et bâties des expositions.	Entretien et autres dépenses. Animaux de la société.	Impressions, avis aux concurrents &.	Dépenses incidentes.	Payer les dettes de la société.	Achat de reproducteurs et instruments aratoires.	Pour graines de mil et de trèfle.		Montant du par la société.
	Expositions.	Concours des fermes.	Récoltes sur pieds.	Partis de labours.									
39	15 25	24 00	18 00	208 00	5 00	18 53	12 00	280 85
40	22 00	10 00	311 00
41	12 50	3 00	14 25	281 90
42	26 00	14 00	3 75	5 50	6 00	30 00	29 15
43	78 50	121 25	35 00	9 15	8 84
44	50 00	12 00	32 00	33 00	290 00
45	17 00	17 24	7 28	1 80	20 29
46	12 00	12 00	5 50	22 56	174 00
47	437 18	207 51	34 45
48	28 50	12 50	5 00	12 87
49	6 00	128 22	6 24	1,534 77	20 59
50	11 00	2 00	7 42	223 50

OPÉRATIONS DES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE EN 1873.—*Suite.*

Reçu aux Nos. correspond	Argent en main.		Surcharge du Secrétaire	Trésorier.	Comptes examinés.	Valeur des raproducteurs appartenant à la Société.	Reproducteurs.	Date.	Visités.	REMARQUES.
	Balance sur opérations de l'année.	Reçu pour souscriptions.								
39	67	14			E.			22 Février '73		Le rapport du Commissaire indique une balance en main de \$68.44 au lieu de \$3.49. La société dit avoir payé \$281.90 pour achat de reproducteurs et cependant elle dit n'en pas posséder.
40										
41	5	84								
42	33	66			E.					
43					E.					
44	31	68			E.					
45	380	00	30	62	E.	6,400 00 Ferme 1,700 00 I. C. 200 00 I. T. D. 300 00 9 V. 465 00 autres A.		14 Mars 1873		
46	103	54	4	69				25 Février '73		Ne rend pas compte de la balance en main de 1871 qui d'après le rapport du Commissaire serait de \$416.68. * Le Secrétaire chargé sa commission sur les recettes au lieu des dépenses.—Voir rapport spécial.
47	24	75			E.			10 Février '73		La balance de compte de 1871 ne semble pas correcte d'après le rapport du Commissaire. Voir rapport spécial.
48	218	97	60	44	E.	2,800 00	1 C.	6 Juillet '73		Le rapport du Commissaire montre une dette de \$261 dont il n'est pas fait mention cette année. * Les comptes ne font pas mention de la balance en main cette année.
49	28	42			E.			18 Février '73		Le montant distribué en grain excède les souscriptions.
50								17 Février '73		L'audition des comptes n'a pas été faite par des étrangers.

OPERATIONS DES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE EN 1872.—*Suite.*

Renvoi aux Nos. correspond	RECETTES.— <i>Suite.</i>						DÉPENSES.						
	Pour entrer sur le terrain des Expositions et entrer aux concours.	Pour droit de vendre sur le terrain de l'Exposition.	Emprunts.	Balance en main, — 1871	Dettes collectées et autres petites re-cettes.	Reproducteurs vendus.	Total des recettes.	Total des dépenses.	Percentage du Trésorier.	Expositions.	Concours de fermes.	Récoltes sur pieds.	Partis de labours.
51	50 00	*	1,042 47	801 15	52 41	632 25
52	3 20	4 45	341 65	343 55	50 00	265 00
53	218 30	1,066 21	770 77	100 00	475 00
54	2 00	* 113 33	841 09	681 09	44 52	196 00
55
56	511 56	1,440 56	1,058 09	50 00	384 25
57	1,645 25	1,390 76	90 19	433 00
58	740 75	602 17	51 98
59
60	343 70	343 70	23 00
61	46 50	* 563 44	1,927 44	1,684 83	100 50	789 50	104 00
62	1,027 00	371 00	17 66
63	927 12	896 60	46 35
64	2 00	561 60	544 58	38 00	403 50
65	20 00	1,498 50	1,408 50	87 50	311 00	15 00
66	* 10 85	50 00	951 80	786 60	37 33	660 60

OPÉRATIONS DES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE EN 1872. — Suite.

DÉPENSES. — Suite.

Renvoi aux Nos. correspondants.	Montants payés aux juges pour				Baux, bâties des expositions.	Entretien et autres dépenses. Animaux de la société.	Impressions, avis aux concurrents, etc.	Dépenses incidentes.	Payer les dettes de la société.	Achat de reproducteurs et d'instruments aratoires.	Pour graines de mil et de trelle.	Montant dû par la société.
	Expositions.	Concours des fermes.	Récoltes sur pieds.	Partis de labours.								
51	12 75				53 24		36 50	14 00			748 74	
52					11 25		6 66	10 64				1 90
53					132 65		38 12	25 00				
54				37 25			5 00	39 75			23 70	
55								2 50				
56								115 80				
57	30 00							43 81				
58	39 75				29 15	68 75	13 70	50 00			55 03	
59										484 99	66 22	
60						187 26		53 44			80 00	
61						42 93	10 00	73 35			520 65	
62			48 00									
63						70 25				780 00		
64	12 38				22 45	60 00	6 00	1 00				
65	36 00					140 00	1 25	71 00	400 50			
66	15 00				7 00		30 00	25 15			120 00	
							42 21					

OPÉRATIONS DES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE EN 1872.—Suite.

Renvoi aux Nos. correspond.	Argent en mains.		Surcharge du Secrétaire	Comptes examinés.	Valeur des reproducteurs appartenant à la société.	Reproducteurs.	Date.	REMARQUES.
	Balance sur opérations de l'année.	Reçu pour souscriptions.						
51	241	324		E.				Le rapport du Commissaire semble indiquer une balance en main de \$123.78 pour 1871 et de \$1070.59=1194.37. On a donné de la graine pour beaucoup plus que la souscription. Est-ce qu'il ne devrait pas y avoir 40 membres.
52			29	E.				
53	295	44	46	E.			22 Février '73	Le rapport du Commissaire ne s'accorde pas avec ce montant. Le rapport du Commissaire ne montre qu'une balance de \$77.33 Excès de les souscriptions—Souscription aux journaux d'agriculture, \$115.80.
54	160	57		E.				
55							24 Février '73	Le montant donné en grain est du double de la souscription. Ne rend pas compte de \$185.16 balance en 1871. Le rapport du Commissaire montre une balance en main qui n'est pas entrée ici.
56							19/21 Juin '73	
57	382	47		E.			14 Février '73	Le rapport du Commissaire montre une balance due en 1871 de \$244.15 dont il n'est pas fait mention cette année.
58	254	49		E.				
59	138	58	13	E.	25 00 525 00 200 00 100 00 130 00	2 B. 1 C. 1 T. 2 B. 3 V.		Le rapport du Commissaire indique une balance de \$675.15 en 1871.
60			60	E.				
61	242	61		E.			23 Juin 1873	La société a des créances au montant de \$861. Les souscript. ont été remises aux Souscripteurs, ce qui est illégal. Petite divergence avec le rapport du Commissaire. Le rapport du Commissaire montre une balance due en 1871 de \$17.45.
62	656	00		E.	480 00	3 T.		
63	30	52		E.	300 00	1 C.		Le rapport du Commissaire indique une balance en main en 1871 de \$26.56 et une surcharge de \$25.09=52.65.
64	16	42			800 00	1 C.		
65	90	00			150 00	2 B.		
66	205	16		E.				

OPÉRATIONS DES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE EN 1872.—Continué.

Noms des sociétés.	Nombre de souscripteurs.				R E C E T T E S .						
	Pour l'usage des reproducteurs appartenant aux sociétés.				Souscriptions des membres.	Ocrois du gouvernement.	Chevaux.	Taureaux.	Béliers.	Verrats.	Total.
	Français.	Anglais.	Cultivateurs.	Non-cultivateurs.							
67 St. Hyacinthe.....	553	553	827 75	656 00
68 St. Jean	97	40	105	32	281 00	656 00
69 St. Maurice.....	162	2	148	16	318 00	656 00
70 Temiscouata.....	261	5	299	37	267 00	656 00
71 Terrebonne	36	13	41	8	172 00	427 25
72 Trois-Rivières.....	57	4	51	10	140 00	328 00
73 Vaudreuil, No. 1.....	40	6	36	10	46 00	267 00
74 Vaudreuil, No. 2.....
75 Verchères, No. 1.....	176	165	11	1,412 75	449 00
76 Verchères, No. 2.....	238	206	22	647 00	207 00
77 Wolfe, No. 1	74	33	104	3	146 00	328 00
78 Wolfe, No. 2	62	11	64	9	164 00	328 00
79 Yamaska.....	916	1	214	3	440 00	656 00	57 00	57 00
	8,023	3,247	9,846	1,424	11,270						

Renvoi aux Nos. correspond.

OPÉRATIONS DES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE EN 1872.—*Suite.*

Renvoi aux Nos. correspond.	R E C E T T E S. — <i>Suite.</i>						D É P E N S E S.						
	Pour entrer sur le terrain des Expositions et entrer aux concours.	Pour droit de vendre sur le terrain de l'Exposition.	Emprunts.	Balance en main. — 1871	Dettes collectées et autres petites re-cettes.	Reproducteurs vendus.	Total des recettes.	Total des dépenses.	Percentage du Secrétaire-Trésorier.	Exposi-tions.	Concours de fermes.	Récoltes sur pieds.	Paris de labours.
67	1,483 75	84 15	412 25
68	182 24	1,119 24	53 48	428 50	235 00
69	600 00	2,196 47	82 32	507 75
70	20 13	943 13	53 30	424 50
71	417 29	22 00	1,038 54	50 00	595 88
72	192 00	660 00	36 05	355 50
73	434 64	33 00 60 00	886 14	60 41	345 00
74	220 40	2,102 15	125 13	305 75 150 00
75	20 00	1,912 78
76	397 81	17 00 12 75	1,281 56	20 00	315 12 150 00
77	474 00	30 75	336 19
78	492 00	33 88	306 25
79	1,153 00	74 49	328 75

OPÉRATIONS DES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE EN 1872.—*Suite.*

Renvoi aux Nos. correspond.	D E P E N S E S.— <i>Suite.</i>										Montant du par la société.	
	Montants payés aux juges pour				Raux et bâisses des expositions.	Entretien et autres dépenses. Animaux de la société.	Impressions, avis aux concurrents, &c.	Dépenses incidentes.	Payer les dettes de la société.	Achat de reproducteurs et d'instruments aratoires.		Pour graines de mil et de trèfle.
Expositions.	Concours des fermes.	Récoltes sur pieds.	Partis de labours.									
67	35 00				34 13			2 08	53 93		827 75	
68			36 00				48 50				37 41	
69							3 00	17 00	1 39	00	207 00	
70	8 00						55 93				270 14	
71	20 00						32 83					
72							14 00				140 00	
73	9 00					58 70	16 00	1 50	405 00			
74												
75					19 07	200 00	48 08				1,064 75	
76				30 00			19 00				647 00	
77	30 00										57 00	
78	30 00				10 00		8 00				72 25	
79	2 50					109 00	30 77	54 00			440 00	
								86 15				

OPÉRATIONS DES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE EN 1872.—*Suite.*

Reçus aux Nos. correspond.	Argent en main.		Surcharge du Secrétaire	Trésorier.	Comptes examinés.	Valeur des reproducteurs appartenant à la société.	Reproducteurs.	Visitées. — Date.	REMARQUES.
	Balance sur opérations de l'année.	Reçu pour souscriptions.							
67	80 00	E.	21 Juin 1873.	<p>Balances en main en 1871 ne s'accordé pas tout-à-fait avec le rapport publié.</p> <p>Le rapport du Commissaire ne donne qu'une balance de \$264.60. L'octroi n'est pas en proportion de la souscription. La dette due par la Société est vraiment de \$38.72 si l'on défalque les \$48 de souscription pour l'année prochaine.</p> <p>On m'assure que cette entrée est factice et que la graine n'a jamais été ni achetée ni distribuée. Le Secrétaire devrait donc remettre sa commission sur cette somme.</p> <p>Le service du cheval est entré comme souscription.</p>
68	301 75	68 00	E.	28 Juin 1873.	
69	339 40	68 00	E.	1,039 00	2 C.	
70	128 26	E.	5 Mars 1873.	
71	328 50	133 89	3	80	E.	150 00	2 B.	5 Février '73	
72	108 95	E.	405 00	C. C.	19 Février '73	
73	9 28	48 00	
74	E.	1,000 00	1 C.	12 Février '73	
75	187 37	
76	100 44	
77	4 06	E.	84 00	2 T.	
78	100 70	E.	
79	14 34	72 00	

N. B.—48 rapports sur 71 examinés ne sont pas corrects.
8 Sociétés n'avaient pas-envoyé leurs rapports à cette date, 10 Avril 1873.

RAPPORT DE M. CLÉMENT.

*A l'Honorable Louis Archambeault, Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics,
pour la Province de Québec.*

MONSIEUR LE COMMISSAIRE,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport général et détaillé de mes opérations comme agent d'immigration et de colonisation pour la Province de Québec et spécialement pour la section s'étendant en bas de la ville de Québec, sur les deux rives du fleuve St. Laurent pour l'année fiscale expirée le 30 Juin dernier avec un aperçu distinct de mes actes depuis le 30 Juin jusqu'à ce jour.

Je regrette d'avoir à vous dire, Monsieur le Commissaire, que ma nomination encore bien récente, la rigueur exceptionnelle de l'hiver dernier et l'obstruction fréquente par la neige des voies de communication, ne m'ont pas permis d'étendre mes opérations en dehors des comtés de Charlevoix et de Montmorency. Mais d'un autre côté, j'ai raison de croire que mes travaux produiront de bons résultats pratiques, si j'en juge par l'accueil favorable que les populations m'ont fait dans toutes les localités que j'ai visitées et par l'empressement qu'elles ont montré à assister aux conférences que j'ai données sur l'Immigration, l'Émigration, l'Agriculture et la Colonisation.

J'ai donné vingt-deux conférences, toutes dans le comté de Charlevoix, savoir : quatre aux Éboulements, deux à St. Hilarion du Township de Settrington, quatre à Ste. Agnès, quatre à la Malbaie, trois à St. Irénée, une à St. Fidèle, une à St. Siméon, deux à la Baie St. Paul et une à St. Placide.

Lors de mon entrée en fonction, le département ne me prescrivant aucun mode d'opérations particulier quant aux conférences, je crus devoir procéder comme je l'ai fait en donnant une ou plusieurs conférences par paroisse, suivant son étendue et le chiffre de sa population. Une seule lecture, au centre d'une grande paroisse, à l'église par exemple, ne pourrait dans mon humble opinion, produire des résultats satisfaisants et dans bien des cas, surtout dans la saison rigoureuse de l'hiver et dans les mauvais temps des autres saisons, le lecteur se trouverait dans l'alternative de prêcher dans le désert ou de s'adresser à des auditeurs d'un village dont la plupart ne s'occupent pas ou peu d'Agriculture et de Colonisation.

Les conférences que j'ai données consistaient à démontrer, par des raisons pratiques, le parti avantageux que la Province de Québec peut tirer de l'Immigration tant au point de vue du progrès agricole que de l'avancement industriel, que l'Immigration réparera, en quelque sorte, le tort, les pertes que l'Émigration de nos compatriotes aux Etats-Unis nous fait subir d'une manière si déplorable en nous privant des bras indispensables à l'exploitation du sol.

Je rencontre souvent dans nos campagnes, des personnes de toutes les classes de la société qui m'expriment des craintes en ce qui concerne l'immigration, elles craignent que les agents d'Émigration en Europe ne s'occupent plus de la quantité que de la qualité des immigrants. Mais je réussis généralement à dissiper ces craintes en expliquant les mesures prises par le Gouvernement à ce sujet et en

rapportant vos propres paroles, Monsieur le Commissaire, que nous trouvons dans vos instructions données aux agents d'outre-mer : " Choisissez avant tout, leur disiez-vous, une population morale et amie de l'ordre et envoyez-nous le plus possible de cette classe de gens..." , et puis rappelez-vous constamment que mieux vaut avoir peu d'immigrants et les avoir de bonne trempe que de courir le risque de jeter parmi notre population un élément nuisible et perturbateur. "

Ces recommandations sont bien propres à rassurer les plus exigeants.

Dans ces lectures publiques, je m'attache particulièrement à donner une foule de détails pour faire connaître la Province et les avantages qu'elle offre, surtout à la population rurale, à la classe agricole.

L'excellente brochure " La Colonisation dans les Cantons de l'Est " et les renseignements que j'ai pu donner ont déjà produit un mouvement d'émigration vers les Cantons de l'Est. Un bon nombre de cultivateurs de différentes paroisses du comté de Charlevoix se propose de visiter ces Cantons afin de se rendre un compte exact des lieux et constater par eux-mêmes les avantages d'établissement dans cette partie du pays. Ce sont pour la plupart des pères de familles pouvant disposer de quelques capitaux, et ils veulent former de nouveaux établissements dans la forêt ou acheter des terres ouvertes en tout ou en partie.

Depuis 25 ans environ, le trop-plein de la population des vieilles paroisses du comté de Charlevoix s'est versé au Saguenay, en dernier lieu au Lac St. Jean, mais je regrette de constater que ce mouvement vers le Saguenay diminue graduellement depuis quelque temps. L'éloignement des villes, les difficultés de communication et les incendies toujours fréquents dans les nouveaux établissements, dont plusieurs ont été si désastreux au Saguenay, sont les causes principales de ce changement pour les colons qui ne sont pas dans des conditions telles qu'ils puissent lutter avec avantage contre les difficultés toujours considérables au milieu de la forêt.

L'émigration proprement dite aux Etats-Unis, est à peu près inconnue ici, il est bien vrai de dire qu'un bon nombre de jeunes gens, disons mille hommes environ du comté de Charlevoix vont chaque année, travailler aux Etats-Unis, mais leur absence du pays natal n'est que temporaire, ils reviennent après quelques mois pour repartir. Quelques-uns font des épargnes, apportent un peu d'argent, fruit de privations, d'une vie de sacrifices et de travaux pénibles, mais la plupart de ces jeunes gens ne réussissent qu'à satisfaire leurs désirs de luxe, la plaie, le chancre de notre population rurale.

L'exploitation commencée l'année dernière des mines de fer à St. Urbain, dans le comté de Charlevoix, par une compagnie anglaise, promet beaucoup pour un avenir prochain. Les difficultés d'extraire le minerai, l'éloignement de l'usine au fleuve, la coupe des bois, leur transport, la conversion de cette énorme quantité de bois en charbon et tous les autres travaux requis pour cette exploitation nécessiteront l'emploi d'un grand nombre d'hommes. Jusqu'à présent le nombre d'hommes, employés à cette exploitation étant limité à 300 ou à peu près et les prix offerts par la compagnie, étant inférieurs à ceux offerts à l'étranger, ces travaux n'ont pas encore eu l'effet de diminuer sensiblement ce courant qui entraîne nos jeunes gens aux Etats-Unis, mais, comme je viens de le dire, Monsieur le Commissaire, l'avenir prochain promet là de l'emploi pour des canadiens et des immigrants en grand nombre.

Permettez-moi, Monsieur le Ministre, de vous dire que l'un des moyens, suivant moi, d'arriver sûrement au but que vous avez en vue, de faire faire des progrès réels à l'agriculture, de la faire sortir de son état de souffrance actuel et de rendre un véritable service à la cause sacrée de la colonisation, c'est l'instruction spéciale, c'est de faire lire, autant que possible, les cultivateurs, en mettant à leur

disposition, à leur portée, des livres sur l'agriculture et des journaux agricoles dans lesquels ils verraient la nécessité d'unir la science à la pratique de l'agriculture et d'abandonner le sentier battu, cette malheureuse routine qui leur a déjà fait tant de mal et au pays tout entier. Dans mes lectures publiques, je travaille dans ce sens en conseillant aux cultivateurs de se procurer des traités d'agriculture et de souscrire au moins à un journal agricole, à " la Gazette des Campagnes " par exemple, qui est un papier à la portée de toutes les bourses et qui devrait être lu par tous ceux qui s'occupent de l'importante question de l'agriculture. Cette lecture régulière d'un journal agricole produirait des fruits, j'en suis convaincu, le cultivateur y puiserait des renseignements utiles qui le conduiraient à une culture raisonnée, et ses enfans, par cette pratique de la lecture, conserveraient ce qu'ils auraient appris à l'école du village, et apprendraient à apprécier et à aimer l'état de leur père, au lieu d'en concevoir de l'aversion comme c'est malheureusement le cas chez un trop grand nombre d'enfans de nos cultivateurs.

Conformément à mes instructions, j'ai dû, Monsieur le Ministre, m'enquérir des opérations des Sociétés d'Agriculture et de Colonisation qui se trouvent dans les comtés que j'ai visités. Voici les résultats des opérations de ces Sociétés que j'ai constatés par l'examen de leurs livres et en interrogeant leurs officiers.

COMTÉ DE MONTMORENCY, SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE N^o. 1.

Le siège des opérations de cette société est à Château-Richer. Pour l'année expirée le 15 Septembre 1872, la société a eu 67 membres qui ont payé pour la même année \$250.00, et a reçu du gouvernement \$620.00. Payé en prix à la dernière exhibition agricole en 1872: \$425.25. Pas de dettes. \$103.65 en caisse. La société n'a pas de reproducteurs de la race chevaline; mais Monsieur Louis L'heureux, du Château-Richer, possède un cheval candien qui donne satisfaction. Bonne amélioration sur les bêtes à cornes. Les moutons et les cochons sont bons. Terrain peu propre à la culture des légumes, aussi ne les cultive-t-on généralement que pour l'usage des familles. Faucheuses bien répandues et donnant satisfaction, Quelques moissonneuses seulement. Beaucoup d'autres instrumens aratoires améliorés. Les exhibitions font un grand bien dans le comté en donnant de l'émulation.

MONTMORENCY, SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE N^o. 2.

La Société a son siège d'opération à Ste. Famille de l'Isle d'Orléans. Cette société n'étant fondée que depuis le 26 décembre dernier, je n'ai rien à vous en dire, Monsieur le Commissaire, qui puisse vous intéresser.

COMTÉ DE MONTMORENCY, SOCIÉTÉ DE COLONISATION N^o. 1.

Le siège des opérations est à St. Laurent de l'Isle d'Orléans. Nombre de ses membres 150, qui ont souscrit et payé en 1872, \$168.50. Allocation du Gouvernement pour la même année: \$168.15. Pas de terres prises ou retenues. Pas de dettes. Montant en caisse: \$410.00. Les livres du conseil d'administration sont bien tenus. Jusqu'à présent la société s'est bornée en secours donnés en grains de semence et en argent à des colons au Lac St. Jean et ailleurs.

COMTÉ DE CHARLEVOIX, SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE N^o 1.

Le siège d'affaires de cette société est à la Malbaie. Montant souscrit par 46 membres en 1872, \$69.45. Allocation du gouvernement pour la même année \$143.60. Pas de dettes. Montant en caisse: \$214.10. La société n'a pas de chevaux reproducteurs, mais le bureau de direction a pris les mesures pour en avoir un de belle et bonne race, ainsi que des moutons prochainement. Point de terrain

pour exhibition. La société se propose d'avoir une exhibition agricole et des par-
tis de labour dès cette année. Il y a dans la Malbaie une moissonneuse, 2 fau-
cheuses, 3 cribles, 1 semoir, 2 charrues à deux persoirs pour les côtes et bien
d'autres instruments aratoires améliorés donnant satisfaction généralement. Les
légumes sont cultivés sur une assez grande échelle à la Malbaie depuis peu de
temps. Bonnes races de bêtes à cornes. Moutons assez bons, cochons de race
inférieure. Livres bien tenus.

COMTÉ DE CHARLEVOIX, SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE n° 2.

Siège d'opération à la Baie St. Paul. Montant de la souscription pour 1872
\$429.00 par 55 membres. Point de dettes. Montant en caisse : \$252.25. La
société a un étalon canadien acheté en 1872 et payé \$500.00. La société se pro-
pose d'avoir cette année un ou deux taureaux, plusieurs moutons et cochons de
races améliorées. Point de terrain pour exhibition. Pas d'exposition agricole
jusqu'à présent, mais c'est l'intention des directeurs d'en avoir avant longtemps.
Les légumes sont bien cultivés à la Baie St. Paul, mais peu dans les autres pa-
roisses. Il y a amélioration des différentes races d'animaux à la Baie St. Paul
les cultivateurs se les procurent par eux-mêmes. Il y a là 4 faucheuses et divers
bons instruments aratoires nouveaux donnant grande satisfaction, entr'autres un
semoir, un coupe-racines, des coupe-pailles un rateau à cheval et des houes à
cheval.

COMTÉ DE CHARLEVOIX, SOCIÉTÉ DE COLONISATION n° 1.

Siège d'opérations à la Baie St. Paul, centre des travaux de la colonisation de
la société, le canton Simard, dans le comté de Chicoutimi, 100 lots retenus par la
société, d'un sol très-riche. 94 lots ont été défrichés en partie depuis la fondation
de la société en 1869. 400 acres d'abattis et 250 acres défrichés et prêts à être
ensemencés cette année. En 1872 on a récolté sur 25 lots. Aucune bâtisse, mais
la société se propose d'en construire cette année. Montant perçu par 62 membres
pour 1871 : \$197.50. Allocation du gouvernement pour la même année : \$197.50.
Bon nombre de colons se proposent de se fixer sur ces lots dès cette année. Point
de dettes. Montant en caisse : \$987.80. Les résultats obtenus jusqu'à présent sont
très-satisfaisants. Livres bien tenus.

J'ai eu l'honneur de transmettre à votre département, Monsieur le Commis-
saire, des listes de propriétés offertes en vente et des demandes de main-d'œuvre
qui m'ont été faites et auxquelles je prends la liberté de vous référer.

Avec le présent rapport, je transmets au département, Mr. le Ministre, une
nouvelle liste de propriétés offertes en vente.

Le tout humblement soumis.

L. C. CLÉMENT,

Agent d'Immigration et de Colonisation.

Eboulements, 28 Octobre, 1873.

SOCIÉTÉS DE COLONISATION EN OPERATION AU 30 JUIN 1873.

Nom des Sociétés.	SYSTÈME SUIVI.										REMARQUES.
	Dérichements faits par chaque Société.		Dérichements au profit des Souscripteurs.		Grains, provisions données, etc.		Primes pour défrichements.		Montant des primes données.	\$ cts.	
	Localité.	No. de familles.	Nomb. de lots travaillés.	Arpens de friches.	Arpens en semences.	No. de colons aïdés.	Montant ainsi donné.	\$ cts.			
Bagot, No. 1.....	Canton Dutton.....	3	30	146	80	3	150 00				
Belechasse, No. 1....	Cantons Buckland et Mailloux.....			100	140	107	361 55				
" No. 2.....	Canton Arnagh.....				46						
" No. 3.....											
Bonaventure, No. 1.	Cant. Carleton et Maria.....					10	46 00				A commencé ses opérations seulement ce printemps.
" No. 2.	Canton Hamilton.....	10	10			1	4 83				La société a fourni \$420.00 pour chemins de colonisation.
Charlevoix, No. 1....	Canton Simard.....	4	94	450	250	20	100 00				La société a fourni \$305.83 pour chemins de colonisation.
D.-Montagnés, No. 1	Marston (Piopolis).....	2	4	25	25	4	600 00				La société a fait des travaux sur les chemins dans Simard.
Dorchester, No. 1....											Cette société est affiliée à l'association générale de colonisation de Montréal.
" No. 2.....							150 00				
" No. 3.....	Cant. Ligevin et Ware.....					47	453 68				
Gaspé, No. 1.....	Sic. Anne des Monts.....					253					Cette société ayant rempli son but, a demandé sa dissolution.
Joliette, No. 1.....											A commencé ses opérat. cette année seulement.
Kamouraska, No. 1..						73				545 32	
" No. 2.....	Cant. Pôhéégamooke.....					29				272 60	Cette société agit de concert avec la société No. 1 ci-dessus.
" No. 3.....											N'a pas encore commencé ses opérations.

SOCIÉTÉS DE COLONISATION EN OPERATION AU 30 JUIN 1873.—Suite.

Nom des Sociétés.	S Y S T È M E S U I V I .										REMARQUES.
	Défrichements faits par chaque Société.					Défrichements an profit des Souscripteurs.					
	Localité.	No. de familles établies.	Nomb. de lots travaillés.	Arpents défrichés.	Arpents en-semencés.	No. de colons aidés.	Montant ainsi donné.	Grains, provisions donnés, etc.	Primes pour défrichements.	Montant des primes données.	
			\$ cts.	\$ cts.							
L'Islet, No. 1.....	Carlton Arago.....	3	93	71	\$50 ont été dépensés sur le chemin Arago.....
" No. 2.....	Canton Garneau (che-min Elgin).....	2	18	90	60	60	416 45	La société a aidé aux travaux du chemin Traché.
Montmagny, No. 1....	Canton Patton.....	37	83	10	La société établira des colons quand les défrichements sur chaque lot seront assez considérables.
" No. 2....	Canton Patton.....	83	do do.
" No. 3....	Cant. Rolette et Paré.....	2	52	30	506 00	do
Montmorency, No. 1	" Ashuapmouhouan.....	11	do
Missisquoi, No. 1....	do
Montréal O. No. 1...	Marston et Ditchfield..	11	250	27	Cette société s'occupe spécialement du placement des émigrants, et n'a pas encore reçu de subvention du gouvernement.
" No. 2....	Ces sociétés font partie de l'association générale de colonisation de Montréal. Grâce au dévouement et à l'énergie de M. le chanoine E. Moreau, qui est l'âme de l'association, la colonie des zouaves de Piopolis, dans le comté de Compton, est très-flourissante et fait tous les jours de nouveaux progrès. La concentration des ressources de plusieurs sociétés sur un même point, en permettant de donner au nouvel établissement des bases solides, a produit ce ma-
" No. 3....	
" No. 1....	
" No. 2....	
" No. 3....	
" No. 1....	Chester et Sutton.....	25	2	250 00	

SOCIÉTÉS DE COLONISATION EN OPERATION AU 30 JUIN 1873.—*Suite.*

Nom des Sociétés.	Date de leur formation.	Visitées—		RECETTES.								No. des Souscripteurs qui ont payé 25 cts. et plus en 1872-73.
		par	Date.	1869-70.		1870-71.		1871-72.		1872-73.		
				Sous-cription.	Octroi.	Sous-cription.	Octroi.	Sous-cription.	Octroi.	Sous-cription.	Octroi.	
		\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Nicolet, No. 1.....	Octobre 1871	E. Barnard...	18 Fév. '73	902 00	600 00	1210 25	600 00	1350 00	600 00	1504 75	300 00
Ottawa, No. 1.....	Février 1872	609 00	484 50	107
Pertouf, No. 1.....	Mai 1869	E. Barnard...	22 Fév. '73	666 20	483 10	308 39	300 00	325 00	300 00	302 40	300 00	30
" No. 2.....	Mai 1870	E. Barnard...	23 Fév. '73	150 00	150 00	150 00	150 00	150 00	150 00	150 00	150 00	30
" No. 3.....	Septemb. 1870	E. Barnard...	20 Fév. '73	150 00	150 00	150 00	150 00	150 00	150 00	150 00	150 00	8
Québec Centre, No. 1....	Mai 1870	328 45	300 00	228 00	228 00
" Quest, No. 1....	Mai 1870	300 00	300 00	267 00	267 00	246 00	246 00
" Comté, No. 1....	Juin 1869	654 86	477 43	200 00	300 00	243 27	243 27

SOCIÉTÉS DE COLONISATION EN OPÉRATION AU 30 JUIN 1873.—*Suite.*

Nom des Sociétés.	Date de leur formation.	Visités—		R E C E T T E S.												No. des Souscripteurs qui ont payé 25 centims et plus en 1872-73.
		par	Date.	1869-70.		1870-71.		1871-72.		1872-73.		Sous-cription.	Octroi.	\$ cts.	\$ cts.	
				Sous-cription.	Octroi.	Sous-cription.	Octroi.	Sous-cription.	Octroi.	Sous-cription.	Octroi.					
Rimonski, No. 1.....	Juin 1870	300 03	300 00	300 00	300 00	230 00	230 00	300 00	300 00	300 00	300 00	300 00	300 00
St. Hyacinthe, No. 1.....	Août 1869
Témiscouata, No. 1.....	Janvier 1870	E. Barnard...	6 Mars '73	305 00	300 00	253 00	253 00	201 00	201 00	201 00	262 00	262 00	262 00	262 00	262 00	78
" No. 2.....	Janvier 1870	E. Barnard...	4 Mars '73	106 00	106 00	100 50	100 50
" No. 3.....	Février 1870	E. Barnard...	4 Mars '73	200 00	150 00	150 00	150 00	150 00	150 00	150 00	150 00	150 00	150 00	150 00	150 00
Terrebonne, No. 2.....	Novemb. 1871	E. Barnard...	9 Fév. '73	150 00	150 00	150 00	150 00	150 00	150 00	150 00	150 00	8
Verchères, No. 1.....	Janvier 1870	E. Barnard...	13 Fév. '73	150 00	150 00	600 00	300 00	500 00	300 00	300 00	300 00	300 00	5

SOCIÉTÉS DE COLONISATION EN OPÉRATION AU 30 JUIN 1873.—*Suite.*

Nom des Sociétés.	S Y S T È M E S U I V I.										REMARQUES.
	Détachements faits par chaque Société.		Détachements au profit des souscripteurs.		Grains, provisions données, etc.		Primes pour défrichements.		Montant ainsi donné.	\$ cts.	
	No. de familles.	Nomb. de lots travaillés.	Arpents défrichés.	Arpents en semences.	No. de colons aidés.	Montant des primes données.	\$ cts.				
Rimouski, No. 1..... St. Hyacinthe, No. 1.....	4	40	40	Pas de rapport. Les colons aidés ont construit des moulins qui sont d'une grande utilité et facilitent beaucoup la colonisation. Pas de rapport. La société n'a rien fait depuis 1871.
Témiscouata, No. 1..... " No. 2.....	26	126	40	40	16	72 00	67 50	
" No. 3..... Cant's Demers et Hocquart.....	52	30	130 00	
Terrebonne, No. 2.....	2	4	20	5	4	138 91	La société a de plus procuré des grains de semence à plusieurs colons pauvres établis sur le chemin Taché. Cette société travaille de concert avec l'association générale de colonisation de Mont-réal.
Verchères, No. 1.....	2	30	3	315 00	

Département de l'Agriculture et des Travaux Publics,
Québec, 30 Juin 1873.

E. MOREAU,
Directeur de Colonisation.

RAPPORT

SUR LES

TRAVAUX EXECUTÉS SUR LES CHEMINS DE COLONISATION,

DEPUIS LE 1^{er}. JUILLET 1872 JUSQU'AU 30 JUIN 1873.

DEPARTEMENT DE L'AGRICULTURE ET DES TRAVAUX PUBLICS.

Québec, 30 Juin 1873.

A L'HONORABLE LS. ARCHAMBEAULT,

Ministre de l'Agriculture et des Travaux Publics de la Province de Québec.

MONSIEUR LE MINISTRE,

J'ai l'honneur de vous soumettre, sous forme de tableaux, un rapport et un exposé succincts des travaux qui ont été exécutés dans le cours de la présente année fiscale sur divers Chemins et Ponts de Colonisation en cette Province.

Bien que les fonds destinés à la Colonisation pour l'année courante, aient été moindres que ceux votés l'année dernière pour le même objet, l'argent mis à la disposition de ce Département a néanmoins été appliqué de telle sorte que, par une juste répartition des sommes allouées, correspondante aux besoins réels de chaque arrondissement, les meilleurs résultats possibles ont été atteints, en activant de plus en plus la Colonisation dans les diverses sections de la Province par l'achèvement ou l'amélioration des grandes voies de communication qui sillonnent cette Province, et par

la confection de nouvelles routes et de ponts nombreux ouvrant aux populations forestières un débouché et un accès faciles vers les centres les plus rapprochés du marché ;

La dépopulation qui s'est faite par le courant de l'Emigration dans certaines sections de la Province, a eu pour effet de produire une hausse très-élevée, en quelques endroits surtout, dans les prix de la main-d'œuvre, augmentant ainsi progressivement les salaires et gages des ouvriers employés aux travaux de Colonisation.

Dans le but d'établir une direction plus pratique et plus uniforme, si possible, dans l'exécution de ces travaux, j'ai préparé et fait imprimer, sous forme de devis, une série d'Instructions spéciales à l'adresse des Conducteurs de Chemins, pour leur servir de guide dans la surveillance des ouvrages confiés à leurs soins, et dans le mode de confection suivant les règles de l'art, autant du moins que la chose est possible, des divers travaux qu'ils sont chargés de faire exécuter.

Ces instructions, mises à la portée de tous les conducteurs, ont produit un excellent résultat que l'on peut apprécier déjà par la somme d'ouvrage plus considérable exécutée dans un temps relativement plus court sur les divers chemins et ponts de colonisation travaillés durant cette année. En simplifiant et régularisant le mode de construction de ce genre de travaux, l'ouvrage a bénéficié en solidité et en durabilité.

Une amélioration non moins sensible réalisée dans le cours de cette année, grâce à votre prompt initiative, c'est la répartition faite plus à bonne heure, au printemps de 1872, des sommes affectées à la Colonisation. Par cette distribution avancée, vous avez répondu aux désirs maintes fois exprimés et aux pressantes sollicitations des personnes ayant à cœur la colonisation et l'intérêt général de la Province. Le Pays et le Gouvernement ont tout à gagner à organiser à bonne heure, chaque printemps, les travaux de colonisation dans les divers Comtés de cette Province.

En donnant de l'emploi à nos agriculteurs ainsi qu'à nos manœuvres dans l'intervalle de temps resté libre entre les semences et les récoltes, on enraye le mouvement de l'Emigration d'un grand nombre de nos compatriotes qui, sans l'appât de ce gagne-pain assuré, seraient tentés de s'exiler de l'autre côté des lignes frontières, aux Etats-Unis ou dans les Territoires de l'Ouest, pour aller à l'étranger chercher le travail et la subsistance que leur refuse la patrie : Emigration si désastreuse à tous les points de vue, par la déperdition de nos forces les plus vives, une diminution progressive dans la somme de nos productions et de la consommation générale du pays, sans parler de la cherté et de la rareté toujours croissantes de la main-d'œuvre.

La répartition à bonne heure des fonds de Colonisation a cela de bon encore de donner aux travaux de Colonisation une impulsion et une vigueur qui ont pour résultat principal d'en augmenter le volume et la solidité, en mettant à profit tout le temps de la bonne saison et le concours d'un plus grand nombre de bras, et en promettant d'en arrêter la poursuite avant les pluies de l'automne.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Ministre,

Votre très-obéissant serviteur,

E. MOREAU,

Directeur de Colonisation

ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins de colo-

Comtés.	Chemins et Ponts.	Montant payé.		Conducteurs, Entrepreneurs, etc.
		\$	cts.	
Chicoutimi et Saguenay..	N. B.—La surveillance générale des travaux de colonisation dans Chicoutimi, soit à l'entreprise, soit à la journée, a été confiée à M. W. Warren, de Chicoutimi, et c'est sous sa direction que les conducteurs mentionnés ci-après ont travaillé, sauf quelques uns qui agissaient en vertu d'ordres directs de ce Département			
	Chemin Alma.—Traverse les cantons Labarre et Signaï, et va d'Hébertville au pont de la Petite Décharge de l'île d'Alma. Il est ouvert sur tout le parcours, mais en chemin d'hiver seulement sur une longueur de dix milles. Les travaux de parachèvement seront très-coûteux	960	33	Damase Boulanger..
	Chemin des 7 ^e et 8 ^e rangs de Simard.—Commence à la route Tremblay, entre les cantons Simard et Tremblay, et devra se prolonger jusqu'à la rivière à l'Ours. \$300.00 sont demandées pour ouvrir le chemin jusqu'aux derniers lots occupés. La société de colonisation No. 1 de Charlevoix a souscrit environ \$100.00 pour les travaux du chemin	183	67	J. N. Gingras
	Chemin de jonction de Jonquières au chemin Kinogami.—Seul débouché des habitants de St. Dominique pour aller au lac St. Jean.....	970	67	Charles Drapeau.....
	Chemin de la Pointe Plate, dans le canton Roberval, entre la rivière Ouatichouan et la rivière Ouatichouanish.	600	00	Euloge Ménard.....
	Route de la Pointe-aux-Trembles. — Commence au lac St. Jean et se prolonge entre les cantons Métabetchouan et Charlevoix.....	750	00	Job Bilodeau
	Côtes de la rivière Kouspaganish et coulée avoisinante dans le canton Caron.....	500	00	Désiré Ouellet
	Équerre du chemin Kinogami dans St. Jérôme, cantons Caron et Métabetchouan			do
	Route de la chapelle de Grandmont au fronteau du 5 ^e rang de Signaï. Son véritable terminus est au chemin Alma	1139	60	do
	Pont de la rivière à l'Ours sur le chemin Kinogami, 4 ^e section dans Ashuapmouchouan.—Construit en cèdre; deux cages, 80 pieds de pontage et 82 de terrassements. Les travaux ont été faits à l'entreprise..	575	00	Théodule Bolduc.....

nisation de première classe durant l'année fiscale 1872-73.

Longueur du parcours des Chemins après leur parachevement total.		Longueur ouverte cette année en chemin d'hiver seulement.		Longueur parachevée cette année en chemin de roulage.		Longueur de chemin fasciné cette année.		Longueur de chemin réparé cette année.		Longueur totale de chemin travaillé cette année.		Ponts.	Longueur de chemin à ouvrir ou à parachever.		Coût probable.	
M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	Pieds	M.	A.	\$	cts.
12						2		10		10		18	10		4000	00
12		1		2	6		15			3	6	67			300	00
3	7	2	12		23		18			3	7	130	2	12	1000	00
7				1	6		15			1	6	133	6	10	2450	00
9				1	26		3			1	26		7		4200	00
1	8			1						1		18		8	80	00
	24				10		3				10	25		14	200	00
6			14	1	18					2	4	48	3	24	2000	00
												162				

ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins de colo-

Comtés.	Chemins et Ponts.	Montant payé.		Conducteurs, Entrepreneurs, etc.
		\$	cts.	
Chicoutimi et Saguenay. <i>Suite.</i> —	Chemin Price dans les Cantons Tremblay et Simard....	300	00	Ambroise Gagnon...
	Route Tremblay dans les Cantons Tremblay et Simard, commençant au Saguenay pour se terminer au fronteau des 9e et 10e rangs.....	316	33	do
	Pont sur la petite Décharge de l'Île d'Alma,—construit à l'entreprise.....	1400	00	Hyppolite Dufour....
	Pont de la rivière aux Iroquois dans Ashuapmouchouan. Construit à l'entreprise.....	275	00	Louis Laroche.....
	Chemin Archambeault.—Commence à la rivière Shipsha, traverse les cantons Bourget et Taché et se terminera au lac St. Jean, dans le canton Delisle.....	948	15	Nazaire Boucher....
	Réparations au pont Shipsha dans le canton Simard. Ce pont, long de 180 pieds, a été relevé en partie et le brise-lame a été lambrissé.....	150	00	W. Warren.....
	Chemin des 3e et 4e rangs d'Ashuapmouchouan—Terminé.....	1000	00	Hilaire Bélanger....
	Route conduisant au 3e rang de Demeulles, dans les cantons Demeulles et Ashuapmouchouan, entre le chemin Kinogami et la rivière Ashuapmouchouan—Terminé.....	999	80	do
	Route de Ste. Foye entre les 3e et 4e rangs d'Ashuapmouchouan — Favorise l'établissement des colons venus de la paroisse de Ste. Foye, et protégés par la Société de Colonisation No. 1 du comté de Québec.	728	87	do
	N. B. Les incendies et autres désastres qui ont sévi durant ces dernières années dans le comté de Chicoutimi, y ont un peu ralenti l'essor de la colonisation ; cependant, les colons, avec l'aide des secours généreux qui leur ont été prodigués, réparent les dommages qu'ils ont soufferts ; de nouveaux établissements se forment, et l'on peut dire que les vallées du lac St. Jean et du Saguenay sont les centres où la population s'accroît le plus rapidement, et qui promettent le plus pour l'avenir.....			

nisation de première classe durant l'année fiscale 1872-73.—*Suite.*

Longueur du parcours des Chemins après leur parachèvement total.		Longueur ouverte cette année en chemin d'hiver seulement.		Longueur parachevée cette année en chemin de roulage.		Longueur de chemin fasciné cette année.		Longueur de chemin réparé cette année.		Longueur totale de chemin travaillé cette année.		Ponts.	Longueur de chemin à ouvrir ou à parachever.		Coût probable.	
M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	Pieds	M.	A.	\$	cts.
18			5		17		4				22	38	6	14	3000	00
7	14		3		22		34				25	36		20	400	00
												310				
												77				
33		2		5			3			7		150	26		11700	00
2	9			2	9		2			2	9	105				
	17				17		12				17					
2			12								12		1	18	800	00

ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins de colonisa-

Comtés.	Chemins et Ponts.	Montant payé.		Conducteurs, Entrepreneurs, etc.
		\$	cts.	
Charlevoix ...	Embranchement Gagnon.—Part du 1er rang de Seltrington, traverse Seltrington, De Sales, la seigneurie de Beaupré et joint St. Urbain. Pouvoirs d'eau magnifiques sur la rivière du Gouffre, le ruisseau à la Loure, les décharges du Lac des Cygnes, et sur la rivière des Marais. Les lots sont pris sur tout le parcours du chemin.....	1090	63	Antoine Bouchard..
	Chemin de la rivière Noire.— Commence au fleuve, se poursuit le long de la rivière Noire, et devra aboutir à l'Anse St. Jean.....	388	30	Denis Gauthier.....
	Chemin Callières dans les cantons Callières et Saguenay.—Traverse des terrains extrêmement rocheux, ce qui rend les travaux de parachèvement coûteux. Chemin verbalisé.....	500	00	Epiphane Savard ..
Montmorency.....	Route de St. Tite à St. Féréal.—Joint St. Tite au Chemin Cauchon; est verbalisée.....	432	30	Pierre Cauchon.....
	Chemin Cauchon.—Terminé.....			do
	Route de la concession du Château-Richer.—12 lots ont été pris, cette année, le long de la route; quatre ou cinq colons sont revenus des Etats-Unis.....			do
Québec, Montmorency et Chicoutimi..	Chemin du Lac St. Jean.—Le Chemin a été travaillé cette année à ses deux extrémités. Il est maintenant carrossable sur 54 milles.—(Voir tableaux de 2de et 3e classes).....	9949	71	G. Tremblay.....
Québec	Chemin de Stoneham.—(Voir tableau des chemins de 3e classe.....	61	77	Pierre Verret
	Route de St. Michel.—Pas de rapport	800	00	P. A. DeBlois... ..
	Côtes du Grand Désert dans l'Ancienne Lorette.—Contribution locale: 50 journées de corvée.....	404	25	E. Lajeunesse.....
	Chemin de Stoneham, partie supérieure.—(Voir tableau des chemins de 3e classe.....	90	10	Wm. Corrigan.....
	Chemin de la Montagne Ronde ou des 40 arpents.—Réparé.....	195	72	Godf. Bélanger.....
	Chemin de Stoneham, partie inférieure.—(Voir à tableau des chemins de 3e classe).....	96	60	M. Murphy.....
	Chemin du lac St. Charles.—(Voir tableau des chemins de 3e classe)	114	13	Louis Verret

ETAT détaillé des travaux faits sur les chemins de colonisa-

Comtés.	Chemins et Ponts.	Montant payé.		Conducteurs, Entrepreneurs, etc.
		\$	cts.	
Québec..... (Suite)	Chemin de Valcartier Est.—(Voir tableau des chemins de 3e classe).....	17	00	Patrick Cassin.....
Portneuf.....	Chemin Verret et Lac aux Sables.—Commence sur les confins de St. Alban, dans le rang de la rivière Blanche, traverse les cantons d'Alton et Montauban, la rivière Batiscan, et va aboutir au Lac aux Sables. Ce chemin a été ouvert il y a 15 ans; mais les ponts flottants jetés sur les lacs s'étant brisés, et n'ayant pas été reconstruits, il fut abandonné. Le sol dans cette partie du comté de Portneuf est d'une excellente qualité, et la colonisation y fera de grands progrès aussitôt que les colons auront un débouché.	1711	30	N. Bellenger.....
Champlain ..	Chemin Carufel dans Mont-Carmel.....	939	90	Amable Buisson.....
	Chemin de la Magdeleine.....	798	96	D. G. LaBarre.....
St. Maurice..	Chemin de Caxton.—Du 5e rang de Caxton à la frontière Nord de ce canton.....	794	95	Onésime Bournival.
	Chemin des 5e et 6e rangs de Shawenegan.....	814	16	Arthur Rousseau....
	Chemin de la Petite Rivière Shawenegan.—Commence au Chemin des Piles, suit le 1er rang de Shawenegan et s'arrête au Lac à la Perchaude. Il y aura une déviation à faire d'environ 15 arpents, ce qui, avec les autres réparations nécessaires, coûtera environ \$400.00.....	400	00	John McLelland....
Maskinongé ..	Divers chemins dans Ste. Ursule.—M. Plante a consacré l'octroi à diverses réparations sur les chemins de cette localité.....	1010	40	Louis Plante.....
	Chemin de St. Didace, entre les paroisses de St. Didace et de Ste. Ursule.—Ouvert depuis longtemps et verbalisé depuis 1850.—Traverse un terrain rocailleux et très-accidenté, et faute d'entretien il était devenu impraticable sur presque tout son parcours. Il fait communiquer les vieilles paroisses du District des Trois-Rivières avec le canton Peterborough et les nombreux chantiers de la Mantawa.....	1000	00	Didace Maigret.....
Joliette	Chemin Brassard,—Part de Ste. Emmélie des Monts et se termine dans St. Michel des Saints, canton Roberval, à la chute de la rivière Mantawa. Il y a maintenant environ 40 familles établies à Mantawa. L'éloignement des marchés et les difficultés de transport, rendent les progrès de la nouvelle colonie très-lents.	1486	14	J. B. Delfauze.....

tion de première classe durant l'année fiscale 1872-73.—*Suite.*

Longueur du parcours des chemins après leur parachèvement total.		Longueur ouverte cette année en chemin d'livrer seulement.		Longueur parachevée cette année en chemin de roulage.		Longueur de chemin fasciné cette année.		Longueur de chemin réparé ce te année.		Longueur totale de chemin travaillé cette année.		Pieds.	Longueur de chemin à ouvrir ou à parachever.		Coût probable.	
M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.		Pieds	M.	A.	\$
22	14			4				9								
5	14	4	5	17		6				4	22	22				
90				2						2		175	84			
12				1	22					1	22	70	76		4000	00
5				1	14		2			1	14	50			400	00
8								2	14	2	14	30	2	20	700	00
39				12						12		160	15		1500	00

ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins de colonisa-

Comtés.	Chemins et Ponts.	Montant payé.		Conducteurs, Entrepreneurs, etc.
		\$	cts.	
Montcalm.....	Chemin Coutu.—Commence dans Chertsey, traverse tout Chilton, et se termine au Lac Archambeault. Tout ouvert; la dernière partie en chemin d'hiver seulement. Les progrès sont très-lents.....	2116	84	A. H. Coutu.....
	Pont sur la rivière Dufresne.....	150	00	do
Terrebonne ..	Chemin Morin.....	2050	00	Godfroy Laviolette-
Terrebonne et Montcalm	Chemin Provost.—Commence au village de Ste. Marguerite, traverse Wexford, Doncaster, Archambeault, Lussier, et s'arrête à la rivière Mantuwa. Il a été construit un moulin à la chute du Lac Archambeault par les MM. Coutu.....	2393	17	Th. S. Provost.....
Ottawa.....	Chemin du Désert et de Gatineau.....	895	88	Michael Doyle.....
	Chemin de Suffolk à Hartwell. Forme partie du chemin de Ripon à Suffolk,—est verbalisé.—Les tois se prennent à mesure que le chemin s'ouvre.....	1543	84	J. A. Lévis.....
	Chemin de Thurso à l'Eglise Catholique de Ripon.....	500	00	J. A. Cameron.....
	Chemin de l'Eglise de St. Malachie à Mulgrave et Derry.....	250	00	do
	Chemin dans Mulgrave du côté ouest de la riv. Blanche	194	85	do
	Chemin de Thurso à Mulgrave et Derry, du côté est de la rivière Blanche.....	542	95	do
	Chemin dans Mulgrave du côté est de la Riv. Blanche }			do
	Chemin Eardley et Masham.....	431	25	Godf. Vaillant.....
	Chemin des Moulins St. Joseph, dans Kensington, Egan et Aumond.—La fertilité du sol et la facilité d'écouler les produits en hiver, engagent les habitants de ces cantons à rester sur leurs lots, bien qu'ils soient sans sortie en été. "Nous n'aurions, dit M. Deléage, aucune difficulté à fixer au sol chaque année une cinquantaine de colons, s'il y avait des chemins." Le chemin est ouvert en chemin d'hiver seulement.....	71	65	R. Deléage.....
Chemin Wakefield et Portland.—Commence à la ligne entre les cantons Hull et Wakefield, se prolonge entre les cantons Templeton, Portland et Denholm, et aboutit, dans le canton Bowman, à la riv. du Prêtre.	495	07	Ed. Chamberlain.....	

tion de première classe durant l'année fiscale 1872-73.—*Suite.*

Longueur du parcours des Chemins après leur parachèvement total.		Longueur ouverte cette année au chemin d'hiver seulement.		Longueur parachovée cette année au chemin de rou-lage.		Longueur de chemin fasci-né cette année.		Longueur de chemin répa-ré cette année.		Longueur totale de chemin travaillé cette année.		Ponts.	Longueur de chemin à cu-vrir ou à parachever.		Coût probable.	
M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	Pieds	M.	A.	\$	cts.
26		10								10			11		4400	00
												80				
45		6		4			10			10		330	15		6000	00
				2	11					2	11	285				
		1	8	1	18½					2	26½	227			300	00
			12		16½					1	½	128			400	00
			19		17		2			1	8	191			200	00
				2	22		1			2	22	53			200	00
				1	7		8			1	15	172			200	00
40				1	14			21		1	14	15	20		4000	00
70				2	14					2	14	22				
21					14		14				14	67	9		6000	00

ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins de colo-

Comtés.	Chemins et Ponts.	Montant payé.		Conducteurs, Entrepreneurs, etc.
		\$	cts.	
Pontiac.....	Chemin de Clarendon au lac à la Loutre.—Commence au lot No. 8 dans le 1er rang de Clarendon, traverse Thorne, et aboutit au lac à la Loutre, dans Leslie. Ce chemin est ouvert depuis 14 ans, mais il faudra encore des travaux coûteux pour en faire un chemin de première classe. Une église catholique a été érigée cette année dans le 5e rang de Leslie.....	100	00	Edmund Heath.....
	Chemin à travers l'île située vis-à-vis Portage du Fort.—Commence au pont sur un bras de la rivière Ottawa, aboutit au pont qui se construit en ce moment sur le bras principal de la rivière Ottawa, devant Portage-du-Fort.—Traverse un terrain montagneux et très-rocailleux, ce qui rend les travaux fort coûteux. La municipalité de Portage-du-Fort a contribué pour \$700 dans les travaux de cette année.....	Joseph Dolan.....
	Branche ouest du chemin de comté, partant de Litchfield, traversant Clarendon et aboutissant à Bristol, et conduisant du Bureau de Poste de Colfield à l'église catholique d'Onslow. Une église catholique et deux églises protestantes ont été érigées cette année dans le voisinage du chemin.....	200	00	M. Kennedy.....
	Même chemin.—Branche Est.—Pas de rapport	100	00	John S. Murphy....
	Chemin de Thorne à l'église catholique d'Onslow.....	100	00	Benjamin McNeely..
	Pont dans le canton Wattham, construit à l'entreprise par M. B. Campbell.—Le pont proprement dit n'a que 30 pieds de long; il a fallu faire des terrassements d'une longueur de près de 500 pieds. Le conseil municipal a contribué pour \$25.00.....	125	00	Michael McMahon..
	Pont sur une coulée dans le 3e Rang de Chichester au front du No 15. Ce pont n'est pas complètement terminé.....	100	00	Patrick Burns.....
	Chemin partant de vis-à-vis Havelock et allant en arrière jusqu'au Centre de l'île au Calumet. Les parties intéressées ont fourni \$50.00	98	50	Simon McNally.....
	Chemin Sheen—du grand chemin du canton Sheen à l'embouchure de la rivière Creuse. Pas de rapport.	99	20	Edward Carlen.....
	Chemin de Clarendon centre et Havelock. Pas de rapport.	100	00	Thomas Murrell.....
	Pont sur un rapide dans l'établissement à la tête du Lac à la Truite—Non terminé; une somme de \$1,000.00 est demandée pour le finir	235	80	John Sullivan, père.

Construction de première classe durant l'année fiscale 1872-73.—*Suite.*

Longueur du parcours des chemins après leur parachèvement total		Longueur ouverte cette année en chemin d'hiver seulement.		Longueur parachevée cette année en chemin de roulage.		Longueur de chemin fini cette année.		Longueur de chemin réparé cette année.		Longueur totale de chemin travaillé cette année.		Ponts.	Longueur de chemin à ouvrir ou à parachever.		Coût probable.	
M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	Pieds	M.	A.	\$	cts.
35				3											1000	00
1					7		7				7	20		21	1300	00
17			8	4	20		1				5	35		12	2500	00
12												500				
15			14		1						15			3	400	00
															200	00
												200				

ETAT détaillé des travaux faits sur les chemins de colonisa-

Comtés.	Chemins et Ponts.	Montant payé.		Conducteurs, Entrepreneurs, etc.
		\$	cts.	
Pontiac..... (Suite.)	Pont de la rivière Quio sur un chemin dans Bristol conduisant à l'endroit appelé " Raggod Chute".— Pas de rapport.....	100	00	Charles Cole.....
	Chemin principal d'Aylmer au Calumet.—Pas de rapport.....	100	00	William Wallace....
	Chemin de l'église catholique d'Onslow au canton Aldfield. L'octroi a été employé à la construction d'un pont par contrat.....	200	00	Michael Dolan.....
	Chemin Litchfield et Leslie.....	50	00	Archibald Campbell
	N. B. Les chemins ci-dessus sur lesquels nous n'avons pas de rapports, n'ont reçu que de faibles octrois et les travaux consistent surtout en réparations.....			
Argenteuil.	Chemin Bellingham dans de Salaberry.....	257	13	Geo. Hamilton.....
	Chemin de la rivière Rouge, entre la rivière Cachée et Beaver's Creek.....	782	53	do
	do Section dans Arundel.— Pas de rapport.....	1280	63	do
	Chemin de l'Augmentation Ouest.....	140	86	do
	Chemin de Mille-Iles Est	140	95	do
	Chemin de Wentworth dans la ligne de division entre les cantons Gore et Wentworth.....	145	30	do
	Chemin Lakefield et Britonville.—Section est.....	50	00	do
	do Section ouest.....	99	60	do
N. B. Outre les travaux mentionnés ci-haut, il a été fait beaucoup de réparations et de changements sur les chemins d'Argenteuil.....				
Compton.	Chemin Bury et Mégantic.—Commence aux chûtes de la rivière au Saumon dans Bury, traverse Hampden et Marston et aboutit à Piopolis près du lac Mégantic. Ce chemin donnera aux colons du lac Mégantic et de Piopolis une communication avec Sherbrooke, plus courte de 10 lieues que par la ligne actuelle. La construction du " Mégantic Inter-colonial Railway " donne un élan vigoureux à la colonisation. Grand nombre d'émigrés de France et des Iles Britanniques se sont établis cette année dans Bury et Marston.....	991	93	Lemuel Pope.....

tion de première classe durant l'année fiscale 1872-73.—*Suite.*

Longueur du parcours des Chemins après leur parachèvement total.		Longueur ouverte cette année en chemin d' hiver seulement.		Longueur parachevée cette année en chemin de roulage.		Longueur de chemin fasciné cette année.		Longueur de chemin réparé cette année.		Longueur totale de chemin travaillé cette année.		Ponts.	Longueur de chemin à ouvrir ou à parachever.		Coût probable.	
M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	Pieds	M.	A.	§	cts.
												252				
16		6		2						2						
				1	21					1	21					
				2						2						
				2						2						
				2						2						
20				9						9			3		1100	00

ETAT détaillé des travaux faits sur les chemins de colonisa-

Comtés	Chemins et Ponts.	Montant payé.		Conducteurs. Entrepreneurs, etc.
Compton..... (Suite.)		5	cts.	
	Chemin Verchères.—Commence dans la ligne entre Newport et Auckland, passe dans Ditton et Emberton jusqu'au No 42 de ce dernier canton, traverse le 1 ^{er} rang d'Emberton en biais, joint la ligne du 2 ^e rang au lot No. 39, et suit cette ligne jusqu'au No. 22 où se trouve le terminus actuel. Les travaux ont été faits cette année à l'entreprise dans Ditton et Emberton. Les sociétés de colonisation de Verchères et de St. Hyacinthe ont réservé presque tous les lots dans Emberton et y font faire des défrichements	1500	00	P. E. Gendreau.....
	Chemin Ditton et Chesham.—Commence au pont Victoria dans Bury, traverse Hampden, Ditton, Chesham, Clinton et Woburn, jusqu'à la tête du lac Mégantic.	999	87	C. A. Bailey.....
	Chemin d'Auckland à la frontière.—Pas de rapport.....	199	25	Geo. Blonin.....
	Chemin Ross, dans Marston,—suit la même ligne que le chemin Bury et Mégantic, conduit par M. Pope. Les travaux de cette année commencent à la chapelle de Piopolis et vont vers le lac Mégantic, donnant une voie facile aux colons pour aller au moulin construit l'an dernier	337	50	J. B. McDonald.....
	Chemin Whitton.—Commence au chemin Mégantic et doit aboutir au chemin Vanasse.....	200	00	Hugh Leonard.....
	Chemin Ellis, du 1 ^{er} au 8 ^{me} rang d'Hereford.—La municipalité a fourni \$53.00	200	00	William Ellis.....
	Chemin Hereford et Paquetteville. —Commence au lot No. 4 du 6 ^e rang d'Hereford et aboutit au rang A de l'augmentation d'Hereford.....	200	00	F. Paquette.....
	Chemin Lingwick et Hampden.— Pas de rapport.....	200	00	Robert French.....
	Chemin Auckland et Clifton —Commence à l'église St. Malo et traverse Auckland et Clifton.....	200	00	H. E. Cairns.....
	Chemin des 10 ^e et 11 ^e rangs d'Hereford.—Commence au lot No. 12 de l'augmentation d'Hereford et traverse les 10 ^e et 11 ^e rangs. Les travaux à faire maintenant consistent en réparations.....	50	00	Blaise Comette.....
	Chemin du Ruisseau à la Loure, (partie ouest).—Commence aux chûtes de la Rivière au Saumon et traverse Hampden, Whitton et Marston. Souscription municipale: \$60.00	250	00	Donald Beaton.....
	Nouveau chemin de l'église de St. Malo à la frontière.	100	00	Horace Waldron.....

tion de première classe durant l'année fiscale 1872-73.—*Suite.*

Longueur du parcours des chemins après leur parachèvement total.		Longueur ouverte cette année en chemin d'hiver seulement.		Longueur parachevée cette année en chemin de roulage.		Longueur de chemin fasciné cette année.		Longueur de chemin réparé cette année.		Longueur totale de chemin min travaillé cette année.		Ponts.	Longueur de chemin à ouvrir ou à parachever.		Coût probable.	
M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	Pieds	M.	A.	\$	cts.
				3	14		6			3	14	300				
35		1		2			5			3		214	12		6000	00
		2	14							2	14		2	14	600	00
8					18½						18½		3	14	1350	00
7		2	14							3	14		3	14		
3		3								3			3		750	00
12		1	14							1	14	100			1000	00
5					12						12		4	14	900	00
22					14			1			14	80	12		6000	00
2		1					7			1			2		800	00

ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins de colonisa-

Comtés.	Chemins et Ponts	Montant payé.		Conducteurs, Entrepreneurs, etc.
		\$	cts.	
Compton..... (Suite.)	Chemin entre les 5e et 6e rangs de Winstow. Com- mence au chemin Mégantic et doit aboutir au vieux chemin Ross. Souscription municipale \$100.00.....	100	00	Malcolm McAulay..
	Chemin Winslow et Whitton.....	400	00	P. Brassard.....
	Chemin et pont de la Rivière aux Saumons.—Construit à l'entreprise.—Terminé.—(Voir à 2 ^e et 3 ^e classes)...	766	82	Wm. Wright.....
	N.B. — Le comté de Compton est un de ceux où la co- lonisation a fait le plus de progrès durant ces der- nières années. La bonne qualité du sol, un com- merce de bois considérable, la facilité d'écouler les produits, la construction de chemins de fer qui va doubler ces avantages dans un avenir prochain, contribuent à y attirer des colons de toutes parts ; en sorte qu'on peut dire sans crainte que la popula- tion triplera dans 10 ans, si le gouvernement continue à ouvrir des chemins dans toutes les directions.			
Wolfe et Richmond.	Chemin de Wotton à Ham Nord. L'octroi a été em- ployé presque entièrement à la construction d'un pont sur la rivière Nicolet.....	300	00	Patrice Blais
	Chemin de Wolfestown à Ham Nord. Cette partie du chemin Wotton, Ham Nord et Wolfestown est tout ouverte maintenant en route d'hiver. Une église a été construite dans le canton de Wolfestown.....	250	00	L. N. Francœur.....
	Chemin de Stratford à Weedon entre les 4e et 5e rangs de ces deux cantons. Ce chemin, une fois terminé, correspondra avec le chemin de fer de Sherbrooke et Weedon.....	250	00	Geo. Champoux.....
	Chemin de Ham Sud à Weedon. Commence à Ham Sud sur le lot No. 8 du rang est du chemin Gos- ford et aboutit au lot No. 14 du 6e rang de Weedon ; —est ouvert en chemin d'hiver ;—et communique avec le chemin de fer de Sherbrooke et Weedon.....	100	00	E. S. Darche
	Chemin St. Philippe dans Ham Sud.—Réparé dans les mauvais endroits	100	00	Pierre Masson.....
Mégantic	Chemin Ste. Sophie. Commence au canton Chester e va du 1er au 2nd rang d'Halifax.—Terminé.....	100	00	Antoine Gagnon....
	Chemin Ireland et Wolfestown, du chemin Bennett à Wolfestown.—Réparé	204	25	Chs. Bennett.....

tion de première classe durant l'année fiscale 1872-73.—*Suite.*

Longueur du parcours des chemins après leur parachèvement total.		Longueur ouverte cette année au chemin d'hiver seulement.		Longueur parachevée cette année en chemin de roulage.		Longueur de chemin finie cette année.		Longueur de chemin réparé cette année.		Longueur totale de chemin travaillé cette année.		Ponts.	Longueur de chemin à ouvrir ou à parachever.		Coût probable.	
M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	Pieds	M.	A.	\$	cts.
8		1	7							1	7	16	4			
20				17		1				17		34	17			
												164				
10				5		5				5		75	5			
	2									2						1200 00
10		2	14		14					3	9	7				3500 00
			17		4					17		10	4	14		1500 00
								2		2		35				
								1		1		30				

ETAT détaillé des travaux faits sur les chemins de colonisa-

Comtés.	Chemins et Ponts.	Montant payé.		Conducteurs, entrepreneurs, etc.
		\$	cts.	
Mégantic..... (Suite.)	Chemin Adstock.—Commence dans le canton Ireland qu'il traverse, passe dans Thetford, coupe le canton Adstock et aboutit à Lambton, comté de Beauce.....	200	00	W. J. Ward.....
	Route de Ste. Sophie d'Halifax.—Réparée.....	200	00	Guillaume Gosselin.
	Route de l'église St. Pierre de Broughton, dans Thetford et Leeds.....	100	00	L. G. Fournier.....
	Continuation du chemin Ballantyne. Pas de rapport..	195	75	Hugh McCutcheon..
Beauce.....	Chemin de St. Ephrem et Adstock, du 10e au 14e rang.	250	00	Olivier Rodrigue ...
	Chemin de St. Sébastien d'Aylmer au canton Dorset, du 2e au 8e rang d'Aylmer. Doit donner aux colons une sortie plus courte de 12 milles.....	300	00	C. Hallé
	Chemin Price, de la rivière Sauvage au lac St. François.	299	97	Chs. Gagnon.....
	Chemin Adstock dans Forsyth.....	250	00	H. Desruisscaux....
	Chemin St. Frédéric et Broughton.—Pas de rapport....	F. M. Moore.....
	Chemin de la Grande Ligne de Shenley.—Pas de rapport.....	200	00	F. Beaudoin.....
	Chemin central de Broughton, traverse Thetford et Broughton et aboutit à St. Joseph.....	299	30	L. G. Fournier.....
	Chemin Jersey et lac Mégantic.—Traverse Jersey, Marlow, Risborough, Spalding, Ditchfield, pour aboutir au lac Mégantic.....	300	00	F. X. Dulac.....
Dorchester ...	Chemin des 2e et 3e rangs de Frampton, conduisant de St. Edouard à St. Joseph.—Terminé.....	299	90	Hugh Kelly.....
	Chemin de la Crapaudière.—Commence à la ligne de division entre Ste. Claire et St. Malachie, traverse le canton Frampton pour se terminer dans Cranbourne.	200	00	W. Harper.....
	Chemin du 1er rang de Standon.—Commence au Ruisseau d'Eau Chaude, traverse Standon et se relie au chemin du lac Etchemin.....	198	00	Anselme Bernard...
	Chemin Langevin dans les 9e, 10e et 11e rangs de Langevin.....	193	00	Juste Cayouette....
	Chemin du lac Etchemin, continuation dans Ware.—Il serait extrêmement avantageux de continuer ce chemin dans les cantons voisins.....	200	00	Bellarmin Lapierra..

tion de première classe durant l'année fiscale 1872-73.—*Suite.*

Longueur du parcours des chemins après leur parachèvement total.		Longueur ouverte cette année en chemin d'hiver seulement.		Longueur parachevée cette année en chemin de roulage.		Longueur de chemin fasciné cette année.		Longueur de chemin réparé cette année.		Longueur totale de chemin travaillé cette année.		Ponts.	Longueur de chemin à ouvrir ou à parachever.		Coût probable.	
M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	Pieds	M.	A.	\$	cts.
21							4	1	14	1	14		10		3000	00
									23		23	120				
1				8							8	42		20	400	00
6			5½		10		4½				15½	93	2	10	1200	00
6				1	14		5			1	14	4	4	14	2000	00
18				1			14			1		30	12		4500	00
					24		4				24	9				
17		1	14		11		4			1	25	83	10		3000	00
45			1	1						1	1	59	29		12000	00
3	14															
12				1	16		2			1	16	58	2	4	900	00
4	14							1	14	1	14	16				
3		1								1			2		700	00
		1	17							1	17					

ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins de colonisa-

Comtés.	Chemins et Ponts.	Montant payé.		Conducteurs. Entrepreneurs, etc.
		\$	cts.	
Dorchester ... (Suite.)	Chemin entre les 7e et 8e rangs de Cranbourne, allant à St. François.....	194	75	John Marrow.....
	Chemin des 9e et 10e rangs de Cranbourne, allant à St. François.....	199	02	James McLintock..
	Chemin St. Abdon ou d-s 40 arpents, dans Ware.—Pas de rapport.....	150	00	Jacques Girard.....
	Chemin partant du lac Etchemin et se prolongeant entre les 9e et 10e rangs de Cranbourne.—Souscription locale: \$80.00.....	148	40	Louis Rousseau.....
	Route nouvelle partant de l'église de Standon et passant entre les 8e et 9e rangs de Frampton.....	200	00	Louis Gosselin.....
Lolbinière ...	Chemin de St. Gilles.—Une nouvelle paroisse, St. Narcisse de Beaurivage, a été érigée au centre de la colonie intéressée à ce chemin.....	200	00	B. Bernier.....
Bellechasse...	Chemin Mailloux.—Commence au chemin Taché, traverse les cantons Roux, Daaquam et Bellechasse....	1995	74	Pierre Drolet.....
Montmagny..	Chemin Sirois.—Commence au milieu de la seconde concession de St. Pierre, Rivière du Sud, traverse la 3e concession, tout le canton Armagh, une partie de Montminy et aboutit au chemin Taché. Il est ouvert en chemin d'hiver depuis plusieurs années.....	1977	81	Théophile Nicolé..
	Chemin Beaubien.—Commence à la 2e concession de la seigneurie de St. Thomas, traverse les cantons Ashburton et Montminy et s'arrête au chemin Taché.	1982	40	Octave Dominique..
L'Islet.....	Chemin Arago.—Commence au 1er rang de Lessard et aboutit au chemin Taché.....	518	67	Edmond Pelletier..
	Route dans Fournier.—Commence à la ligne seigneuriale, entre l'Islet et St. Jean Port-Joli, traverse le canton Fournier et s'arrête au chemin Elgin.....	210	00	Chs. Galerneau.....
	Chemin Taché.—Les sociétés de colonisation de l'Islet ont récolté 1700 minots de grains sur leurs lots le long de ce chemin.....	258	80	Louis Giron.....
Kamouraska.	Chemin St. Alexandre.—Commence à la Rivière du Loup dans St. Alexandre, traverse la seigneurie de la Rivière du Loup et les cantons Parke et Pohénégamooke, pour aboutir à la ligne provinciale. Ce chemin pas e à travers des terrains de qualité inférieure, mais il conduit à des lots magnifiques dans Pohénégamooke.....	987	02	Edmond Lévesque..

tion de première classe durant l'année fiscale 1872-73.—*Suite.*

Longueur du parcours des Chemins après leur parachèvement total.		Longueur ouverte cette année en chemin d'hiver seulement.		Longueur parachevée cette année en chemin de roulage.		Longueur de chemin fasciné cette année.		Longueur de chemin réparé cette année.		Longueur totale de chemin travaillé cette année.		Ponts.	Longueur de chemin à ouvrir ou à parachever.		Coût probable.	
M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	Pieds	M.	A.	\$	cts.
11		1	17							1	17		3		1000	00
10			14		6						11	20	8	24	3500	00
		1	3							1	3					
15		1	18							1	18					
6		2	7							2	7		3		1400	00
31				3	10		25			3	10	130	15		9000	00
16				3			15			3		45	7		3000	00
24		3	16							3	16	30	21		3200	00
13	14			1			4			1		45	4	7	2500	00
10		1	14							1	14					
					20½						20½					
25			22	1	2		4			1	24	84	4		2000	00

ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins de colonisa-

Comtés.	Chemins et Ponts.	Montant payé.		Conducteurs, Entrepreneurs, etc.
		\$	cts.	
Kamouraska. (Suite.)	Chemin Woodbridge.—Commence en arrière de St. Pascal, traverse Woodbridge et une partie de Painchaud, pour aboutir au chemin Taché. Les progrès ont été lents durant les dernières années le long de ce chemin.....	497	31	J. B. Dionne.....
	Chemin Chapais.....	327	25	Jos. Dionne.....
	Chemin St. Onésime.—Pas de rapport.....	150	00	Lazare Ouellet.....
	Chemin Taché.....	750	00	Edmond Lévesque.....
Témiscouata.	Chemin de la Réserve dans Viger.....	400	00	Ant. Mailloux.....
	Ponts sur le chemin de la Réserve, dont deux dans le 6e rang et un dans le 7e rang.....	39	53	do
	Chemin Bégon.—Commence au 1er rang de la seigneurie des Trois Pistoles et traverse tout Bégon.—Souscription locale: \$100.00.....	200	00	T. P. Pelletier.....
	Chemin du Détour du Lac—De la chapelle du Détour au lac Long.....	239	33	Pierre Cloutier.....
	Chemin de la rivière Bleue.—Commence près de la chapelle de St. Honoré et se termine au <i>Beau Lac</i> à la ligne provinciale. Il reste 4 milles à ouvrir et 22 à parachever	248	67	G. Talbot.....
	Chemin du Cabano.—Commence au chemin Témiscouata et s'arrête à la rivière St. François. Les progrès sont satisfaisants dans cette partie du comté....	139	50	Edmond Tétu.....
	Chemin de St. Modeste.—Commence au fronteau qui sépare le 2e et le 3e rang de Whitworth, et doit aboutir au chemin Taché.....	250	00	N. Miville.....
	Chemin Taché.—Les travaux se sont faits cette année dans Demers et Hocquart.....	734	63	L. M. Lapointe.....
Rimouski.....	Route partant du chemin Taché et se prolongeant entre les Nos. 47 et 48 du canton Fleuriau.....	245	65	F. Corriveau.....
	Route entre les lots Nos. 14 et 15 du canton Fleuriau, du chemin Taché au canton Massé (appelée "Route Chauveau.") Un pont construit sur la rivière Rouge n'a pas été terminé.....	206	75	J. B. Beaulieu.....
	Route Fleuriau, du chemin Taché en descendant vers St. Donat.—Pas de rapport.....	230	50	Didace Morisset.....

tion de première classe durant l'année fiscale 1872-73.—*Suite.*

Longueur du parcours des chemins après leur parachèvement total.		Longueur ouverte cette année en chemin d'hiver seulement.		Longueur parachevée cette année en chemin de roulage.		Longueur de chemin fasciné cette année.		Longueur de chemin réparé cette année.		Longueur totale de chemin travaillé cette année.		Ponts.	Longueur de chemin à ouvrir ou à parachever.		Coût probable.	
M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	Pieds	M.	A.	\$	cts.
20		1	16	1	4			3		5	20	62	8		2400	00
13				3						3		40	4	14	1000	00
				1	7		6			1	7	10	12		1800	00
3	14			2	1½		4			2	1½	17	1	17	250	00
												51				
12								4		4			2		1000	00
20				1	7					1	7	10	12		4500	00
28				1	2		10			1	2		26			
40		1	14							1	14					
12					14						14	75	4		2000	00
		1		1	15		9			2	15	96				
2		1	14							1	14		2		550	00
2	4	2	4							2	4	40	2	4	600	00

ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins de colonisa-

Comtés.	Chemins et Ponts.	Montant payé.		Conducteurs, Entrepreneurs, etc.
		\$	cts.	
Rimouski.... (Suite.)	Route de Matane au chemin de Fer Intercolonial.—Le département a fait faire cette année l'exploration et le tracé de cette route qui doit devenir l'une des plus importantes du comté.....	919	00	L. H. Lebel
	Route Macpès dans Ste. Blandine.—Pas de rapport....	641	75	J. B. Martin.....
	Chemin de St. Denis, Ouest.—Pas de rapport.....	200	00	F. Dionne.....
	Route conduisant au 6e rang de St. Fabien. M. Roy a fait cette année l'exploration et le tracé du chemin..	28	50	V. Roy dit Lauzon..
	Route Bédard dans St. Mathieu, conduisant au chemin Taché.....	395	80	Jos. B. Hudon.....
	Route du chemin de front de Neigette au chemin Taché.	598	00	Zéphirin Lavoie.....
	Route partant du chemin de front du 4e rang et s'arrêtant au chemin de front du 1er rang de Neigette..	400	00	E. Pouliot.....
	Chemin Taché.....	1492	63	J. A. Martin
	Route de Sandy-Bay.—Redressée depuis la rivière Blanche en passant plus à l'est pour rejoindre l'Intercolonial à la Station du Ruisseau Gosselin. Deux ponts, l'un sur la rivière Blanche et l'autre sur la décharge du lac à Malcolm Fraser, ont été construits à l'entreprise.....	590	68	Z. Lanouette.....
	Route de St. Ulric.—(Voir tableau de 2de classe).....	247	12	T. Dechènes.....
N. B.—La construction de l'Intercolonial paralyse temporairement la colonisation dans le comté de Rimouski par le grand nombre de bras quelle réclame; mais la plupart des ouvriers ont pris des lots, et acquièrent par leurs travaux le moyen de les payer et d'aller s'y établir avec plus d'avantages plus tard.				
Gaspié.....	Chemin à l'ouest de Douglstown.—Construit à l'entreprise par Ths. Whyte. Va, du 1er au 3e rang de Douglas.—Terminé.....	230	00	John Whyte.....
	Section du chemin du Barachois de Malbaie, reliant le grand chemin à la partie supérieure de la rivière Barachois dans le canton de Malbaie.—Construit à l'entreprise par Ths. McCallum.....	130	00	G. H. Burman
	Chemin des 3e et 4e rangs de Romieu.—Commence au lot No. 9 du 1er rang et se termine à la rivière Cap Chatte	380	86	Louis Roy

tion de première classe durant l'année fiscale 1872-73.—*Suite.*

Longueur du parcours des chemins après leur parachèvement total.		Longueur ouverte cette année en chemin d'hiver seulement.		Longueur parachevée cette année en chemin de roulage.		Longueur de chemin fasciné cette année.		Longueur de chemin réparé cette année.		Longueur totale de chemin travaillé cette année.		Ponts.	Longueur de chemin à ouvrir ou à parachever.		Coût probable.	
M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	Pieds	M.	A.	\$	cts.
6	7															
18				1			5			1		40	11		4400	00
7				1	4		16			1	4	50	6		3000	00
3			5	2	8					2	13			15	250	00
		2	1	2	6		24			4	7	271				
14	14						1	7	25	7	25	16	2		600	00
				16			1				16					
2	14			6½			6½			6½		40			1200	00
6	7			1	9½		3			1	9½	33	3	10	1300	00

ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins de colonisa-

Comtés.	Chemins et Ponts.	Montant payé.		Conducteurs, Entrepreneurs, etc.
		\$	cts.	
Gaspé..... (Suite.)	Pont sur la rivière Marsouis.—Construit à l'entreprise par P. Henley pour \$118 dont \$54 payées l'an dernier.—(Voir à 2 ^e classe).....	20	00	Louis Roy.....
	Pont sur le Ruisseau Marsouis.—Construit à l'entreprise par P. Henley pour \$80, dont \$53.70 payées l'an dernier.—(Voir à 2 ^e et 3 ^e classes).....	11	61	do
	Chemin de Cap Chatte	298	00	John Perrée.....
	Chemin de Ste. Anne des Monts,—Commence au chemin du Roi et traverse les 5 premiers rangs de Tourle	297	00	Ls. Sasseville.....
	Chemin du Cap Des-Rosiers.—L'octroi a été employé cette année à fasciner et à égoutter le chemin.....	79	20	Peter Whalen.....
	Chemin le long de la rive Nord de la rivière St. Jean.—Un pont devra être construit sur la riv. St. Jean..	270	60	Ant. Painchaud.....
	Chemin du côté nord de la rivière Dartmouth.....	299	75	David Philips
	Ponts sur le chemin ci-dessus.—Ces ponts au nombre de 6 ont été construits à l'entreprise et leur coût moyen est de \$17.33	96	67	do
	Chemin de Irishtown.—Sur la partie non complétée il y aura trois ponts coûteux à construire.....	387	69	John Gorman.....
	Chemin du Petit Pabos.—Terminé.....	200	00	W. Sutton.....
	Chemin entre le portage de Cap de Chatte et la rivière de Chatte.—Relie le canton Dalibert à Ste. Anne des Monts. Souscription locale: \$100.00.....	100	00	Ls. Arpin
	Chemin Maritime.—Réparations de divers endroits marécageux à la Pointe Jaune, aux Echouries et dans les places environnantes.....	97	00	J. B. Jalbert
	Pont du Petit Cap.—Réparé.....	3	00	do
	Chemin de l'Anse au Griffon, dit 'chemin du Marécage.'—Construit à l'entreprise par Jos. Sirois. 12 pontceaux sur le même chemin ont été construits sous contrat, par M. Goudreau.....	124	91	Chs. Lemieux.....
	Chemin Maritime entre Grand-Mont et l'Anse à Valteau.—Le département a fait semer du mil sur le chemin.....	M. Lespérance.....

ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins de colonisa-

Comtés.	Chemins et Ponts.	Montant payé.		Conducteurs, Entrepreneurs, etc.
		\$	cts.	
Gaspé:	Pont sur le Ruisseau de la Pointe Sèche.—Construit sous contrat par Geo. Plourde.....	P. C. Bélanger.....
Bonaventure.	Chemin de Christie Sherar.—Commence au chemin de front entre New-Carlisle et se prolonge dans le canton Cox. Une partie des travaux a été faite à l'entreprise par M. Munro.....	199	80	L. J. Riopel.....
.....	Chemin de la Grande Ligne.—Commence au 1er rang de Matapédia et se prolonge jusqu'au 6e rang. Presque tous les travaux ont été faits à l'entreprise par MM. Pitre et Doiron.....	99	14	L. J. Riopel.....
.....	Chemin de Sandy-Hill.—Commence au chemin de front à l'Est de la Réserve des sauvages dans Mann, et se prolonge dans l'intérieur de ce township.....	49	56	do
.....	Chemin Pierre Allard.—Commence au 2e rang du canton Carleton et s'étend dans l'intérieur sur une longueur de 3 milles. Contribution locale: \$100.00.....	97	20	do
.....	Chemin St.-Onge et Lapointe.—Commence au chemin de front du 1er rang de Maria et se prolonge jusqu'à la troisième concession.....	69	12	do
.....	Chemin Thibodeau entre la 2e et la 3e concession de Maria.—Contribution locale: \$30.00.....	49	68	do
.....	Pont Cyr sur la route des 2e et 3e rangs de New-Richmond.—Outre ce pont qui a 120 pieds de long, il a été construit deux ponceaux, et l'on a aplani une côte.....	149	04	do
.....	Chemin de la rivière Bonaventure dans le canton Hamilton.—Commence au chemin de front à l'est de la rivière Bonaventure et se relie au pont de cette rivière.....	250	56	do
.....	Chemin Beaver Dam.—embranchement du chemin des Irlandais,—dans Maria.....	30	24	do
.....	Pont des Allards sur la rivière Nouvelle.—Parachevé.	599	67	E. Arsenault.....
.....	Pont Karney sur la rivière Nouvelle.—Parachevé.....	242	35	do
.....	Pont sur le bras Est de la rivière Bonaventure.—Ce pont n'est pas achevé, sa longueur totale sera de 275 pds.	303	58	Alexis Poirier.....
.....	Pont Port Daniel.—Terminé.....	854	40	W. McPherson.....

tion de première classe durant l'année fiscale 1872-73.—*Suite.*

Longueur du parcours des Chemins après leur para- chèvement total.		Longueur ouverte cette an- née en chemin d'hiver seulement.		Longueur parachevée cette année en chemin de rou- lage.		Longueur de chemin fasci- né cette année.		Longueur de chemin répi- ré cette année.		Longueur totale de chemin travaillés cette année.		Ponts.	Longueur de chemin à ou- vrir ou à parachever.		Coût probable.	
M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	Pieds	M.	A.	\$	cts.
												60				
3			22				3				22	40	9		800	00
			20								20		5		1200	00
6					4						4	38	2		500	00
3			8		5		3				13	15	2		600	00
2			3		6		3				9		1	14	400	00
1	5				3		3				3					
												140				
1	14	1	14							1	14		1	14	800	00
1	14		8								8	10	1	14	200	00
												154				
												382				
												195				
												320				

ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins de colonisa-

Comtés.	Chemins et Ponts.	Montant payé.		Conducteurs, Entrepreneurs etc.
		\$	cts.	
Bonaventure.	<p>N.B.—Les ponts ci-dessus sont d'une grande importance au point de vue de la colonisation, par les communications faciles qu'ils procurent à tous les colons de cette partie du comté. Il y aura encore trois ponts à construire sur les divers bras de la rivière Bonaventure.....</p> <p>Totaux</p>	88120	12	

tion de première classe durant l'année fiscale 1872-73.—*Suite.*

Longueur du parcours des chemins après leur parachèvement total.		Longueur ouverte cette année au chemin d'hiver seulement.		Longueur parachevée cette année au chemin de roulage.		Longueur de chemin fasciné cette année.		Longueur de chemin réparé cette année.		Longueur totale de chemin travaillé cette année.		Ponts.	Longueur de chemin à ouvrir ou à parachever.		Coût probable.	
M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	Pieds	M.	A.	\$	cts.
1514	6	102	17	160	24 $\frac{3}{4}$	18	16 $\frac{3}{4}$	49	6	269	27 $\frac{3}{4}$	10050	694	14

E. MOREAU,
Directeur de Colonisation.

Département de l'Agriculture et des
Travaux Publics,
Québec, 30 Juin 1873.

ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins de colo-

Comtés.	Chemins et Ponts.	Montant payé.		Conducteurs, Entrepreneurs, etc.
		\$	cts.	
Chicoutimi et Saguenay.	Pont de la Rivière au Sable, pont du Portage des Roches et pont flottant sur le chemin Kinogami.— Ces trois ponts ont été réparés, et \$300 ont été dé- pensés pour le premier et \$100 pour chacun des deux autres.....	500	00	Wm. Warron.....
	Pont sur la Rivière aux Canards.—Construit à l'entre- prise	800	00	H. Dufour
	Chemin Otis —Pas de rapport.....	400	00	Philibert Gagnon...
	Chemin de l'Anse St. Jean (dit chemin des Marais). —Contribution locale: \$25.00.....	300	00	Faustin Boivin.....
	Pont sur la rivière de l'Anse St. Jean et chemin con- duisant à la Grande Baie.—Pas de rapport.....	100	00	do
Charlevoix....	Chemin de la Petite Rivière au chemin des Caps. —Contribution locale: \$100.....	397	85	Lucien Tremblay....
	Route Fraserville.—Les intéressés ont fait l'ouverture du chemin en route d'hiver.....	297	75	H. Lapointe.....
Québec	Chemin du lac St. Jean. (Voir tableau des chemins de 1re classe et de 3e classe)	136	70	G. Tremblay.....
Portneuf	Route St. Casimir.....	30	10	Jos. Ricard.....
Champlain ...	Chemin de la côte St. Louis à St. Stanislas et pont sur la rivière La Tortue.—Ce pont a 63 pieds de long....	199	78	Gilbert Bordeleau..
	Chemin allant du rang St. Charles au chemin Price dans St. Prosper.— Complété.....	187	41	J. Massicotte.....
	Chemin de St. Tite au lac des Chicots	600	00	Jean Prénovost.....
	Route de la côte St. Pierre dans St. Narcisse.....	150	00	Trefflé Lyzée.....
	Route de St. Tite.—Pas de rapport.	44	05	E. Proteau
	Route de Ste. Flore.—Commence à l'église de Ste. Flore, longe les terres de la concession Ste. Cathé- rine et aboutit au St. Maurice. Le conducteur a construit trois ponts dont l'un de 105 pieds de pon- tage, un de 90 pieds et un autre de 80 pieds	395	00	F. X. St.-Pierre.....
	Route de la Côte St. Paul, du rang St. Pierre au rang St. Paul.....	145	80	G. Tousignant.....

nisation de seconde classe durant l'année fiscale 1872-73.

Longueur du parcours des chemins après leur parachevement total.		Longueur ouverte cette année en chemin d'hiver.		Longueur ouverte cette année en chemin de roulage.		Longueur de chemin fini cette année.		Longueur de chemin réparé cette année.		Longueur totale de chemin travaillé cette année.		Ponts.	Longueur de chemin à ouvrir ou à parachever.		Coût probable.	
M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	Pieds	M.	A.	\$	cts.
												170				
								14	5	14	5					
				1												
2	14				24						24	33	1	12	1000	00
9								1		1		36	4		2000	00
				1						1						
1	6															
32					2½						2½	73	1		250	00
	20				20						20	25				
7					8		20			2	8	90	4	20	1590	00
				2			3			2		12				
	22				22		2				22	430	2	19	1350	00
3	20				92						22					
	26						2½		26		26					

ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins de colonisa-

Comtés.	Chemins et Ponts.	Montant payé.		Conducteurs, Entrepreneurs, etc.
		\$	cts.	
Champlain... (Suite.)	Chemin du lac des Gbicots aux Terres de la Couronne.	399	78	Sébastien Trudel....
Maskinongé..	Chemin de la Riv'ère aux Ecorces, canton de Calennes. } Chemin de la Décharge du Lac Saccocomi, canton } De Calennes.—La colonisation est très-florissante dans De Calennes. Il y a trois moulins à scie sur la décharge du Lac Saccocomi, qui sont d'une grande utilité pour les colons. L'ouverture des deux routes ci-dessus, en facilitant les communica- tions, favorise beaucoup le progrès de cette région...	1000	00	Joseph Lambert.....
Joliette.....	Pont sur la rivière Bayonne et chemin des 1er et 2e rangs de Brandon.—Contribution locale : \$425.00...	425	00	Alexis Ducharme....
	Chemin du 1er rang du canton Joliette à la seigneurie Panet.—On a construit un pont considérable sur la rivière Léprohon.....	600	00	P. Robillard.....
	Pont sur la rivière L'Assomption dans St. Alphonse. —Contribution locale : \$375.00.....	275	00	L. Robichaud
Montcalm....	Jonction des chemins Coutu et Masson. — Commence au lot No. 9 du 6e rang de Chertsey et se continue jusqu'à la ligne entre Chertsey et Wexford. Con- tribution locale : 4 journées de travail sur chaque lot.	247	17	J. Lachapelle.....
	Ligne entre Rawdon et Kilkenny. — Le conseil de comté s'est obligé à parachever le chemin jusqu'au 7e rang.....	384	60	François Thouin....
	Chemin du 6e rang de Wexford.—Contribution locale : 16 journées de corvée.....	399	90	Alexis Lépine
Terrebonne..	Chemin de St. Hyppolite. — Commence au 1er rang d'Abererombie, traverse ce canton et une partie de Kilkenny pour se terminer dans Ste. Marguerite de Wexford.....	500	00	Louis Labelle.....
	Chemin Masson, du lot No. 25 dans le 6e rang de Wexford au lot No. 51.—Contribution locale : \$150.	1000	00	J. F.R. Arnauld....
	Chemin entre Ste. Marguerite et Ste. Adèle. Réparé. Contribution locale \$100.00.....	200	00	P. Longpré.....
	Chemin et ponts brûlés dans Ste. Adèle.—M. Longpré a fait faire, outre les 25 arpents mentionnés ci-contre, diverses réparations sur les chemins, et a recons- truit plusieurs ponts. Souscription locale : \$210.00...	500	00	do

tion de seconde classe durant l'année fiscale 1872-73.—*Switz.*

Longueur du parcours des chemins après leur parachèvement total.		Longueur ouverte cette année en chemin d'hiver.		Longueur ouverte cette année en chemin de roulage.		Longueur de chemin laciné cette année.		Longueur de chemin repuré cette année.		Longueur totale de chemin travaillé cette année.		Ponts.	Longueur de chemin à ouvrir ou à parachever.		Coût probable.	
M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	Pieds	M.	A.	\$	cts
4					26						26	30	2	24	1100	00
3	10			1	24		3			1	24	52	1	12	800	00
2	10	1	21				1½			1	21	120	2	10	900	00
1	4			1	4		2			1	4	120				
												200				
1	4				14		2½				14	22	1		300	
2					14½		2½				14½	22	1		300	00
15		1	2	2	25					3	27	71	5		1500	00
2							4	2		2						
					18		7½				18	14				
5				4	8		13			4	8	150	2		600	00
9							5	3		3			6		2400	00

ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins de colonisa-

Comtés.	Chemins et Ponts.	Montant payé.		Conducteurs, Entrepreneurs, etc.
		\$	cts.	
Deux-Montagnes.....	Chemin de St. Colomban à Mille-Isles.—Contribution locale: \$100.00.....	400	00	M. J. Phelan..
Argenteuil...	Deux ponts dans Harrington: l'un sur le <i>Devil's Creek</i> et l'autre sur une petite rivière.....	200	00	Geo. Hamilton.....
	Chemin des 9e et 10e rangs de Chatham.—Pas de rapport.....	159	50	do.....
Ottawa.....	Chemin des Moulins St. Joseph. (Voir tableau des chemins de 1re classe).....	128	35
Pontiac.....	Chemin du côté ouest de la rivière Coulonge.....	100	00	John Cobb.....
Compton.....	Chemin Warner.—Pas de rapport.....	100	00	Chester Warner....
	Chemin Clifton et Barford.—Pas de rapport.....	200	00	J. Courtemanche....
	Pont de la Rivière au Saumon.—(Voir tableaux de 1re classe et de 3e classe).....	143	10	W. Wright.....
Nicolet.....	Chemin d'Aston et Bulstrode.—Pas de rapport.....	85	00	L. H. Richard.....
	Chemin du 11e rang d'Aston.—Pas de rapport.....	100	00	J. B. Comeau.....
	Chemin du 12e rang de Maddington.—Pas de rapport.....	105	00	P. de Villers.....
Brome.....	Chemin Bolton. Souscription locale \$175.00.....	313	30	Andrew White.....
Sherbrooke...	Chemin Orford et Rock Forrest.—Pas de rapport.—(Voir tableau de 3e classe).....	306	15	W. M. Doherty.....
Mégantic.....	Chemin de Ste. Sophie et St. Norbert.—L'octroi a été accordé pour réparer le chemin et y faire une déviation, et n'est pas encore dépensé.....	Ignace Roberge.....
	Chemin Ballantyne dans Leeds, 1re section.—Pas de rapport.....	97	55	James Moran.....
	Chemin Lawrence dans Inverness.—Contribution locale: \$50.00.....	100	00	Lawrence Murphy..
	Chemin de Somerset à Bécancour.—Contribution locale: \$550.00.....	200	00	A. Vallée.....
	Chemin "Reed Mill" du 6e au 9e rang d'Inverness.—Souscription locale: \$100.00.....	150	00	P. Quon.....
	Chemin Millfield dans le 4e rang d'Inverness.—Souscription locale: \$150 00.....	150	00	J. W. McKenzie....

ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins de colonisa-

Comtés.	Chemins et Ponts.	Montant payé.		Conducteurs, Entrepreneurs, etc.
		\$	cts.	
Mégantic.....	Pont sur la rivière Thames et chemin dans la paroisse de St. Ferdinand d'Halifax et la ligne entre Halifax et Irlande, entre le S. O. jusqu'à la rivière Thames, se reliant par le nord au chemin Gosford.—Pas de rapport.....	200	00	C. P. de Champlain.
Beauce.....	Chemin des 6e et 7e rangs de Forsyth.—Les intéressés comp'èteront le chemin.....	200	00	H. Desruisseaux ...
	Chemin des 2e et 3e rangs de Forsyth.—Pas de rapport.	150	00	do.....
	Chemin des 8e et 9e rangs de Shenly.—Contribution locale : \$60.00.....	200	00	A. Buteau.....
	Chemin du Petit Lac.—Contribution locale : \$50.00.....	200	00	P. Cadieux.....
	Chemin du 8e rang d'Aylmer se reliant au chemin Lambton.—Souscription locale : \$48.75.....	197	60	Hubert Langlois....
	Chemin des 1er et 3e rangs d'Aylmer, — continuation du chemin St. Sébastien.—Contribut. locale : \$25.00.	100	00	Pierre Bernier.....
	Chemin conduisant du chemin Gayhurst aux 5e et 6e rangs de Gayhurst.—Contribution locale : \$88.00...	83	15	Marc Lapointe.....
Dorchester ...	Pont sur la rivière des Abénaquis ; construit à l'entreprise par C. Cayouette.—Contribution locale : \$197.00. Le pont est complété.....	300	00	Ninyas Blais.....
	Chemin de Standon depuis la ligne de division entre les 8e et 9e rangs de Frampton, à partir du ruisseau d'Eau Chaude.—Souscription locale : \$40.00.....	200	00	H. Joynt.....
Bellechasse..	Chemin Armagh.—Des réparations très-coûteuses ont été faites.....	500	00	J. B. Boulanger.....
L'Islet.....	Route Elgin.....	470	00	Elie Chouinard.....
	Route entre les 4e et 5e rangs de Dionne.—Travaux faits à l'entreprise par E. Blanchet.—Contribution locale : 125 journées de corvée.....	200	00	Frs. Gagnon.....
	Route dans Casgrain.—Travaux faits à l'entreprise par Eug. Caron.—Contribution locale : \$100 00.....	130	00	Valentin Anctil.....

tion de seconde classe durant l'année fiscale 1872-73.—*Suite.*

Longueur du parcours des chemins après leur parachèvement total.		Longueur ouverte en chemin d'hiver cette année.		Longueur parachevée cette année en chemin de roulage.		Longueur de chemin fini cette année.		Longueur de chemin réparé cette année.		Longueur totale de chemin travaillé cette année.		Ponts.	Longueur de chemin à ouvrir ou à parachever.		Coût probable.	
M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	Pieds	M.	A.	\$	cts.
3	22				21						21					
4	14	3	22							3	22					
3	14				11		11				11		1	12	500	00
15			3		5		5				8	20	11			
2		1	14							1	14		2		300	00
2			10		5		5				15					
							1		27		27	24				
7	14						17½		17½		17½	30	3		600	00
								5		5		30				
1				1						1						
1	2			1	2					1	2					

ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins de colonisa-

Comtés.	Chemins et Ponts.	Montant payé.		Conducteurs, Entrepreneurs, etc.
		\$	cts.	
Témiscouata.	Chemin entre les lots Nos. 29 et 30 de Bégon.—On a commencé à construire un pont considérable sur la rivière aux Perdrix.—Contribution locale : 15 journées de corvée.....	350	00	N. Itioux.....
	Chemin entre les lots Nos. 66 et 67 du rang A de Bégon.—Contribution locale : 15 journées de corvée.....			
	Chemin Denonville.—Traverse tout le canton de ce nom pour aboutir au chemin Taché dans Hocquart..	250	00	E. Caron.....
	Chemin du Dégelé.....	250	00	Ant. Dumont.....
	Route Ste. Françoise dans Bégon.—Contribution locale : 28 journées de travail.....	200	00	N. Rioux.....
	Chemin du 1er rang à l'ouest de la route Bégon.—Contribution locale : \$52.00.....	148	28	Ant. Bellavance.....
	Chemin dans St. Honoré entre les deux chemins Témiscouata.....	150	00	J. Théberge.....
	Chemin des Trois Rochers dans Bégon.—Commence au village des Drapeaux et aboutit à la ligne de division de Bégon et Denonville.....	141	45	Alexis Desgagnés...
	Réparations de ponts sur la réserve de Viger. (Voir tableau des chemins de 1ère classe.).....	10	27	Ant. Mailloux.....
Himouski.....	Route de St. Denis Est dans les 2e, 3e et 4e rangs de St. Denis.—Contribution locale : 26 journées de corvée.....	292	75	Frs. Turcotte.....
	Route du Cap de la Baleine au canton Cherbourg.—Contribution locale : \$90.00. L'ouverture de cette route a été commencée cette année seulement.....	300	00	Louis Savard.....
	Chemin Kempt.—Contribution locale : \$22.50.....	250	00	J. F. Pelletier.....
	Route dans St. Ulric.—Les ouvrages de ce chemin sont très-coûteux et l'on a dépensé \$350.00 pour adoucir la pente d'une côte.—(Voir tableau de 1ère classe).....	700	00	Ths. Deschênes.....
	Pont sur la rivière du Sud-Ouest dans Ste. Cécile du Bic.—Le pont a été construit à l'entreprise et coûte \$500.....	100	00	Etienne Doucet.....

tion de seconde classe durant l'année fiscale 1872-73.—*Suite.*

Longueur du parcours des chemins après leur parachèvement total.		Longueur ouverte cette année en chemin d'hiver.		Longueur parachéevée cette année en chemin de roulage.		Longueur de chemin fasciné cette année.		Longueur de chemin réparé cette année.		Longueur totale de chemin travaillé cette année.		Pieds.	Longueur de chemin à ouvrir ou à parachéever.		Coût probable.	
M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.		M.	A.	\$	cts.
3			14				2				14	250	2		400	00
3	14		20								20		2	14	500	00
					17		2				17	25	8		4600	00
12				1			3			1		24	11		4500	00
8		2					1			2		106	8		2000	00
2	24			8½			4½			8½		36	7	13	1000	00
1	2		18							18				12	300	00
2	7		2		9					11		16	2		800	00
					14		4			14		26				
24			15				12			15		32				
12							2	3		3			7			
												80				
8		1	20							1	20	205	5	8	4000	00

ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins de colonisa-

Comtés.	Chemins et Ponts.	Montant payé.	Conducteurs, Entrepreneurs, etc.
		\$ cts	
Gsaaré	Pont McCoy à l'Anse Brillant Pont Décarv à l'Anse Brillant. — Contrat du pont Mc- Coy donné à John Murphy pour \$46.50.—Contrat du pont Décarv donné au même pour \$24.50. Ces ponts ont une longueur respective de 24 pieds..... Partie nouvelle du chemin du Chien Blanc à l'Anse Brillant. — Travaux faits à l'entreprise par James Phelan Section du chemin de la rivière au Renard.—Travaux faits à l'entreprise par George Plourde Pont sur le chemin de la 2e concession de l'Anse du Cap.—Construit à l'entreprise par C. Baker. Les travaux avaient été commencés en 1871-1872 et le coût total du pont est de \$235.00..... Pont sur le Ruisseau de la Pointe Jaune.—Chemin Ma- ritime,—construit à l'entreprise par M. Math. Tapp, pour la somme de \$140.00 dont partie payée l'an dernier. Mr. Tapp a fait en outre diverses réparations sur ce chemin et y a semé de la graine de mil. Pont sur la branche Est de la rivière de l'Anse à Beau- fils.—Commencé l'année dernière par M. Birmingham et complété cette année. Le contrat était de \$119.00, et l'on a accordé \$12.00 pour ouvrages extra Pont sur le Ruisseau des Echouries.—Contrat donné l'année dernière à M. G. Lavergne, pour la somme de \$360.00. L'ouvrage a été terminé cette année. Ouvrage extra : \$20.00 Pont sur le Ruisseau <i>Golden Brook</i> , donné à l'entre- prise à Henry Spruen ; l'ouvrage n'est pas encore terminé Pont sur le Ruisseau Marsouis.—(Voir tableaux de 1ère classe et 3e classe) Pont sur la Rivière Marsouis.—(Voir tableau de 1ère class) Section du chemin du Chien Blanc à l'Anse Brillant, commençant à la Pointe St. Pierre et se terminant à l'Anse Brillant, 8½ milles.—Travaux faits à l'entre- prise par Mr. James Murphy.....	46 50 24 50 53 00 135 00 85 00 94 60 71 00 305 84 20 00 64 00 54 00	Geo. Prével do do Alphonse Dumais... Joseph Couture..... Alphonse Dumais.. John Gorman..... Alphonse Dumais... John White..... Ls. Roy do Geo. Prével.....

ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins de coloni-

Comtés.	Chemins et Ponts.	Montant payé.		Conducteurs, Entrepreneurs, etc.
		\$	cts.	
Gaspé..... (Suite.)	Autre section du même chemin donnée à l'entreprise à John Delahunty.....	38	00	Geo. Prével.....
	Pont sur le <i>Hunt's Brook</i> .—Contrat donné à John Murphy pour \$390.00.—Les travaux se continueront l'an prochain.....	116	12	James McIsaac.....
	Pont sur le ruisseau de la Rivière au Renard—Ouvrage exécuté à l'entreprise—Complété cette année.....	170	00	Geo. Plourde.....
	Pont sur la branche Est de la rivière Pabos.—Contrat passé avec Patrick Hamilton pour la somme de \$700.00. Les travaux sont commencés et se continueront l'an prochain.....			J. McIsaac.....
	Pont sur la branche Est de la rivière de l'Anse à Beau fils.—Les travaux ont été commencés l'an dernier et sont exécutés à l'entreprise par M. Jos. Laterreur qui les terminera l'an prochain.....			Geo. LeBoutillier..
	Chemin depuis la 2e à la 3e concession de l'Anse à Beau fils.....	200	00	Jos. Couture.....
	Pont sur la rivière du nord de Grand Pabos.—Contrat passé en 1871 avec M. O. Boucher, pour la somme de \$2000.00. L'ouvrage n'est pas encore terminé.....	807	14	James McIsaac.....
	Chemin de la rivière York.—Pas de rapport.....	99	00	David Clarke.....
	Route de la seigneurie de la Grande Rivière.....	247	50	A. Lebreux.....
	Chemin de la Petite Rivière de l'Anse du Cap, du grand chemin à la 2e concession.....	249	80	John Baker.....
	Chemin de la Brèche à Manon.—M. Joncas a construit un pont de 78 pieds sur un ruisseau.....	198	00	L. Z. Joncas.....
Bonaventure.	Pont sur le Bras est de la rivière Bonaventure.....	657	83	A. Poirier.....
	Pont sur la rivière Port Daniel.....	692	59	Wm. McPherson...
	Pont des Allards sur la rivière Nouvelle.....	599	58	E. Arsenault.....
	Pont Karney sur la rivière Nouvelle.....	1,050	00	do.....
	N.B.— Voir pour ces ponts tableau des chemins de 1re classe.			
	Totaux.....	26011	34	

sation de seconde classe durant l'année fiscale 1872-73.—*Suite.*

Longueur du parcours des chemins après leur parachèvement total.		Longueur ouverte cette année en chemin d'hiver.		Longueur ouverte celle année en chemin de rou- lage.		Longueur de chemin fas- ciné cette année.		Longueur de chemin ré- paré cette année.		Longueur totale de chemin travaillé cette année.		Ponts.	Longueur de chemin à ouvrir ou à parachever.		Coût probable.	
M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	Pieds	M.	A.	\$	cts.
					5						5					
					25						25	56				
7		1	19							1	9		2	5	400	00
			5		25		2			1	2		1	12	500	00
	20				20						20	78				
247	3	18	10	34	11	6	$\frac{3}{4}$	39	12 $\frac{1}{2}$	90	17	3891	110	12		

Département de l'Agriculture
et des Travaux Publics.
Québec, 30 Juin 1873.

E. MOREAU,
Directeur de Colonisation.

ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins de colonisa-

Comtés.	Chemins et Ponts.	Montant payé.		Conducteurs, Entrepreneurs, etc.
		\$	cts.	
Charlevoix ...	Pont sur la rivière Malbaie—N'est pas encore terminé.	100	00	Il. Simard.....
Québec	Chemin de Stoneham,—partie supérieure—Les travaux sont difficiles et chaque mille coûte environ \$800.00. Souscription locale : \$250.00.....	411	50	Wm. Corrigan.....
	Chemin du Lac St. Jean.—(Voir tableaux de 1ère classe et de 2de classe).....	490	73	G. Tremblay.....
	Chemin de Stoneham,—partie inférieure.....	435	02	Michael Murphy... ..
	Chemin du Lac St. Charles—Contribution locale ; \$36.	185	87	Louis Verret.....
	Chemin de Valcartier-Ouest — Commence à la ligne de St. Ambroise, et se termine à la Rivière Jacques-Cartier.....	300	00	Henry Crawford.....
	Chemin de Valcartier-Est.....	299	70	Patrick Cassin.....
	Section du Chemin de Stoneham—du chemin macadamisé jusqu'à la limite de la paroisse de Charlesbourg. Contribution locale : \$100.00.....	367	91	Pierre Verret.....
	Pont sur la Rivière Jacques-Cartier, dans St. Gabriel.—\$1500 ont été octroyées par le gouvernement, à condition que la municipalité fournisse un égal montant.....			Robt. Kerr.....
Portneuf.....	Route de Ste. Catherine.....	400	00	Marcel Meunier.....
	Continuation du chemin du rang St. Louis jusqu'au St. Maurice—L'octroi n'a pas été dépensé.....			David Vivier.....
Champlain ...	Montée Lafrance, à St. Tite — L'octroi n'a pas été dépensé.....			Frs. Labaie.....
	Pont sur la Rivière Maskinongé—L'octroi n'a pas été dépensé.....			
Berthier	Pont sur la Rivière l'Assomption, dans St. Alphonse; (Voir tableau des chemins de 2e classe.).....	100	00	L. Robichaud.....
Joliette.....	Chemin de Ste. Julienne à Kilkenny—Complètement terminé. Souscription locale : \$21.48.....	500	00	F. X. Thérien.....
Montcalm ...	Chemin au nord de la Rivière Lac Ouareau dans les 4e et 5e rangs de Chertsey—Pas de rapport.....	199	30	Delphin Morin.....

tion de troisième classe durant l'année fiscale 1872-73.

Longueur du parcours des chemins après leur parachèvement total.		Longueur ouverte cette année en chemin d'hiver.		Longueur parachevée est- le année en chemin de roulage.		Longueur de chemin fasciné cette année.		Longueur de chemin réparé cette année.		Longueur totale de chemin travaillé cette année.		Ponts.	Longueur de chemin à ouvrir ou à parachever.		Coût probable.	
M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	Pieds	M.	A.	\$	cts.
					22						22	18				
				19½		19½				19½	12	37				
4	14			1						1						
								2		2						
						10		1	14	1	14	36				
									25		25					

ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins de colonisa-

Comtés.	Chemins et Ponts.	Montant payé.		Conducteurs, Entrepreneurs, etc.
		\$	cts.	
Montcalm (Suite).	Chemin du 8e au 11e rang de Rawdon—Pas de rapport	99	00	P. Monahan.....
	Chemin du 1er au 3e rang de Chertsey	195	08	Jos. Venne.....
Deux-Montagnes.....	Pont de St. Canut, sur la rivière du Nord, à St. Colom- ban.—Terminé.—(Voir rapport général de 1871-72).	355	00	L. C. Leduc.....
Argenteuil ...	Chemin Wentworth (au Nord-Ouest)	100	25	George Hamilton ..
	Chemin Harrington et Ponsonby—Réparé.....	149	93	do ..
	Chemin Calumet—Réparé.....	74	81	do ..
	Chemin de l'Augmentation de Grenville.....	150	00	do ..
	Chemin Connaught et Grenville.....	91	00	do ..
	Chemin Lakefield et Britonville—Réparé.....	301	50	do ..
	Chemin de "Thomas Gore"—Réparé.....	71	80	do ..
	Chemin de la 2de Section-Ouest du chemin Lakefield et Britonville.....	50	35	do ..
Nicolet	Chemin de "West Gore".....	7	13	do ..
	Chemin du 12e rang de Maddington—Souscription locale : \$100. Les travaux n'ont pas été complé- tés.....	84	00	P. de Villers
	Chemin dans St. Pierre les Becquets—Contribution locale : \$63.90.....	200	00	P. Nault.....
	Pont dans le Canton Aston, paroisse de St. Célestin— Deux ponts ont été construits et les côtes qui y con- duisent ont été travaillées afin d'en rendre l'accès plus facile	150	00	Zoël Jentesse
Bagot.....	Chemin d'Aston à Bulstrode — Contribution locale : \$60.00.....	331	25	L. H. Richard
	Chemin entre Upton et Acton—Pas de rapport.....	249	50	C. Monat.....
Brome.....	Chemin de Bolton—Pas de rapport.....	86	70	A. Whyte.....
Stanstead ...	Route de Barford—Octroi non dépensé.....		

tion de troisième classe pour l'année fiscale 1872-73.—*Suite.*

Longueur du parcours des chemins après leur parachèvement total.		Longueur ouverte cette année en chemin d'hiver.		Longueur parachevée cette année en chemin de roulage.		Longueur de chemin fasciné cette année.		Longueur de chemin réparé cette année.		Longueur totale de chemin travaillé cette année.		Ponts.	Longueur de chemin à ouvrir ou à parachever.		Coût probable.	
M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	Pieds	M.	A.	\$	cts.
2				17						17		70				
		2								2						
								4		4						
								2		2						
12				12						12			10		1000	00
												90				
7		20		26		12				1	18	12	4		1800	00

ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins de coloni-

Comtés.	Chemins et Ponts.	Montant payé.		Conducteurs, Entrepreneurs, etc.
		\$	cts.	
Compton....	Chemin Bailey dans Newport et Ditton, 1re Section	250	00	P. E. Gendreau.....
	Chemin Bailey dans Newport et Ditton, 2e Section —Contribution locale: \$500. La société de Colonisation No. 1 du comté de Bagot a fait défricher 100 acres de terre le long de ce chemin, l'un des plus fréquenté du comté de Compton. Deux missions ont été établies, l'une dans Ditton et l'autre à Island Pond.....	250	00
	Pont de la Rivière au Saumon—(Voir tableaux de 1ère et 2de classes),	261	83	Wm. Wright.....
Sherbrooke....	Chemin Orford.—(Voir tableau de 2de classe).....	132	00	Wm. M. Doherty....
Wolfe et Richmond..	Chemin de Ham Sud à Weedon—(Voir tableau des chemins de 1re classe.).....	97	80	E. S. Darche.....
	Chemin Dudswell et Stoke.—Pas de rapport.....	100	00	Loren Gilbert.....
	Chemin de Stoke à Sherbrooke—L'octroi n'a pas été dépensé.....	Théop. Dufaut.....
	Chemin du 14e rang de St. Camille aux 6e et 7e rangs de Whitton—Travaillé et réparé en différents endroits, en outre des 24 arpens mentionnés ci-contre.....	100	00	Jos. Devin.....
	Chemin Brompton—L'octroi n'a pas été dépensé.....	E. R. Webb.....
	Chemin d'Ireland et Wolfestown—L'octroi n'a pas été dépensé.....	Ls. Boulanger.....
	Déviation à la route de Wotton et Ham Nord, près du bras central de la Rivière Nicolet.—La municipalité a fourni sa quote-part en construisant un pont qui a coûté \$150.....	106	01	M. Phoenix.....
	Chemin entre St. Camille et St. Georges de Windsor—Contribution locale: \$50.....	200	00	J. Z. C. Miquelon....
Drummond & Arthabaska	Pont sur la Rivière-du-Loup, dans Stanfold, sur le grand chemin d'Arthabaska — Contrat passé avec Chs. Parent pour la somme de \$400, dont moitié fournie par la municipalité.....	200	00	L. Thibodeau.....
	Pont sur le chemin St. Norbert—L'octroi n'a pas été dépensé.....
Lévis	Route Beauharnois.....	69	83	Jos. Samson.....

ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins de coloni-

Comtés.	Chemins et Ponts.	Montant payé.		Conducteurs, Entrepreneurs, etc.
		\$	cts.	
Lévis. (Suite.)...	Chemin de St. Lambert à St. Etienne.....	87	40	Augt. Simoneau ...
Gaspé	Pont sur le Ruisseau Marsouis. — (Voir tableaux de 1ère et 2de classes).....	6	39	P. Hendley
Bonaventure.	Pont sur le bras Est de la Rivière Bonaventure	277	74	A. Poirier.....
	Pont sur la Rivière Port-Daniel.....	60	00	W. McPherson.....
	Pont des Allards sur la Rivière Nouvelle.	201	67	E. Arsenault.....
	Pont Karney sur la Rivière Nouvelle... ..	272	00	do
	N. B.— Voir pour les quatre ponts ci-dessus tableaux des chemins de 1re classe et de 2e classe.			
	Sur l'octroi de \$1,000.00 à ce comté L. J. Riopet, su- rintendant des travaux, a reçu, à-compte sur ses frais et honoraires de surveillance	188	59	
	Totaux.....	\$ 9398	59	

tion de troisième classe pour l'année fiscale 1872-73.—*Suite.*

Longueur du parcours des chemins après leur parachèvement total.		Longueur ouverte cette année en chemin d'hiver.		Longueur parachevée cette année en chemin de roulage.		Longueur de chemin fasciné cette année.		Longueur de chemin réparé cette année.		Longueur totale du chemin travaillé cette année.		Ponts.	Longueur de chemin à ouvrir ou à parachever.		Coût probable.	
M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	M.	A.	Pieds.	M.	A.	\$	cts.
4			11		1						12				1	
31		5	3	26	5½	1	27½	10	23	37	8½	493	14			

E. MOREAU,
Directeur de Colonisation.

Département de l'Agriculture
 et des Travaux Publics.
 Québec, 30 Juin 1873.

DEPARTEMENT DE L'AGRICULTURE

ET DES

TRAVAUX PUBLICS.

DEVIS DES OUVRAGES A EXECUTER SUR LES CHEMINS DE COLONISATION.

Instructions spéciales aux Conducteurs, Surintendants ou Entrepreneurs de Travail

1^o Les chemins sur lesquels des travaux sont entrepris, devront être ouverts ou continués dans la ligne qui en a été tracée sur les lieux par les explorateurs officiels, dont on devra suivre strictement les directions, en se conformant à la teneur de leurs rapports, à moins d'ordres contraires de ce bureau recommandant d'agir autrement ; et nulle déviation au tracé originaire ne pourra être faite, si ce n'est avec l'autorisation préalable du département auquel on devra s'adresser avant d'effectuer ce changement, pour en obtenir la permission écrite si on a raison de croire qu'une déviation à la ligne tracée, ou un changement dans les indications du rapport, pourrait être de quelque avantage dans un but d'économie ou autrement. Dans le cas où l'on aurait besoin du rapport d'exploration d'une route déjà tracée dont la ligne ne pourrait se retrouver, on pourra en faire la demande écrite au département qui en donnera communication, si ce rapport toutefois est en la possession du bureau.

2^o S'il s'agit de l'ouverture d'un chemin dont l'exploration ou le tracé n'a pas encore été fait ou complété, de manière à pouvoir commencer de suite les ouvrages ordonnés ou entrepris, on devra préalablement obtenir du Département de nouvelles instructions spéciales au sujet de la continuation de ce tracé ou de l'exploration à faire ou à compléter, dans le but d'établir d'avance quelle direction devra suivre le chemin en question, le point extrême où il devra s'arrêter et la limite à laquelle les ouvrages devront finir.

3^o Lorsque les ouvrages ordonnés ou entrepris comporteront l'ouverture ou la continuation d'un *chemin d'hiver*, on le fera de 26 pieds français de largeur, dont douze pieds seulement au centre pour le passage des voitures.

Tous les arbres, souches et racines, avec les plus grosses pierres pouvant nuire à la circulation des voitures, devront être abattus, arrachés ou enlevés de dessus ces 12 pieds, et jetés, en dehors de cette largeur, d'un seul côté du chemin, c'est-à-dire, du côté le plus avantageux, à trois ou quatre pieds de distance des bords de cet espace de 12 pieds.

Sur le reste de la largeur du chemin, en dehors de ces 12 pieds, il ne sera pas nécessaire d'enlever les souches et grosses pierres ; il suffira, une fois le centre du chemin fait comme ci-dessus indiqué, d'abattre les arbres et de ramasser le bois en monceaux ou tas que l'on brûlera plus tard lorsque le chemin devra être fini et nivelé.

4^o. A moins d'ordres contraires de ce Bureau, et à part les côtés, les coupes profondes, les chemins d'hiver et ceux passant sur un sol rocailleux ou rocheux (voir les articles 3e, 17e et 20e—ci-dessus et ci-après,) tous les chemins de colonisation devront avoir 26 pieds français de largeur, dont 16 pieds de roulage entre les deux fossés.

5^e. Tous les arbres, roches, pierres, souches, racines, broussailles, matières végétales, bois ou autres débris qui se trouveront sur les 16 pieds réservés au roulage, devront être abattus ou arrachés, et il faudra ou les brûler sur place au fur et à mesure, mais en prenant toutes les précautions nécessaires en dehors des temps de sécheresse, pour que le feu ne se propage pas dans les bois environnants ; ou bien, on enlèvera ce qu'on ne pourra brûler et on le jettera à quatre pieds de distance des bords et de chaque côté du chemin, en dehors des 16 pieds de roulage.

On évitera de brûler ce qui pourrait être utilisé sur le centre du chemin, en faisant un usage convenable des matériaux enlevés qui pourraient être employés avec avantage dans l'exécution des travaux.

6^e Pour abattre et arracher les arbres sur les chemins d'hiver, aussi bien que sur les chemins propres au roulage, il faudra, autant que la chose sera possible et selon la nature du terrain à défricher, déblayer d'abord le terrain tout autour et couper les racines d'un côté de l'arbre, puis abattre et arracher l'arbre avec toutes les racines avec le secours d'un palan ou d'un câble attaché au sommet ou à la tête de l'arbre afin de le faire tomber du côté opposé au moyen de ce palan ou câble, ou bien par force d'hommes ou de chevaux.

7^e. Les 16 pieds réservés au roulage devront être solidement nivelés et arrondis, et exhaussés, dans un terrain sec, de 10 pouces plus élevés au centre que sur les deux côtés du chemin, avec de la terre dure ou sèche, ou avec du sable ou gravier, de manière à faciliter par des pentes l'écoulement des eaux dans les fossés de chaque côté du chemin.

Il ne sera fait d'exhaussement et de nivellement au centre du chemin, qu'après que toutes les souches, racines, broussailles, pierres, etc., auront été arrachées et enlevées sur les 16 pieds réservés au roulage, comme ci-dessus dit à l'article 5^e.

8^e. Sur le reste de la largeur du chemin, en dehors des 16 pieds de roulage et des fossés, il ne sera pas nécessaire d'enlever les souches ; on se bornera, une fois le centre du chemin fait de la manière ci-haut prescrite aux articles 5^e et 7^e, de couper les arbres et d'enlever le bois pour le rejeter de chaque côté du chemin en dehors des 26 pieds de largeur.

9^e Tous les arbres tombés sur le chemin, ou qui pencheront ou qui devront inévitablement tomber sur l'espace réservé au roulage, (soit de 16, de 12 ou de 10 pieds de largeur, selon le cas,) devront, avant la clôture des travaux d'automne, être abattus et enlevés de la même manière ci-haut indiquée aux articles 5^e et 6^e.

10^e Dans le cas où un arbre ou autre obstacle de ce genre, très-coûteux à enlever, empièterait de 3 ou 4 pieds sur cette largeur de 26 pieds, et même sur les 16 pieds de roulage, on pourra le laisser en place, s'il y a raison de croire que la somme allouée pour les travaux ne sera pas suffisante pour enlever cet obstacle sauf à le faire disparaître plus tard.

11^e Le pontage dans les endroits marécageux et savenneux, n'est pas permis, En conséquence, on ne pourra exécuter de pontage, (même dans les cas où, pour une raison ou une autre, il serait jugé indispensable,) qu'après autorisation écrite du Bureau à l'effet de permettre la confection de ce pontage, s'il y a lieu. On pourra, cependant, dans les parties les plus molles du terrain, là où les fascines ne peuvent être utilisées avec avantage, se servir de pièces de bois transversales pour en faire le fond du chemin, à la condition de couvrir ces pièces de terre, suivant les indications notées ci-après à l'article 12^e.

12^e Dans les endroits marécageux et savenneux, on élèvera le chemin en superposant deux rangs de fascines ou plus suivant le cas. Ces fascines devront

consister en broussailles (ou petits arbres de bois mou) de pas plus d'un pouce et demi de diamètre au gros bout, sur 8 ou 9 pieds de longueur; on posera ces fascines bout à bout, bien empaquetées, avec leurs plus petites extrémités dirigées vers les fossés, de manière à ce qu'après avoir été fortement tassées sur le sol, elles donnent une épaisseur d'au moins un pied au centre et de six pouces sur les côtés. Le tout recouvert d'une couche de 5 pouces de terre marécageuse et d'une couche de 10 pouces de sable, ou de gravier ou d'autre terre sur l'espace de 12 pieds au centre, en diminuant sur les deux côtés du chemin, en sorte que, dans les endroits marécageux et savenneux, le centre du chemin sera de 15 pouces plus haut que les côtés, lesquels devront être faits en pentes de déclivité inclinaison, ou pour permettre aux eaux de s'écouler facilement dans les fossés sur les deux bords du chemin, en dehors des 16 pieds de roulage.

13° Lorsque sur les côtés du chemin, il se rencontrera des souches ou autres obstacles sérieux, très-difficile et très-couteux à enlever, on devra les contourner en dehors des 16 pieds de roulage, en donnant au chemin et aux fossés la courbe nécessaire pour éviter ces obstacles.

14° Suivant la demande du terrain et partout où il sera nécessaire de faire des fossés pour l'écoulement des eaux, soit sur un seul côté (et, dans ce cas, ils devront être faits sur le côté le plus élevé du chemin,) soit sur les deux côtés du chemin si la chose est requise; l'on devra creuser ces fossés, en dehors des 16 pieds de roulage, de 3 pieds de largeur sur deux pieds de profondeur, ou de dimensions moindres ou plus grandes selon la nature du terrain à égoutter. Le sommet des fossés devra être fait de manière à ce qu'un fossé de 3 pieds de profondeur soit évasé et ait à son sommet $4\frac{1}{2}$ pieds de largeur, avec 2 pieds de largeur à sa base. La terre tirée des fossés devra servir à exhausser le centre du chemin, si cette terre n'est pas noire ou de matière végétale.

15° Lorsque le chemin forme des pentes ou côtes roides dans le flanc de collines ou de montagnes que l'on n'aura pu éviter au moyen d'un détour pouvant se faire plus économiquement, on devra ouvrir une tranchée ou coupe profonde, soit des deux côtés du chemin, si la nature du terrain le requiert, soit seulement du côté le plus élevé du chemin, de manière à ce que, dans ce dernier cas, il y ait inclinaison de ce côté où l'on creusera un fossé de 1 pied ou de 18 pouces de largeur sur un pied ou plus de profondeur, selon la demande du terrain à égoutter, sur tout le parcours de la côte pour faciliter l'écoulement des eaux.

Les surfaces extérieures des tranchées ou coupes devront avoir un pied de talus, c'est-à-dire que ces tranchées ou coupes auront un pied de pente par chaque pied de hauteur du terrain à couper.

Lorsque la chose sera nécessaire pour la protection du chemin, on devra, sur le côté opposé à celui de la tranchée, exhausser le terrain par des pièces de bois rond placées les unes sur les autres et d'une épaisseur suffisante, avec des corps-morts posés à tous les 7 pieds de distance, le tout solidement chevillé ensemble, ou bien avec des pierres solidement fixées, pour soutenir le chemin de ce côté.

16° L'inclinaison ou descente des côtes devra être, autant que possible, de pas plus d'un pied vertical dans 10 pieds horizontaux.

17° Dans ces côtes, pentes et coupes profondes, la largeur du chemin pourra être réduite à 12 pieds français ou dedans des fossés, coupes profondes ou tranchées; ces fossés devront être creusés, au besoin, pour l'écoulement des eaux, et suivant la nature du terrain, soit d'un seul ou des deux côtés du chemin, ainsi qu'il est marqué aux articles 14° et 15° ci-dessus.

18° Dans la descente des côtes, l'eau devra être détournée à toutes les 50 verges (ou à des distances plus courtes ou plus éloignées, selon la déclivité ou la

roideur du terrain,) par des ponceaux, (*culverts*.) ou des rigoles de décharge faits de la manière indiquée ci-après aux articles 24^e et 25^e.

19^o Dans la confection du chemin, on aura soin de jeter dans les cavités voisines la terre que l'on enlèvera des buttes ou monticules, lesquels on devra creuser de la profondeur suffisante, afin d'aplanir et niveler la ligne du chemin.

20^o Lorsque le chemin doit absolument passer, sans pouvoir les éviter, à travers des rochers ou sur un sol rocailleux, une largeur de dix pieds français de roulage sera suffisante ; mais il faudra abattre les pointes ou arêtes de ces rochers et remplir les vides autour avec de la pierre ; le tout recouvert d'une couche de terre dure, ou de sable ou gravier d'au moins 10 pouces de hauteur, excepté dans les pentes ou côtes à surface rocailleuse plane et unie, où il ne sera pas nécessaire de mettre cette couche de terre, etc.

Il n'est pas permis d'enfoncer ou de caler dans le chemin des pierres de trop fortes dimensions ou d'une grosseur propre à nuire à la circulation des voitures. Ces pierres devront être arrachées et jetées en dehors de la voie.

21^o S'il est urgent de faire des fossés dans ces endroits rocheux et rocailleux, on devra, autant que possible, donner des courbes au chemin, en contournant, en dehors des 10 pieds de roulage, les obstacles coûteux à enlever ou à faire sauter.

Dans tous les cas, on évitera de creuser des fossés dans la pierre ou le roc vif, en se bornant à donner une issue facile à l'eau, par le moyen de rigoles de décharge placées à des distances suffisantes l'une de l'autre, ainsi que marqué à l'article 24^e ci-après.

22^o Dans les sections du chemin où il faudra absolument employer la mine, si les travaux de minage doivent être coûteux par suite de la difficulté du terrain ou en raison de la longueur des ouvrages à faire, on devra de suite faire rapport à ce Département sur l'étendue et le coût probable des travaux de minage à exécuter, et attendre les instructions spéciales du Bureau à cet égard avant de procéder à l'ouvrage et d'acheter les outils, la poudre et autres choses requises pour faire ce minage.

23^o On ne devra, en aucun cas, acheter des outils, (tels que piques, pinces, leviers, etc.) non plus que de la poudre, de la ratelle, des fusées, etc., et autres outils ou matériaux requis pour le minage, sans en avoir reçu l'autorisation préalable du Département auquel on devra s'adresser pour en obtenir l'ordre.

On aura soin de se servir, pour les travaux de minage ainsi ordonnés, des outils déjà achetés et laissés en la possession et sous la garde du précédent Conducteur ou Surintendant, duquel on pourra les réclamer au besoin, en en faisant d'abord demande au Bureau qui en ordonnera la livraison au Conducteur ou Surintendant actuel, lequel, à son tour, devra avoir la garde (sans indemnité) de ces outils et des matériaux non employés, et en sera responsable vis-à-vis de ce Département jusqu'à ce que demande lui en soit faite par ce Bureau.

24^o Des rigoles de décharge seront creusées et prolongées à une distance suffisante pour faire écouler l'eau des fossés sur un seul ou sur les deux côtés du chemin ; ces rigoles auront 3 pieds de largeur sur 2 de profondeur, ou seront de dimensions moindres ou plus grandes, selon la nature du terrain à égoutter ou le volume de l'eau à faire écouler.

25^o On devra construire des ponceaux dans les bas-fonds, cavités et marais où l'eau pourrait se tenir, et au-dessus des ruisseaux et cours d'eau qui en auraient besoin de manière à donner simplement une issue facile à l'eau, laquelle issue (*water-way*) devra avoir au moins 15 pouces de large sur 10 de haut de passage

libre, ou plus ou moins de largeur et de hauteur suivant la quantité d'eau à écouler, ou selon l'élévation du chemin.

Ces ponceaux devront être faits en bois sain de cèdre, sinon d'épinette rouge à défaut de cèdre ; les côtés ou parements seront faits en bois aplati de 9 à 10 pouces d'épaisseur sur la largeur du chemin.

Le dessus et les côtés du pavage seront de bois équarri à la hache, et le dessous sera entaillé vis-à-vis les traverses seulement.

Les pièces du pavage auront au moins 5 pouces d'épaisseur sur la largeur du chemin ; elles seront supportées par quatre fortes traverses solidement chevillées aux pièces des côtés ; le dessus du pavage devant être moins élevé que la surface du chemin, et solidé à ses deux extrémités par des lisses bien chevillées.

26° Dans les endroits où il faudra ériger des petits ponts ayant de 20 à 22 pieds ou moins de travée (*span*), on devra les construire en cèdre, ou, à défaut de ce bois, en épinette rouge. Les pièces du pavage seront des mêmes dimensions que celles données ci-dessus pour la confection des ponceaux. Ces pièces de pavages seront appuyées sur 4 ou 5 lambourdes d'au moins un pied de diamètre pour les ponts ayant jusqu'à 15 pieds ou moins, de travée, ou bien de 9 pouces d'épaisseur sur 14 pouces de hauteur pour les ponts ayant de 15 à 22 pieds de travée.

Ces lambourdes seront supportées à leurs extrémités sur des pièces de parement d'une hauteur suffisante pour que l'eau puisse s'écouler librement ; ou bien elles seront appuyées sur des culées faites de pièces de bois aplati (des mêmes espèces de bois que celles ci-dessus indiquées), d'au moins 10 pouces de diamètre au petit bout, légèrement encochées les unes dans les autres, et solidement chevillées à leurs angles.

On devra poser dans les culées pour solider les parements, des corps-morts dans la proportion d'un par chaque rang de pièces de parement dans lesquelles ils seront assemblés en queue d'aronde et solidement chevillés.

Les culées en général seront entièrement remplies de pierre ou de terre, la pierre étant toujours préférée, si elle est en assez grande abondance sur les lieux ou dans le voisinage.

Lorsque les dimensions des culées et la hauteur de l'eau l'exigent et requièrent ces précautions, on fera reposer la pierre ou la terre jetée dans les culées, sur un fond ou plate-forme de pièces de bois sain et rond de pas moins de 7 pouces d'épaisseur.

Là où les culées sont élevées avec peu ou point d'eau à leur base, on se dispensera de les remplir complètement de pierre ou de terre, en se bornant à en mettre une quantité suffisante pour les asseoir solidement et les mettre en état de résister à la crue des eaux ou aux assauts de la glace ; mais ceci ne pourra s'exécuter qu'à la condition de faire sur les culées de ce genre un pontage ou pavage des mêmes dimensions que celles du pont.

Quand, par sa position et la nature du terrain, le pont requiert la construction de culées très-longues, chaque culée peut être formée par un simple pilier de 10 à 12 pieds de longueur sur la largeur du pont, et par un terrassement se prolongeant en arrière ; mais ce terrassement ne devra être fait que si on est certain que l'eau ou la glace ne l'endommagera d'aucune manière.

On pourra néanmoins construire ce terrassement en pierre là où l'on n'a pas à craindre de dégâts par l'action de l'eau ou de la glace, surtout si la chose peut se faire sans augmentation de dépenses.

27° Dans la confection des ponts et ponceaux en général, on évitera, autant que possible, les grandes charpentes et de nombreux piliers coûteux à construire et à entretenir. Il faudra tâcher, si possible, de ne faire que deux culées, avec de la terre ou de la pierre rapportée de chaque côté, ainsi qu'il est dit plus haut à l'article 26e au sujet des terrassements à faire.

Si, d'après les matériaux qui se trouvent sur les lieux, il y a moyen de construire ces culées en pierre sèche au lieu de bois, on les fera en pierre sèche, mais dans tous les cas il ne faudra jamais les faire de plus de 3 à 6 pieds de hauteur.

Toutefois, si le ruisseau ou cours d'eau requiert des culées de plus, on sera tenu, dans ce cas, de les construire en bois.

28° Il ne sera pas permis de construire aucun pont ou ponceau dont le coût devra, d'après l'estimation probable des ouvrages à faire et des matériaux à fournir, excéder \$150.00, sans l'autorisation préalable du département à cette fin.

29° Il en sera de même pour tous les ponts ou ponceaux qui auront plus que 20 à 22 pieds de travée, lesquels on ne pourra bâtir sans un ordre spécial du bureau.

30° Dans l'un comme dans l'autre cas, on devra immédiatement transmettre au département un état estimatif du coût probable du pont ou ponceau à construire, avec un rapport détaillé sur le meilleur site à donner au pont ou ponceau, — sur la largeur de la rivière, ruisseau ou cours d'eau à traverser, — sur le volume, la profondeur et la rapidité de l'eau, — sur les difficultés que présentent les côtes, escarpements ou les approches du pont ou ponceau, — sur le nombre des piliers et culées à construire; en joignant, si possible, à cet estimé et à ce rapport une esquisse ou plan de la localité et des ouvrages à faire, avec toutes autres informations utiles sur les lieux, pour bien renseigner le département sur la nature et le coût de la construction à faire.

31° Pour empêcher que le bois employé dans la construction des ponceaux et des ponts ne se détériore et ne pourrisse, il sera mieux de l'écorcer avant de le mettre en usage.

32° On aura soin de couper, enlever et porter à une distance de pas moins de 4 arpents du lieu où se construisent des ponts, ponceaux ou revêtements en bois dans le flanc de collines, côtes ou montagnes, tous les copeaux, pièces de bois, arbres, souches, racines, branches, broussailles, *ripes* ou autres débris qui, par leur nature inflammable, pourraient prendre feu et mettre les ouvrages en danger d'être détruits ou incendiés; cette précaution étant de rigueur, à ce point qu'on sera responsable de tous accidents, pertes et dommages pouvant résulter de sa négligence ou de son imprévoyance dans l'exécution des travaux ordonnés ou entrepris.

33° A moins qu'une date différente ne soit fixée par contrat ou autrement, tous les travaux, qu'ils soient faits à la journée ou donnés à l'entreprise, devront commencer immédiatement et être poursuivis sans interruption durant la bonne saison avec un nombre d'ouvriers suffisant, et être terminés entre les premier et quinzième jours du mois d'Octobre de chaque année, à moins que le temps se maintenant au beau après cette dernière date, on puisse sans inconvénient continuer les ouvrages durant quelques jours de plus, mais aucun ouvrage en terre ne devra être fait et ne sera accepté ni reçu après le 31 Octobre.

Et si, dans l'intervalle du 1er au 15 Octobre, les pluies de l'automne commencent à tomber en abondance, les travaux quoiqu'incomplets, devront être de suite discontinués, en prenant les précautions nécessaires pour la conservation en bon ordre des ouvrages faits, et pour les mettre autant que possible à l'abri des intempéries.

34° Les travaux ne pourront être repris le printemps suivant, pour mettre en marche des ouvrages non encore commencés ou pour parfaire la partie d'iceux restée inachevée, ou pour dépenser la totalité ou la balance de l'octroi, sans une autorisation préalable et par écrit spécial de ce Département auquel on devra s'adresser pour de nouvelles instructions au sujet de ce commencement ou de cette reprise de travaux. C'est au conducteurs, surintendants et entrepreneurs à en presser l'exécution durant la saison favorable, afin que tous les ouvrages entrepris soient, autant que possible, tous terminés avant les mauvais temps de l'automne.

35° Si les ouvrages ordonnés ou entrepris ne sont pas commencés dans les 10 jours qui suivront la date de l'envoi des instructions ou de la signature du contrat ou s'ils sont interrompus pendant 10 jours sans raisons suffisantes, ou s'ils ne sont pas terminés avant le 1er Novembre, ou si le conducteur, surintendant ou entrepreneur refuse de se conformer aux instructions de ce Bureau ou aux obligations de son marché, le Département pourra, s'il le juge à propos, suspendre le conducteur ou surintendant ou annuler le contrat, et ordonner que l'ouvrage soit continué sous la surveillance d'un autre conducteur ou surintendant, ou employer des hommes pour exécuter les travaux aux frais de l'entrepreneur ; et dans le cas où un nombre d'hommes insuffisant seraient occupés à travailler sur la partie du chemin donnée à l'entreprise, le Département pourra, s'il le juge convenable, compléter ce nombre en employant des hommes aux frais de l'entrepreneur.

36° Aucun contrat ou entreprise (*job*) ne pourra être accordé à qui que ce soit par le conducteur ou le surintendant, sans le consentement spécial et par écrit de ce Département.

37° Les contrats consentis par ce Bureau sont faits aux clauses, charges et conditions suivantes auxquelles les entrepreneurs sont obligés de se conformer, eux, leurs heirs et ayants-cause, envers Sa Majesté, représentée par l'Honorable Commissaires de ce Département, savoir :—

1° Que, dans le cas où, sur le rapport de l'Ingénieur ou du Surintendant en charge, les travaux paraîtraient n'être point conduits de manière à assurer leur entier achèvement ou avant l'époque fixée ; de même dans le cas où l'entrepreneur s'écarterait des termes et conditions stipulés dans son contrat, ou les violerait en aucune manière, il sera loisible au Commissaire, ou à Ses Successeurs en office, sans avis, protestations ni publications préalables, et sans l'adoption d'aucun procédé judiciaire, soit d'employer d'autres ouvriers et fournir d'autres matériaux ou effets, soit de reprendre le contrat ou aucune partie des ouvrages qui y sont mentionnés, et de les faire exécuter et terminer par un autre ou par d'autres entrepreneurs ; le tout aux risques, frais, dépens, dommages et intérêts de l'entrepreneur qui perdra par là même tout droit aux sommes d'argent qui pourraient alors lui être dues en vertu de son contrat.

2° Que tous matériaux destinés aux ouvrages entrepris, seront sujets à l'inspection et approbation du Commissaire ou du Surintendant en charge, avant d'être employés, et ceux qu'il ne trouvera pas convenables ne seront pas employés dans les dits ouvrages, mais seront enlevés dès lors par l'entrepreneur ; et faute par ce dernier de le faire dans un temps raisonnable, le dit Commissaire ou Surintendant pourra les faire enlever et transporter où bon lui semblera, aux risques, périls, frais et dépens de l'entrepreneur : Bien entendu que Sa Majesté ou le Commissaire ne sera aucunement tenu de payer pour les matériaux inspectés et approuvés comme susdit, à moins qu'ils n'aient été employés dans les dits ouvrages, ni d'accepter aucune partie des ouvrages qui se trouverait n'être pas faite au désir du contrat, à raison de quelque défaut qui serait découvert dans tels matériaux, même après l'inspection ou approbation sus-mentionnée.

3^o Que, dans le cas où le Commissaire, son Ingénieur ou le Surintendant en charge, auraient lieu de se plaindre à bon droit de quelque surveillant, ouvrier ou employé de l'entrepreneur, ce dernier sera tenu de démettre et renvoyer au premier avis tel surveillant, ouvrier ou employé, et il ne pourra le reprendre, ni l'employer de nouveau aux dits ouvrages, sans le consentement par écrit du dit Commissaire ou Surintendant, à peine de payer, comme compensation fixée et établie par le contrat, et non sous forme d'amende ou pénalité, une somme de vingt piastres par chaque jour que l'entrepreneur continuera d'employer telle personne aux dits ouvrages, à compter du jour que tel avis lui en aura été donné ; le dit entrepreneur consentant que telles sommes ou compensations soient retenues sur le paiement des sommes qui pourraient subséquemment lui devenir dues.

4^o Que tous changements, additions, améliorations ou diminutions que le Commissaire jugera à propos de faire aux ouvrages, seront payés *extra* au dit entrepreneur, s'il encourait par là un surcroît de dépense, ou seront déduits du montant de son compte, s'il y avait diminution d'ouvrage ou de matériaux ; dans chacun de ces cas la valeur de telles augmentations, changements ou diminutions (soit qu'elle ait été établie ou non par le contrat) sera fixée par le Commissaire ou par son ingénieur ou le surintendant en charge, sans que le dit contrat soit par là suspendu, rescindé ni annulé, et sans qu'il y soit aucunement dérogé ni innové ; telles augmentations, changements, diminutions ou améliorations devant être considérées comme si elles y avaient été prévues et stipulées ; Bien entendu que nul changement, addition ou diminution ne sera fait aux dits ouvrages, ni payé à l'entrepreneur, à moins d'un ordre par écrit du Commissaire ou du Département.

5^o Que l'entrepreneur ne pourra transporter son contrat, en tout ou en partie, excepté pour ce qui concernerait la fourniture des matériaux.

6^o Que le Commissaire aura seul le droit de décider, dans le cas où il s'éleverait quelque difficulté entre les parties sur l'interprétation à donner aux contrats ou plans ou devis, ou aux instructions du Département, soit générales soit spéciales : et que l'entrepreneur sera tenu de s'en rapporter à la décision du dit Commissaire, laquelle sera finale et obligatoire pour les parties intéressées.

7^o Que tout avis, protêt ou autre papier ou document que le commissaire ou le département jugerait à propos de signifier à l'entrepreneur, pourra être adressé à ce dernier, à son domicile, bureau ou lieu d'affaires, ou à l'endroit où les ouvrages devront se faire, et déposé au bureau de poste le plus prochain ; et tous avis, protêt ou autre papier ou document ainsi déposé au dit Bureau de poste, sera considéré comme dûment et légalement signifié.

8^o Que toutes et chacune des clauses et conditions contenues au contrat étant essentielles pour sauvegarder les droits et intérêts du public, et exprimant la véritable intention des parties, seront *de rigueur et non comminatoires* : la volonté des parties étant que les dites clauses et conditions, sans lesquelles le contrat n'eût pas été signé, aient leur plein et entier effet.

9^o Que, dans le cas où la ou les sommes accordées par la législature pour les dits ouvrages, et destinées à cette fin, se trouveraient dépensées avant l'entier achèvement des travaux, le commissaire ou département aura le droit de suspendre le paiement des sommes allouées soit pour ouvrages faits, soit pour matériaux fournis, jusqu'à ce qu'il soit fait par la législature un nouvel octroi pour les dits ouvrages ; mais il sera loisible à l'entrepreneur, le cas échéant, d'arrêter et suspendre les travaux, du moment qu'il aura reçu avis par écrit de cet arrêt de paiement pour la cause ci-dessus mentionnée ; et dans ce cas, l'entrepreneur n'aura droit à aucune indemnité ou compensation quelconque à raison de cette suspension de paiement.

10^o Que l'entrepreneur sera tenu de fournir tous ouvriers, matériaux, effets et autres choses nécessaires pour faire, compléter et finir, à l'entière satisfaction

du commissaire, et en conformité des devis et plans. tous les ouvrages directement ou indirectement requis et nécessaires, même ceux qui ne seraient pas nommément spécifiés dans le contrat.

11^o Que la somme due à l'entrepreneur comme prix de son contrat, lui sera payable par le commissaire ou ce département, par paiements mensuels et consécutifs, dans les dix jours qui suivront la réception d'un rapport ou état estimatif de l'ingénieur ou surintendant en charge des ouvrages, spécifiant la quantité des ouvrages faits durant le mois échu, et leur valeur basée sur les prix portés au contrat : — Pourvu, néanmoins, qu'il sera loisible au commissaire, agissant comme susdit, de retenir 10 ou 15 par cent sur le montant de chacune de ces diverses estimations ou rapports mensuels, et de ne payer la ou les sommes ainsi retenues qu'à l'époque du dernier paiement, qui se fera aussi, (si le dit Commissaire ou Département approuve et accepte les dits ouvrages), dans les dix jours après que le dit commissaire ou département aura reçu de son ingénieur ou du surintendant une estimation finale et détaillée des ouvrages et des matériaux livrés en vertu du contrat, avec un certificat constatant que les dits ouvrages sont bien et dûment exécutés et achevés ; Et en faisant telle estimation finale, l'ingénieur ou le surintendant ne sera pas tenu de se baser sur les estimations mensuelles antérieures qui ne seront considérées que comme approximatives.—Pourvue aussi que, dans le cas où le dit Commissaire ou Département jugerait à propos de faire des paiements ou avances sur outils, ustensiles ou autres effets de quelques nature que ce soit fournis, employés ou destinés aux dits ouvrages il pourra les faire de telle manière et à telles conditions qu'il jugera convenables ; Bien entendu que Sa Majesté sera dès lors nantie et revêtue, à titre de garantie collatérale de l'exécution du contrat, de tous tels matériaux, outils, ustensiles ou autre effet quelconques, qui néanmoins resteront aux charges, risques et périls de l'entrepreneur jusqu'à l'entier achèvement des dits ouvrages, sans que ce dernier puisse toutefois prétendre à aucun droit de propriété ni contrôle quelconque.

12^o Que les deux personnes solvables que l'entrepreneur sera tenu de fournir interviendront au dit contrat et s'y rendront et constitueront cautions, garantes et répondantes de l'entrepreneur, envers Sa Majesté, Ses Héritiers et Successeurs, représentés par le Commissaire, et seront en conséquence obligées conjointement et solidairement avec l'entrepreneur, l'une d'elles seule pour le tout, à l'exécution des ouvrages et de tout et chacune des clauses, conditions et obligations contenues au contrat, sous la renonciation aux bénéfices de division, discussion et fidéjussion, ou autres bénéfices que la loi peut accordées en pareil cas ; faisant des dits ouvrages et de toutes et chacune des clauses et conditions contenues au contrat leur propre et personnelle affaire comme seules et principales obligées.

38^o A moins de conventions contraires et l'absence de contrats signés, le présent devis, de concert avec la formule d'instructions générales transmises par ce Bureau, servira de guide et de règle générale à tous les conducteurs, sous-conducteurs, surintendants ou entrepreneurs pour l'exécution des travaux qui leur auront été confiés par ce Département.

Ce devis, ainsi que les dites instructions générales, pourront toujours être changés, étendus ou restreints selon les circonstances, soit par un contrat spécial par écrit, soit par de nouvelles instructions du Bureau modifiant les termes de ce devis ou des instructions générales ou de toutes instructions antérieures ou actuelles.

Et tous les cas qui ne sont pas spécialement prévus dans ce devis, aussi bien que dans la dite formule d'instructions générales, devront être préalablement soumis à ce Département auquel on devra s'adresser de suite pour en recevoir les instructions requises et afin de régler les points douteux qui ont besoin d'être éclaircis avant de procéder au-delà.

39° Le Commissaire, les Conducteurs, Surintendants ou entrepreneurs nommés par ce Département et employés à faire des chemins et ponts de colonisation sous sa direction, au moyen d'octrois de deniers publics, ou en partie avec tels octrois, et en partie avec des contributions locales, (soit en argent, corvées ou journées de travail,) auront le pouvoir de tracer et construire sur toutes les terres, quels qu'en soient les propriétaires, les chemins et ponts et autres travaux que le Commissaire jugera nécessaires au développement de la colonisation.

40° Ces chemins et ponts, une fois construits et déclarés n'être plus sous le contrôle de ce Département, seront entretenus par la municipalité ou les municipalités intéressées à leur maintien, et à défaut par telles municipalités de verbaliser ces chemins, le Commissaire pourra les verbaliser de sa propre autorité, par une ordonnance signée par lui ou son assistant, laquelle ordonnance, aussitôt après qu'elle aura été publiée dans la *Gazette Officielle de Québec*, aura tous les effets d'un règlement de l'autorité municipale régulièrement homologué.

41° Les terrains sur lesquels ces chemins de colonisation auront été tracés et construits, deviendront la propriété de Sa Majesté, et lorsque les dits terrains seront situés dans un township, il ne sera dû aucune indemnité pour le fonds.

42° Le Commissaire et les Conducteurs, Surintendants ou entrepreneurs nommés par ce Département, auront plein pouvoir et autorité d'enlever de tous lots de terre, sur lesquels passeront tels ponts ou chemins de colonisation, tout le bois, la pierre, la terre le gravier et le sable nécessaires à leur construction, et d'abattre tous les arbres à une distance de trente pieds des deux côtés du pont ou chemin, sans être tenus de payer aucune indemnité, excepté pour les défrichements, lorsqu'il s'en rencontrera sur le tracé, dans certains cas exceptionnels où les dommages, s'il y en a, sont prouvés à l'évidence.

43° Tant qu'un chemin de colonisation sera sous la contrôle du Commissaire, les propriétaires des terrains contigus au dit chemin n'auront pas droit d'exiger de lui, ni du gouvernement de cette province, aucune servitude de voisinage, telles que clôtures, fossés, &c.

44° Par ordre du Lieutenant-Gouverneur en conseil, il pourra être établi des barrières sur les chemins de colonisation construits sous le contrôle du Commissaire, et des taux de péage pourront être prélevés sur iceux.

E. MOREAU,

Secrétaire et Directeur de Colonisation.

(Formule No. 1 a.)

L. E. No..... }
 L. R. No }

DEPARTEMENT DE L'AGRICULTURE ET DES TRAVAUX PUBLICS.

—:O:O:—

PROVINCE DE QUEBEC.

—:O:O:—

Québec,

187

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous informer qu'une somme de _____
 octroyée par le Gouvernement pour _____ a été

Vous voudrez bien prendre la direction des ouvrages ordonnés, en qualité de Conducteur et surveillant des Travaux, avec un salaire de _____ lequel salaire vous sera payé suivant les conditions exprimées dans les Instructions générales qui vous sont maintenant adressées.

Immédiatement après la réception des présentes instructions, et avant de commencer vos opérations, vous transmettez par la malle à ce Département la formule ci-jointe de cautionnement, que vous aurez préalablement signée vous-même, et que vous ferez signer par une personne solvable comme votre caution, en présence de deux témoins sachant écrire et dont la signature devra être apposée au bas de cette formule à l'endroit y indiqué; ayant soin aussi de remplir les lignes laissées en blanc dans ce cautionnement,—ce qu'il vous sera facile de faire en référant aux présentes instructions.

Aussitôt après m'avoir expédié votre acte de cautionnement, fait dans la forme ci-haut indiquée, vous commencerez vos ouvrages de suite, en vous bornant à faire les travaux que vous êtes présentement autorisé à exécuter dans le _____ ci-dessus désigné _____, et non ailleurs.

Vous prendrez en même temps communication des formules d'instructions générales et spéciales ci-jointes, auxquelles vous vous conformerez strictement et en tous points, ainsi qu'aux présentes instructions et à toutes autres qui pourraient vous être adressées par la suite, à peine de démission immédiate de votre charge de conducteur.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-obéissant Serviteur,

E. MOREAU,

Secrétaire et Directeur de Colonisation.

A

}

Formule E. [No. 5.]

PROVINCE }
DE }
QUEBEC. }

Nous,
résidant dans la
Conducteur des Travaux sur le chemin de

et

Caution, reconnaissons respectivement devoir à Notre Souveraine Dame la Reine,
ses héritiers et successeurs, ce acceptant par l'Honorable Ministre du Département
de l'Agriculture et des Travaux Publics, à ce représenté par
assistant commissaire et par secrétaire
de ce Département,—une somme de

monnaie courante, pour l'usage et profit de notre dite Souveraine Dame la Reine,
ses héritiers et successeurs ;—Et par les présentes, nous obligeons conjointement
et solidairement, nos hoirs et ayaut-cause, l'un de nous seul pour le tout, sans di-
vision ni discussion, au paiement fidèle et entier de la somme ci-haut mentionnée,
égale au montant de l'allocation accordée par le Gouvernement pour l'exécution
des travaux ci-dessus désignés.

Le présent cautionnement est fait sous la condition suivante, savoir :—Ave-
nant que le dit remplisse
et exécute bien et fidèlement tous les devoirs et obligations qui lui sont imposés
en sa qualité de conducteur des travaux ci-dessus mentionnés, et qu'il emploie les
deniers mis entre ses mains pour les fins et d'après la manière indiquées dans les
instructions générales et spéciales à lui transmises par l'Honorable Commissaire
de l'Agriculture et des Travaux Publics, et qu'il rende un compte fidèle et hon-
nête des dits deniers et de ses opérations comme tel Conducteur des Travaux,—
alors le présent cautionnement sera nul et de nul effet ; mais dans le cas contraire,
il demeurera en pleine force et vigueur pour toutes les fins que de droit.

Fait et attesté à

ce

jour

Conducteur.

de

187

Caution.

Témoins.

APPENDICE No. 3.

—
RAPPORT

DES

AGENTS D'IMMIGRATION

POUR LA

PROVINCE DE QUEBEC.

RAPPORT DE M. THOM.

A l'Honorable Louis Archambeault, Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics.

Conformément à vos instructions, j'ai l'honneur de vous soumettre sur l'immigration dans cette agence, mon rapport s'étendant du premier jour de juillet 1872, au trente juin 1873.

Pendant cette période, comme il appert par la cédule qui accompagne ce rapport, quatre mille six cent soixante-dix-huit immigrants ont passé par cette agence; sur ce nombre deux mille neuf cent quatre-vingts ont été envoyés à Montréal et le reste, mille six cent quatre-vingt-dix-huit, a été placé dans trente-trois comtés sur différentes parties de la Province.

Il est satisfaisant de pouvoir constater qu'en général les immigrants arrivés pendant cette période sont d'une meilleure trempe que ceux des années précédentes. Parmi ces immigrants se trouvent bon nombre d'excellents cultivateurs, mécaniciens, etc., etc., beaucoup d'entre eux possédaient quelques ressources.

Une autre remarque significative que nous pouvons faire, c'est le nombre toujours croissant de familles qui viennent rejoindre ici leurs parents ou leurs amis; elles en sont sans doute venues à cette détermination d'après le rapport favorable que leur avaient fait ceux qui les avaient précédés, et qui s'appuyaient sur l'expérience d'un séjour de six mois ou d'un an parmi nous.

Des sommes considérables ont été versées à cette agence pendant l'hiver, le printemps et l'été, par des immigrants de l'année précédente pour payer les passages de parents et d'amis. Au moyen de correspondances pendant l'hiver, on a pourvu au placement de ceux qui arrivèrent au printemps et pendant l'été. Ceux qui vinrent pendant l'hiver par la voie de New-York ou de Portland trouvèrent aussi de l'emploi sans beaucoup de difficulté. Je mentionne avec plaisir l'aide efficace donnée à l'immigration par la coopération active des sociétés de colonisation de Compton, Sherbrooke, Richmond et Missisquoi en obtenant des situations aux immigrants, en les recevant, en les logeant et en les plaçant, lorsqu'ils leur étaient envoyés, enfin en les dirigeant dans la forêt ou sur des fermes en partie défrichées, et en leur donnant des secours lorsqu'ils en avaient besoin.

Les sociétés de Missisquoi et de Richmond, dans le but d'obtenir de bonne heure au printemps la classe d'immigrants dont le besoin se faisait sentir dans leurs localités respectives, remirent à M. James Whyte une somme d'argent considérable pour payer leurs passages. Le choix fut fait avec soin et leur arrivée au printemps fut un bienfait, et pour eux et pour ceux qui les employèrent.

Les sociétés de colonisation plus haut mentionnées ont été heureuses dans le choix de leurs officiers, et j'atteste avec plaisir l'efficacité des services rendus par MM. Asa Westover de Missisquoi, A. McCallum de Danville, William Dickson de Richmond et H. Hubbard de Sherbrooke dont le zèle infatigable et l'attention incessante aux intérêts des immigrants ont donné beaucoup de satisfaction; les immigrants m'en ont, de temps à autre, communiqué l'expression de leur reconnaissance.

La bâtisse construite à Sherbrooke par le Gouvernement de la Puissance, et dans laquelle ils sont logés et nourris jusqu'à ce qu'ils soient placés, a facilité matériellement leur distribution dans cette partie de la Province. Le gouverne

ment de cette Province, en meublant et en garnissant de lits une partie de la bâtisse des immigrants à Lévis a donné ainsi l'avantage de pouvoir en placer un certain nombre dans le voisinage, ou de les loger quand les circonstances les forcent à attendre quelques jours.

Une réception cordiale jointe à une grande attention aux intérêts de ceux qui viennent tenter fortune parmi nous, font au commencement une impression favorable ; ceci est bien apprécié, communiqué à l'étranger, et contribue, comme cela a eu lieu, à encourager et à augmenter notre immigration.

Les demandes de garçons de ferme, de serviteurs et servantes et de mécaniciens ont été beaucoup plus nombreuses qu'à l'ordinaire, quant aux deux premières classes et particulièrement les domestiques elles ont de beaucoup excédé le nombre des immigrants de cet état.

Cette difficulté quant aux servantes provient de leur rareté, mais plus particulièrement, en partie du moins, de la différence entre les gages offerts ici et ceux que l'on donne à l'étranger.

Un peu plus de libéralité de la part de ceux qui ont besoin de serviteurs, la réduction du prix de passage, seraient un encouragement qui permettrait à nos agents d'envoyer un bon nombre d'émigrants de cette classe.

L'arrivée de familles nombreuses a répondu en partie à ce besoin, mais les demandes sont telles qu'il est évident qu'il faut adopter des moyens plus expéditifs et plus efficaces pour arriver à fournir le nombre de serviteurs demandés.

M. James Whyte, agent à Glasgow, par son zèle, son énergie et sa persévérance infatigable, a ajouté à notre immigration un bon nombre d'immigrants de bonne classe.

D'après le succès déjà obtenu, particulièrement depuis l'ouverture de la navigation, et par la correspondance qui m'arrive à ce sujet, je suis d'opinion que d'ici à la fin de la saison, le nombre des immigrants en destination de cette Province sera considérablement augmenté.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JAMES THOM.

Agent d'Immigration pour Québec.

Québec Sud, 30 juin 1873

CÉDULE.

Montrant le nombre, la nationalité et la destination des immigrants arrivés et placés dans la Province de Québec, depuis le 1er juillet 1872 au 30 juin 1873.

NOMBRE TOTAL 4,678.

NATIONALITÉS.		DESTINATIONS.		DESTINATIONS.	
Autrichiens.....	4	Argenteuil.....	2	Montréal.....	2980
Bavarois.....	2	Bagot.....	7	Ottawa.....	44
Belges.....	224	Baie.....	7	Pontiac.....	13
Danois.....	14	Brome.....	149	Portneuf.....	12
Anglais.....	1331	Compton y compris Sherbrooke..	607	Quebec.....	266
Français.....	1388	Charlevoix.....	2	Richelieu.....	4
Allemands.....	54	Dorchester.....	3	Richmond.....	269
Hollandais.....	13	Drummond.....	6	Rimouski.....	8
Italiens.....	64	Gaspé.....	1	Shefford.....	13
Irlandais.....	530	Jacques-Cartier.....	1	St. Jean.....	1
Jersais et Guernesiens..	11	Huntingdon.....	1	St. Hyacinthe.....	12
Polonais.....	15	Kamouraska.....	10	Stanstead.....	7
Russes.....	22	L'Assomption.....	6	Suffolk.....	2
Ecossois.....	916	Lévis.....	64	Témiscouata.....	8
Espagnols.....	4	Lotbinière.....	3	Trois-Rivières.....	26
Suédois et Norvégiens..	32	Mégantic.....	18	Wolfe.....	6
Suisses.....	35	Missisquoi.....	109		
Pays de Galles.....	19	Montmagny.....	11	Total.....	
Total.....	4678				4678

JAMES THOM.

Agent d'Immigration.

Québec Sud, 30 juin 1873.

A l'Honorable Louis Archambeault, Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics

Monsieur,

J'ai l'honneur d'ajouter à mon rapport sur l'immigration finissant le 30 juin dernier, un rapport supplémentaire constatant le nombre, la nationalité et la destination des immigrants qui ont passé par cette agence depuis la susdite date à venir jusqu'au 30 septembre dernier, formant une période de trois mois.

Sur le nombre total des immigrants, qui s'élève à deux mille cent seize, mille deux cent quatre-vingt-six ont été envoyés à Montréal, un certain nombre étaient recommandés à leurs amis, d'autres étaient pourvus d'emploi par avance, le reste a été placé dans 25 comtés, sur différents points de la Province.

Parmi les derniers arrivages il y a cinquante trois familles d'agriculteurs, bons fermiers anglais : ces familles seront d'un grand secours à notre Province ; elles ont été envoyées par les agents de la Puissance, au moyen d'arrangements préalables qui ont eu l'effet de réduire le prix de passage et se composent en moyenne de six personnes, et même l'une d'elles compte treize membres.

Bien que ces familles fussent nombreuses, qu'elles soient arrivées bien tard dans la saison, il nous a été possible de les placer sans trop de difficulté dans nos meilleures régions rurales, chez des cultivateurs à l'aise.

Les travaux des derniers quinze mois ont donné à notre Province six mille sept cent quatre-vingt-dix immigrants, indépendamment d'un certain nombre qui ont payé leurs passages jusqu'ici et de ceux qui ont été envoyés par l'agent de la Puissance. Ces chiffres démontrent une augmentation toujours croissante de l'immigration qui contribue à la richesse et à la prospérité de notre Province, et promet pour l'avenir les plus heureux résultats.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

Québec-Sud, }
30 Septembre 1873. }

JAMES THOM,
Agent d'Immigration pour Québec.

C E D U L E .

Montrant le nombre, la nationalité et la destination des immigrants arrivés et placés dans la Province de Québec, depuis le 1er Juillet jusqu'au 30 Septembre 1873.

NOMBRE TOTAL 2116.

NATIONALITÉS.

Belges.....	38	Jersais et Guernesiens.....	9
Danois.....	4	Polonais.....	39
Anglais.....	756	Ecoissais.....	376
Français.....	608	Suédois et Norvégiens.....	35
Allemands.....	12	Suisses.....	21
Hollandais.....	7	Pays de Galles.....	12
Italiens.....	69		
Irlandais.....	230	Total.....	2116

DESTINATION.

Beauharnois.....	9	Missisquoi.....	87
Bonaventure.....	7	Montréal.....	1286
Brome.....	60	Ottawa.....	8
Chambly.....	3	Pontiac.....	1
Champlain.....	1	Portneuf.....	14
Charlevoix.....	3	Québec.....	86
Chicoutimi.....	3	Richelieu.....	1
Compton.....	366	Richmond.....	94
Drummond.....	8	Shefford.....	6
Kamouraska.....	4	St. Hyacinthe.....	3
Lévis.....	27	St. Jean.....	3
Lotbinière.....	4	Témiscouata.....	1
Mégantic.....	16	Trois-Rivières.....	15
		Total.....	2116

Québec Sud, }
30 Septembre 1873. }

JAMES THOM,
Agent d'Immigration

*A l'Honorable Louis Archambeault, Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics,
Monsieur,*

J'ai l'honneur de vous soumettre un rapport de ma mission spéciale au sujet de la visite d'une certaine partie des Cantons de l'Est en compagnie de MM. Joseph Arch, président de "L'Union des Ouvriers-Cultivateurs de l'Angleterre" et de Arthur Clayden, membre du comité consultatif de la même société.

M. Arch avait pour mission de prendre des renseignements sur les avantages que ce pays pouvait offrir à l'émigration de la classe qu'il représente en Angleterre et qui, d'après lui, forme un nombre de quatre-vingt mille personnes.

Après avoir reçu vos instructions m' enjoignant de l'accompagner, ainsi que M. Clayden, de pourvoir à leurs dépenses et de leur donner toute la facilité possible d'obtenir les informations qu'ils désiraient, nous nous rendîmes à Sherbrooke, faisant de cette ville, pour quelque temps, nos quartiers-généraux, nous dirigeant sur différents points des environs et examinant avec soin ce qui pouvait être de quelque intérêt pour eux.

Pendant qu'il était à Sherbrooke, M. Arch visita la maison d'immigration, construite par le Gouvernement Fédéral ; il eut le plaisir de voir deux familles arrivées récemment et qui étaient membres de l'"Union." Avant son départ il put s'assurer qu'on leur avait procuré de l'emploi et qu'elles étaient logées confortablement.

MM. Arch et Clayden furent présentés à l'Honorable J. G. Robertson, Trésorier de la Province, à M. Brooks, M. P., à M. Paton, manufacturier en laine et à d'autres personnages importants, et ils eurent l'occasion de se rendre compte du fonctionnement de notre système d'immigration dans cette localité.

M. Hubbard, inspecteur d'écoles, secrétaire-trésorier de la société de colonisation de Sherbrooke et agent d'immigration de la Puissance, voulut bien nous accompagner dans nos excursions aux environs de la ville. Il n'est pas besoin de dire que ses connaissances étendues sur notre système scolaire, sur l'immigration et sur les ressources des contrées avoisinant la ville de Sherbrooke nous furent d'un grand secours.

Nous rendîmes visite à John Scott, Ecr., Gérant de la "Compagnie des Terres et de Prêt de Glasgow et du Canada" (Glasgow and Canada Land and Trust Company), à sa résidence à Lennoxville, et nous prîmes des arrangements pour visiter "Scotstown", le siège des opérations de cette compagnie, dans le canton Hampden, comté de Compton ; ce n'est cependant que plus tard que nous fîmes cette visite.

En continuant notre route nous nous rendîmes à Stanstead, en passant au milieu des paysages pittoresques des environs du lac Massawippi, puis nous revînmes en passant par Compton et Hatley.

A Compton Centre je les engageai à visiter la ferme de l'Honorable M. Cochran, mais ils ne voulurent pas y consentir, sous prétexte qu'ils ne désiraient pas voir ce qu'ils appelaient une "ferme de fantaisie", mais simplement visiter les fermiers ordinaires et étudier l'élevage des bestiaux tel qu'il se pratique généralement ici.

Je regrette cette détermination de mes compagnons de voyage, parce qu'ils auraient eu là un exemple de ce que, malgré notre climat, l'on peut retirer des richesses de notre sol au moyen d'une administration intelligente et attentive. Ils auraient eu même temps eu occasion de voir les plus beaux troupeaux de la Pro-

vince, de s'entretenir avec des immigrants au service de M. Cochrane et de constater par eux mêmes que ces étrangers sont satisfaits des gages qu'ils reçoivent, de la manière dont ils sont traités, et enfin de leur patrie d'adoption.

Notre visite suivante fut à "Scottstown". M. Scott voulut bien nous accompagner et en route nous passâmes par Cookshire et Bury.

A Scottstown, on nous informa que deux cents hommes étaient occupés aux travaux de la compagnie, quelques-uns d'entre eux construisaient une écluse pour utiliser avec toute sa force le magnifique pouvoir d'eau qui se trouve là, les autres étaient occupés à défricher la terre et à construire des maisons. Les hommes engagés dans ces travaux étaient, à peu d'exception près, des immigrants que la compagnie avait fait venir; ils étaient logés dans des maisons grossières mais confortables et spécialement construites pour eux. Ils se montrèrent satisfaits de leur position; quelques-uns d'entre eux avaient pris des lots avec l'intention de s'y établir aussitôt que les circonstances le leur permettraient.

MM. Arch et Clayden eurent dans cette visite une bonne occasion de converser avec les immigrants, et de connaître la vie de la forêt. Ils considèrent que la compagnie a inauguré un mouvement qui sera d'un grand intérêt pour la Province.

Revenant à Sherbrooke, nous nous rendîmes ensuite à Montréal, là nous visitâmes l'exposition agricole ainsi que les différentes places intéressantes et nous eûmes une entrevue avec l'Honorable J. H. Pope, Ministre de l'Agriculture.

Pendant notre séjour à Montréal, M. Ibbotson, Assistant-Agent d'Immigration, fut plein d'attentions et de bienveillance pour nous; nous eûmes aussi le plaisir d'être accompagnés par M. James Whyte, agent à Glasgow. M. Whyte par son expérience au sujet de l'immigration était en position de donner des informations d'une grande utilité.

De Montréal nous nous rendîmes à Frelighsburgh dans le comté de Missisquoi ou Asa Westover écuyer, secrétaire de la société de colonisation de Missisquoi fut pour nous d'une bienveillante attention; il n'épargna aucune peine pour nous faire connaître différentes choses d'un grand intérêt; il nous conduisit aussi au domicile d'un certain nombre d'immigrants, là MM. Arch et Clayden purent voir et examiner leur situation par eux-mêmes.

Parmi eux s'en trouvaient plusieurs envoyés au printemps et pendant l'été et qui paraissaient satisfaits de leur position.

Il y avait aussi deux serviteurs de ferme, membres de "l'Union" arrivés tout récemment, et par conséquent incapables de se former une opinion sur notre pays. Ils ont trouvé de suite du travail, et on leur a fourni des maisons pour eux et leurs familles.

A notre retour à Montréal je mis MM. Arch et Clayden sous les soins de J. J. Daly, écuyer, agent d'Immigration de la Puissance, il voulut bien les accompagner jusqu'à Ottawa ou ils s'étaient arrêtés en premier lieu; leur intention étant de profiter autant que possible du temps qui devait s'écouler jusqu'à la première quinzaine de décembre, (époque à laquelle ils se proposaient de s'en retourner en Angleterre,) pour visiter la Province d'Ontario et les Etats-Unis.

En prenant congé d'eux, ils me remercièrent de la réception cordiale qui leur avait été faite et des attentions dont ils avaient été l'objet de la part de ce gouvernement, dont la libéralité leur avait fourni l'occasion de se rendre bien compte des ressources de la Province, ainsi que des facilités qu'elle offre aux immigrants de la classe qu'ils représentent.

Pour conclure je puis dire qu'ils parurent emporter les impressions les plus favorables sur notre pays; ils exprimèrent leur satisfaction au sujet de leurs rapports

avec les agents qu'ils avaient rencontrés, ainsi que des dispositions prises par ce gouvernement pour la réception, le transport, le confort et le placement des immigrants, M. Arch promet d'en rendre compte aux membres de " l'Union " à son retour en Angleterre.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JAMES THOM.

Agent d'Immigration pour Québec.

Québec Sud, septembre 1873.

RAPPORT DE M. CHICOINE.

PROVINCE DE QUÉBEC. BUREAU D'IMMIGRATION.

Montréal, 30 Juin 1873.

*A l'Honorable Louis Archambeault, Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics,
etc., etc., etc. Québec.*

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport des opérations de cette Agence pour l'année finissant le 30 Juin 1873.

Le nombre des immigrants reçus par ce Bureau depuis le premier Juillet 1872, au 30 Juin 1873, est de 2486, répartis par nationalités selon l'état suivant :

Allemands.....	47
Anglais.....	505
Autrichiens.....	3
Bavarois.....	2
Belges.....	171
Danois.....	6
Ecossais.....	239
Espagnols.....	5
Français.....	1235
Hollandais.....	12
Irlandais.....	150
Italiens.....	57
Norvégiens.....	3
Polonais.....	9
Prussiens.....	5
Russes.....	3
Suédois.....	4
Suisses.....	30
	2486

L'état suivant vous fera voir à quels métiers et professions appartiennent ces immigrants :

Ajusteurs.....	31
Artistes Photographes.....	7
Blanchisseuses.....	28
Bouchers.....	24
Boulangers.....	23
Brasseurs.....	12
Briquetiers.....	15
Chapeliers.....	11
Charpentiers.....	65
Charrons.....	18
Chauffeurs.....	29

Cochers.....	42
Coiffeurs.....	17
Cordonniers.....	36
Conturières.....	47
Cuisinières.....	13
Cuisiniers.....	25
Cultivateurs.....	185
Ebénistes.....	22
Employés de commerce.....	151
Ferblantiers.....	15
Filateurs.....	7
Fondeurs.....	16
Forgerons.....	34
Garçons d'hôtel.....	41
Horlogers.....	8
Imprimeurs.....	23
Jardiniers.....	65
Journaliers.....	261
Maçons.....	68
Mécaniciens.....	18
Menuisiers.....	80
Meuniers.....	5
Modistes.....	21
Mouleurs.....	26
Peintres.....	29
Plâtriers.....	5
Plombiers.....	18
Polisseurs en cuivre.....	12
Scieurs.....	8
Selliers.....	11
Servantes.....	143
Tailleurs.....	10
Tailleurs de pierre.....	15
Tanneurs.....	8
Tonnelliers.....	5
Tourneurs en cuivre.....	10
Tourneurs en fer.....	6
(Femmes, enfants et personnes sans métiers).....	717

2486

Voici maintenant les endroits où ils se sont fixés :

Abbott's corner.....	2
Acton-Vale.....	8
Allan's corner.....	4
Beauharnois.....	12
Bedford.....	10
Belœil.....	2
Boucherville.....	5
Brompton.....	1
Brome.....	10
Chambly.....	7
Châteauguay.....	3
Cookshire.....	3
Côte des Neiges.....	7
Danville.....	9
Diverses localités des Cantons de l'Est.....	54

East Farham.....	1
Etats-Unis.....	22
Granby.....	8
Grenville.....	1
Hochelaga.....	2
Huntingdon.....	1
Knowlton.....	13
Lachenaie.....	11
Lachine.....	34
Lacolle.....	2
Laprairie.....	3
L'Assomption.....	6
Lennoxville.....	6
Longue Pointe.....	10
Longueuil.....	8
Manitoba.....	6
Monte-Bello.....	1
Montréal.....	1940
Ontario.....	89
Pointe-aux-Trembles.....	2
Québec.....	6
Richmond.....	1
Rigaud.....	2
Rivière-Beaudet.....	2
Rivière St. Pierre.....	3
Sault au Ricollet.....	9
Sherbrooke.....	5
Standbridge.....	36
St. Alexandre.....	1
St. Anne, Bout de l'Isle.....	3
St. Antoine, Richelieu.....	1
St. Césaire.....	1
St. Catherine.....	4
St. Eustache.....	1
St. Brigitte.....	3
St. Hubert.....	1
St. Hilaire.....	5
St. Hyacinthe.....	15
St. Jean d'Iberville.....	4
St. Janvier.....	1
St. Laurent.....	19
St. Ours.....	1
Thurso.....	56
Trois-Rivières.....	2
Varenes.....	1

2486

J'ai cru vous intéresser en préparant le relevé suivant qui indique le nombre des immigrants arrivés durant chacun des mois de l'année :

Juillet.....	356
Août.....	330
Septembre.....	311
Octobre.....	325
Novembre.....	105
Décembre.....	34

Janvier.....	45
Février.....	21
Mars.....	50
Avril.....	241
Mai.....	386
Juin.....	282
	2486

En vous donnant le montant des gages que gagnent les immigrants appartenant à certains métiers en particulier, vous aurez une idée de la moyenne des salaires que peuvent espérer les diverses classes de travailleurs qui se dirigent vers cette région :

	Par jour.	
Ajusteurs.....	\$1.50	à \$2.00
Boulangers.....	1.50	à 2.00
Charpentiers-menuisiers.....	1.50	à 2.00
Couturières.....	0.40	à 0.60
Ferblantiers.....	1.50	à 2.00
Forgerons.....	1.50	à 2.00
Journaliers.....	1.00	à 1.50
Mécaniciens.....	1.75	à 2.50
Maçons.....	1.50	à 2.00
Modistes.....	0.60	à 0.80
Peintres.....	1.50	à 2.00
Selliers.....	1.50	à 2.00
Tailleurs de pierre.....	2.00	à 2.50

	Par mois logés et nourris.	
Bouchers.....	\$15.00	à 20.00
Cultivateurs.....	12.00	à 18.00
Cuisinières.....	7.00	à 12.00
Cochers.....	15.00	à 20.00
Garçons d'hôtel.....	15.00	à 20.00
Jardiniers.....	15.00	à 25.00
Servantes.....	5.00	à 10.00

Plusieurs immigrants établis dans ce district depuis quelques mois seulement ont déjà réalisé des épargnes qui leur permettent de faire venir des membres de leurs familles restés au pays natal. Les lettres écrites par ces immigrants satisfaits de leur sort et mis au courant des ressources de notre Province, produisent d'excellents résultats : ceux qui viendront sur une telle invitation rencontreront ici moins de déceptions et auront plus de chances d'un prompt succès que cette foule d'individus qui laissent l'Europe n'ayant souvent d'autres notions sur le Canada que celles fournies par leur imagination et l'esprit d'aventure. Permettez-moi de vous citer à ce propos l'extrait suivant d'une correspondance qu'un Belge adressait récemment à ses amis de la mère-patrie.

“ Il serait à désirer, écrit-il, que nos compatriotes connussent les avantages incontestables que le Canada (surtout la Province de Québec) offre aux immigrants belges, particulièrement aux cultivateurs. Le climat du Canada, s'il est un peu rigoureux, est par contre un des plus salubres du monde. Les maladies épidémiques sont pour ainsi dire complètement inconnues.

“ Les fermes sont généralement de 30 à 50 hectares. Les propriétaires les donnent à bail ordinairement moyennant partage des produits par moitié avec

“ les fermiers ; mais on peut les louer à prix fixe en argent pour 750 à 1000 francs par an. L'argent nécessaire pour entreprendre l'exploitation d'une ferme de 50 hectares est de 2500 à 5000 francs.

“ On peut devenir propriétaire d'une ferme aux prix très-modérés de 12000 à 16000 francs. On accorde à l'acquéreur toutes les facilités pour le paiement de sa propriété : l'intérêt est au taux ordinaire des banques du pays. Sur les terres de la Province de Québec tout peut se cultiver avec avantage : les blés, le seigle, l'orge, le lin, le tabac, le colza, &c., &c. On y rencontrera la même facilité que dans les Flandres belges, le Nord de la France et la Hollande. Les cultivateurs belges, français et hollandais sont ceux qui conviennent le mieux à la Province de Québec.....

“ Il y a de magnifiques pouvoirs d'eau qui permettent de monter toutes les usines nécessaires pour la fabrication des produits agricoles.

“ Vous vous direz peut-être, que si les terres sont si bon marché c'est parce qu'elles sont mauvaises, stériles ou pierreuses. Au contraire le sol de la Province de Québec est un des plus riches que l'on puisse désirer ; et si les terres n'ont pas atteint la valeur presque fabuleuse qu'elles ont chez nous, c'est dû à ce que le cultivateur canadien ne sait pas en tirer convenablement parti. La rotation des récoltes est ici presque chose inconnue et on laisse perdre les engrais au lieu de les employer avec économie sur la ferme.

“ Des cultivateurs belges déjà établis dans la Province ont du reste fait l'expérience de ce que le sol peut valoir et ils s'accordent tous à dire que les fermiers belges qui viendraient ici avec assez de ressources pour acquérir et exploiter une ferme se feraient en peu d'années une position et une fortune que jamais ils n'auraient osé rêver dans leur patrie.”.....

J'ai pu observer que parmi les immigrants qui arrivent cette année bon nombre apportent avec eux des capitaux assez considérables. Quelques familles que j'ai dirigées vers les Cantons de l'Est possédaient plusieurs milliers de francs. MM. Jules Vannieuwenhuzye et Léonard Coucke, deux flamands, l'un négociant en lin, et l'autre jardinier, ont acheté à raison de \$2,000.00 un terrain près de St. Hyacinthe, où ils ont déjà commencé à faire de la culture maraîchère avec succès. M. Jules Vannieuwenhuzye doit retourner sous peu en Belgique pour en amener des ouvriers de ferme et des tisserands : ce Monsieur veut doter notre Province de la culture judicieuse des lins et de leur conversion en toiles fines.

Monsieur F. Hoffmans, agriculteur allemand, vient aussi d'acheter une ferme, au même endroit, pour le prix de \$2700 : il doit se livrer à la culture des légumes et des arbres fruitiers.

Il faut espérer que nous verrons cette classe d'immigrants augmenter chaque année. On a prétendu que l'immigration des cultivateurs européens, et leur établissement au sein de nos campagnes, aurait pour résultat de donner un exemple salutaire et de faire disparaître la routine : tout en partageant cette opinion, je ne pense pas que de simples ouvriers et domestiques de ferme puissent produire ce bon effet. Ce qu'il nous faut ce sont des fermiers jouissant d'une certaine position, de certains capitaux et ayant l'habitude de diriger, pour leur compte, une exploitation agricole. Placés dans nos paroisses ces fermiers y acquierront promptement le degré d'importance et d'influence nécessaire pour que leurs pratiques fassent école et trouvent des imitateurs parmi notre population.

Je crois que nos efforts devraient être plus spécialement consacrés à recruter tous les ans un certain nombre de ces immigrants si précieux pour nous. Une fois fixés dans la Province ces cultivateurs nous seront autant d'agents d'immigration par les correspondances qu'ils entretiendront avec leur ancienne patrie.

J'ai eu occasion d'écrire plus d'une lettre en réponse à des personnes d'Europe qui s'adressaient directement à ce Bureau pour obtenir des informations sur notre Province. J'ai transmis dans chaque cas les brochures que votre département a fait imprimer, tout en donnant moi-même des renseignements particuliers, évitant avec soin la partialité, et l'exagération. Le nombre croissant de ces demandes prouve que notre pays est de plus en plus connu et attire l'attention sérieuse de ceux qui désirent émigrer.

Je crois qu'il est à propos de remarquer que parmi les immigrants reçus par ce Bureau, un grand nombre nous arrivent par la voie des Etats-Unis et par conséquent ne figurent pas dans les registres du port de Québec : je dois noter aussi que nous n'avons qu'à nous féliciter de la conduite tenue à l'égard de ces immigrants par les employés de Castle Garden à New-York.

Le tout humblement soumis,

L. H. CHICOINE,

Agent d'Immigration et de Colonisation.

RAPPORT DE M. J. B. CHARTIER.

A l'Honorable Ls. Archambeault, Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics,

MONSIEUR LE COMMISSAIRE,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport de mes opérations pour les derniers douze mois comme agent de Colonisation et d'Immigration.

Grâce aux informations disséminées depuis quelques années dans toutes les parties de la Province et aux Etats-Unis, les Cantons de l'Est sont maintenant connus. Aussi le mouvement vers ces Cantons est-il maintenant universel. Depuis l'année dernière, il est à ma connaissance qu'il s'est établi dans les Cantons de l'Est des familles venant de toutes les parties de la Province, ce qui prouve que les informations commencent à arriver auprès du peuple. Les comtés de Charlevoix et Témiscouata nous ont fourni leur contingent. Au nord et au sud du fleuve on s'occupe des Cantons de l'Est. Les lettres arrivent de partout demandant des informations. Tous les districts sont représentés ici, et je pourrais dire à peu près tous les comtés. Il y a à peine trois ans on paraissait ignorer qu'il y eut, près de la ligne provinciale, une étendue de terre qui offrait des avantages à nos compatriotes pour leur établissement. Aujourd'hui, dans toutes les parties de la Province, on s'en occupe, on en parle et chaque semaine on voit arriver des familles qui ont fait l'acquisition de terrains dans l'espérance d'améliorer leur sort. Parmi ces familles, les unes acquièrent des terres déjà ouvertes, les autres entrent bravement dans la forêt. Quoique les terres sous culture changent de mains, il est rare de voir les vendeurs laisser le pays. La plupart vendent pour se livrer à l'industrie ou acheter d'autres propriétés. Ce mouvement n'a pas eu l'effet d'arrêter l'émigration aux Etats-Unis, mais nos pertes depuis que le gouvernement a pris en mains la cause de la colonisation n'ont pas été considérables. En même temps que les informations sur la valeur des terres des Cantons de l'Est étaient disséminées dans la Province : elles étaient aussi répandues chez nos voisins. Leur effet a été d'établir un mouvement de retour qui devient de plus en plus actif, de sorte qu'aujourd'hui les pertes causées par ceux qui nous laissent sont amplement compensées par ceux qui nous reviennent. Je suis heureux de constater que nos compatriotes rapatriés sont pour la plupart des hommes qui ont un esprit d'ordre, de travail et d'économie. Ils ont souffert bien des privations sur la terre étrangère et la leçon leur a servi. Ils nous reviennent plus attachés que jamais au pays et à ses institutions. Ils ont connu les causes qui les ont forcés de s'éloigner et ils paraissent bien décidés de les éviter à l'avenir.

Nous avons eu aussi cette année un nombre assez considérable d'immigrants européens qui sont venus essayer de la vie de nos Cantons. La plupart n'y ont pas trouvé leur compte, surtout parmi les immigrants venus de France. Quelques uns sont restés et me paraissent contents de leur sort, le plus grand nombre a pris la route de Montréal et est allé chercher fortune ailleurs.

En somme les douze mois qui viennent de s'écouler nous ont fourni une augmentation de population assez considérable. Un grand nombre de terres ont été

achetées, sans compter que la population s'est accrue d'une manière sensible dans tous les villages et surtout dans les centres manufacturiers.

Cette augmentations serait encore plus rapide s'il y avait plus de terres disponibles. Il arrive tous les jours que les gens, tout en étant satisfaits de la qualité, des terres sont obligés de s'en retourner sans acheter parce que nombre de lots sont sous billets de location en faveur de personnes qui n'y font aucune amélioration et que pour s'établir il faudrait aller trop loin dans le bois sans aucune voie de communication. Il est très important que ceux qui achètent des terres de la Couronne ne puissent les garder, s'ils n'y font pas les défrichements et améliorations voulus par les règlements.

Permettez-moi, M. le Commissaire, de vous exprimer le regret que j'éprouve de ce que le gouvernement a pris la décision de supprimer l'agence de Coaticook au premier décembre prochain. Cette agence a acquis une importance que personne ne saurait nier, et je crains que sa suppression n'ait un mauvais effet pour la cause de la colonisation, et dans la Province et aux Etats-Unis. Je ne désire nullement être continué en office ; mais je regarde comme d'une grande importance que quelqu'un soit chargé de continuer l'œuvre que j'ai été chargé d'établir. Si les agences au lieu d'être supprimées étaient multipliées, nous verrions la colonisation se développer avec une grande rapidité et notre Province pourrait rivaliser avec ses voisins dans son accroissement de population.

Le tout respectueusement soumis.

J. B. CHARTIER, P^{TR.},

Agent de Colonisation et d'Immigration.

Coaticook, 20 Novembre 1873.

RAPPORT DE M. WHYTE.

A l'Honorable Louis Archambeault, Commissaire de l'Agriculture et des Travaux publics.

Conformément aux instructions contenues dans votre lettre du neuf août dernier, m'enjoignant de préparer un état détaillé de mes opérations, comme agent d'émigration pour l'Angleterre et l'Écosse, dans le cours de la dernière année fiscale, je prendrai la liberté d'attirer respectueusement votre attention sur un rapport déjà transmis à votre Département, et portant la date du vingt-sept mars, dans lequel j'énumère en détail et de la manière la plus exacte possible toutes mes opérations, depuis que j'ai l'honneur et la responsabilité de protéger et de promouvoir les intérêts de la Province de Québec, en Angleterre et en Écosse.

Comme il s'en faut de trois mois que la dernière année fiscale soit terminée, je pense que je dois plutôt présenter un résumé de mes travaux qui donne une idée succincte et complète de ma mission et des résultats obtenus.

Si je datais ce rapport de mon bureau, à Glasgow, je pourrais y insérer nombre d'informations intéressantes qui me manquent au Canada. Toutefois je sou mets avec plaisir le rapport suivant dont je garantis l'entière exactitude.

Nombre de milles parcourus sur mer :

	“	“		en voiliers,					11,018
	“	“		en bateaux à vapeur,					430
	“	“		sur terre, en voiture,					2,456
	“	“		“ “ à pied,					1,666
	Total.....								15,570
	Lettres reçues.....								2,089
	“ envoyées.....								2,164
	Dépêches télégraphiques reçues.....								45
	“ “ par le câble transatlantique.....								1
	“ “ envoyées par le câble.....								2
	“ “ locales.....								59
	Informations au bureau.....								2,045
	Personnes envoyées.....								700
	Lectures prononcées.....								17
	Lettres à des journaux.....								21
	Brochures du gouvernement distribuées.....								2,300
	Brochures préparées par moi-même et distribuées.....								14,000
	De ces dernières en mains.....								2,000
	Députations reçues.....								27
	Villes et districts visités.....								143

Noms des endroits où des lectures ont été prononcées :—

Braco.....	1
Bathgate.....	2
Kilmarnock.....	1
Ayr.....	1
Girvon.....	1
Withorn.....	1
Newton Stewart.....	1
Castle Douglas.....	1
Dumfries.....	1

Harrick.....	1
Jedburgh.....	1
Galashills.....	1
Haddington.....	1
Edimbourg.....	3
Total	17

Montant des capitaux introduits par les émigrants, dans la Province. £14,570 stg.

Je dois mentionner ici comme un fait d'une haute importance l'introduction dans la Province de la Compagnie dite "Glasgow and Canadian land and loan Company." Cette compagnie doit son existence, en grande partie aux efforts, aux moyens et à l'influence de J. A. Dixon, Ecr., agent de Glasgow, qui, le jour même de mon arrivée en cette ville où j'allais commencer les travaux de ma mission convoqua une réunion d'un certain nombre des principaux directeurs de cette compagnie. Je crois de mon devoir de vous signaler les services que M. Dixon a rendus à cette Province, et ceux qu'il pourrait rendre encore, si on s'assure de sa coopération à notre œuvre, soit en m'aidant de diverses manières, soit en inventant de nouveaux moyens de développer les ressources de notre Province. Afin de détruire toute méprise au sujet de cette compagnie, je réclame pour M. Dixon et pour moi, et cela de la manière la plus formelle, l'honneur de l'avoir fondée. Je regrette d'avoir à vous dire, que, à peine les personnes actuellement intéressées dans cette compagnie se virent-elles en possession des informations et de l'influence nécessaires, qu'elles en remirent l'agence, à Glasgow, aux mains d'une personne qui n'avait pas dépensé un seul sou pour en promouvoir l'organisation. Et pourtant M. Dixon et moi, nous avions dès lors employé un temps et des moyens considérables pour établir la valeur des ressources de la Province et pour faire rentrer un pourcentage raisonnable sur les sommes d'argent destinées à leur développement. En conséquence, on ne s'est pas contenté de s'approprier le bénéfice des dépenses préliminaires, mais de plus, on a enlevé à M. Dixon l'agence à laquelle il avait un droit indéniable.

Toutefois la Compagnie, moins d'un an après mon arrivée à Glasgow, était en bonne voie d'opération. Le gérant, John Scott, Ecr., arrivait à Portland le quatrième jour de mars de cette année, avec sa famille, pour commencer ses opérations avec un capital de deux cent cinquante mille louis sterling garanti par une charte. M. Scott a fait l'acquisition de terrains considérables dans les townships de Hampden et Marston, comté de Compton, où il emploie actuellement près de deux cents hommes à la construction d'une chaussée à *Victoria Falls*, au défrichement des terres et à la préparation des bois nécessaires à la construction d'une église, d'un hôtel et d'un nombre considérable de maisons pour recevoir les familles.

Tels ont été en résumé, les résultats pratiques de ma mission.

Dans un rapport précédent daté du 11 juillet 1872, auquel je vous renvoie, je vous ai fait part des difficultés qu'il me fallait surmonter et du système que j'ai adopté pour les rencontrer et en triompher. Les heureux fruits que j'ai recueillis de mes opérations sont assez éloquents d'eux-mêmes et justifient entièrement la ligne de conduite que j'ai adoptée et constamment suivie.

Avant mon arrivée dans les *vieux pays* on parlait généralement et ouvertement de la Province de Québec, comme d'une colonie à peu près inhabitable. Ceux qui avaient intérêt à diriger l'émigration vers d'autres parties de la Puisseance ne manquaient pas d'entretenir cette fausse opinion; mais maintenant vous pouvez être assuré qu'on en est grandement revenu, et les détracteurs de notre province sont forcés de baisser leur caquet.

A ce sujet, je crois devoir dire franchement qu'il existe contre nous des in-

fluences pernicieuses. Lorsqu'on les a vues à l'œuvre, on reste avec la conviction que l'émigration, pour être conduite avec efficacité et économie, ne devrait être dirigée que par des agents provinciaux. Il y a un grand nombre de raisons qui expliquent le peu de succès qu'ont les agents de la Puissance. Il est de toute évidence que les agents de la Puissance sont choisis et envoyés d'une manière peu convenable, et je pourrais même dire sans attention.

Les agents provinciaux tout en travaillant avec énergie doivent travailler avec harmonie et bien se garder de s'immiscer dans les opérations les uns des autres. Je me suis efforcé d'agir avec bonne entente et sympathie au milieu des agents des diverses provinces que j'ai eu l'avantage de rencontrer, mais je dois vous avouer que les agents d'Ontario, moins délicats, ont abusé de ma confiance ainsi que de celle des émigrants. A Glasgow, un agent d'Ontario s'est attaché aux pas d'émigrants sortant de mon bureau et qui s'étaient engagés à aller chercher de l'emploi dans la Province de Québec, et il a mis tout en œuvre pour les déterminer à rompre leur engagement et à se rendre jusqu'à Ontario. Le même agent a renouvelé ces tentatives à bord d'un steamer venant de Glasgow à Québec, dans le cours du mois dernier. On ne saurait trop réprover une telle conduite qui laisse dans l'esprit des émigrants des germes de soupçon et de défiance qui tend directement à diminuer l'influence des agents canadiens d'émigration dans les Iles Britanniques.

Durant les dix-huit derniers mois, l'agent d'émigration d'Ontario résidant à Lévis s'est conduit de la même manière et avec le même esprit à l'arrivée des émigrants. Dans le but probable de gagner les faveurs de son gouvernement, on l'a vu recourir aux moyens les moins délicats pour engager les émigrants à se diriger sur Ontario. En même temps, cet agent outrepassait ses devoirs, car dans un cas, un grand nombre de mes lettres officielles et privées, en possession de mes émigrants et qui devaient leur servir d'introduction auprès de M. Thom, ont été remises à ce dernier par l'agent d'Ontario. Toutes ces lettres étaient ouvertes, et nul doute qu'elles ont été examinées jusqu'au jour où j'ai pu connaître le vrai coupable. Aussi longtemps que de pareils moyens seront employés et permis, aussi longtemps que l'on choisira et que l'on chargera d'affaires de cette importance, des hommes capables de pareilles bassesses, l'émigration manquera toujours de la base, de l'appui et de l'influence qu'elle demande.

Je suis bien convaincu qu'il n'est pas nécessaire de poursuivre les populations d'Ecosse et des Iles Britanniques d'obsessions aussi fatigantes pour attirer leur attention et la confiance du capital et du travail. Nos ressources, entourées et protégées comme elles le sont par des lois basées sur la restitution anglaise sont plus que suffisantes pour attirer la sympathie et nous assurer la coopération des hommes et des moyens dans n'importe quelle contrée du monde. Les choses en étant là, le plus tôt les affaires d'immigration seront débarrassées des abus qui existent actuellement, le mieux ce sera pour les *vieux pays* et pour la Puissance du Canada. Mais aussi longtemps que la Puissance fera un choix d'hommes comme ceux qu'elle a déjà choisis, et qu'elle adoptera des mesures qui, sous le contrôle de ces hommes, porteront préjudice aux diverses provinces, et à un grand nombre de familles industrieuses et d'un mérite réel, il existera toujours comme il en existe aujourd'hui des plaintes sérieuses et légitimes, au grand détriment de tout le système d'immigration. En ma qualité d'agent pour la Province, en Angleterre et en Ecosse, je puis affirmer d'après mon expérience que le pouvoir d'accorder des passages de faveur ne devrait pas être remis seulement dans les mains d'un ou de plusieurs agents de la Puissance. Ce système est préjudiciable à nos intérêts et nuit également au bien-être et aux intérêts d'un grand nombre de familles pauvres mais très-respectables qui sont envoyées dans cette Province par l'entremise de mon agence. Si après avoir donné connaissance de ces faits à votre honorable Bureau, et les avoir accompagnés de mes humbles, mais pressantes sollicitations, pour qu'il soit remédié à ces vices du système, si après cela, dis-je, l'état de

choses actuel n'est pas amélioré, je pourrai au moins dégager entièrement ma responsabilité. Les pauvres honnêtes qui ont de nombreuses familles s'adressent à moi pour obtenir cette réforme ; à mon tour, je suis tenu en devoir de vous soumettre les faits tels qu'ils sont, dans l'espérance que vous voudrez bien leur donner votre considération immédiate et favorable.

Je suis heureux de pouvoir dire que, grâce à la bonté de M. Ibbotson, qui me paraît remplir ses devoirs avec zèle et énergie, les plaintes répétées qui me venaient des émigrants au sujet de leur réception à Montréal, ont à peu près cessé. Il m'a été donné de visiter la maison des émigrants (*Home*) dans la rue Craig, et quoique les bâtiments soient vieux et impropres à cet usage, et que les arrangements intérieurs (par exemple les bains) soient incomplets, on y constate néanmoins avec plaisir que M. Ibbotson fait tout en son pouvoir pour les tenir dans le meilleur état de propreté et de confort possible.

En parlant de la réception des émigrants, je ne dois pas manquer de dire comment bien j'apprécie les efforts de M. Thom. Il m'a prêté un puissant concours. Pas un seul des émigrants que je lui ai adressés n'a proféré la moindre plainte au sujet de sa réception et de la manière qu'il l'a traité: bien au contraire, tous s'accordent à parler de lui avec plaisir et reconnaissance. L'habileté et la bonté de cœur avec lesquelles cet employé remplit ses devoirs sont reconnues de tout le monde.

Je dois maintenant attirer votre attention spéciale sur un avantage offert par le Gouvernement d'Ontario, qui engage un grand nombre d'excellentes familles à émigrer dans cette Province, après avoir eu d'abord l'intention de demeurer à Québec, je veux parler du *bonus* de six piastres. A moins que sous ce rapport, vous ne me mettiez sur le même pied que mes confrères, vous ne sauriez vous plaindre de ce que je ne réussis pas à m'assurer une large part d'émigration. De fait, j'aide sans le vouloir les agents d'émigration d'Ontario, vu qu'ils me suivent de près de tous les côtés. Et lorsque j'ai réussi à captiver l'attention, ils ne manquent pas de faire valoir la supériorité de leur propositions et ils me ravissent ainsi les fruits de mon temps et de mon argent dépensé. Et comme ils ont des agents à l'œuvre en diverses parties du pays, il leur est facile de contrecarrer mes travaux avec succès. Au moment où je quittais les *vieux* pays, je fus informé que divers agents faisaient un appel aux émigrants pour se rendre à Sherbrooke à raison de un louis sterling chacun, mais n'ayant reçu à ce sujet aucune instruction de votre part, je ne suis pas en position de vous en dire un seul mot.

La différence des prix de passage cause souvent de la confusion, des ennuis et du désappointement. Si l'on pouvait établir un prix uniforme les émigrants en seraient bien plus satisfaits.

D'après l'exposé ci-dessus de tout ce que j'ai fait durant le temps de ma mission vous devez être convaincu qu'il y a eu progrès constant et décisif et que la Province peut compter sur de nouveaux succès, si la même ligne de conduite est suivie avec énergie. Il est maintenant reconnu que l'ancien système consistant à travailler avec excès durant quelques mois de l'année et à se relâcher ensuite ne saurait établir une émigration régulière et profitable. Depuis le commencement de ma mission, j'ai tenu mon bureau constamment ouvert pour la transaction des affaires d'émigration, et afin d'éviter des désagréments aux solliciteurs (*applicants*) j'ai quitté le bureau en bon état d'opération, et l'ouvrage se poursuit actuellement avec vigueur, dans le but de nous assurer une bonne part d'émigration et autant que faire se peut de lutter contre les efforts déployés par les nombreux agents d'Ontario. On m'a suggéré l'idée de nommer trois agents surnuméraires pour opérer dans les districts d'Aberdeen, Edimbourg et Ayrshire. J'ai payé les salaires de ces employés de ma propre bourse, constatant ainsi que la Province de Québec accorde pour les dépenses nécessaires une somme insuffisante qui ne nous permet

pas d'opérer avec le succès que l'on a droit d'espérer. Il m'a fallu également faire des déboursés assez considérables dans les occasions que je vais mentionner. Le prix de passage de £2.5.0 qui a été introduit cette année a engagé un grand nombre de garçons de ferme (*farm hand*) à envoyer cette somme chez eux pour faire venir leur famille. En plusieurs circonstances les formules (*forms*) que j'adressais à M. Dixon m'ont été renvoyées avec le mot (*inligible*): Plus de choix. Alors, j'ai avancé la différence et j'ai acheté des billets de passage de £4.15.0 sterling.

Dans une visite que j'ai faite récemment à ces familles, elles se sont plaintes amèrement d'une telle injustice, et prétendent qu'elles ont le droit de me refuser le remboursement de mon argent. Considérant que les prix réduits ont été introduits spécialement pour cette classe d'émigrants, je n'ai aucun moyen de les forcer à rembourser. Le Gouvernement me remettra-t-il les avances que j'ai ainsi faites ou dois-je en supporter la perte? On reconnaît que j'ai envoyé une classe choisie d'émigrants, et je réclame respectueusement le droit de délivrer les billets de passages moi-même, afin que les personnes y ayant droit puissent se procurer des passages à prix réduit. Mes devoirs sont déjà assez fatiguants, j'ai déjà assez d'obstacles à rencontrer qui absorbent tout mon temps et toute mon énergie, sans y ajouter cette nouvelle cause d'ennui et de retard.

Avec votre appui et votre encouragement libéral, j'espère qu'à l'avenir je serai en état d'établir une émigration nombreuse et constante vers notre Province. Plusieurs personnes influentes, en Angleterre et en Ecosse, sont entrés en communication avec moi pour prendre des informations sur les meilleurs placements de capitaux, et des personnes de quatre districts différents en Ecosse, en Angleterre et dans la principauté de Galles se sont adressées à moi (et quelques-unes d'entre elles ont renouvelé leur demande,) pour savoir si le gouvernement les aidera d'une manière quelconque s'ils se conforment, dans leur établissement, aux règles de la colonisation. Un certain nombre d'entre ces dernières ont des moyens considérables, et elles ne se sont adressées à moi que dans le but de protéger les pauvres qui désirent émigrer avec elles. Si vous voyez quelque moyen de venir en aide à ces personnes, je m'empresserai d'exécuter vos ordres conformément à mes instructions.

Un de mes amis d'Ecosse qui se dévoue à l'éducation des enfants m'a communiqué le projet d'établir une ferme d'enseignement (*training farm*) pour les garçons dans notre Province. Pouvez-vous d'aucune façon encourager l'établissement d'une institution de ce genre?

Au moment de mon départ, un pépiniériste d'Aberdeen en Ecosse, M. Reid, m'offrit de présenter au gouvernement de cette Province un cadeau de 30,000 pins d'Ecosse dont les plants ont trois ans de croissance. Accepterez-vous cette offre généreuse, et prendrez-vous les précautions nécessaires pour vous procurer ces plants au printemps prochain et les planter dans les endroits propices? Il ne vous en coûtera que le prix du fret de Glasgow à Québec. M. Reid s'offre de les expédier au bureau du courtier maritime que je lui désignerai à Glasgow. J'ai déposé l'offre de M. Reid faite par écrit dans votre département, lors de mon arrivée à Québec.

Le temps me l'eût-il permis et eussé-je eu en mains les matériaux convenables, j'aurais pu préparer ce rapport d'une manière toute différente, mais c'est au retour d'une visite que j'ai faite dans les townships d'en bas (*Lower townships*) que j'ai trouvé votre lettre datée du neuf août dernier, me demandant la préparation de ce rapport. En conséquence, j'ai dû le préparer à la hâte et en grande partie de mémoire: et nombre de faits importants peuvent y avoir été omis. Dans l'exposé que j'ai fait j'ai eu pour but principal de placer sous vos regards des résultats substantiels. Dans ce travail si important d'émigration j'ai toujours agi dans la ferme conviction que le Canada est l'une des contrées les plus

avantageuses pour le placement des capitaux, et à cause même de cela il doit être l'un des meilleurs pour le travail et mon plus grand désir est d'attirer le capital parmi nous et ce capital doit et devra commander le travail nécessaire pour développer les ressources inépuisables de ce continent. Je me suis appliqué à exercer le contrôle le plus rigoureux sur les dépenses. Je n'ai mis à la charge du gouvernement que les dépenses d'absolue nécessité, mais en même temps je dois vous informer franchement que j'ai été forcé, pour mieux réussir dans mes travaux, de dépenser la plus grande partie de mon salaire avant de quitter le Canada pour remplir ma mission. J'ai dépensé cent piastres à l'achat de produits de manufactures, &c. De cette manière, j'ai pu faire connaître à un grand nombre de personnes, preuves en mains, la nature de notre climat.

Pouvez-vous me procurer un nouvel assortiment des mêmes articles lorsque je retournerai à Glasgow, dans quelques semaines ?

Depuis mon départ, M. Mackie, mon commis à Glasgow dans le bureau principal, a travaillé avec succès, et bon nombre de capitalistes attendent mon retour pour me consulter.

Je m'occupe en ce moment à organiser des sociétés d'immigration dans les comtés. Par ce moyen nous recevrons à l'avenir la coopération active de la population même de diverses parties de la Province. Les districts de Danville, Richmond et Frelighsburg ont considérablement travaillé durant les douze derniers mois. A. McAllum, Ecr., de Danville, et le capitaine Asa Westover, de Frelighsburg, ont déployé une grande énergie et ont fait des sacrifices de temps et d'argent pour le succès de cette bonne cause. Il me paraît injuste que ces messieurs souffrent des pertes pécuniaires en travaillant au bénéfice de l'immigration. Les efforts qu'a faits le Capitaine Asa Westover pour établir convenablement les immigrants sur ses propriétés requièrent une remarque spéciale. Il a agrandi en ce moment trois jolies maisons de campagne (*cottages*) destinées à ses ouvriers de ferme. Ce sont des modèles dans leur genre et elles sont munies de tout le confort et des commodités requises pour des familles. J'ai tout lieu de croire que ce bon exemple sera suivi par d'autres propriétaires de ce district. Si nos propriétaires adoptaient ce système, il nous fournirait un nouveau moyen d'attirer ici l'immigration et il aurait l'effet de rendre l'immigrant plus content de sa nouvelle demeure dans le Nouveau Monde.

Je conclus maintenant en vous priant de vouloir bien donner votre attention aux diverses items mentionnés dans ce rapport, et j'ai tout lieu d'espérer que vous d'aiguerez écarter les obstacles qui se rencontrent sur la voie de l'immigration vers cette Province, et que vous m'aidez pécuniairement de manière à me permettre d'accaparer une bonne part dans l'émigration.

Je vous prie de croire que, nonobstant les difficultés qui se rencontrent dans l'accomplissement de mes devoirs, je suis parfaitement en état de les remplir avec le plus grand plaisir, encouragé que je suis par la douce assurance que je travaille avec un cœur honnête pour le bénéfice et avantage des populations d'un grand mérite, mais trop denses de la mère patrie, et que je procure au Canada les ressources matérielles dont il a le plus pressant besoin. C'est là un noble travail qui me fait éprouver à la fois des sentiments d'orgueil et de plaisir. Je fais tous mes efforts pour sauvegarder vos intérêts et votre dignité, et j'ose me flatter que jusqu'à ce jour la Province de Québec a toujours figuré au premier rang aux yeux des nations européennes.

J'ai l'honneur d'être,

Honorable Monsieur,

Votre tout dévoué serviteur,

JAMES WHYTE.

Montréal, 26 Sept. 1873.

RAPPORT DE J. H. O'NEIL, Ecr.

AGENT SPÉCIAL D'ÉMIGRATION POUR LA PROVINCE DE QUÉBEC, EN IRLANDE.

A l'Honorable Louis Archambeault, Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics.

MONSIEUR,

Ayant reçu instruction d'agir de nouveau comme agent spécial d'émigration pour la Province de Québec en Irlande, au même titre que l'année dernière, je quittai Québec le 2 janvier dernier pour Portland, d'où je m'embarquai le 3 à bord du steamer *Sarmatian*, un des vaisseaux de la ligne Allan, pour Liverpool ; j'arrivai dans cette ville le 14 du même mois.

Je laissai Liverpool le 18 janvier et me rendis le même jour à Dublin.

Comme l'année précédente, mon arrivée fut annoncée par la voie de la presse, en sorte que je reçus presque de suite des lettres d'un certain nombre de personnes qui se proposaient d'émigrer.

Je vis d'abord par le nombre et la teneur des lettres qui m'étaient adressées que nos travaux antérieurs avaient produit leurs fruits. Et il ne pouvait pas en être autrement, attendu que j'avais distribué plusieurs milliers d'exemplaires de la brochure publiée par autorité ; que j'avais répandu partout des copies imprimées de mes lettres sur la Province de Québec, sans compter mes réponses à un grand nombre de lettres privées qui m'avaient été adressées.

Les renseignements que j'avais ainsi répandus, outre ceux donnés par plus de mille agents maritimes engagés dans la vente de billets de passages pour le Canada, avaient nécessairement éveillé l'attention sur la Province de Québec. Mais combien de centaines de mille ont pu être renseignés sur notre Province et ses avantages par la voie des journaux dans lesquels mes lettres avaient paru, c'est ce qu'il serait réellement très-difficile d'évaluer. Je puis dire en toute sûreté que lorsque je retournai en Irlande, je constatai que notre Province était bien connue, comme un champ très-propice à l'émigration et beaucoup des préjugés qui existaient contre elle auparavant étaient entièrement disparus.

Pendant mon absence les agents maritimes s'étaient occupés de répandre la brochure sur Québec ainsi qu'une autre brochure dans laquelle on avait réuni mes lettres sur la Province, et qui avait été publiée par les propriétaires de la ligne de steamers de la Puissance (*Dominion line of steam ships*.)

Dans mes rapports avec ceux qui se proposaient d'émigrer, j'ai suivi les instructions qui m'avaient été données antérieurement, j'en ai donné un extrait dans mon rapport compris dans celui du Département pour 1871-1872. Dans ces instructions vous insistiez surtout à ce que *personne n'arrivât ici séduit* par des espérances qu'il ne pourrait réaliser plus tard. Je suivis à la lettre cette règle qui d'ailleurs correspondait entièrement à mes propres idées.

LA PROVINCE DE QUÉBEC.

En parlant de la Province comme d'un champ favorable à l'émigration et où l'activité pouvait se développer avec avantage, je constatai qu'elle comprend un territoire de 129 millions d'acres, et après avoir établi la quantité de terre cultivée et octroyée, je démontrai qu'il restait encore une étendue non cultivée de près de 103 millions d'acres dont près de 7 millions déjà arpentés et divisés en lots de ferme.

Ces terres comme je le fis remarquer, pouvaient être acquises à des prix variant de 20 à 30, 40 et 60 cents l'acre.

J'établis la quantité de terre mise à part pour octrois gratuits, et enfin je représentai que le gouvernement de la Province de Québec offrait aux colons ces terres soit gratuitement, soit à très-bon marché, je fis encore remarquer que près des deux tiers des terres arpentées étaient traversées par de bons chemins de colonisation qui mettaient partout les colons en communication facile avec les autres parties de la Province. Je signalai aussi le développement que les chemins de fer avait pris sous l'impulsion que la politique du gouvernement leur avait donnée.

Je ne sais comment cela se fait, mais j'ai constaté qu'un certain nombre de ceux qui se proposaient d'émigrer étaient sous l'impression qu'en s'établissant sur les terres non défrichées de la Province de Québec, ils seraient, quant à présent et pour longtemps encore, isolés des autres habitants du pays.

Je ne crus pas devoir engager personne à s'établir sur nos terres non défrichées je suggérai de préférence à ceux qui se disposaient à émigrer d'acheter des fermes défrichées, ou des terres en partie défrichées, ce n'était pas dans le but d'induire les émigrants à prendre des lots gratuits, ou à acheter des terres non défrichées, que je leur disais que partout il y avait de bonnes voies de communication pour arriver aux terres publiques. J'ai voulu par là convaincre ceux qui se proposaient d'émigrer que le Gouvernement était désireux d'avoir des colons et de voir ses terres établies, qu'il faisait tout en son pouvoir pour rendre et qu'il avait déjà rendu toutes les parties de la Province et de la Puissance du Canada accessibles aux colons les plus éloignés. Non seulement le Gouvernement a ouvert des chemins, mais les colons ont bâti des églises et l'on trouve presque partout dans les nouveaux établissements des écoles, des bureaux de poste et de télégraphe.

Je crois avoir réussi à dissiper bien des préjugés qui existaient à ce sujet.

J'ai fait aussi tous mes efforts pour faire connaître les conditions d'établissement, la protection offerte aux colons par le moyen de notre loi du patrimoine (*Homestead law*). J'ai aussi combattu la fausse impression entretenue au sujet de notre climat et j'ai démontré ses effets bienfaisants, tant sur la santé que sur le sol et la végétation.

Quant à nos affaires municipales, je fis voir qu'elles étaient entièrement entre les mains des contribuables eux-mêmes, et que le produit des taxes prélevées était employé seulement dans la localité où les contribuables avaient un intérêt direct.

Relativement à l'éducation, je démontrai la justice et l'équité du système qui la régit et qui commande partout le respect et l'admiration ; je n'eus pour cela qu'à faire connaître notre loi scolaire pour faire voir qu'elle avait droit à l'admiration de tout homme loyal et juste.

Je n'ai engagé à émigrer aucune classe de préférence à une autre.

Croyant alors comme on le croit encore, que rien ne contribue autant à l'augmentation continuelle de la population que l'encouragement donné à la production, j'attirai l'attention des capitalistes sur la solidité de nos institutions monétaires, et je leur dit qu'en référant au mouvement de notre commerce ils verraient par eux-mêmes quels grands avantages leur offre un pays qui fait tant de progrès.

J'expliquai aussi aux propriétaires de petites fabriques, quel beau champ était ouvert à leurs opérations dans notre Province si éminemment adapté aux manufactures et qui, par sa position géographique, doit commander la plus grande partie du commerce de la Puissance.

Je dis aux petites familles qui possèdent un revenu fixe et qui ont peine à vivre, que la vie chez nous est à bon marché, que la société est bonne, quelles ont toutes facilités possibles pour faire instruire leurs enfants et pour les aider au début de leur carrière.

Je rappelai aux mécaniciens et aux ouvriers qu'en Canada on faisait toutes sortes de travaux publics et particuliers, et qu'ainsi ce pays offrait un vaste champ aux entreprises industrielles.

Je ne fis aucune peinture exagérée, mais j'exposai les choses telles qu'elles sont apportant à l'appui de mes assertions les rapports sur notre commerce, le montant de capitaux placés dans les Banques et les intérêts payés par nos Corporations, nos compagnies financières, choses qui n'ont besoin que d'être mentionnées pour donner une haute idée de la *prospérité* de la Province de Québec. La position de notre Province, au centre de la grande et prospère Puissance fait, comme il est évident pour tout le monde, qu'elle est destinée à être dans l'avenir le centre de vastes opérations industrielles.

L'extension de notre production à l'intérieur est bien prouvée par l'agrandissement de nos cités et villes, par la multiplication de nos villages et par les nouvelles municipalités qui surgissent de toutes parts créant et développant notre commerce, ces nouveaux établissements servant encore au transport de nos produits sur les marchés éloignés attendu qu'ils se rattachent à nos voies commerciales et surtout au commerce maritime du Canada, tels sont les faits à signaler et qui doivent faire de notre Province un vaste champ d'exploitation profitable.

Ceux qui, il y a quelques années, se trouvèrent dans l'embarras par suite de la stagnation des affaires sont maintenant tout étonnés de l'augmentation frappante du commerce du Canada pendant ces trois ou quatre dernières années. L'activité qui règne aujourd'hui nous ramène un bon nombre de Canadiens que la dépression momentanée du commerce avait poussé à émigrer quelques années auparavant ; elle a aussi contribué à augmenter le nombre des émigrants européens parmi nous.

Si le gouvernement continue à encourager toutes les industries, et nous savons que c'est son désir, on constatera bientôt qu'à mesure que la production augmentera, la population s'accroîtra aussi. Car, bien que quelques causes accidentelles puissent modifier les règles générales, on peut établir en principe général que la population d'un pays augmente en proportion de la somme de ses productions de toute espèce.

EXPOSÉS GÉNÉRAUX.

Pour faire connaître la Province de Québec, je pris les mêmes moyens que j'avais adoptés l'année précédente. La presse est une des voies par laquelle on peut faire connaître complètement au public les avantages offerts par les nouveaux pays à ceux qui sont tombés dans la carrière qu'ils avaient embrassée au sein de la patrie qu'ils se proposent d'abandonner. La position que je pris dans

une lettre adressée au *Dublin Freeman's Journal* (15 Mars 1873) fut que je ne cherchais pas à promouvoir l'émigration, mais on pouvait constater facilement qu'il y avait en Irlande un mouvement qui poussait ses habitants vers d'autres rives. "Tel étant le cas, (disais-je), n'est-il pas juste de mettre devant ceux qui se proposent d'émigrer toutes les pièces possibles contenant des renseignements au sujet des différents champs d'émigration?"

Aussi souvent que j'eus l'occasion de parler à des personnes qui avaient l'intention d'émigrer, je les conjurai de bannir de leur esprit la fausse impression sous laquelle étaient un grand nombre de personnes que le simple fait de changer de pays pour ailer dans des contrées nouvelles, conduisait de suite à la prospérité et à la fortune.

Je fis souvent usage de ces considérations vis-à-vis de ceux qui se proposaient d'émigrer parce qu'elles jettent du jour sur les véritables intentions que doivent avoir ceux qui émigrent.

La lettre dont je viens de parler fut reproduite dans différents journaux de l'Irlande. J'en ai régulièrement adressé des copies au département. Le *Londonderry Standard*, dans son No. du 18 Juillet, publia une de mes lettres au sujet de l'acquisition des terres et de ce que coûtait la vie dans notre pays. Un article de l'*Irish Times* de Dublin, en date du 8 Avril, rendait compte dans les termes les plus flatteurs d'une lettre que j'avais adressée au *Field* de Londres, le 5 Avril.

Le 18 mars, le *Freeman's Journal* contenait un article élogieux au sujet des efforts que je faisais pour faire connaître la Province de Québec. Le *Waterford News* du 1er août donnait aussi un aperçu de mes lettres au *Field* et au *London Standard*.

Je mentionne ces articles au sujet de mes lettres sur notre Province par ce qu'ils étaient autant d'écrits qui répandaient de bonnes informations sur notre pays. Je ne puis mieux vous faire connaître mes travaux dans la presse, qu'en appelant votre attention sur mon rapport de l'année dernière à ce sujet.

Nos avantages une fois connus, j'allai plus loin et j'examinai une à une toutes les questions qui concernaient la Province; je considérais important de les faire connaître à ceux qui avaient l'intention d'émigrer.

Depuis mon arrivée en janvier jusqu'à mon départ en octobre, j'ai constamment, sous une forme ou sous une autre, donné dans la presse des renseignements sur la Province. Une lettre que j'adressai au *Liverpool Daily Post* donnait un aperçu général de toute la question de l'émigration, et je suis heureux de vous informer que j'ai l'assurance d'avoir fait du bien par mes écrits dans la presse de l'Angleterre et de l'Irlande en attirant l'attention sur la Province de Québec et sur le Canada en général, comme un pays avantageux à ceux qui cherchent à se créer un établissement dans une nouvelle patrie.

Avant de quitter le Canada, je réunis mes lettres avec l'intention de les publier sous forme de brochure. J'ai reçu et corrigé les épreuves et sans doute à cette heure la brochure est distribuée largement dans les Îles Britanniques.

J'ai distribué tous les exemplaires qui m'ont été envoyés et que j'avais apportés de la brochure, "La Province de Québec et l'Émigration Européenne." Je répète ce que j'ai dit l'an dernier au sujet de cet ouvrage, que le secours qu'il m'a donné dans le cours de ma mission est incalculable. Il n'y a pas d'ouvrage plus impartial et plus complet que celui-là sur tout ce qu'il traite.

 NOMBRE D'IMMIGRANTS ÉTABLIS DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC.

Je ne puis, Monsieur le Ministre, dire combien d'immigrants se sont établis dans notre Province, il n'entrait pas dans mes fonctions de voir au placement de ces immigrants. Mais je vous dirai que l'augmentation de l'émigration venant de l'Irlande, sur l'année précédente à venir jusqu'au 30 juin 1873 a été de 11,526. Le gros de l'émigration se dirige vers les États-Unis parceque beaucoup d'émigrants déjà établis dans la République américaine envoient à leurs amis d'Irlande de l'argent pour les rejoindre. Ce qui est vrai pour l'Irlande l'est également pour les autres pays de l'Europe ; mais ce que je puis dire, c'est que parmi les émigrants venant d'eux-mêmes la Province de Québec et la Puissance du Canada en général ont leur large part. L'émigration irlandaise au milieu de nous a dû être de quatre cents pour cent plus considérable que celle de l'année précédente, ce qu'il est facile de constater par les données officielles tout défectueux que soit le mode adopté pour les recueillir.

Et, Monsieur le Ministre, il n'y a pas de meilleure classe d'émigrants que celle qui nous est venue de l'Irlande l'année dernière.

Tous étaient des cultivateurs pratiques, beaucoup d'entre eux avaient reçu une bonne éducation agricole dans des écoles spéciales destinées à former des cultivateurs.

Je pense aussi, comme le département le sait, que je puis m'attribuer le mérite d'avoir envoyé dans cette Province un certain nombre de personnes ayant des ressources et qui cherchaient à acheter des fermes pour elles-mêmes ou pour leurs enfants. Quelques-unes d'entre elles sont maintenant établies dans la Province, d'autres se sont dirigées vers l'ouest. Pour la Province de Québec comme pour les autres parties de la Province, j'ai travaillé avec ardeur, car je suis convaincu que si nous pouvons faire établir parmi nous un certain nombre d'agriculteurs ayant des capitaux sur nos terres où se trouvent de gras pâturages, dans quelques années nous aurons non seulement amélioré nos races d'animaux, mais encore nous aurons ouvert un commerce de bestiaux considérable et lucratif avec les marchés de la métropole. Déjà ce commerce est inauguré et je ne puis trop insister sur la nécessité de ne rien épargner pour augmenter au milieu de nous le nombre des agriculteurs capitalistes s'adonnant à l'élevage du bétail.

Je m'exprime ainsi parceque je suis convaincu que les terres de la Province ne peuvent être surpassées pour l'excellence de leurs pâturages. Ce fait est facile à prouver, en effet, l'expérience de l'histoire commerciale nous démontre qu'une plus grande partie de la population se consacre aux arts et à l'industrie dans les contrées où la culture pastorale domine que dans celles où l'on cultive les céréales. Il est donc de la dernière importance que le prix de la vie soit à aussi bon marché que possible parmi nous.

Les avantages que nous possédons nous conduiront assurément à devenir un grand centre de commerce et d'industrie, et rien ne peut mieux nous conduire à cette fin qu'un système d'agriculture qui mettrait les aliments à bon marché.

Etant sous l'impression que la population est uniformément proportionnée à la production nationale, j'attire l'attention sur la nécessité de créer de nouveaux marchés pour l'écoulement des produits du pays. Ce qui tend à créer un commerce intérieur tend aussi à créer la consommation intérieure. Toute la question de l'immigration et de l'émigration se réduit à cela, pour nous ce sont les grandes questions du moment. En faisant allusion à l'importance des villes et villages en rapport avec l'immigration, je n'entends pas toucher à la question des moyens à prendre pour les créer ou les augmenter, ce n'est pas ici la place pour de telles considérations. Si j'insiste sur leur importance c'est que leur augmentation, pen-

dant ces dernières années a contribué à notre commerce intérieur dans des proportions beaucoup plus grandes que plusieurs ne le pensent. Il va sans dire que je suppose toujours que l'on continuera à pousser vigoureusement le défrichement de nos forêts, ceci est un travail préliminaire indispensable.

CONCLUSION.

En Angleterre et en Irlande on ne montre aucune disposition à encourager l'émigration au Canada ou ailleurs. Mais en dépit des efforts de leurs hommes d'Etat les plus habiles, efforts qui tendent à garder la population dans le pays, l'émigration de la Grande Bretagne et de l'Irlande n'en continuera pas moins.

En 1873, pendant la période des sept mois terminés le 31 juillet dernier, 66,521 émigrants ont laissé l'Irlande, montrant une augmentation pour la même période de l'année précédente de 11,526, et durant la même période de 1872 il y a eu une augmentation de 5,840 sur celle de 1871.

En rapport avec ces données je dois mentionner le fait que la diminution totale de l'étendue de terre en culture en 1872 a été de 134,915 acres et celle de 1873 de 217,154 acres. S'il y a eu diminution dans la culture en 1872-73, les statistiques agricoles de l'Irlande pour ces années, nous montrent une augmentation de la valeur du bétail. La valeur total du bétail pour 1872 est de £37,117,517 faisant un surplus de £282,781 sur l'année 1871. La valeur du bétail pour 1873 est de £37,415,831, faisant une augmentation sur 1872 de £276,668,

La seule industrie de l'Irlande étant l'agriculture, si l'idée de réunir les petites fermes dans le but de pratiquer l'élevage vient à prévaloir, il ne restera plus au fermier irlandais d'autre ressource que celle de chercher une autre patrie. Que s'il y avait d'autres industries, elles emploieraient un personnel d'ouvriers beaucoup plus considérable que le nombre de cultivateurs, ces ouvriers consommeraient leurs produits et donneraient ainsi aux irlandais le travail qu'ils cherchent ailleurs.

Ainsi donc j'ai cherché à diriger vers notre pays ceux qui se proposent d'émigrer, parce qu'il n'y a pas de meilleurs fermiers que les paysans irlandais et que chacun d'eux possède les qualités physiques et les aptitudes nécessaires dans un nouveau pays comme le nôtre.

Dans une lettre adressée au *Liverpool Daily Post* sur la question de la population, je faisais les remarques suivantes ; " quand vous voyez la population toujours s'accroître, tandis que la production a atteint ses dernières limites, n'est-il pas digne de l'attention de ceux qui dirigent l'opinion publique, de chercher quelque moyen d'augmenter les moyens de subsistance en proportion de l'augmentation de la population." Plus loin dans la même lettre, je disais : " il vous est possible d'envoyer vos compatriotes fertiliser de nouveaux champs par des entreprises fructueuses et par des efforts bien dirigés, et je pense qu'en dirigeant bien les émigrants qui partent d'eux-mêmes, outre le bien-être que vous leur procureriez, vous donneriez un bon essor au commerce anglais, et quand je parle ainsi j'entends dire que le développement de l'agriculture dans les colonies contribuerait à diminuer le prix des denrées alimentaires en Angleterre.

Etant admis de toutes parts que le surplus de la population de la Grande-Bretagne est devenu un fardeau pour ceux qui produisent plus qu'ils ne consomment, je ne vois aucun inconvénient à ce qu'ils s'établissent ici.

En Angleterre bien des circonstances découragent, parce que la compétition est très grande et que tous les efforts tendent à développer l'industrie et non les ressources naturelles du pays, mais dirigez l'émigrant vers un pays qui lui convient et il contribuera de suite à votre prospérité, tandis qu'il s'enrichira lui-même.

Vous pouvez compter, Monsieur, et ce pour plusieurs raisons que je n'ai pas à énumérer ici que pendant des années encore, l'émigration se continuera dans la Grande-Bretagne et dans l'Irlande.

Après avoir énuméré le mieux qu'il me fut possible les avantages que notre pays offre aux cultivateurs, aux agronomes et, en général, aux ouvriers de l'un et de l'autre sexe dans les entreprises publiques et privées qui surgissent tous les jours dans un pays qui marche si rapidement dans la voie du progrès, j'avoue franchement que je n'ai pas suivi la règle générale par laquelle on représente le Canada en Europe comme une contrée requérant exclusivement le travail des bras. Je crois que la tête qui pense est aussi utile ici que la main qui exécute. Nous avons ici des ressources qui demandent de l'habileté, et du capital pour être développées, et en insistant sur l'importance de ces ressources naturelles, j'ai cherché à attirer dans notre province les industriels éclairés et les émigrants qui ont du capital. Pendant que d'un côté j'ai montré notre Province et la Puissance du Canada comme un champ fertile pour les émigrants pauvres, mais doués d'une grande énergie, je faisais voir et même temps que notre pays était également favorable à ceux qui ont du capital et une moyenne énergie.

Je disais carrément aux oisifs que ce pays n'était pas suffisamment riche pour les glaneurs et que notre population industrielle ne laissait rien à glaner.

Quand on se rend compte de la position qu'occupe la Province de Québec dans la Puissance, qui peut mettre en doute ses droits à appeler dans son sein ceux qui sont en quête de fortune !

D'après le dernier recensement, la population du Canada est de 3,486,003 et la population de Québec est de 1,191,575.

Permettez-moi de noter en passant la part prise par notre population dans le commerce du Canada. Il y a dans la Province de Québec dix sept banques incorporées ayant en chiffres ronds un capital d'environ quarante millions de piastres. Le dividende semi-annuel payé par ces banques est quelquefois de huit par cent sur le capital souscrit, mais le dividende ordinaire est de quatre et six par cent. Leur escompte est de 78 à 80 millions de piastres. On peut dire que la Province de Québec est le siège des affaires de banque du Canada. Ceci paraîtra tout naturel, si l'on considère que la plus grande partie des exportations et des importations du Canada se fait dans la Province de Québec.

En prenant les rapports de 1871 pour base de nos calculs nous constatons que le chiffre des exportations de Québec est de \$39,002,706. et celui des importations est de \$43,094,412. Le montant total des impôts perçus dans tous les ports de notre Province est de \$5,951,847.

Pendant cette année là, Ontario, la Province qui vient ensuite en importance a exporté pour une valeur de \$23,096,535 ; ses importations se sont élevées à la somme de \$33,773,678. Les droits perçus s'élèvent à \$3,335,662. On peut voir par ces chiffres que ces deux Provinces ont de beaucoup la plus grande part du commerce du Canada.

Le commerce d'importation et d'exportation du Canada pour l'année fiscale 1871-72 est de \$190,348,779 montrant une augmentation de \$29,227,679 sur 1870-71. Les chiffres établissent que la valeur des objets importés est de \$107,709,166 et celle des objets exportés de \$82,639,663.

La valeur des articles de consommation pour Québec est de \$47,738,687 et pour Ontario de \$36,878,137.

Les exportations de la Province de Québec pour la dernière année fiscale sont de \$41,823,470, et celles d'Ontario de \$25,560,410. On constate aussi que la proportion des droits perçus dans les six provinces de la Puissance est comme suit :

Québec.....	47,34	par cent
Ontario.....	29,64	“ “
Nouvelle-Ecosse.....	10,25	“ “
Nouveau-Brunswick.....	09,78	“ “
Manitoba.....	00,36	“ “
Colombie Anglaise.....	02,63	“ “

Dans les rapports commerciaux et maritimes de 1872, on doit remarquer qu'il y a une augmentation considérable dans les importations de France, d'Allemagne et des Indes Occidentales.

Ce n'est pas simplement pour établir des comparaisons que je mentionne les Provinces de Québec et d'Ontario comme centres de commerce, mais pour faire voir que la position géographique de la Province de Québec fait qu'elle est et qu'elle sera toujours le grand marché commercial du Canada.

Je n'irai pas plus loin avec mes remarques sur le commerce du Canada qui va s'augmentant d'année en année; les derniers rapports établissent qu'il a presque doublé depuis l'année 1867; je crois cependant devoir faire remarquer l'impulsion qui sera donnée aux affaires dans la Province de Québec par les dépenses à encourir sur les grands travaux publics projetés pour les prochaines dix années. En comprenant les dépenses de l'Intercolonial, on peut dire que pas moins de trente millions de piastres seront dépensées dans la Province, et pendant la même période, en évaluant la construction du Pacifique et de ses embranchements on peut dire que la Puissance du Canada dépensera au moins la somme de cent cinquante millions, selon le discours du Ministre des Finances du Canada en 1873. J'ai constaté dans mes correspondances que l'intérêt de la dette du Canada est le même aujourd'hui qu'en 1867, savoir: une piastre et quatre-vingt-douze centins par tête.

Les chiffres que j'ai donnés tendent à établir que pendant les cinq dernières années, avec un tarif de 12½ par cent en moyenne, le gouvernement du Canada a payé tous ses intérêts et les dépenses imputables au revenu en outre des sommes considérables pour les phares, les améliorations de la navigation et autres travaux publics, plus \$1,800,000 pour fonds d'amortissement, il a en outre mis de côté une somme qui lui permettrait de payer l'intérêt de \$30,000,000 de plus que le Canada ne doit maintenant.

Je n'ai pas manqué de faire prévaloir en public cette économie dans l'administration de nos finances non plus que le fait que le Gouvernement de Québec n'imposait aucune taxe. J'ai aussi expliqué notre loi d'enregistrement, et fait valoir ses avantages quant au placement des capitaux.

J'ai pu, par l'importance de nos transactions commerciales, faire juger des aptitudes commerciales de notre population, et j'ai fait voir que le gouvernement manifestait sa prudence et sa justice dans toutes ses lois. J'ai aussi constaté la marche progressive de l'enseignement du commerce, les chiffres que j'ai mentionnés à cet égard ont paru frappants et sans précédents.

Cependant les chiffres que j'ai mentionnés ne donnent qu'une idée imparfaite de notre commerce.

En effet, on ne doit pas oublier que le commerce intérieur comprend une foule d'opérations qui échappent à la statistique et qui dépasse de beaucoup ce que j'appellerai notre commerce extérieur.

Si, aux chiffres que j'ai donnés je pouvais ajouter la valeur de notre commerce intérieur, celles de nos propriétés urbaines et rurales, de notre bétail, etc., etc, j'arriverais à une somme qui étonnerait beaucoup.

Je puis ajouter aussi que nos industries minières et manufacturières sont encore dans l'enfance; et que la valeur de nos pêcheries est de \$7,193,611, donnant de l'emploi à environ 3,993 personnes, cependant elles ne sont pas à moitié exploitées. Ces assertions ne peuvent être contredites.

Je ne puis conclure sans exprimer ma reconnaissance aux membres de la presse de l'Angleterre et de l'Irlande qui m'ont ouvert les colonnes de leurs journaux, et m'ont ainsi permis de rendre publics les renseignements que j'avais à donner sur la Province de Québec. Je les remercie aussi pour le bon accueil qu'ils m'ont fait personnellement, ainsi que la presse canadienne qui m'a si puissamment aidé dans mes efforts.

Je dois aussi, Monsieur le Ministre, vous remercier ainsi que les officiers supérieurs de votre département, non seulement pour leur bienveillance à mon égard, mais aussi pour leur accueil cordial des immigrants à Québec.

En comparant les sommes considérables dépensées par les agents américains, les dépenses du Canada et de ses Provinces ne sont qu'une bagatelle, et cependant je pense que nous avons fait un grand pas, et qu'avec de moindres moyens nous avons obtenus de meilleurs résultats que les autres pays qui sont à la recherche d'émigrants.

Je n'ai rien à dire de plus qu'à exprimer de nouveau mes remerciements, et à constater que pendant que les actions du Gouvernement Provincial montrent l'intérêt qu'il prend à la grande question de l'immigration et de la colonisation, vous-même n'avez rien de plus à cœur que de peupler nos forêts et de développer autant que possible nos industries commerciales et agricoles.

Le tout respectueusement soumis,

JOHN O'NEIL,

Agent d'émigration de Québec pour l'Irlande.

RAPPORT DE M. MacADAMS.

A L'Honorable Louis Archambeault, Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics.

Monsieur,

J'ai l'honneur de soumettre à votre considération le rapport suivant de ma mission aux Iles Britanniques, comme Commissaire d'Immigration de la Province de Québec.

En obéissance à la lettre d'instructions me venant de votre département, je partis au mois de février dernier pour l'Europe, où je suis arrivé à bonne heure dans le mois de mars suivant.

A mon arrivée à Londres, je me suis rendu sans délai aux bureaux d'émigration du gouvernement de la Puissance, No. 11 rue Adam, Adelphi. Je me suis convaincu après enquête que les arrangements pour le transport des émigrants qui devaient partir au printemps de 1873, seraient bientôt complétés. Je profitai de l'invitation de M. William Dixon, l'officier principal en charge, pour me rendre tous les jours au bureau, ce qui me fournit une occasion favorable de me mettre en relation avec un grand nombre d'émigrants. Je découvris que plusieurs de ceux à qui je m'adressai avaient déjà choisi le lieu de leur destination, tandis que d'autres m'exprimèrent le désir de s'établir là où ils pourraient se procurer une résidence commode et une existence respectable. Pendant mes visites à ce bureau je remarquai que quelques émigrants se rendant aux Etats-Unis pour rejoindre leurs amis et leurs parents essayaient par fausse représentation à se procurer des billets de passage à prix réduit payés par le gouvernement de la Puissance, disant que c'était leur intention de s'établir au Canada. Des recherches minutieuses de la part des officiers de ce bureau firent découvrir un grand nombre de tentatives d'obtenir des billets de cette manière.

Pendant mon séjour à Londres, je fus régulier à me rendre à ce bureau, et presque tous les jours j'eus des conversations avec des émigrants de différentes nationalités en route pour le Canada. Beaucoup de ces émigrants appartenaient à la classe agricole, et suivant les chances qui se présentaient, je leur montrais les avantages que nous offrions aux émigrants qui s'établissaient dans notre province. Connaissant les forts préjugés qui existent chez certaines personnes en Angleterre, contre le climat du Bas-Canada, je pris tous les soins possibles et par mes paroles et par mes explications pour les détruire.

Dans ces explications je me suis invariablement servi de la carte de la province, préparée par le gouvernement, désignant les endroits où l'on peut se procurer des terres de la Couronne, les termes et les conditions de vente, la qualité et la nature du sol et toutes autres informations qui dans ma pensée pourraient être utiles.

J'ai le plaisir de pouvoir dire, que dans de nombreuses occasions, mes peines n'ont pas été perdues, et quoique plusieurs de ces personnes fussent profondément impressionnées à l'idée des dures privations qu'elles auraient à endurer durant les premières années de leur arrivée, beaucoup exprimèrent leur volonté d'essayer à s'établir dans notre province. Le besoin d'instruments agricoles et de bestiaux m'a plus d'une fois été opposé comme raison contre l'établissement sur

les terres publiques, car à cause de leur pauvreté les émigrants de cette classe sont tout à fait incapables d'acheter ces instruments et ces animaux si indispensables aux personnes qui commencent un établissement.

Je remarquai aussi que beaucoup des émigrants du continent Européen se rendant dans ce pays arrivent à Londres dans un état vraiment misérable et sont dans beaucoup de cas incapables de continuer leur voyage sans secours en argent.

Le Gouvernement Canadien n'ayant placé aucun fonds à la disposition de son département d'émigration à Londres, pour faire face à de semblables éventualités, les émigrants sont souvent aidés par la générosité de quelques citoyens privés. Comme preuve, je puis mentionner le cas suivant qui entr'autres est venu à ma connaissance.

Un ouvrier, Italien, porteur de certificats, de bon caractère et capable dans son état, fit à pied le trajet de Douvres, dans le comté de Kent, distance de soixante à soixante-dix milles. Comme il avait l'intention d'aller s'établir en Canada, il demanda d'abord quelques secours au bureau d'émigration de la Puissance; puis au Consul-Général d'Italie, mais comme ni le Consul-Général, ni le Gouvernement Canadien n'avaient de fonds à leur disposition pour faire face à de semblables cas, il fut obligé de se rendre à pied à Liverpool, lieu du dépôt, distance nouvelle de cent trente milles. Croyant que c'est l'intention du Gouvernement de Québec de favoriser l'émigration du continent européen, je me permettrai de recommander d'une manière toute spéciale, qu'une certaine somme soit mise à la disposition de quelqu'officier responsable pour aider ces émigrants pauvres qui pourront fournir des preuves satisfaisantes de leur intention de s'établir permanemment dans notre Province. Par-là, on s'assurera d'émigrants d'une grande valeur qui autrement auraient été s'établir ailleurs.

Durant mon séjour en Angleterre, je visitai deux fois les comtés du nord, choisissant les districts agricoles pour mes travaux. C'était vers le milieu de l'été, saison favorable pour rencontrer les manœuvriers et les cultivateurs. Pendant que j'étais dans la ville de York, j'ouvris temporairement un bureau, où les personnes qui désiraient immigrer pouvaient sur demande obtenir des informations sûres et dignes de foi. Cette facilité de s'assurer des ressources de notre Province paraît être bien appréciée, car durant un si court séjour en cette localité, je m'abouchai avec plus de deux cents personnes. Outre les explications personnelles je distribuai un grand nombre de copies de notre brochure sur l'immigration, publiée par le Gouvernement. Ces livres étaient cordialement acceptés et lus.

Ce fut avec surprise que je me convainquis que pour un grand nombre de personnes, ma visite était la première occasion qu'elles avaient de pouvoir obtenir quelques informations sur le Canada et sur son histoire. Pendant que nous devons tous regretter l'ignorance inexcusable qui existe dans certaines parties des îles Britanniques, sur l'histoire de notre pays, je pense que nos agents ont fait beaucoup pour détruire ce mal. Afin de répandre ces informations si nécessaires, nos agents devraient se servir largement de la presse publique. C'est le meilleur moyen et le plus sûr à adopter, les journaux se publiant et circulant maintenant dans tous les districts agricoles des îles Britanniques.

Pendant mon séjour dans le nord, j'ai assisté à deux expositions agricoles de comté. J'y ai encore eu l'avantage d'adresser la parole au peuple au sujet de l'émigration. Quelques personnes me parurent disposées et même désireuses d'essayer à faire de notre Province leur patrie, mais en ont été découragées par le fait qu'elles n'avaient pas assez de moyens pour payer leur passage et pouvoir commencer à vivre de ce côté-ci de l'Atlantique. J'ai déjà fait allusion, dans une autre partie de ce rapport à l'état des émigrants pauvres, et j'ai suggéré un remède qui, je l'espère, sera considéré favorablement; j'ai trouvé que la position de man-

ouvriers en Angleterre s'était sensiblement améliorée pendant ces dernières années et j'ai constaté que cette amélioration sous le point de vue social comme moral, est principalement due, comme j'en ai reçu l'information croyable, à l'existence d'Unions Agricoles. Sans entrer dans les détails d'une enquête sur l'opportunité d'accorder à ces associations le contrôle des classes ouvrières, nous avons eu preuve de leur utilité dans le fait que depuis qu'elles sont en opération, l'état social de cette partie du peuple est plus élevé qu'on ne l'a jamais vu en Angleterre auparavant. Un des bienfaits constants que le travailleur a reçues par l'entremise de ces Unions, est une augmentation d'au moins cinquante par cent sur son salaire hebdomadaire. Le manouvrier expérimenté reçoit maintenant pour ses services de dix-huit à vingt chelins par semaine à part certains petits présents, ce qui lui permet d'habiller et de faire instruire ses enfants, sans se priver d'aucun des comforts ordinaires de la vie. Il ne recevait autrefois qu'à peine la moitié de cette somme et en conséquence il se trouvait continuellement dans la gêne et le dénûment. Employé continuellement, un père de famille possédant des habitudes d'économie peut, avec cette rénumération, élever sa famille convenablement et avec du confort. Si nos agents ont pour mission spéciale de porter leur attention à diriger un courant d'émigration pris dans les classes agricoles, ils devraient faire un choix de jeunes gens ne dépassant pas vingt-cinq ans en moyenne, et tâcher, s'il est possible, de les réunir en petites colonies de vingt à trente personnes. La raison en est apparente. La différence entre le climat de l'Angleterre et celui du Bas-Canada est si marquée que le labourage et la culture du sol dans ces deux pays doivent aussi, d'après les lois de la nature, différer. En Angleterre le cultivateur à l'âge de trente ans a été assez complètement initié au système de culture anglais pour le rendre incapable de faire l'ouvrage du colon dans cette province. S'il doit émigrer au Canada, il sera beaucoup plus avantageux qu'il émigre avant d'en être rendu à cette époque de la vie. Je recommanderais l'émigration par petites colonies, parcequ'après les nombreux colons qui défrichent nos forêts, il est de preuve que si plusieurs familles s'établissent près les unes des autres, leur bonheur et leur prospérité en sont considérablement augmentés. Je soumets cette opinion comme étant le résultat de mon expérience et de mes observations.

J'ai déjà exposé dans mes lettres au département la grande utilité et la nécessité pour le gouvernement de la Province de Québec d'avoir un bureau dans la ville de Londres ; et je profite de cette occasion pour appeler de nouveau votre attention sur ce sujet.

Presque toutes nos colonies anglaises sont représentées de cette manière et je pense que cela tend à promouvoir leurs intérêts. Je suggérerais qu'un bureau y fût établi pour toutes les affaires se rapportant à la Province de Québec, savoir pour l'émigration et les intérêts commerciaux, ouvriers et de chemin de fer. Des plans et des cartes de la Province y seraient visibles, et les canadiens qui y négocient les emprunts des chemins de fer, des mines ou autres, trouveraient un bureau semblable d'une grande utilité pour promouvoir leurs projets respectifs. Pendant mon séjour à Londres, je sais qu'il y est venu plusieurs Messieurs de cette Province, dans le but d'y transiger des affaires se rapportant à nos mines et à nos chemins de fer. Quoique représentant des entreprises diverses, tous essayaient à parvenir à un même but, augmenter la prospérité de notre Province, et un bureau où ils auraient pu se rencontrer afin de se consulter, leur aurait été d'une grande utilité. Un département comme celui que je propose est très nécessaire et j'espère sincèrement que vous, Monsieur, en votre qualité de Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics, prendrez bientôt les moyens de l'établir.

J'ai trouvé en Angleterre un certain nombre de Sociétés d'Emigration parfaitement organisées, possédant des bureaux et sous le contrôle de comités exécutifs. A Londres, il y a au moins dix sociétés de ce genre qui sont maintenues au moyen de souscriptions volontaires. Le but en est de promouvoir et d'encourager l'émigration du surplus de la population anglaise dans les différentes possessions colo-

niales, et ces sociétés, dans l'exécution de ce devoir, sont aussi actives qu'énergiques. Je me suis mis en communication avec les officiers de quelques unes de ces sociétés, parmi lesquels je pourrais dire qu'on rencontre les noms d'hommes ayant un rang élevé et possédant beaucoup d'influence. J'ai eu l'honneur de rencontrer quelques uns des officiers de ces sociétés et de conférer avec eux au sujet de l'émigration et j'y ai été traité avec beaucoup de considération et de respect, et j'ai la confiance que nous avons leurs meilleures sympathies aussi bien que nous jouissons du bénéfice de leur temps et de leurs travaux.

En terminant, permettez-moi de dire que l'émigration des Iles Britanniques et du continent européen à la province de Québec a visiblement et sensiblement augmenté pendant ces dernières années, et que ce progrès est dû au fait seulement que nos intérêts ont été surveillés par nos propres commissaires spéciaux. Strictement parlant, il n'est peut-être pas dans les limites de nos attributions de faire des comparaisons entre nous et nos sœurs provinces ou de faire des commentaires sur leur politique d'émigration, mais je ne puis m'abstenir de faire remarquer que les agents de la Puissance qui, on le suppose, doivent être impartiaux dans l'exécution de leurs devoirs, n'ont pas rendu à la province de Québec la justice qu'elle était en droit d'attendre d'eux. J'appelle votre attention sur ce sujet afin que vous puissiez obtenir promptement du Département de l'Emigration de la Puissance une réforme en ce sens. Nous, citoyens de la Province de Québec, nous avons peu de chose à craindre pour sa future prospérité et son bien-être. La nature l'a comblée de tous les avantages qui la mettront en évidence sur la liste des pays manufacturiers, mais pour y parvenir nous devons surtout nous appuyer sur nos propres efforts. Nos agents et nos représentants en Europe doivent s'efforcer de convaincre les capitalistes de faits aussi importants et de mettre à contribution, si c'est possible, leurs secours et leur coopération. Il y a encore beaucoup à faire, et j'espère sincèrement que vous, monsieur, en qualité de commissaire d'Agriculture et des Travaux Publics, vous continuerez les travaux que vous avez si noblement commencés.

Respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être votre obéissant serviteur,

W. J. MACADAMS,

Com. d'Emigration dans les Iles Britanniques.

RAPPORT DE M. KORMANN.

A L'Honorable Ministre de l'Agriculture au Canada,

HONORABLE MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport, comme Agent Spécial d'Emigration sur le continent européen.

Le champ de mes opérations comprenait les Provinces Rhénanes, les départements de la partie Est de la France, les Provinces de l'Est de la Hollande et de la Belgique, (le long de la frontière prussienne) et quelques villages de la Suisse. Partout où je me suis présenté, j'ai réussi à engager des familles à émigrer au Canada avec le projet arrêté de s'y établir et je suis heureux de vous faire part de ces résultats.

Québec et Ontario ont eu la préférence sur les autres Provinces de la Puissance ; le plus grand nombre de ces émigrants s'est dirigé vers Québec, ce qui s'explique facilement si l'on observe que la plupart d'entre eux parlaient le français et qu'ils y retrouvaient une population ayant avec eux identité d'origine et de religion.

Un groupe de quinze à vingt personnes, dont deux sont âgées de moins de douze ans, devra quitter la France dans le cours de ce mois pour aller s'établir à Manitoba. Vu qu'ils sont les premiers colons français qui se dirigent vers cette Province, j'ai cru devoir prendre sur moi de leur promettre un passage gratuit depuis Québec jusqu'au lieu de leur destination. Le chef de ce groupe, M. Rougean, se disant parent de Sa Grâce Monseigneur L'Archevêque de Saint-Boniface, je l'ai recommandé à M. Taché Député-Ministre dans votre Département, bien convaincu que ce Monsieur ne manquerait pas de donner toute son attention au sort de ces personnes. M. Rougean tente l'entreprise avec un capital de vingt à trente mille francs. L'estime dont il jouit parmi les siens et dans les environs de sa localité donne lieu d'espérer qu'il sera suivi d'un grand nombre d'autres familles, si toutefois il trouve le pays favorable à l'établissement projeté.

Un autre Français, M. Rouillon, doit aussi se rendre à Québec dans le cours du présent mois, dans le but d'y retenir une certaine étendue de terre suffisante pour l'établissement d'une cinquantaine de familles dont il est le procureur à cette fin. Je l'ai engagé à porter ses vues sur le comté de Bonaventure et je l'ai recommandé à M. Lesage, du Département de l'Agriculture, à Québec.

Un jeune Suisse, Arnold Blaser, m'a fait part de son projet d'aller choisir des terres au Canada pour ses sept frères et quelques autres familles. Un Alsacien, du nom de Chrétien Schuster, a aussi l'intention de se rendre au Canada dans le cours de ce mois, et d'y choisir des terres pour son père et trois de ses frères. Comme ils doivent se rendre d'abord à Québec, je les ai adressés à M. Lesage.

Je ne crois pas sans importance de constater qu'à la date du 15 mai, des lettres de crédit, au montant de cent mille francs, avaient été délivrées aux personnes émigrant au Canada par mon entremise. Ces personnes seront suivies d'un grand nombre d'autres qui ont aussi quelques moyens pécuniaires, et le chiffre de cette

émigration s'élèvera rapidement s'il leur devient plus facile de vendre les propriétés qu'elles ont actuellement en leur possession.

Il est à regretter, que, conformément à ce qui avait été convenu, et ce qui existait l'année dernière et ce que l'on dit exister encore aujourd'hui en Angleterre, en Suède, Norwége et le Nord de la Prusse, on n'ait pas jugé à propos de mettre des mandats (*warrants*) à ma disposition. Je ne crains pas d'affirmer qu'avec ces mandats j'aurais pu augmenter de quatre à cinq mille le nombre des émigrants, durant la dernière saison. Je vous avouerai avec regret, que, m'appuyant sur les instructions verbales qui m'ont été données, croyant que je recevrais ces mandats à l'ouverture de la navigation, j'ai promis de l'aide à plus de deux cents familles, et qu'en conséquence de l'absence de mandats plusieurs d'entre elles ont été amèrement déçues et j'ai dû encourir des reproches que je n'avais pas mérités. J'espère néanmoins qu'on me fournira les moyens de soulager quelques-unes de ces familles et de relever ainsi mon honneur compromis.

M. Bossange, de Paris, se trouve dans une position analogue à la mienne. Après avoir promis de l'aide à plus de 300 familles, il s'est vu dans l'obligation de faire des avances de sa propre bourse, jusqu'à concurrence d'environ 7,000 francs, afin de contenter les plus exigeants, éviter les attaques des journaux ou des démêlés avec la police. J'ai appris avec plaisir, avant mon départ d'Europe que M. Bossange avait été en partie remboursé et que selon toutes probabilités il ne souffrira aucune perte. Ce Monsieur fait preuve d'un zèle pour les intérêts canadiens qui mérite les plus grands éloges, et je n'hésite pas à dire qu'il travaille ainsi plutôt par affection pour le Canada que pour les avantages pécuniaires qu'il en retire. Il est, de fait, le seul des agents de la " Ligne Allan " qui s'occupe exclusivement des affaires de ce pays.

J'ai commencé mes opérations le 27 de janvier dernier. Durant mon séjour en Europe, j'ai visité 172 villages et villes, assisté à 62 assemblées. Je suis allé visiter en outre, un bon nombre de familles, donnant ainsi personnellement les informations nécessaires. J'ai formé un cercle considérable de promoteurs de l'émigration au Canada. Diverses sociétés de travailleurs et autres m'ont fait le meilleur accueil, et je suis heureux de constater que partout j'ai rencontré un concours généreux et spontané. Je dois le succès de ma mission, en grande partie aux nombreuses lettres de personnes déjà établies parmi nous qui me recommandaient à la confiance de leurs parents et amis d'outre-mer, et aussi en grande partie aux lettres d'introduction et recommandation que j'ai reçues de notre évêché et de notre clergé pour des personnes d'influence ou occupant de hautes positions sociales en Europe.

Cependant, pour recueillir tous les fruits que j'ai droit d'attendre de mes travaux, qui ne sont encore qu'à leur début, il ne faudrait pas abandonner la tâche dès à présent, il faudrait au contraire en poursuivre l'accomplissement avec vigueur pendant quelque temps, jusqu'à ce que nous ayons réussi à établir un courant d'émigration continental vers notre pays. Une fois ce résultat obtenu le succès sera assuré et se complètera de lui-même.

Si en France et dans les autres contrées que j'ai visitées, on donnait autant de soins à l'émigration, si on y offrait aux émigrants autant de facilités d'obtenir des passages à bon marché, qu'on en donne en Angleterre, nous pourrions gagner à notre cause une classe d'émigrés tout-à fait désirables, se composant principalement de petits fermiers, possesseurs de certaines ressources qui leur permettraient de jeter les bases d'un bon établissement dans un pays nouveau. Il suffit d'entreprendre une campagne sérieuse pour gagner un grand nombre de ces colons, et les avantages que nous en retirerions compenseraient largement les frais qu'elle aurait coûtés.

En France, l'émigration est encore à l'état d'enfance, et même en certains cantons elle est complètement inconnue. Les mêmes observations peuvent s'appliquer aux Provinces de Limbourg et de Brabant, en Hollande, ainsi qu'à diverses sections de la Belgique. Il y a beaucoup à dire pour encourager l'émigration de ces populations au Canada. Nous y comptons de nombreux amis qui ne demandent qu'à être stimulés pour se constituer les avocats de notre cause. En réalité, rien de plus facile que d'attirer ici ce courant d'émigration, par la même raison de sympathie qui fait que les Allemands émigrent vers les États de l'Ouest.

Toutefois, pour réussir à donner au courant de l'émigration continentale la direction de notre pays, il faudrait adopter un système plus méthodique. Un Bureau d'informations (*reference*) semblable à celui de Londres devrait être ouvert dans un grand centre de chemins de fer, à Paris par exemple, et placé sous la direction d'un agent local. Deux ou trois agents spéciaux, versés dans différentes langues seraient attachés à ce Bureau. Ces agents spéciaux devraient en outre posséder une connaissance pratique des affaires du Canada, de ses ressources agricoles, commerciales et industrielles, et être en même temps au courant des affaires européennes. Il faudrait choisir des hommes d'un caractère sérieux et qui prendrait leur mission à cœur. Leur tâche consisterait à voyager, à réunir des assemblées, distribuer des brochures, exposer les avantages qu'offre le Canada, faire de la propagande de village en village, choisir des agents locaux, s'ils ont raison de les croire utiles, &c., enfin à ne pas laisser une seule pierre sur leur route sans la retourner jusqu'à ce qu'ils aient convaincu les populations de l'excellence du Canada comme pays propre à leur établissement.

Cet agent ne devrait pas être nommé pour quelques mois seulement, mais pour plusieurs années afin de lui donner le temps de développer et de bien établir son système. Inutile de dire qu'il faudrait faire un choix particulier, car cet agent ne devra pas reculer devant le travail, ni rechercher son propre amusement. Il ne faudrait non plus le prendre parmi ceux qui savent faire de beaux et volumineux rapports, mais sans résultats pratiques. Avant tout, il devra bien comprendre les devoirs de la mission qui lui sera confiée et avoir la ferme volonté de s'en acquitter. Un tel homme rendrait plus de services que tous vos agents temporaires ne pourraient en rendre. C'est du moins ce que je crois d'après mon expérience.

Quoique personnellement je ne sois pas d'avis de donner des passages gratuits ou en partie gratuits, néanmoins j'ai pu me convaincre par expérience qu'ils sont parfois d'une grande utilité.

1o Pour nous permettre de rivaliser avec d'autres agents ;

2o. Pour assurer le succès, car ils peuvent en certains cas servir à ouvrir un débouché dans des localités d'où un bon nombre de familles émigreraient ensuite à leurs propres dépens.

Toutefois, ne faudrait-il accorder d'aide qu'aux familles qui iraient s'établir sur des terres nouvelles, et encore, restreindre cette aide à un petit nombre dans chaque localité, afin de distribuer cette subvention sur une plus grande étendue de pays. Ce serait là un moyen de diriger immédiatement le courant de l'émigration vers le Canada et j'ai tout lieu de croire qu'il aurait de bons résultats.

Mais encore une fois, il faudra savoir choisir avec soin la personne à qui pareille tâche sera confiée.

Le succès dépendra également en bonne partie du choix que l'on fera des émigrants. J'ai la ferme conviction que c'est le seul moyen d'attirer l'attention des populations européennes disposées à quitter leur pays, sur Manitoba et le Nord-Ouest.

La persécution exercée contre l'Épiscopat et le Clergé catholique romain, dans certains Cantons de la Suisse va sans aucun doute déterminer un grand nombre de catholiques de ces Cantons à émigrer. Durant mon séjour sur les frontières de la Suisse j'ai été fréquemment consulté, tant par lettres que personnellement. J'ai visité divers villages vers le commencement de mai, mais la plus grande partie de la population étant occupée aux travaux du printemps, sur les hauteurs des Alpes, je n'ai pas cru devoir faire les frais de la campagne à cette saison de l'année, comptant pouvoir le faire en hiver, à meilleur marché et avec de plus heureux résultats.

Je dois dire que j'ai apporté un soin tout particulier dans le choix des émigrants. Je tenais plutôt à la qualité qu'au nombre. Je les ai recrutés parmi les agriculteurs, les laboureurs, les mécaniciens et la meilleure classe des industriels, en laissant de côté le rebut des villes et les personnes taxées de mauvaises habitudes. Eussé-je recruté des émigrants dans cette dernière classe, j'aurais pu en expédier un bien plus grand nombre.

Peu de jours avant mon départ du Continent, le Gouvernement d'Allemagne suspendit R. Berns, l'agent de la Cie. Allan à Strasbourg, ainsi que ses Sous-Agents, non par sentiment d'hostilité contre le Canada ou contre la Cie. Allan, mais pour des raisons n'affectant que la raison sociale "R. Berns."

Je crains toutefois que, pour le moment, nos intérêts ne s'en trouvent gravement compromis. J'ai écrit de Liverpool, de Merville et d'ici depuis mon retour à diverses personnes pour les engager à se mettre en relations avec l'agence de Paris et j'ai tout lieu de croire que "la société suspendue" dirigera quelques émigrants sur l'agence d'Anvers. J'ai engagé les Messieurs Allan à placer leurs agences d'Alsace et de Lorraine sous le contrôle de M. Bossange, de Paris, ce qui a été fait, et comme j'avais déjà mis un certain nombre d'agents allemands et suisses en rapport avec ce Monsieur, ce sera un bon élan donné au projet de centraliser à Paris les affaires de l'émigration sur tout le continent.

J'enregistre avec douleur la perte de trente passagers, en destination pour Ontario, embarqués sur le vaisseau "Atlantic" qui a péri si misérablement.

Si c'est l'intention du Gouvernement de renvoyer un Agent sur le Continent, je l'engagerais à l'y envoyer au plus tard en Novembre. N'ayant pas la presse à sa disposition, se trouvant fort restreint dans la distribution des brochures, &c, l'agent est tenu de travailler personnellement d'une manière plus active. En conséquence, il devrait pouvoir disposer de toute la saison d'hiver pour faire sa campagne et en produire les résultats à l'ouverture de la navigation.

J'ai l'honneur d'être,

Honorable et Cher Monsieur,

Votre Humble Serviteur.

I. KORMANN,

Agent Spécial d'Emigration pour l'Europe

APPENDICE N^o. 4.

RAPPORT DE M. GAUVREAU.

DEPARTEMENT DE L'AGRICULTURE ET DES TRAVAUX PUBLICS.

Québec 1er. Juillet 1873.

A l'Honorable Louis Archambeault, Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics.

MONSIEUR LE MINISTRE,

Conformément à vos instructions, j'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel, sur les travaux et les édifices publics placés sous le contrôle de ce département.

HOTEL DU PARLEMENT.

La construction d'un chaperon de pierre de taille et d'une balustrade en fer autour du terrain a été donnée à l'entreprise, et l'ouvrage est commencé. Le montant payé pour ces travaux, pour les rentes du terrain, le chauffage, l'éclairage et les assurances et pour les réparations ordinaires d'entretien, est de \$17,824.80.

VIEUX CHATEAU-ST. LOUIS.

Les toits, les gouttières, les ouvrages de plombier et la balustrade en fer ont été réparés. Ces réparations ont coûté \$1429.26.

MAISON SEWELL (HOTEL DU GOUVERNEMENT).

Des ouvrages coûteux sont en voie d'exécution pour la restauration de la bâtisse et pour convertir une des remises en corps de garde. On a payé pour ces ouvrages, les réparations ordinaires, les taxes et les rentes du terrain, une somme de \$2400.85.

La construction d'un mur d'appui en pierre de taille et d'une balustrade en fer, sur le front de la bâtisse est commencée.

SPENCER WOOD.

Depuis la reconstruction du château, en 1862, il n'a pas été fait de grosses réparations aux bâtisses, et, comme elles sont en bien mauvais ordre, il a été décidé de les restaurer complètement. Les travaux nécessaires pour cet objet sont commencés et en voie d'exécution. Le montant payé cette année pour les travaux d'entretien, les réparations aux bâtisses et la culture des jardins, est de \$6492.30.

ANCIEN HOTEL DU GOUVERNEMENT A MONTRÉAL (ECOLE NORMALE JACQUES-CARTIER)

Il a été payé cette année pour de légères réparations et les taxes, une somme de \$158.46.

De fortes réparations devront être faites durant l'année, car les bâtisses sont anciennes et d'un entretien très-coûteux.

PROPRIÉTÉ COIN DES RUES CLAUDE ET NOTRE-DAME, MONTRÉAL.

Pas de réparations. Il a été payé \$10. pour l'assurance de cette bâtisse.

PROPRIÉTÉ No 35, PLACE JACQUES-CARTIER, MONTRÉAL, OCCUPÉE PAR LE
BUREAU DE POLICE.

Il n'a pas été fait de réparations à ce bureau, mais on a payé \$27.00 pour les assurances.

COLLÈGE MCGILL.

Il n'a été fait que de menues réparations cette année, lesquelles ont coûté \$397.40.

Des réparations aux toits, aux gouttières et aux canaux, vont être ordonnées prochainement.

MAISONS LOUÉES POUR LES BUREAUX PUBLICS.

MAISON WORKMAN, MONTRÉAL.

Les réparations qui restaient à faire pour compléter la restauration de la bâtisse ont été terminées. Il a été payé pour ces réparations, le loyer, le chauffage et les taxes, une somme de \$2524.59.

MAISONS HÉBERT, CARON ET MCGREEVEY :

Le Département n'a fait faire que les ouvrages ordinaires d'entretien.

Les montants payés pour loyers, assurances et réparations de ces bâtisses sont comme suit :

Pour la maison Hébert.....	\$1215.32
“ “ “ Caron.....	1797.10
“ “ “ McGreevey.....	2058.92
Total	<u>\$5071.34</u>

PALAIS DE JUSTICE ET PRISONS DES ANCIENS DISTRICTS.

PRISON DE MONTRÉAL.

De menues réparations ont été faites pour un montant de \$785.05

Dans le but d'utiliser le travail des détenus pour la culture du terrain vacant qui se trouve en arrière de la prison, une clôture devra être faite et le terrain labouré.

L'élargissement de la rue Ste. Marie a nécessité la démolition du corps de garde et d'autres constructions qu'il va falloir nécessairement remplacer.

PRISON DE QUÉBEC.

A part les ouvrages ordinaires d'entretien, il a fallu relever un grand canal et remplacer les chassiss d'une partie de la bâtisse par d'autres plus étanches et plus commodes. Ces ouvrages ont coûté \$2780.58. Pour utiliser le travail des détenus, on devra clôturer le terrain vacant en arrière de la prison, et le mettre en état de culture.

PRISON DE SHERBROOKE.

Les murs de clôture et de soutènement devront être rejointoyés, et la porte cochère refaite. On a dépensé cette année une somme de \$277.11, pour la pose de serrures aux portes des cellules et pour la réparation des ouvrages de plombier.

PRISON DES TROIS-RIVIÈRES.

De légères réparations ont été faites cette année, elles ont coûté \$160.86.

Il est devenu absolument nécessaire de faire plusieurs ouvrages très-coûteux, entre autres : démolir les ailes qui servent de cabinets d'aisance, exhausser les murs de ronde, construire des lieux d'aisance et une remise à bois dans la cour, et rejointoyer et réparer plusieurs parties des murs qui menacent ruine.

PALAIS DE JUSTICE DE SHERBROOKE.

Les voûtes du Protonotaire ne sont pas sûres et il est nécessaire de construire une annexe à la bâtisse pour y faire de nouvelles voûtes sûres et spacieuses. Il est nécessaire aussi de construire une nouvelle aile pour contenir la bibliothèque des avocats, l'espace pour cet objet, dans la bâtisse principale, n'étant pas suffisant.

Il n'a pas été fait de réparations cette année mais il va falloir en faire d'assez considérables aux peinturages intérieurs et extérieurs et aux clôtures. On devra aussi construire des remises à bois et des lieux d'aisances ; ceux existant tombent en ruine.

PALAIS DE JUSTICE DE QUÉBEC.

Un incendie a détruit cet édifice le 1er février dernier. Immédiatement après l'incendie, les hôpitaux militaires rue St. Louis, ont été choisis pour y placer temporairement les cours et les bureaux qui en dépendent ; et il a fallu commencer les travaux de restauration nécessaires pour cet objet. Le montant payé jusqu'à ce jour est de \$14,988, mais le coût total de l'ouvrage ne s'élèvera pas à moins de \$30,000, car il a fallu couvrir les voûtes de l'ancienne bâtisse pour y déposer les archives, faire sécher les papiers acheter des salamandres, construire des voûtes et faire faire un ameublement permanent pour les nouveaux bureaux et les Cours.

Je dois faire remarquer ici que les bâtisses qui servent de Palais de Justice temporaire vont être par leur forme et leur construction d'un entretien très-coûteux.

PALAIS DE JUSTICE DE MONTRÉAL.

Des réparations pour un montant de \$945.62, ont été faites cette année.

La prolongation de la rue St. Jacques a été décidée et un morceau du terrain du Gouvernement a été cédé pour cet objet. Il va falloir construire un mur d'appui et une balustrade en fer pour entourer la partie du terrain non cédé. On devra aussi faire diverses réparations à l'intérieur de la bâtisse et mettre les voûtes plus sûres contre le feu.

PALAIS DE JUSTICE DES TROIS-RIVIÈRES.

Un contrat a été passé pour la constructions d'une aile et pour divers changements à cette bâtisse. Les travaux sont commencés et se poursuivent activement.

Des réparations coûteuses devront être faites cette année aux murs extérieurs, aux clôtures et aux dépendances. On devra aussi peindre et restaurer l'intérieur de la bâtisse principale quand les changements auront été opérés.

Les réparations faites cette année ont coûté \$166.16.

AYLMER.

Il n'a été fait que de légères réparations, lesquelles ont coûté \$278.45.

KANOURASKA, ILES DE LA MAGDELEINE.

Il n'a pas été fait de réparations à ces bâtisses.

PERCÉ, NEW-CARLISLE.

Ces nouvelles bâtisses sont terminées, mais il reste à entourer le terrain par de bonnes clôtures et à construire des remises à bois.

Il a été dépensé cette année \$137,50 à la bâtisse de Percé et \$1111.20 à celle de New-Carlisle.

PALAIS DE JUSTICE ET PRISONS DES NOUVEAUX DISTRICTS.

ARTHABASKA.

Il n'a pas été fait de réparations cette année, mais on a payé \$494.60, pour celles de l'année dernière.

BEAUCE.

Le mur de clôture a été complété.

Il a été payé \$230.33 pour peinture et autres légères réparations.

BEAUHARNOIS.

Des réparations coûteuses, nécessaires pour mettre la bâtisse en bon état, vont être faites cette année.

CHICOUTIMI.

Les quelques réparations faites cette année ont coûté \$46.50.

INDUSTRIE—ST. HYACINTHE.

Pas de réparations cette année.

MALBAIE.

Le mur de clôture commencé l'année dernière est complété.

Il n'a pas été fait de réparations. Il va falloir refaire les toitures et peindre les lambris extérieurs.

MONTMAGNY.

Le peinture des lambris extérieurs et quelques autres ouvrages d'entretien ont été faits ; ils ont coûté \$291.90.

RIMOUSKI.

Il est nécessaire de relever le canal d'égout sur une grande longueur et de faire à cette bâtisse plusieurs ouvrages d'entretien très-couteux.

SOREL.

Il n'a pas été fait de réparations, mais on devra, l'année prochaine, peindre les bois extérieurs, réparer les toits et changer l'ameublement de la salle d'audience.

 STE. SCHOLASTIQUE.

La bâtisse est en mauvais ordre et on se propose d'envoyer un employé de ce Département pour y faire toutes les réparations nécessaires.

ST. JEAN.

Les réparations qu'il a fallu faire cette année n'ont coûté que \$55.40. La bâtisse est en bon ordre.

SWEETSBURG.

La bâtisse est en très-mauvais ordre et on se propose d'envoyer un employé de ce Département pour y faire à la journée toutes les réparations devenus nécessaires.

Les voûtes des Protonotaires dans les treize nouveaux districts ne sont pas, par leur construction et leur position, à l'épreuve du feu ; il serait nécessaire de construire une aile à chaque bâtisse pour contenir de nouvelles voûtes sûres et bien ventilées.

PRISON DES FEMMES, MONTREAL.

Un marché a été passé pour la construction du corps central et d'une aile de cette bâtisse. Les travaux vont commencer sans délai.

MAISON DU BON PASTEUR, RUE FULLUM, MONTRÉAL.

Cette bâtisse est employée comme prison temporaire pour les femmes. On y a fait des réparations qui ont coûté \$239.49.

PONT JACQUES-CARTIER, ENTRE LES ECUREUILS ET CAP-SANTÉ.

Le Département l'a fait fermer l'année dernière, parcequ'il n'était pas sûr, et il s'est écroulé cette année.

PONT BACON SUR LA RIVIÈRE STE. ANNE, COMTÉ DE MONTMORENCY.

J'ai examiné ce pont, et j'ai eu l'honneur de faire rapport au Département qu'il est tout délabré et en ruine et qu'il n'est pas prudent de le laisser à l'usage du public.

Le tout humblement soumis,

P. GAUVREAU.

I. D. T. P.

TABLE DES MATIÈRES.

RAPPORT DU COMMISSAIRE.

	PAGES.
Agriculture.....	III
Sociétés de colonisation.....	IV
Chemins de colonisation.....	IV
Immigration.....	V
Travaux Publics.....	VI

APPENDICE No. 1.

Rapport du secrétaire du Conseil d'Agriculture de la Province de Québec pour l'année finissant le 30 Juin 1873.....	III
Industries agricoles.....	IV
Haras national.....	V
Voies publiques.....	VI
Sociétés d'Agriculture.....	VII
Concours régionaux.....	VII
Enseignement agricole.....	VIII
Procès-verbaux des séances du Conseil d'Agriculture.....	X
Rapport de l'Ecole d'Agriculture de l'Assomption.....	XXV
do do do Ste. Anne Lapocatière.....	XXXI
do do do l'Ecole vétérinaire.....	XXXIII

ÉTAT DES RECETTES ET DÉPENSES DES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE DES COMTÉS SUIVANTS :

Argenteuil—avec remarques.....	2
Arthabaska.....	4
Bagot—avec remarques.....	5
Beauce—avec remarques.....	7
Beauharnais—avec remarques.....	9
Bellechasse.....	12
Berthier.....	13
Bonaventure No. 1—avec remarques.....	14
Bonaventure No. 2—avec remarques.....	16
Brome.....	18
Chambly—avec remarques.....	19
Champlain—avec remarques.....	28
Charlevoix No. 1—avec remarques.....	30
Charlevoix No. 2—avec remarques.....	32
Chateauguay.....	34
Chicoutimi.....	35
Compton No. 1—avec remarques.....	36

Compton No. 2.....	38
Deux-Montagnes.....	39
Dorchester.....	40
Drummond No. 1.....	41
Drummond No. 2—avec remarques.....	42
Gaspé No. 1—avec remarques.....	44
Gaspé No. 2—avec remarques.....	46
Gaspé No. 3—avec remarques.....	48
Hochelaga—avec remarques.....	50
Huntingdon No. 1—avec remarques.....	52
Huntingdon No. 2.....	54
Iberville.....	55
Jacques-Cartier.....	56
Joliette—avec remarques.....	57
Kamouraska.....	59
Laprairie.....	60
L'Assomption—avec remarques.....	61
Laval.....	63
Lévis.....	64
L'Islet.....	65
Lotbinière No. 1—avec remarques.....	66
Lotbinière No. 2—avec remarques.....	68
Maskinongé.....	70
Mégantic No. 1—avec remarques.....	71
Mégantic No. 2—avec remarques.....	73
Missisquoi—avec remarques.....	75
Montcalm.....	78
Montmagny—avec remarques.....	79
Montmorency—avec remarques.....	81
Montréal, (comté).....	83
Rapport de la Société d'Agriculture et d'Horticulture de la cité de Montréal.....	84
Napierville—avec remarques.....	86
Nicolet No. 1.....	88
Nicolet No. 2.....	89
Ottawa No. 1.....	90
Ottawa No. 2—avec remarques.....	91
Pontiac—avec remarques.....	93
Portneuf—avec remarques.....	96
Québec.....	98
Richelieu.....	99
Richmond.....	100
Rimouski No. 1—avec remarques.....	101
Rimouski No. 2—avec remarques.....	103
Rouville.....	105
Saguenay—avec remarques.....	106
Shefford.....	108
Sherbrooke—avec remarques.....	109
Soulanges.....	111
Stanstead—avec remarques.....	112
St. Hyacinthe—avec remarques.....	114
St. Jean.....	116
St. Maurice—avec remarques.....	117
Terrebonne.....	119

Témiscouata—avec remarques.....	120
Trois-Rivières—avec remarques.....	123
Vaudreuil No. 1—avec remarques.....	125
Vaudreuil No. 2.....	127
Verchères No. 1.....	128
Verchères No. 2.....	129
Wolfe No. 1—avec remarques.....	130
Wolfe No. 2—avec remarques.....	132
Yamaska.....	134
Rapport d'Ed. A. Barnard, Agent d'Immigration et de Colonisation.....	135
Rapport de M. Clément, Agent d'Immigration et de Colonisation.....	170

APPENDICE No. 2.

COLONISATION.

Tableau des sociétés de Colonisation.....	174
Rapport de M. Ed. Moreau, Directeur de Colonisation.....	183
Tableau des chemins de première classe.....	186
Tableau des chemins de seconde classe.....	218
Tableau des chemins de troisième classe.....	232
Devis des ouvrages.....	240
Cédule—Lettres de nomination.....	250
“ Cautionnement.....	251

APPENDICE No. 3.

IMMIGRATION.

Rapports de M. Thom.....	255-257-259
Rapport de M. J. A. Chicoine.....	262
Rapport de M. J. B. Chartier.....	268
Rapport de M. J. White.....	270
Rapport de M. J. H. O'Neil.....	276
Rapport de M. W. J. MacAdams.....	285
Rapport de M. I. Kormann.....	289

APPENDICE No. 4.

TRAVAUX PUBLICS.

Rapport de l'Ingénieur en chef des Travaux Publics.

Hôtel du Parlement, Vieux Château St. Louis, Maison Sewell (Hôtel du Gouvernement), Spencer Wood, (à Québec).....	293
Ancien Hôtel du Gouvernement, à Montréal, (Ecole Normale Jacques-Cartier) ; propriété coin des rues Claude et Notre-Dame, Montréal ; propriété No. 35, Place Jacques-Cartier, Montréal ; Collège McGill.....	293-294

MAISONS LOUÉES POUR LES BUREAUX PUBLICS.

Maison Workman, Montréal, maisons Hébert, Caron et McGrecvey, (Québec).....	294
Palais de Justice et Prisons des anciens Districts, Prison de Montréal, Prison de Québec.....	294
Prison de Sherbrooke, Prison des Trois-Rivières.....	295
Palais de Justice de Sherbrooke.....	295
“ “ Québec.....	295
“ “ Montréal.....	295
“ “ Trois-Rivières.....	295
Aylmer, Kamouraska, Îles de la Magdeleine, Percé, New-Carlisle.....	295
Palais de Justice et Prisons des nouveaux Districts, Arthabaska, Beauce, Beauharnois, Chicoutimi, Industrie, St. Hyacinthe, Malbaie, Montmagny, Rimouski, Sorcé.....	296
Ste. Scholastique, St. Jean, Swetsburg.....	297
Prison des femmes, Montréal.....	297
Maison du Bon Pasteur, Montréal.....	297
Pont Jacques-Cartier, entre les Ecureuils et Cap-Santé.....	297
Pont Bacon sur la Rivière Ste. Anne.....	297